



**HAL**  
open science

# Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1870 à 1918

Anthony Darthoit

► **To cite this version:**

Anthony Darthoit. Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1870 à 1918. Histoire. Université Charles de Gaulle - Lille III, 2014. Français. NNT : 2014LIL30036 . tel-01199182

**HAL Id: tel-01199182**

**<https://theses.hal.science/tel-01199182>**

Submitted on 15 Sep 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Université Charles de Gaulle – Lille 3**

Thèse de doctorat

Laboratoire IRHIS

Discipline : Histoire contemporaine

Anthony Darthoit

**Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1880 à 1918.**

**Volume I**

Thèse dirigée par Monsieur Jean-François Chanet, Professeur d'histoire contemporaine,  
Co-encadrée par Madame Isabelle Surun, Maître de Conférence HDR en histoire contemporaine

Soutenue le 3 juin 2014

**Jury :**

Monsieur Jean-François Chanet, Professeur, Institut d'Études Politiques de Paris

Madame Isabelle Surun, Maître de Conférence HDR, Université Charles de Gaulle – Lille 3

Monsieur Sylvain Venayre, Professeur, Université de Grenoble II

Madame Sophie Dulucq, Professeur, Université de Toulouse Le Mirail

Madame Parsis-Barubé, Maître de Conférence HDR, Université Charles de Gaulle – Lille 3

## Sommaire

### **Introduction générale :**

p. 6-25

### **Livre I : Gens du Nord et colonies : l'identité des gens du Nord aux prises avec l'empire colonial**

Introduction livre I :

p. 26-30

### **Chapitre I : Vers une variation des identités : le Nord terre d'Empire ?**

p. 31-112

#### **A/ De la défaite vers la victoire : le Nord au cœur de la plus grande France**

1/ Face aux menaces et aux invasions, la nécessaire mobilisation de la mémoire

2/ Les gloires du passé et le consentement à la guerre

3/ Du sable du désert à la terre de France : le héros colonial se battra chez nous !

#### **B/ Une expression ultra-marine des rivalités européennes : le cas de la Guerre des Boers**

1/ Le Boer : un champion de la résistance contre les Britanniques

2/ Le Boer au combat : une construction de l'imaginaire local

3/ L'expression d'une proximité avec l'ouvrier du Nord

#### **C/ Le fait impérial au cœur de la vie des gens du Nord : pratiques sociales, identités et empire**

1/ Jeux traditionnels et nouvelles pratiques sportives

3/ Le rôle des anciens combattants dans la transmission de l'expérience coloniale

#### **D/ Faidherbe et les limites de la conscience impériale**

1/ On ne partage pas l'enfant du pays

2/ Le lion et le coq

3/ Le café au coin du feu

## **Chapitre II : La Société de géographie de Lille au cœur de l'idée coloniale ?**

p. 113-171

### **A/ Formation, objectifs et évolution de la Société de géographie de Lille**

- 1/ Création de l'Union géographique du Nord de la France
- 2/ Lille fait sécession : causes et effets

### **B/ La mise en place d'un réseau colonial dans le Nord**

- 1/ La variation des effectifs : un retour d'influence du « colonial » vers la société
- 2/ Une publication coloniale pour le Nord : le *Bulletin de la Société de géographie de Lille*
- 3/ Une société intégrée dans un réseau régional de sociétés savantes
- 4/ Une société connectée aux chambres de commerce
- 5/ Nourrir les relations : tourisme et sociabilité
- 6/ L'extension du réseau : vers le national et au-delà

### **C/ Une œuvre régionale de propagande coloniale**

- 1/ Formation de la bibliothèque de la Société de géographie de Lille
- 2/ Les conférences, temps forts de l'idée coloniale dans le Nord

### **D/ La participation à la diffusion des savoirs coloniaux : une collaboration régionale entre société de géographie et chambres de commerce**

- 1/ Entre savoir pratique et universitaire, un essai de définition de la géographie coloniale
- 2/ Le cours de géographie commerciale de Lille : du savoir universitaire au savoir professionnel
- 3/ Les cours de Roubaix et Tourcoing : une orientation professionnelle

## **Chapitre III : Les colonies dans les musées du Nord : une muséographie au service des ambitions économiques impériales**

p. 172-240

## **A/ Le cadre légal de la formation du musée colonial de Lille**

- 1/ La concrétisation d'une idée ancienne
- 2/ Un musée régional en lien avec Paris
- 3/ Quel modèle pour le musée lillois ?

## **B/ Formation des collections et forme de l'exposition d'un musée d'échantillons**

- 1/ La formation des collections, un jeu de sociabilité
- 2/ La forme de l'exposition

## **C/ Discussion autour de l'esprit économique impérial, de l'échelle nationale à l'échelle locale**

- 1/ L'émergence d'une conscience coloniale chez les patrons du Nord
- 2/ Entre projet politique et économique : la prise de conscience de l'empire

## **D/ Mise en valeur des territoires, de l'exploration commerciale en Asie aux compagnies concessionnaires en Afrique**

- 1/ Regards vers l'Asie : la participation des nordistes à la Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine
- 2/ Comment rentabiliser le Congo ?
- 3/ La participation des nordistes aux compagnies concessionnaires

## **Livre II : Le développement des imaginaires coloniaux dans le Nord : production et circulation des représentations de l'ailleurs et de l'autre**

Introduction livre II :

p.241-246

### **Chapitre IV : L'utilisation de l'image de l'autre en situation impériale : un jeu entre imaginaires individuels et collectifs**

p. 246-299

#### **A/ Du développement de l'hygiène individuelle à la représentation de l'autre : le Savon du Congo**

- 1/ De nouvelles normes sociales et esthétiques
- 2/ La poésie du Savon du Congo

- 3/ Questions sur l'identité d'une marque
- 4/ Un spectacle quotidien : le Palais du Congo

### **B/ Un outil de l'ethnocentrisme européen**

- 1/ Blanchir la peau des Noirs...
- 2/... Noircir celle des Blancs : l'influence du spectacle *blackface* dans la représentation de l'homme noir

## **Chapitre V : Expositions industrielles et représentations du monde colonial**

p. 300-374

### **A/ Une exposition coloniale dans le Nord : Roubaix 1911**

- 1/ Une faible représentation coloniale dans les expositions industrielles locales : le cas de Lille 1902 et de Tourcoing 1906
- 2/ Une orientation vers l'outre-mer : Roubaix 1911
- 3/ Les colonies au Parc Barbieux : la France sur tous les continents
- 4/ Promouvoir l'empire colonial

### **B/ Le fait impérial sous l'angle du progrès**

- 1/ La mission civilisatrice de l'homme blanc aux prises avec le progrès social : histoire d'une distorsion ?
- 2/ Libérer la déesse de son corset
- 3/ Techniques et savoirs faire au service de l'expansion coloniale

### **C/Le cas des villages africains : comment approcher la complexité d'une réception ?**

- 1/ La question des zoos humains
- 2/ Le village noir dans le processus de variation de l'identité des gens du Nord : découverte, acceptation, intégration de l'autre
- 3/ Des villages sénégalais dans le Nord : des espaces dédiés à la rencontre ?
- 4/ Vision de soi et représentation de l'autre à travers les activités sportives

5/ Action et rétroaction : le village noir, interface culturelle entre Européens et Africains

## **Chapitre VI : Expansion coloniale et défense de la Patrie : deux expériences de l'empire**

p. 375-428

### **A/ De l'image d'Épinal au retour de l'expérience personnelle**

1/ L'imagerie publicitaire au service des représentations de la conquête coloniale

2/ Au plus près de l'expérience individuelle

3/ Des courées vers le grand large : l'expérience coloniale des ouvriers lillois

### **B/ Le Nord, théâtre de l'appel à l'empire**

1/ Un homme au prestige considérable

2/ La Force noire dans les tranchées du Nord

3/ Une vision fantasmée des pratiques guerrières

### **C/ Une image capturée, une image « effacée »**

1/ Une reprise des thèmes de la Force Noire : L'image du soldat colonial dans le *Liller Kriegszeitung*

2/ Un disparu de la Grande Guerre

**Conclusion générale :** p. 429-434

**Annexes :** p. 435-488

**Bibliographie :** p. 486-504

**Sources :** p. 505-517

## Introduction générale

Depuis une quinzaine d'années en France, nous assistons, à un retour en force de « l'histoire coloniale », stimulées par des questions mémorielles brûlantes, comme celles de la guerre d'Algérie, de la traite Atlantique, de l'esclavage aux Antilles, autant de thèmes devenus classique d'une tendance à la repentance coloniale. L'ouvrage de l'historien Marc Ferro, intitulé *Le livre noir du colonialisme XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle : de l'extermination à la repentance*<sup>1</sup>, ainsi que celui de l'historien Daniel Feuvre, *Pour en finir avec la repentance coloniale*<sup>2</sup>, alimentent la polémique sur le passé colonial de la France, et participent à interroger les générations nées après la décolonisation.

Manifestement désireux de penser l'intégration de la mémoire de la colonisation à l'identité nationale, le grand public se laisse donc touché par la redécouverte du passé colonial de la France, notamment par le biais de productions cinématographiques comme *L'Empire du milieu du Sud* du cinéaste Éric Deroo, qui retrace l'histoire du Vietnam et de l'Indochine française. Citons aussi le Festival international du film d'histoire de Pessac, qui s'est déroulé du 16 au 21 novembre 2013, autour du thème « La fin des colonies », avec la projection d'une centaine de films et l'organisation de quarante débats<sup>3</sup>. L'exposition *Algérie 1830-1962*, organisée au Musée de l'Armée à Paris du 16 mai au 29 juillet 2012, présentait au public l'histoire de l'Algérie française sans la réduire à la seule Guerre d'Algérie<sup>4</sup>. L'exposition proposait un parcours, notamment à destination du jeune public, cherchant à leur transmettre un savoir adapté, mais participant vraisemblablement à la transmission de la mémoire coloniale aux nouvelles générations. Autre exemple, l'exposition *Indochine, des territoires et des hommes*, accueillie elle aussi par le Musée de l'Armée, du 16 octobre 2013 au 26 janvier 2014, proposait une vision croisée des histoires de la France, du Vietnam, du Cambodge et du Laos de 1856 à 1956<sup>5</sup>.

Ces initiatives incarnent des formes de persistance de l'histoire des relations entre la France et son ex-empire, mais aussi une volonté de transmettre la mémoire sans la borner aux seuls conflits coloniaux. Elles contribuent à maintenir une sorte de lien affectif des Français envers leurs anciennes colonies.

---

<sup>1</sup> FERRO Marc, *Le livre noir du colonialisme, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003, 843 p.

<sup>2</sup> FEUVRE Daniel, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris, Flammarion, 2006, 230 pages.

<sup>3</sup> [www.ecpad.fr/festival-international-du-film-d-histoire-de-pessac](http://www.ecpad.fr/festival-international-du-film-d-histoire-de-pessac).

<sup>4</sup> [www.invalides.org/ExpositionAlgerie](http://www.invalides.org/ExpositionAlgerie)

<sup>5</sup> [www.musee-armee.fr/programmation/expositions](http://www.musee-armee.fr/programmation/expositions)

Ces questions mémorielles trouvent un écho d'autant plus large que le politique s'en empare en ouvrant le débat sur l'apprentissage du fait colonial dans les écoles :

« Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit »<sup>6</sup>

En demandant à l'enseignant d'insister sur les « aspects positifs de la colonisation », l'article 4 de la loi du 23 février 2005 a ouvert en effet une polémique sur l'établissement d'une histoire officielle de l'expansion coloniale et l'instrumentalisation de l'enseignement.

Notons que ce lien d'affection métropole-empire ne concerne pas seulement la France et son ancien empire colonial, mais existe aussi, par exemple, entre la Belgique et l'ancien Congo belge. L'ouvrage collectif *Autour de la mémoire, la Belgique, le Congo et le passé colonial*<sup>7</sup> insiste sur les représentations postcoloniales des Belges et des Congolais. L'anthropologue Benjamin Rubbers y présente les résultats d'une enquête de terrain qui dévoile une nostalgie partagée à la fois par les anciens coloniaux comme les anciens colonisés, nostalgie qui ne renvoie évidemment pas au même imaginaire et qui s'explique par les positions respectives des uns et des autres dans le système colonial<sup>8</sup>. Cette nostalgie des Africains, qui ont connu les dernières années du Congo belge, s'explique, d'après l'historien Donatien Dibwe Dia Mwembu, par la dégradation des conditions de vie dans le pays depuis l'indépendance, doublée et en grande partie causée par la mauvaise gouvernance de ses dirigeants<sup>9</sup>. Le succès du roman du journaliste David Van Reybrouck *Congo une histoire*<sup>10</sup>, publié à Amsterdam en 2010 sous le titre *Congo een geschiedenis*, symbolise la redécouverte, ou mieux, la réappropriation par la Belgique de son passé colonial.

En réactivant leur mémoire, les sociétés occidentales, et la société française en particulier, posent donc la question des effets retours de l'époque coloniale sur la définition actuelle des identités nationales. Si le colonialisme est souvent considéré comme une forme de circulation à sens unique, des métropoles vers leurs colonies, l'évolution des points de vue et de la recherche historique permettent l'examen de l'influence de la colonisation en Europe, de nos jours, mais aussi durant la période coloniale. Cette circulation empire-métropole est

---

<sup>6</sup> [www.legifrance.gouv.fr/loi/du-23-fevrier-2005/article-4](http://www.legifrance.gouv.fr/loi/du-23-fevrier-2005/article-4).

<sup>7</sup> GIORDIANO Rosario (dir.), *Autour de la mémoire, la Belgique, le Congo et le passé colonial*, Paris, L'Harmattan, 2008, 150 pages.

<sup>8</sup> RUBBERS Benjamin, « Au temps béni de la colonie. Le Congo belge dans la mémoire des anciens coloniaux et des anciens colonisés » in GIORDANO (dir.), *op. cit.* : p. 121- 131.

<sup>9</sup> DIBWE DIA MWEMBU Donatien, « De quoi les habitants de Lumumbashi se souviennent de la période coloniale et postcoloniale ? » in GIORDANO (dir.), *op. cit.* : p. 97-121.

<sup>10</sup> VAN REYBROUCK David, *Congo, une histoire*, Paris, Actes Sud, 2012, 711 pages.

désignée par les expressions « effets retours » ou « effets de réverbération », qui concernent en particulier des circulations de représentations.

Dans la lignée de travaux universitaires récents, qui proposent diverses approches régionales des phénomènes de réception et d'appropriation du fait colonial, ce travail propose l'étude de la manière dont s'opèrent des phénomènes d'ouverture culturelle liés à l'expansion coloniale à une échelle régionale, alors que, pendant longtemps, suite aux travaux de l'historien Raoul Girardet, l'échelle nationale a été privilégiée<sup>11</sup>. Les travaux de Jean-François Klein, *Soyeux en Mer de Chine : stratégies des réseaux lyonnais en Extrême Orient 1843-1906*, de Claude Malon *Le Havre Colonial de 1880 à 1960*, ou encore de Xavier Daumalin *Marseille et l'Ouest Africain : cycle des oléagineux, attitudes coloniales, capitalisme portuaire : 1841-1956*, mettent surtout en avant la dimension économique des rapports entre régions françaises et empire colonial, et traitent, tout en les actualisant, au niveau local, des problématiques soulevées par l'historien Jacques Marseille dans *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*<sup>12</sup>.

Soutenue en 2007, la thèse de l'historienne Reine-Claude Grondin, intitulée *La Colonie en Province : diffusion et réception du fait colonial en Corrèze et en Haute-Vienne*<sup>13</sup>, aborde la réception, la diffusion et l'appropriation du fait colonial dans une région qui, de prime abord, nous semblerait bien éloignée des préoccupations coloniales. En effet, non seulement le Limousin apparaît enclavée, bien que constituant l'hinterland du grand port colonial de Bordeaux, mais aussi touchée par des handicaps structurels qui favorisent son isolement. Cette recherche, qui s'est affranchie des préoccupations économiques, se réfère à l'histoire culturelle et à l'histoire des représentations, dans la lignée des travaux de l'historien Alain Corbin.

Tous ces travaux, en proposant une approche régionale des phénomènes de réception et d'appropriation du fait colonial, prennent en compte les particularismes des régions étudiées. Ces études lient un espace géographique et une chronologie en définissant des spécificités, à la fois dans le temps et dans l'espace considéré, spécificités que nous pouvons relire à travers le prisme de l'expansion coloniale.

Le présent travail tend à vérifier l'hypothèse de la construction de l'identité des gens du Nord, à l'intérieur de la nation, en intégrant l'influence de l'expansion coloniale.

---

<sup>11</sup> GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France*, Paris, Hachette, 1972.

<sup>12</sup> MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français*, Paris, Albin-Michel, 2005.

<sup>13</sup> GRONDIN Reine-Claude, *La Colonie en Province : diffusion et réception du fait colonial en Corrèze et en Haute-Vienne (1830-1939)*, thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Daniel Rivet, 2007, 645 pages.

L'historien américain Herman Lebovics nous aide à affiner cette hypothèse lorsqu'il affirme dans *La vraie France*, qu'il existe des parallèles entre les moyens employés par les pouvoirs français pour gagner la loyauté d'une population étrangère assujettie, et l'appareil culturel mis en place pour provoquer la loyauté des métropolitains<sup>14</sup>. Il évoque notamment l'ethnologie conservatrice, qui attire l'attention des autorités sur le besoin de préserver les cultures coloniales et de raviver les cultures régionales, à la condition de ne pas engendrer de revendications politiques allant à l'encontre de l'existence d'un État centralisé, issu de la tradition révolutionnaire jacobine.

### **Septentrionalité et regards vers l'outre-mer**

Cette recherche envisage d'apprécier les effets retours de la construction d'un l'empire colonial vers une région de la métropole et ses habitants, en étudiant les changements de direction du « regard » et l'élargissement des échelles, du local au national puis du local à l'empire. Le changement de focale permet donc une étude, qui examine des réalités et des problématiques locales et définit une réception et une appropriation spécifiques du fait impérial, l'exaltation de l'empire devenant à la fois un élément de l'identité locale et un élément d'intégration de la région à une identité nationale.

Cette mise en rapport de la politique coloniale et de l'évolution de la région entre 1871 et 1918 pose la question du développement d'une culture coloniale dans le Nord. Cette question s'articule autour des notions de culture, d'imaginaire et d'identité, en particulier de l'identité régionale et nationale, en intégrant la possibilité de faire varier la focale de la recherche du niveau régional au national. Cette perspective pose la question du renforcement de l'identité des gens du Nord autour du fait impérial, qui englobe l'expansion coloniale dans une construction politique originale, l'empire, en déterminant, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la conquête et la volonté de maîtriser des territoires étendus outre-mer, et qui succède à l'installation de comptoirs et à la politique des points d'appuis définis par Guizot<sup>15</sup>.

Le fait impérial inclut donc le fait colonial, dans sa volonté de structurer l'expansion coloniale et de déterminer des rapports de dominant à dominés entre la métropole et ses colonies. Cette réalité nous conduit donc à préférer le terme de fait impérial en remplacement de celui de fait colonial, pour évoquer à la fois le contexte des influences de la métropole vers

---

<sup>14</sup> LEBOVICS Herman, *Les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Paris, Belin, 1992, p.129.

<sup>15</sup> Formulée par Guizot (1787-1874) en 1843, la politique des points d'appui favorise la conservation par la France de colonies de taille modeste susceptibles de permettre d'éventuelles projections aux alentours.

l'empire et de retours d'influences de l'empire vers la métropole. Le fait impérial deviendrait élément de la redéfinition des identités, en permettant une nouvelle émergence du territoire, voire la définition d'un projet en rapport avec le territoire et l'identité de ses habitants, ou la définition de nouvelles orientations d'un projet préexistant. Cette question rejoint donc celle des liens existants entre population et territoire, ce que le sociologue américain nomme la « géographie de l'identité nationale » dans son étude comparative de la construction de l'identité nationale en Allemagne et en France<sup>16</sup>.

Dans son introduction au numéro spécial de la *Revue du Nord* de juin 1982 intitulé « Sociabilité et mémoire collective »<sup>17</sup>, l'historien Marcel Gillet développe l'idée qu'au sein de l'Europe de Nord-Ouest, la région Nord/Pas-de-Calais et la Belgique forment un territoire modelé autour d'un patrimoine commun : une communauté de langue, en tout cas pour le Nord de la France et la Belgique francophone, mais surtout une urbanisation importante, et de fortes densités de population, en particulier pour le quadrilatère irrégulier borné par Gravelines au nord/ouest, Sallaumines près d'Arras au sud, Andrimont près de Liège à l'est et Poperinge au nord/est, qui définit une sorte de croissant urbain et industriel, excluant les régions rurales et forestières du Boulonnais, du Valenciennois et du Cambrésis. D'autre part, ce quadrilatère a aussi été touché par une proto-industrialisation puis une industrialisation, qui ont marqué durablement son histoire, avec pour conséquences le développement d'une identité commune, d'une histoire commune, favorisée par d'intenses échanges transfrontaliers, qui déterminent d'ailleurs aujourd'hui l'eurorégion Lille-Courtrai-Tournai. La présence de la frontière s'impose comme un élément déterminant de l'identité régionale et propose une véritable dynamique, entre territoire à protéger et ouverture sur le monde, qui justifie une approche des phénomènes de circulation<sup>18</sup>.

L'historienne Odile Parsis-Barubé propose une définition de la septentrionalité alliant l'invention d'un pittoresque nordique et de ses représentations, qui fait du nord de la France une région périphérique de l'Europe du Nord :

« [...] antichambre du rêve flamand à l'aller, sas de décompression où la magie s'estompe au retour, la France du Nord s'inscrit dans une respiration qui est tour à tour attente et regret »<sup>19</sup>.

---

<sup>16</sup> BRUBAKER Rogers, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, Belin, p. 22-38.

<sup>17</sup> GILLET Marcel, « Sociabilité et mémoire collective », *Revue du Nord*, n° 253, juin 1982, p. 637-642.

<sup>18</sup> Sur ce sujet, lire :

LOGIE Frank, MERGAERTS Bernadette et VERHASSELT Yola, « Espaces géographiques et formes de sociabilité », *Revue du Nord*, n° 253, juin 1982, p. 581-602.

<sup>19</sup> PARSIS-BARUBE Odile, « Digne d'être peint : l'invention d'un pittoresque nordique dans les récits de voyage de l'époque romantique », *Revue du Nord*, n° 360-361, avril-septembre 2005, p. 529-543.

Cet attachement supposé du Nord aux espaces septentrionaux définirait la notion de septentrionalité, proposant même, au-delà de rapports particuliers entre institutions et habitants, un projet à la fois politique et économique. Cette notion impliquerait l'existence d'un regard des acteurs de la société porté vers le nord, voire d'un ancrage identitaire. La septentrionalité s'apparenterait aussi au destin du marin parti pour de longues campagnes de pêche du côté de l'Islande, et aurait même pu définir le rêve ambitieux d'un projet commercial et politique, une association de ports du septentrion, suivant le modèle de la Ligue hanséatique. Cependant, loin de rester close à toute influence ultra-marine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Nord se trouve confronté et intégré au projet national de formation d'un empire colonial, et mis en relation avec de nouveaux territoires et de nouvelles populations. Le passage d'une « France hexagonale à une France impériale », pour reprendre l'expression de Raoul Girardet, réorienterait les ambitions des gens du Nord, gagnés par le fait impérial, du septentrion vers l'outre-mer.

### **Apport des *Postcolonial Studies***

Les *Postcolonial Studies* figurent parmi les différents courants de recherche qui inspirent ce travail. Désignant un genre d'études issu de la critique des sources occidentales du savoir et de l'histoire, les *Postcolonial Studies* proposent une relecture de l'histoire des rapports entre l'Europe et les empires coloniaux, ou les espaces anciennement colonisés, ce qui favorise l'analyse du développement des représentations de « l'ailleurs » par les Européens et donc l'analyse des effets retours de la colonisation sur les métropoles. Le préfixe « post » est à prendre dans le sens de « au-delà » et non dans celui « d'après », il ne correspond donc pas à une période historique née avec la décolonisation.

La théorie postcoloniale développe l'idée que le fait impérial marque suffisamment les sociétés métropolitaines pour déterminer des pratiques politiques et socioculturelles encore perceptibles de nos jours, ce qui permet aux chercheurs, selon les mots employés par l'historien Pierre Singaravélou, d'embrasser d'un même regard deux entités séparées par des océans infranchissables, la métropole et ses colonies, qui constituent un seul espace d'interactions<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> SINGARAVELOU Pierre, *Professer l'Empire, l'enseignement des « sciences coloniales » en France sous la Troisième République*, thèse de doctorat, sous la direction de Christophe Charle, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2007, p. 17.

En outre, les *Postcolonial Studies* affirment que la justification du colonialisme prend la forme d'un dénigrement des cultures indigènes, dont les contemporains ne peuvent nier l'existence, mais qu'ils reformulent, qu'ils réinventent, selon leurs systèmes de référence et leur accès à l'information, souvent à travers différents prismes, qui déforment les réalités rencontrées par les voyageurs et qui les incitent à représenter le monde colonial comme une image inversée de l'Europe. La question de l'imaginaire y prend toute son ampleur.

Edward Saïd montre dans son livre *L'orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*<sup>21</sup>, traditionnellement considéré comme la source des théories postcoloniales, que l'Orient voit le jour en tant qu'effet du discours orientaliste. Ceci signifie, comme l'analyse Neil Lazarus dans son introduction à l'ouvrage collectif *Penser le postcolonial*, que la représentation précède et produit la réalité, qu'elle peut ensuite prétendre simplement représenter, « après avoir brouillé, sinon annihilé, la réalité première qu'elle avait commencé, en tant que discours colonisateur, à représenter »<sup>22</sup>.

Edward Saïd soutient l'hypothèse que l'Orient est une fiction, dont la création se fait dans un jeu d'interactions, qui participe à la l'émergence d'un construit social accepté par le plus grand nombre. Or, les interactions entre colonisateurs et colonisés se développent dans un rapport dominant-dominé, qui accentue le sentiment de légitimité de la politique du groupe dominant. L'accumulation des connaissances des colonisateurs sur les colonisés, crée des savoirs mais aussi des représentations, qui renforcent l'exercice de la domination coloniale.

Les *Postcolonial Studies* permettent de sortir du paradigme colonial à l'origine de la domination de l'Occident sur le reste du monde. Les effets retours de l'existence des empires coloniaux vers les métropoles donnent naissance à des représentations variées et permettent, a posteriori, une critique de l'eurocentrisme, qui a engagé les Européens à édifier un monde dit « colonial » sur la base de la domination de l'espace physique et de la reformation de la mentalité des indigènes, en passant par l'intégration des économies locales dans la perspective occidentale<sup>23</sup>. La critique de l'eurocentrisme permet donc aux *Postcolonial Studies* de proposer aux Occidentaux de renoncer à leur position dominante, d'autant que les théories postcoloniales doivent beaucoup à des chercheurs nés au-delà des frontières européennes. En effet, le terme « postcolonial » caractérise un genre de recherches lancé au début des années

---

<sup>21</sup> SAID Edward, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Points, 2005 (réed.), 578 pages.

<sup>22</sup> LAZARUS Neil (dir.), *Penser le postcolonial*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006, p. 71

<sup>23</sup> Sur ce sujet, lire :

MUDIMBE Valentin-Yves, *The invention of Africa : gnosis, philosophy and the order of Knowledge*, Londres, Indiana University Press, 1988.

1980 par des universitaires issus de pays anciennement colonisés et enseignant dans des pays anglophones.

C'est évidemment le cas d'Edward Saïd, né à Jérusalem en 1935. C'est aussi celui du professeur de littérature Homi Bhabba, né en 1949 à Bombay, auteur des livres *Nation and narration*<sup>24</sup> et *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*<sup>25</sup>, dont l'approche s'appuie à la fois sur l'histoire, la littérature, la psychanalyse et la philosophie. Gayatri Chakravorty Spivak, née en 1942 en Inde, auteure de l'article *Les subalternes peuvent-elles parler ?*<sup>26</sup>, pose la question des représentations du monde par les élites confrontées aux représentations politiques des « opprimés ».

Rassemblant à la fois des historiens, des sociologues, des littéraires, des philosophes, les *Postcolonial Studies* ont donné naissance à un ensemble de travaux tout à fait éclectique, mais qui s'attachent exclusivement aux représentations, et s'attardent très peu à l'étude des contextes historiques. Or, dans notre recherche, le contexte apparaît tout à fait déterminant. Comme le rappelle l'historienne Emmanuelle Sibeud, l'orientalisme puis le postcolonialisme proposent d'aborder la domination coloniale par l'une de ses « superstructures », c'est-à-dire la production de connaissances et de représentations, en rompant avec le réalisme des analyses économiques et/ou marxistes, qui insistent sur la « mise en dépendance », à la fois économique et politique<sup>27</sup>. La nécessaire étude du contexte de l'expansion coloniale nous incite donc à élargir le champ des études liées aux empires coloniaux vers l'histoire culturelle et la nouvelle histoire impériale mise en place récemment par les chercheurs britanniques.

### **Pour une histoire culturelle de l'empire**

Dans un article intitulé « L'empire dans l'histoire britannique », l'historien Bernard Porter propose de repenser la place de l'empire dans l'identité britannique<sup>28</sup>. Il observe que les Britanniques n'ont jamais été totalement à l'aise avec l'histoire de leur empire, qui éprouvait des difficultés à trouver sa place dans le « récit dominant », à l'exception du passage de l'empire au Commonwealth, présenté comme si il avait été inscrit dans le projet impérial du

---

<sup>24</sup> BHABBA Homi, *Nation and narration*, London, Routledge, 1990, 312 pages.

<sup>25</sup> BHABBA Homi, *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007, 411 pages.

<sup>26</sup> SPIVAK Gayatri Chakravorty, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, 2009, 112 pages.

<sup>27</sup> SIBEUD Emmanuelle, « Post-colonial et colonial studies, enjeux et débats », *Revue française d'histoire contemporaine*, n° 51, 2004, p. 87 – 95.

<sup>28</sup> PORTER Bernard, « L'Empire dans l'histoire britannique », *Revue d'histoire du 19<sup>ème</sup> siècle*, n° 37, 2008, p. 127-143.

pays, et qui abonde dans le sens des progressistes en tentant de réconcilier impérialisme et progressisme.

Dans les années 1990, Bernard Porter remarque que de façon soudaine, l'empire s'est inscrit au cœur de la recherche et de l'enseignement britannique : l'impérialisme s'est imposé comme l'élément majeur et déterminant de l'histoire du pays. Ce point de vue est partagé par l'historien Claude Markovits qui explique, dans un article de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*<sup>29</sup>, que les années 1980-1990 voient au Royaume-Uni s'effectuer un remarquable retour du passé impérial. Celui-ci commence à attirer davantage l'intérêt des historiens britanniques. Cet intérêt se rapproche de deux événements qui ont pesé dans l'histoire récente de la Grande-Bretagne, événements qui créent un lien entre problématiques « actuelles » et redécouverte du passé. Le premier est le choix de l'entrée du royaume dans la Communauté économique européenne en 1973. Ce choix, comme l'explique l'historien John Crowley, est à mettre en perspective avec les conceptions que les Britanniques ont de leur place dans le monde, mais aussi des incertitudes concernant leur identité, et pose la question du choix entre un destin lié à l'Europe ou aux pays du Commonwealth<sup>30</sup>. Le choix de l'Europe correspondrait aussi à une désillusion post-impériale. La Guerre des Malouines (1982) constitue le second événement au cours duquel Londres renoue avec son histoire impériale, en affirmant par la force sa souveraineté sur un petit archipel isolé, revendiqué par l'Argentine, mais considéré comme inaliénable. Ce contentieux entre les deux pays n'est d'ailleurs toujours pas réglé, et se trouve même ranimé par la découverte très récente d'un important gisement de pétrole autour de l'archipel<sup>31</sup>. En dehors de cette question stratégique et économique, les Malouines, ou Falkland Islands, incarnent le passé impérial de la Grande-Bretagne et ses répercussions dans les enjeux politiques actuels.

Ces deux exemples montrent à quel point l'histoire de l'empire s'agrège à l'histoire du Royaume-Uni et à son identité, ce qui justifie, comme l'exprime Bernard Porter, l'introduction dans le monde universitaire britannique d'un sous-genre de l'histoire coloniale nommé *New Imperial History*, qui propose de retrouver dans l'histoire de la Grande-Bretagne, les traces de l'empire non révélée jusqu'alors<sup>32</sup>. L'auteur poursuit en expliquant que le tableau de la nouvelle histoire impériale se complexifie à mesure que les chercheurs s'éloignent de ce qui était considéré autrefois comme l'épicentre de l'histoire impériale, à savoir la diplomatie,

---

<sup>29</sup> MARKOVITS Claude, « Culture métropolitaine, culture impériale : un débat entre historiens britanniques », n° *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2010/1 n° 57-1, p. 191-203.

<sup>30</sup> CROWLEY John, « Le Royaume-Uni, le Commonwealth et l'Europe », *Politique européenne*, n° 6, 2002, p. 36-52.

<sup>31</sup> *Le Monde*, 31 mars 2012, Le pétrole des Malouines relance la guerre froide entre Londres et Buenos Aires.

<sup>32</sup> PORTER, *art. cit.* : p. 131.

l'économie et l'armée. La nouvelle histoire impériale sort l'empire de cet épicentre et lui ouvre la voie des *Cultural Studies*, qui permettent d'étudier les aspects culturels de l'impérialisme, et ouvrent elles-mêmes l'empire à l'histoire des représentations.

En France, des colloques tenus récemment réactivent l'histoire des relations entre la France et son ex-empire colonial en proposant une approche culturelle du fait impérial. Citons le colloque *Petites patries, plus grande France, nation, une construction dialectique de l'État impérial*, qui s'est déroulé à Toulouse en mai 2008 ainsi que le colloque *Cultures d'empires ? Circulations, échanges et affrontements culturels en situations coloniales et impériales*, qui certes ne concernait pas seulement l'espace français, et qui s'est déroulé à Paris les 22, 23 et 24 octobre 2009.

Le modèle britannique de la nouvelle histoire impériale contribue à sortir ce travail de la seule logique économique, relancée récemment par la parution de l'ouvrage collectif intitulé *Esprit économique impérial : groupes de pression et réseaux du patronat en France et dans l'empire*<sup>33</sup>. Ses différentes contributions conduisent à identifier les réseaux qui ont formé les milieux économiques impériaux, investis dans les projets de mise en valeur des espaces colonisés, et s'inscrivent au carrefour de l'histoire économique et sociale, mais aussi culturelle et politique. L'étude des sociabilités y tient donc une place de premier ordre. Il en est de même dans cette recherche. Cependant, de par leur diversité, sociabilités des élites, sociabilités ouvrières... les sociabilités ne peuvent être étudiées en tant qu'objet propre, mais elles apparaissent en filigranes plus ou moins appuyés dans chaque chapitre de cette thèse, et en deviennent une sorte de fil conducteur.

Dans une perspective toujours liée aux *Cultural Studies*, l'étude s'emploie à mesurer la part des acteurs qui diffusent « l'idée coloniale » par le bas, notamment les sociétés de carnaval, avec leur production de chansons patoisantes, ou encore les associations d'anciens combattants. Cette attention portée aux classes populaires et à leurs différents systèmes de représentation complète un travail qui ne saurait se limiter à étudier le cercle des élites. Les deux acteurs cités ci-dessus, sociétés de carnaval et d'anciens combattants, qui rassemblent des individus la plupart du temps subordonnés aux élites sociales, ce qui est particulièrement vrai pour les sociétés de carnaval, proposent un cadre à leurs membres, ce qui satisfait leur besoin légitime d'appartenance, et développent des représentations et des discours spécifiques sur le monde colonial, liée au vécu des individus. Lors de pratiques sociales de plus ou moins grande échelle, carnivals ou commémorations, ces représentations se confrontent au monde

---

<sup>33</sup> BONIN Hubert, HODEIR Catherine et KLEIN Jean-François (dir.), *Esprit économique impérial : groupes de pression et réseaux du patronat en France et dans l'empire*, Paris, SFHOM, 2008, 844 pages.

des institutions, en particulier les grandes institutions du Parti colonial, que sont les sociétés de géographie et les chambres de commerce.

Le Parti colonial rassemble, au début de la Troisième République, des personnalités issues de la classe politique ou du monde économique, des membres des sociétés de géographie, qui désirent agir sur l'opinion publique et les prises de décision du gouvernement en faveur de l'expansion coloniale. Incarné par des personnalités comme Eugène Etienne et Harry Alis, il intègre l'appareil d'État en formant un groupe à la Chambre des députés. L'histoire du Parti colonial montre les interactions entre représentants de différents milieux, qui se forment un dénominateur commun autour des questions coloniales. Ainsi, le milieu social, l'expérience personnelle, ou encore la capacité des acteurs à interpréter l'information affectent la réception de la politique coloniale, ce qui nous amène à prendre en compte le rapport culture-société dans ce travail.

L'histoire des représentations, en vogue depuis une vingtaine d'années, portée par le succès des *Cultural Studies*, prend le relais de l'histoire des mentalités et nous invite à envisager cette recherche sous l'angle de la formation d'imaginaires coloniaux, qui correspondent à une appropriation locale du fait impérial. Imaginaires coloniaux, expression préférée à imaginaire colonial et donc choisie dans ce travail, correspond mieux à la diversité des acteurs rencontrés. En effet, l'imaginaire de l'industriel ou du négociant, qui misent sur les possibilités de développement économique offertes par l'empire, ne correspond pas à celui des militaires, pour qui les expéditions coloniales offrent une réhabilitation après la défaite de 1871. Pour la plupart des gens, l'imaginaire colonial se traduit par une fascination pour l'inconnu et les voyages de découverte, mais aussi un véritable sentiment de fierté nationale. Que dire de l'imaginaire de l'écolier devant la carte de l'empire ? Intègre-t-il les espaces colonisés dans sa représentation en formation de la nation ?

Une question primordiale rejoint celle des imaginaires : la rencontre de l'autre et le développement de l'altérité. Cette question est centrale dans ce sujet, tant, comme nous le verrons en particulier dans le chapitre cinq, la présence d'Africains dans la région lors de diverses expositions, devient pour chaque visiteur un moment privilégié, plus ou moins préparé par la réception du discours colonial. Centrale, cette question l'est aussi parce qu'elle induit une réception de l'image de l'Européen par l'Africain.

Les interactions entre colonisateurs et colonisés se développent dans un rapport dominant-dominé, qui accentue le sentiment de légitimité de la politique du groupe dominant. L'accumulation des connaissances des colonisateurs sur les colonisés, crée des savoirs mais aussi des représentations qui renforcent l'exercice de la domination coloniale. Comme nous

l'avons déjà évoqué, cette dernière conduit à l'expression de l'impérialisme en tant que construction politique. Cette réalité nous conduit à une réflexion autour des concepts de « culture coloniale » et de « culture impériale ».

### **Culture coloniale-culture impériale**

Philippe Vervaecke, professeur de civilisation britannique, montre comment les manifestations du patriotisme impérial en Grande-Bretagne contribuent à cimenter l'unité britannique<sup>34</sup>. En effet, il explique qu'à la fin du règne de Victoria se déroulent deux phénomènes « concomitants et tendant à se renforcer l'un l'autre », une inflation du rituel monarchique et l'utilisation dans ce dernier d'une symbolique impériale. Il situe autour de 1877 les premiers éléments de ce qu'il nomme « l'impérialisation du rituel monarchique », avec notamment le *darbar* organisé à Delhi, cérémonie destinée à réaffirmer la loyauté des princes indiens à la couronne. Philippe Vervaecke poursuit en évoquant la dimension impériale du jubilé de diamant de la reine Victoria en 1897, et en évoquant l'inclusion de symboles impériaux dans le rituel, par exemple le défilé des troupes coloniales, qui permettent de légitimer le nouveau statut du pays. Ces manifestations, liées à une construction politique, s'intègrent dans l'expression de l'impérialisme britannique, qui trouve lui-même un écho dans la titulature des monarques, porteurs du titre d'empereur des Indes de 1877 à 1948.

En revanche, en Belgique, aucun élément dans la titulature des souverains n'exprime de projet impérial. Albert I<sup>er</sup> (1875-1934) porte en effet les titres de prince de Belgique, de duc de Saxe, de prince de Saxe-Cobourg-Gotha et, après son accession au trône en 1909, de roi des Belges, et il est surnommé le « roi chevalier » en souvenir de son rôle à la tête de l'armée durant la Première Guerre mondiale. Toutefois, en s'opposant en 1911 à une proposition de la France, qui suggère à la Belgique de lui accorder un bail sur la rive gauche du Congo, il s'impose comme protecteur de la colonie belge, garant de son intégrité et affirme son lien avec Léopold II, le créateur du Congo belge. De plus, c'est Albert I<sup>er</sup> qui inaugure le musée de Tervueren, en acceptant et en assumant l'héritage de son oncle : œuvre de propagande, le musée doit familiariser les Belges avec tous les aspects de leur colonie et faire connaître le Congo. Le roi et « son » musée incarnent le rêve impérial de la Belgique et la

---

<sup>34</sup> VERVAECKE Philippe, « L'invention du patriotisme impérial : usages politiques des fêtes d'Empire en Grande-Bretagne, 1877-1938 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, dossier « Les mondes britanniques », n°11, mai-août 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr).

promotion d'une culture impériale, tout comme le roi George, empereur des Indes, en Grande-Bretagne à la même époque.

Si dans le cas britannique, la culture impériale se réfère à une construction politique appuyée sur l'existence d'une construction politique antérieure, la monarchie, le cas français propose un schéma tout à fait différent, puisque la culture impériale, liée à l'expansion coloniale, est contemporaine de l'installation de la Troisième République et propose une construction impériale ultramarine en rupture avec les projets du Premier Empire.

Notion pour le moins insaisissable, la culture coloniale pose un vrai problème de définition soulevé par l'historien Edward Berenson dans *Making a Colonial Culture? Empire and the French Public, 1880-1940*<sup>35</sup>, que nous pourrions formuler en opposition à la culture impériale, qui bénéficie d'un cadre politique identifiable facilitant sa compréhension. Que devons-nous entendre par culture coloniale et quelles hypothèses pouvons-nous formuler quant à sa diffusion ?

La culture coloniale serait-elle une construction ex-nihilo, nationale, diffusée de manière centrifuge de Paris vers la province ? Chaque région de France recevrait cet objet et le déclinerait en fonction de particularismes locaux, qui agiraient comme autant de prismes déformants. Penser l'apport colonial aux identités locales en termes de circulation permet d'envisager Paris comme un acteur, qui d'ailleurs correspond à la tradition centralisatrice jacobine. L'étude des connections entre réseaux locaux et nationaux français passe la plupart du temps par Paris, qui joue donc un rôle dans la redistribution des apports coloniaux dans les cultures locales, en particulier celles des élites économiques et sociales, connectées au national comme au régional. Jean-François Klein, Pierre Singaravélou et Marie-Albane de Suremain en établissant la carte des « sièges sociaux des principales entreprises impériales à Paris dans les années 1920 »<sup>36</sup> montrent bien ce rôle centralisateur de la capitale. La participation des industriels du Nord aux compagnies concessionnaires illustre cette circulation du « colonial » de Paris vers la province et une variation de l'identité de ces industriels, à la fois très ancrés dans la vie locale, souvent à tous niveaux, économique, politique, social... et désireux de porter leur regard vers l'Afrique. Nous assistons donc à une intégration du fait impérial aux cultures locales, à la fois par des canaux directs, des colonies vers les provinces, mais aussi indirects, des colonies, vers Paris puis vers les provinces.

---

<sup>35</sup> BERENSON Edward, « Making a Colonial Culture? Empire and the French Public, 1880-1940, *French Politics, Culture and Society* », Volume: 22, 2004, p127-157.

<sup>36</sup> KLEIN Jean-François, SINGARAVELOU Pierre et DE SUREMAIN Marie-Albane (dir.), *Atlas des empires coloniaux*, Paris, Autrement, 2012 : p. 89

Autre piste de réflexion, la culture coloniale se développerait dans chaque région indépendamment, en parallèle des cultures locales, sans que nous ne constatons de rencontres, ce qui défendrait l'idée d'identités closes, au moins partiellement. Une hypothèse difficile à défendre à la lecture de l'ouvrage du sociologue Bernard Lahire *L'homme pluriel*<sup>37</sup> qui défend, au contraire, la théorie de la multiplicité des identités chez l'individu.

Une dernière hypothèse nierait l'existence d'une culture coloniale en tant que telle et privilégierait la thèse de l'apport du « colonial » dans la culture locale, ou plutôt dans les cultures locales, si nous partons du principe que nous ne pouvons identifier un groupe et un territoire à une culture unique. De ce fait, les éléments culturels nouveaux intégreraient les cultures locales pour les enrichir, ce qui aboutirait à des conséquences importantes sur l'identité des individus, puisque celle-ci tendraient à intégrer cet objet extérieur. Cette théorie, joue en faveur de l'identité multiple des individus et d'une possibilité d'évolution tout au long de la vie, l'individu demeurant ouvert aux influences extérieures, plus ou moins marquées en fonction du contexte socio-économique<sup>38</sup>. L'identité apparaît bien multiforme et en perpétuelle évolution, ce qui rejoint les propos de l'historienne Emmanuelle Sibeud, lorsqu'elle affirme que le postcolonialisme étudie la manière dont les cultures des colonisateurs ont été travaillées par les cultures des colonisés<sup>39</sup>.

Le débat autour de la définition et de la diffusion d'une culture coloniale n'est pas circonscrit à la France. Dans son roman *Congo, une histoire*<sup>40</sup>, David Van Reybrouck présente divers ouvrages récents qui renouvellent l'histoire des rapports entre la Belgique et le Congo. Tout d'abord, il évoque *Congo, 1885-1960, een financieel-economische geschiedenis*<sup>41</sup>, qui s'attache à montrer les évolutions du capitalisme colonial, mais surtout, il cite le recueil qu'il a coécrit suite à une enquête menée auprès de pensionnaires de maisons de retraite, qui ne sont jamais allées au Congo, pour cerner leurs souvenirs de l'époque impériale. Intitulé *Congo in België : Koloniale cultuur in de metropol*<sup>42</sup>, ce livre fait écho à l'ouvrage collectif dirigé par les historiens Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire, *Culture coloniale, la France conquise par son empire*<sup>43</sup>.

---

<sup>37</sup> LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel*, Paris, Hachette, 2001, 392 pages.

<sup>38</sup> LAHIRE, *op. cit.* : p. 37-51.

<sup>39</sup> SIBEUD, *op. cit.* : p. 90.

<sup>40</sup> VAN REYBROUCK, *op. cit.*

<sup>41</sup> BUELENS Frans, *Congo, 1885-1960, een financieel-economische geschiedenis*, Berchem, 2007.

<sup>42</sup> CEUPPENS Bambi, VIAENE Vincent, VAN REYBROUCK David, *Congo in België : Koloniale cultuur in de metropol*, Louvain, 2009.

<sup>43</sup> BLANCHARD Pascal, LEMAIRE Sandrine (dir.), *Culture coloniale, la France conquise par son empire*, Paris, Autrement, 2003, 253 pages.

## **L'appel à l'empire pendant les conflits mondiaux : un exemple de manifestation de la culture impériale**

La construction impériale favorise le discours sur le recours aux troupes coloniales et constitue un exemple de manifestation de la culture impériale en France dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En cas de nécessité, les hommes de l'empire doivent se mobiliser pour sauver la France, leur patrie. C'est le cas durant la Première Guerre mondiale, au cours de laquelle Français et Britanniques mobilisent massivement les troupes coloniales. Cet appel à l'empire apparaît, a posteriori, comme un fondement de la culture impériale, qui se manifeste dans une circulation empire vers métropole et aboutit à la participation de plus de 600 000 soldats coloniaux au conflit. En effet, dans le discours justifiant le recours aux troupes coloniales, la patrie, notion dépeinte comme une variation de l'État-nation, est proposée comme un don offert aux peuples colonisés, en échange de leur adhésion, que concrétise la participation aux combats.

De nouveau, la France et la Grande-Bretagne lance un appel à l'empire durant la Seconde Guerre mondiale. Concernant le second conflit mondial et le cas français, cette logique irait encore plus loin, puisque l'empire se mobilise pour « reconstruire » la métropole. C'est le sens de l'épopée de la Deuxième division blindée du maréchal Leclerc (1902-1947), du combat mené à Koufra en Lybie en 1941, alors que cette unité n'est encore qu'une modeste colonne rassemblant environ quatre cents hommes, jusqu'au débarquement en Normandie, la libération de Paris et la prise du Berghof, le nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden. Le serment de Koufra, « Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs flotteront sur la cathédrale de Strasbourg », illustre bien ce mouvement centripète, des marges de l'empire vers le cœur du territoire national, « La France d'Afrique venant rendre à la Mère patrie le souffle de vie qu'elle avait reçu d'elle trente ans plus tôt »<sup>44</sup>.

Territoire du rétablissement de la France, cet *Empire écartelé*, pour reprendre le titre du livre de l'historien Paul Marie de la Gorce<sup>45</sup>, devient aussi aux yeux de Vichy un atout majeur, comme l'illustre la célèbre affiche parue en 1941 « Trois couleurs, un drapeau, un empire ». L'affiche présente trois stéréotypes raciaux des trois principales régions du monde où s'est développé l'empire colonial, l'Afrique Noire, l'Afrique du Nord et l'Asie. Les trois couleurs sont aussi celles du drapeau national en arrière-plan. Ce document reprend le thème de l'Empire pour exprimer la grandeur de la France, après la défaite de 1940 et l'occupation

---

<sup>44</sup> DARCOURT Pierre, *La revanche des drapeaux*, Paris, La Table Ronde, 1972, 283 pages.

<sup>45</sup> DE LA GORCE Paul-Marie, *L'empire écartelé*, Paris, Denoël, 1988, 511 pages.

d'une grande partie du territoire national par les Allemands. Nous retrouvons, utilisée par le parti opposé au général Leclerc et à la France Libre, cette idée d'une reconstruction possible de la nation, des territoires les plus en marge vers le centre.

De fait, Vichy met en place une intense propagande coloniale visant à restaurer le prestige national est à conserver dans son giron le domaine impérial, menacé à ses yeux, à la fois par les alliés et la France Libre. Cette propagande a donné lieu à des dizaines de manifestations, en particulier, la Semaine coloniale en 1941, la Quinzaine impériale en 1942 et le train exposition des colonies, qui circule dans toute la France.

De nos jours nous retrouvons des survivances de cette histoire impériale dans l'armée française, avec le maintien de régiments « coloniaux » comme le 1<sup>er</sup> régiment de Spahis, ou même la refondation de régiments à partir d'unités préexistantes, comme le 1<sup>er</sup> régiment de Chasseurs d'Afrique, et le 1<sup>er</sup> régiment de Tirailleurs, héritiers des traditions de l'Armée d'Afrique. D'autres éléments de l'époque impériale apparaissent dans la symbolique militaire ou dans les carnets de chants. Cette survivance de la culture impériale dans l'armée française ne correspond pas au maintien d'archaïsmes et à l'entretien d'une nostalgie impériale, mais contribue ancrer l'identité des régiments et bataillons dans l'histoire de la geste coloniale et à renforcer l'esprit de corps.

### **Chronologie du sujet**

L'historienne Sandrine Lemaire avance l'existence de trois temps de l'histoire coloniale de la France : le temps de l'imprégnation, de la défaite de Sedan à la pacification du Maroc, le temps de la fixation, de la Première Guerre mondiale à la Guerre du Rif et le temps de l'apogée, de l'Exposition des arts décoratifs à l'Exposition coloniale internationale de 1931<sup>46</sup>. Cette chronologie de la colonisation au niveau national précise une chronologie construite autour de l'exploration, de la conquête et de la mise en valeur, et qui concerne plutôt les espaces colonisés.

Bornée par la défaite face à la Prusse et la victoire face à l'Empire allemand, la période 1871-1918 détermine le maintien du « rêve impérial de la France » du continent à l'outre-mer, du Second Empire à la construction d'un empire colonial. Or, dans le Nord, cette période correspond, comme le montre le premier chapitre, à un renforcement de l'identité régionale, un processus dans lequel l'expansion coloniale joue un rôle non négligeable. De

---

<sup>46</sup> BLANCHARD, LEMAIRE, *op. cit.* : p. 8

région frontière gardienne de la patrie durant la guerre contre la Prusse, le Nord devient de 1914 à 1918 région en partie occupée et champs de bataille.

Les limites chronologiques du sujet mettent en évidence l'importance des représentations de l'Allemagne qui se développent dans la région. Ces représentations oscillent entre la nécessaire confiance envers la patrie et l'angoisse d'une éventuelle annexion, angoisse grandissante à l'approche de la Première Guerre mondiale. La région développe une relation bien particulière avec l'Allemagne, influencée évidemment par la frontière et la proximité de cet ennemi potentiel. La peur d'une possible annexion réactive le traumatisme de l'occupation du Cambrésis par les Prussiens en 1871<sup>47</sup>, voire de l'occupation russe en 1814-1815<sup>48</sup>. Cette crainte du « Prussien » fait appel à des représentations collectives de l'occupant, qui trouvent leurs sources dans des expériences vécues et qui se transmettent jusqu'au premier conflit mondial.

La chronologie choisie correspond à des problématiques régionales. Elle est utilisée dans d'autres travaux récents ou en cours de rédaction, des sujets dont les problématiques impliquent aussi une étude des rapports avec l'Allemagne, une thèse en cours, *L'industrialisation de l'Alsace septentrionale de 1870 à 1918*<sup>49</sup> ainsi qu'un article des *Cahiers de la Méditerranée* intitulé « Immigration et religion dans le nord Franche-Comté (1871-1918) »<sup>50</sup>. Cette chronologie permet de mettre en perspective un « temps colonial » régional avec la chronologie nationale de l'expansion coloniale. Un essai de périodisation du sujet se rapproche fort d'une chronologie nationale, avec un découpage en trois temps. La période 1871-1880 apparaît comme le temps du recueillement, de la reconstruction de l'identité nationale et de l'installation du régime républicain. Suit le temps de l'exploration et de la conquête, de la mise en valeur et de la construction de l'empire colonial, de 1880 à 1914. Enfin, la période 1914-1918, permet d'aborder le thème du rôle de l'empire dans le conflit.

L'intégration de la période 1914-1918 dans l'étude ouvre l'histoire régionale du premier conflit mondial, avec la présence de troupes coloniales qui, en quelque sorte, concrétisent l'empire dans la région. A ce titre, la Première Guerre mondiale apparaît comme un moment privilégié de l'étude des relations métropole-empire. D'autre part, le « temps

---

<sup>47</sup> PARISOT Guillaume, *Janvier 1871, le mois terrible, un épisode de la guerre de 1870, l'invasion et l'occupation dans le département du Nord*, mémoire de master, sous la direction de Jean-François Chanet, Université de Lille 3, 115 pages.

<sup>48</sup> CHENE Laurent, *L'occupation russe dans le département du Nord (1815-1818)*, mémoire de master, sous la direction de Jean-François Chanet, Université de Lille 3, 2008, 95 pages.

<sup>49</sup> FRIEDERICH Sophie, *L'industrialisation de l'Alsace septentrionale de 1870 à 1918*, sous la direction de Claude Muller, Université de Strasbourg.

<sup>50</sup> KRONENBERGER Stéphane, « Immigration et religion dans le nord Franche-Comté (1871-1918) », *Cahiers de la Méditerranée*, n. 78, 2009, p. 89-106.

colonial » du Nord s’articule autour de temps forts inscrits dans l’histoire locale et qui déterminent une chronologie propre de la réception du fait impérial dans la région. Parmi ces temps forts, citons la création de la Société de géographie de Lille en 1880, l’ouverture du Musée commercial et colonial en 1885, les expositions internationales ou industrielles, en particulier l’Exposition internationale de Roubaix 1911, qui constitue l’apogée du temps colonial local.

### **Présentation des sources**

La diversité des sources étudiées permet de multiplier les approches. Ainsi, comme le souligne Reine-Claude Grondin dans sa thèse, si l’étude de la réception du fait impérial à travers les sources que sont la presse nationale, les grandes conférences, les revues et ouvrages consacrés aux problèmes coloniaux et diffusés dans toute la France, privilégie bien souvent une vision « parisienne » du sujet, le changement d’échelle proposé permet de privilégier des sources régionales, ce qui aide à cerner plus finement le développement d’un imaginaire colonial des « gens du cru »<sup>51</sup>.

Les archives de la Société de géographie de Lille, notamment les comptes rendus d’assemblées générales, montrent l’importance accordée par cette institution aux questions coloniales. Les registres d’adhésion dévoilent l’existence de réseaux et l’émergence d’une sociabilité construite autour du fait impérial. Toutefois, les archives de la Société de géographie de Lille se sont révélées un peu décevante par leur contenu, la correspondance de la société ayant totalement disparu lorsque la société a cessé définitivement ses activités en 2005 et lorsque son bureau a quitté les locaux de la Maison du commerce et de l’industrie de la rue Nationale à Lille. Le travail sur le Bulletin de la Société de géographie de Lille complète heureusement celui sur les archives. Il montre la manière dont une société régionale traite l’expansion coloniale sous plusieurs angles. Par exemple, l’étude du point de vue du bulletin sur l’Afrique noire montre le passage d’une géographie de l’exploration, qui permet l’avancée de la connaissance, à une géographie de la mise en valeur ou géographie coloniale. Si les membres de cette société se montrent particulièrement intéressés par les progrès de l’exploration et de la géographie, ils les traduisent rapidement en nouvelles possibilités pour l’économie du Nord.

---

<sup>51</sup> GRONDIN Reine-Claude, *op. cit.*

La Société de géographie de Lille étant connectée directement au monde économique, la consultation des archives des chambres de commerce de Lille, Roubaix et Tourcoing se montre particulièrement intéressante pour le sujet et révèle les interactions entre les différentes institutions. Le travail sur les rapports des assemblées générales est largement complété par l'étude de la correspondance active et passive des chambres de commerce locales, qui comble en partie les lacunes des archives de la Société de géographie de Lille. Par exemple, les échanges très riches des chambres de Lille et Roubaix avec celle de Lyon au moment de la Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine (1895-1897), mission à laquelle deux représentants de la région, Vial pour Lille et Waeles pour Roubaix, participent, révèle des connections entre milieux d'affaires nordistes et lyonnais autour d'un projet devenu commun d'exploration commerciale.

Les archives du Musée commercial et colonial, conservées au Musée d'histoire naturelle de Lille, révèlent une mise en œuvre concrète de l'idée coloniale dans une institution originale et régionale. Créé en 1885, né de la fusion du Musée commercial et du Musée colonial, lui-même créé en 1883, ce musée d'échantillons apparaît comme un véritable centre de renseignement mis à la disposition des patrons du Nord. Cependant, l'exposition méthodique d'échantillons est doublée par une exposition d'objets ethnographiques qui contribuent à la formation d'une image de l'autre.

Bien sûr, la presse locale révèle l'intérêt pour les questions coloniales ainsi que la circulation des représentations, d'une institution, la presse, vers son lectorat. L'historien Jean-Paul Visse, dans son étude sur la presse du Nord entre 1819 et 1944 en montre le dynamisme ainsi que le pluralisme<sup>52</sup>. Les articles de *L'Écho du Nord*, journal quotidien local, complétés par les articles de *La Croix du Nord*, permettent une approche des effets retours de l'empire vers la région, en particulier lors des temps forts que constituent les expositions internationales. Les articles et caricatures proposées par le journal *La Vie flamande illustrée* montrent que l'empire gagne dans la région la presse satirique. Ces sources ne sont évidemment plus disponibles pour la période 1914-1918, puisque les autorités d'occupation les réduisent au silence. Toutefois, la presse de guerre allemande propose un quotidien, le *Liller Kriegszeitung*, dont les caricatures et les principaux thèmes sont repris par le journal *La Gazette des Ardennes*, ainsi que *La Gazette des Ardennes illustrée*, journal tenu par les autorités allemandes, à destination des Français vivant dans les régions occupées par l'armée allemande.

---

<sup>52</sup> VISSE Jean-Paul, *La presse du Nord et du Pas-de-Calais au temps de l'Écho du Nord 1819-1944*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 279 pages.

L'ensemble de ces sources met en évidence la construction des imaginaires coloniaux et de sociabilités qui se développe autour du fait impérial. Cependant, des sources plus spécifiquement locales, comme les images publicitaires, dont l'existence est liée au développement des entreprises du Nord, déposées dans les tribunaux de commerce de la région, et les chansons de carnaval, se révèlent tout à fait précieuses et permettent d'affilier ce travail plus précisément à l'histoire des représentations.

### **Annonce du plan**

Cette recherche s'articule autour de deux grandes parties, deux « livres », qui interagissent l'un sur l'autre. Le livre I questionne l'identité des gens du Nord et en étudie les variations occasionnées par la construction impériale outre-mer. Le premier chapitre pose donc la question de la redéfinition de la petite patrie à l'intérieur d'un ensemble bien plus vaste, tandis que le chapitre II propose d'aborder les réflexions engendrées par l'expansion coloniale chez les élites sociales, en développant l'histoire d'une institution locale, la société de géographie de Lille, et ses rapports avec les institutions nationales du Parti colonial. Consacré au Musée commercial et colonial de Lille, le chapitre III, en exposant le rôle économique que joue la muséographie de ce musée d'échantillons, qui n'abandonne pas toute idée de définition du « beau », notamment grâce au développement de ses collections ethnographiques, établit le lien avec le livre II, qui propose une réflexion ouverte sur l'histoire des représentations et la constitution des imaginaires coloniaux. Le chapitre IV s'intéresse particulièrement à la réception de l'image de l'autre, « l'homme exotique », qui conduit, ou non, au développement de l'altérité. Consacré au temps fort d'une chronologie coloniale dans le nord, le chapitre V aborde la place des colonies et des populations colonisées dans les expositions internationales, en particulier Roubaix 1911. La présence de représentants des populations ultra-marines préfigure, en quelque sorte, l'arrivée en nombre de troupes coloniales dans la région, événement qui véhicule ou renouvelle les représentations de l'autre, sujet auquel se consacre le chapitre VI.

## **Livre I : Gens du Nord et colonies : l'identité des gens du Nord aux prises avec l'empire colonial**

L'historienne Anne-Marie Thiesse démontre dans *Ils apprenaient la France*, que la Troisième République a été un temps fort de l'affirmation de l'identité nationale, mais que cette affirmation ne s'est pas effectuée par une dénégation des identités locales, bien au contraire<sup>1</sup>. De ce fait, la construction des identités à l'échelle locale, loin de s'opposer à une construction à l'échelle nationale, s'accorde avec elle, le premier échelon servant d'indispensable fondement au second. En effet, l'échelon local, magnifié, comme le montre l'historien Jean-François Chanet dans son livre *L'École républicaine et les petites patries*<sup>2</sup>, facilement appréhendable par la population, sert de terreau à une construction bien plus abstraite, la nation. Or, dans le Nord, comme ailleurs, les identités apparaissent multiples et sont à la fois déterminées par l'histoire et la géographie. En effet, région frontière, conquise par Louis XIV, le Nord garde une forte identité flamande entre Bailleul et Dunkerque, où l'usage du « flamand », un dérivé du néerlandais, demeure la norme au début du XX<sup>e</sup> siècle. À la fois rempart, zone de conflit, mais aussi interface, la frontière joue un rôle déterminant dans la construction de l'identité régionale et prend plusieurs formes. Frontière terrestre entre le Nord et la Belgique, frontière maritime de Dunkerque au Crotoy, elle détermine des interactions entre les habitants et différentes populations : marins venus de tous les horizons à Dunkerque, Flamands à Lille ou Armentières, Wallons à Avesnes-sur-Helpe ou à Maubeuge, chaque groupe apporte ses propres représentations aux gens du Nord.

Dans sa thèse consacrée aux représentations du territoire national, l'historienne Laurence Turetti pose la question de l'intériorisation des contours du territoire par la population et du sens de la notion de frontière<sup>3</sup>. La guerre de 1870-1871 épargne le Nord de l'annexion, tandis que l'expansion coloniale élargit les frontières du territoire national après 1880, si nous considérons comme territoire national l'ensemble des régions du monde où s'exerce l'autorité de la nation. De ce fait, une nouvelle question se pose, celle des répercussions dans le Nord des interactions nouvelles, provoquées ou subies, avec l'outre-mer. Cette situation complexe enrichit l'identité de l'homme du Nord en jouant à la fois sur

---

<sup>1</sup> THIESSE Anne-Marie, *Ils apprenaient la France, l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 1997, 130 p.

<sup>2</sup> CHANET Jean-François, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, 426 pages.

<sup>3</sup> TURETTI Laurence, *Les Français et le territoire national 1870-1914*, thèse de doctorat, sous la direction d'Alfred Wahl, Université de Metz, 2003, p. 312-320.

l'imaginaire de la nation et de la « petite patrie »<sup>4</sup> d'une part, et des sentiments contrastés liés à la présence toute proche de la frontière, et à l'élargissement du territoire national d'autre part, comme l'indique cet extrait du discours d'ouverture du 30<sup>ème</sup> Congrès des sociétés de géographie, qui s'est tenu à Roubaix en 1911, prononcé par le président de la Société de géographie de Lille:

« La ligne qui nous sépare de notre voisin est purement artificielle. C'est une grande porte ouverte, ce n'est pas un mur. Une telle situation géographique nous amène à un sentiment plus vigilant et plus profond du patriotisme [...] Vous ne vous étonnerez pas, Messieurs, que nous soyons ici, patriotes, chauvins et cocardiers, et que nous prenions un intérêt particulièrement puissant à ce qui se passe dans les pays étrangers, à la situation de notre marine, à notre expansion lointaine, au développement de notre empire colonial »<sup>5</sup>.

Région de tradition urbaine affirmée, le Nord développe dès le Moyen-Age un réseau de villes dense, et des traditions locales fortes, que personnifient encore de nos jours les « géants ». En outre, les beffrois témoignent de l'histoire urbaine, de la prospérité des villes et de l'obtention de chartes garantissant les libertés nécessaires au développement économique. L'histoire des villes s'inscrit donc dans leurs monuments, comme la Porte de Paris à Lille, qui transmet le souvenir du rattachement de la ville au Royaume de France. De plus, le maintien des fêtes locales renforce encore de nos jours le sentiment d'appartenance à la communauté. Le carnaval de Dunkerque et la braderie de Lille ont depuis longtemps acquis une réputation nationale, mais chaque ville possède encore ses propres traditions, rassemblements festifs qui célèbrent la communauté et proposent une pédagogie du territoire local<sup>6</sup>.

Anne-Marie Thiesse montre l'importance des lois Ferry dans ce qu'elle appelle « l'éducation au national »<sup>7</sup>. Une école républicaine, laïque, obligatoire et l'enseignement d'une même langue pour tous forment le creuset essentiel pour une jeunesse appelée à devenir française. Toutefois, l'écriture du roman de la nation se précise après 1871 autour de grande figures, Vercingétorix, Charles Martel, Jeanne d'Arc, autant de personnages qui symbolisent la défense du territoire, alors que d'autres, à l'image de Bayard ou Napoléon, légitiment les guerres de conquête, assurant ainsi la promotion de l'expansion coloniale<sup>8</sup>. En effet, les Français poursuivent outre-mer l'écriture de leur roman historique, sous la forme d'une

---

<sup>4</sup> Expression empruntée à Jean-François Chanet, utilisée à de nombreuses reprises dans ce travail : CHANET, *op. cit.*

<sup>5</sup> *Bulletin de la SGL*, année 1911, Le 30<sup>ème</sup> congrès national des sociétés de géographie, p.134.

<sup>6</sup> Citons par exemple la fête des Nieulles à Armentières, la fête des Chats à Ypres ou encore des Munches à Warneton.

<sup>7</sup> THIESSE Anne-Marie, *Faire les Français. Quelle identité nationale ?*, Paris, Stock, 2010, p. 70.

<sup>8</sup> CITRON Suzanne, *Le mythe national. L'histoire de France en question*, Paris, Les Editions ouvrières, 1987, p. 41- 57.

épopée coloniale, qui aboutit à la construction de « la plus grande France », représentée en rose sur les planisphères de l'époque. La France, au cœur de son empire, comme chaque région vit au cœur du territoire national, connaît une variation de son identité, qui se transmet à l'échelle locale par « l'esprit impérial », qui agit comme un prisme révélant les nouvelles possibilités offertes à la région et à ses habitants, en les confrontant à des réalités extérieures. Loin d'être une construction ex-nihilo née de la défaite face à la Prusse et des contingences diplomatiques et économiques du temps, l'esprit impérial se réinvente après 1880 et permet une réorientation de l'expansion coloniale française. Cette nouvelle direction demande la mise en place d'une nouvelle politique coloniale, appelée par les lobbyistes du parti colonial, à la fois au niveau national et local.

En effet, l'historien Raoul Girardet montre que, durant les dix premières années de la Troisième République, s'est formée dans le pays ce qu'il définit comme « une doctrine cohérente de l'impérialisme français »<sup>9</sup>. Cette doctrine s'est notamment appuyée sur le livre de Paul Leroy-Beaulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes*<sup>10</sup>, qui développe les raisons sociales et politiques de l'expansion coloniale pour un pays en ces termes :

« La colonisation est la force expansive d'un peuple, c'est sa puissance de reproduction, c'est sa dilatation et sa multiplication à travers l'espace ; c'est la soumission de l'univers ou d'une vaste partie à sa langue, à ses mœurs, à ses idées, à ses lois. Un peuple qui colonise, c'est un peuple qui jette les assises de sa grandeur dans l'avenir et de sa suprématie dans le futur. »<sup>11</sup>

Pour Leroy-Baulieu, la colonisation est le moyen de développer la puissance économique d'un pays et de faire rayonner sa grandeur morale et intellectuelle. Mais, l'empire colonial ne demeure pour lui qu'un moyen de développement de la métropole et n'apparaît finalement pas comme une construction politique de la France hors de ses frontières européennes.

Raoul Girardet soutient l'hypothèse selon laquelle les dix premières années de la Troisième République constituent une parenthèse dans l'histoire de l'expansion coloniale française. En effet, la liquidation des séquelles de la guerre de 1870-1871, ainsi que la reconstitution des forces armées imposent de lourdes charges financières à la nation. D'autre part, son isolement diplomatique au sortir de la guerre demande de la prudence sur la scène internationale. Par ailleurs, poursuivait-il, douloureusement touchée par le conflit, l'épisode sanglant de la Commune et l'amputation du territoire, la population française a besoin de ce

---

<sup>9</sup> GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France*, Paris, Hachette, 1972, p. 52.

<sup>10</sup> LEROY-BEAULIEU Paul, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin, 1874.

<sup>11</sup> LEROY-BEAULIEU, *op. cit.* : p. 605.

temps de recueillement avant de penser le destin de la nation outre-mer, et ainsi reprendre le cours de son histoire brisée par la défaite et son corollaire, le bouleversement politique occasionné par la chute du Second Empire.

Après cette parenthèse due à la guerre de 1870-1871, la France cherche à renouer avec un destin victorieux incarné par les grandes figures de son histoire. L'outre-mer devient le théâtre de l'écriture de nouveaux chapitres du « roman national » à une époque où le territoire apparaît comme une donnée essentielle : c'est à la fois l'espace où s'exerce la souveraineté de la nation, mais aussi l'espace de vie de la communauté. Le territoire devient inaliénable, sacré, et toute amputation constitue un véritable traumatisme. C'est ce que démontre Laurence Turetti dans sa thèse<sup>12</sup>, en étudiant plus particulièrement les conséquences de la perte de l'Alsace et de la Lorraine sur la construction du sentiment national.

Le refus de l'amputation du territoire, puis la résignation des Français devant les exigences prussiennes, conduisent à l'exaltation du nationalisme à travers la volonté de revanche, mais aussi d'expansion ultra-marine. Toutefois, le traumatisme entraîne aussi une élaboration de la notion de territoire comme corps de la nation, en favorisant l'expression d'une nouvelle discipline scientifique, la géographie historique<sup>13</sup>. Celle-ci permet aux historiens et aux géographes de construire le récit de la formation de la nation et de son territoire à partir d'une figure de référence originelle, la Gaule. Ce discours permet à Ernest Lavisse (1842-1922) d'affirmer dans son *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, que « La France est l'héritière de la Gaule » et assure le succès de la célèbre formule « Nos ancêtres les Gaulois ».

La France au-delà de ses frontières, comme le rappelle l'historienne Bénédicte Grailles dans sa thèse *De la défaite à l'Union sacrée ou les chemins du consentement*<sup>14</sup>, incarne la France victorieuse, à la fois grande par le territoire mais aussi par les valeurs qu'elle véhicule. Cette plus grande France doit s'étendre et proposer aux habitants de ses nouveaux territoires le partage d'un destin commun, par l'apport de la civilisation et la sacralisation du territoire, toujours en référence à l'Alsace et à la Lorraine. La France républicaine, en héritière de la Révolution et du Premier Empire, en favorisant le principe d'une acculturation des peuples colonisés, s'inscrit en fait dans la même logique à long terme que celle des souverains français, qui, au fil des siècles, favorisèrent l'assimilation des populations des provinces

---

<sup>12</sup> TURETTI Laurence, *Les Français et le territoire national 1870-1914*, thèse de doctorat, sous la direction d'Alfred Wahl, Université de Metz, 2003, 534 pages.

<sup>13</sup> TURETTI, *op. cit.* : p. 12.

<sup>14</sup> GRAILLES Bénédicte, *De la défaite à l'Union sacrée ou les chemins du consentement*, thèse de doctorat, sous la direction d'Annette Becker, Université de Lille 3, 2000, p. 540.

conquises. En effet, l'hexagone que nous connaissons résulte d'une longue série de guerres et de conquêtes, qui ont favorisé, comme le montre Suzanne Citron dans son livre *Le Mythe national*<sup>15</sup>, les processus d'assimilation chez des populations naguère autonomes, basques, gascons, bretons, savoyards...

L'expansion coloniale, tout en bouleversant le destin des peuples colonisés, tend à faire varier, par effet retour, l'identité de la nation et de la région. Un premier axe de recherche pose la question du passage d'une « France hexagonale à une France impériale », selon l'expression de Raoul Girardet<sup>16</sup>, pour les habitants du Nord, région industrielle, agricole et à la vocation maritime hésitante. L'hypothèse de l'adhésion des gens du Nord au projet impérial redéfinirait en partie l'identité de la région et en ferait une « terre d'empire ». D'autre part, alors qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle l'expansion coloniale est présentée comme une nécessité économique et politique, un second axe de travail pose la question de l'identification dans le Nord de réseaux d'influence, relais d'organisations colonialistes tels que le Comité de l'Afrique française ou l'Union coloniale française<sup>17</sup>. Intégrant ces réseaux, la Société de géographie de Lille défend et illustre une conception à la fois patriotique et pratique de la géographie, animée du souci d'aider les industriels du Nord à conquérir des marchés.

---

<sup>15</sup> CITRON Suzanne, *Le mythe national, l'histoire de France en question*, Paris, Les Editions ouvrières, 1987, p. 120-159.

<sup>16</sup> GIRARDET Raoul, *op. cit.* : p. 6.

<sup>17</sup> Sur cette question, lire :

AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial*, Paris, PUF, 1978, 302 pages.

LABOURET Henri, *Colonisation, colonialisme, décolonisation*, Paris, Larose, 1952, 203 pages.

## Chapitre I : Vers une variation des identités : le Nord terre d'Empire ?

L'esprit impérial a-t-il contribué à effacer des particularismes locaux, fondant l'identité des gens du Nord dans une identité exclusivement nationale, ou, au contraire, a-t-il maintenu ou renforcé cette identité, tout en offrant de nouveaux territoires au domaine des possibles et de l'imaginaire collectif ? Cette question rejoint celle posée par l'historiographie et l'opinion publique britannique, et mobilise celle de l'émergence d'une conscience impériale en Grande-Bretagne.

Olivier Esteves, maître de conférences en langue et civilisation britanniques à l'Université de Lille 3, identifie trois approches de cette question<sup>18</sup>. La première, appelée approche « minimaliste », insiste sur la quasi-absence de conscience impériale chez les Britanniques. L'historien Bernard Porter développe en effet dans *The Absent-Minded Imperialism*<sup>19</sup> l'idée que la population du Royaume-Uni aurait adopté une attitude indifférente envers l'existence d'un empire acquis comme par inadvertance, « In a fit of absence of mind »<sup>20</sup>. L'existence de l'Empire aurait donc très peu contribué à la définition de l'identité britannique.

À contrario, la deuxième approche, qualifiée de « maximaliste », plaide en faveur d'une influence cruciale de l'Empire sur l'ensemble de la société et la définition de l'attachement des Britanniques à leur patrie, ce que démontre John MacKenzie et les auteurs qui ont contribué à la rédaction de l'ouvrage collectif *Imperialism and Popular Culture*. Dans l'introduction de ce livre John MacKenzie défend l'hypothèse de la construction d'un dispositif de promotion de l'Empire destiné à attiser le patriotisme des Anglais, à travers l'architecture, la statuaire ou encore les cérémonies publiques<sup>21</sup>. L'historienne Penny Summerfield insiste quant à elle sur la diffusion de l'idée impériale à travers le music-hall, tandis que Jacqueline Bratton aborde ce sujet en étudiant le discours contenu dans la

---

<sup>18</sup> ESTEVES Olivier, *George Orwell, l'Empire et l'opinion publique britannique*, Histoire@Politique, n. 11, mai-août 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr), p. 1-2.

<sup>19</sup> PORTER Bernard, *The Absent-Minded Imperialist, Empire, Society and Culture in Britain*, Oxford University Press, 2004, 460 pages.

<sup>20</sup> SEELEY John-Robert, *The Expansion of England*, Londres, Macmillan, 1883, p. 10, cité dans :

PORTER Bernard, « L'empire dans l'histoire britannique », RH 19, n° 37, 2008, p. 127-143.

<sup>21</sup> MACKENZIE John (dir.), *Imperialism and Popular Culture*, Manchester, Manchester University Press, 1986, p. 3.

Du même auteur, lire aussi :

MACKENZIE John, *Propaganda and Empire, the Manipulation of British Opinion 1880-1960*, Manchester University Press, 1984, 277 pages.

littérature pour enfants<sup>22</sup>. Quant à la dernière approche, qualifiée d'« énigmatique », elle s'attarde davantage sur les influences sous-jacentes de l'empire sur la société, influences qui tendent à renforcer les caractéristiques sociales, politiques et économiques déjà présentes.

En France, la reconstruction de la nation après la défaite correspond aussi à la redécouverte de ce que l'historien Jean-François Chanet nomme « les Petites Patries »<sup>23</sup>. La province devient un objet d'intérêt, qui conduit à mettre en avant les particularismes locaux, mais aussi à réinventer son histoire. C'est le cas, par exemple, avec la célébration en 1911 du millénaire de la fondation du duché de Normandie<sup>24</sup>, mais aussi avec la création dans le Nord du Comité flamand de France en 1853, à l'initiative du docteur Coussemacq. Cette association, toujours en activité, a pour objet d'étude la littérature flamande, ainsi que la recherche et la conservation de documents historiques en flamand. Le discours prononcé à l'occasion du cinquantième anniversaire du comité par l'abbé Looten en 1903 indique cette volonté de recentrer le savoir à une échelle locale qui détermine une identité forte, mais intégrable à l'espace national :

« En 1852, quelques hommes de tête et de cœur avaient inauguré la Société dunkerquoise pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts. Cette compagnie, qui ne tarda point à prospérer, restreignit le cercle de ses études à la ville même de Dunkerque. M. Edmond de Coussemaker, vit qu'il y avait lieu de faire davantage. Cet esprit pénétrant était fortement frappé de l'extrême importance qu'avait prise et conservé dans les deux arrondissements de Dunkerque et d'Hazebroucq, la civilisation de notre pays d'origine, la Flandre. Sans doute, depuis les conquêtes de Louis XIV [...] nous étions devenus français [...] Cependant, le fond flamand persistait comme le sédiment primitif qui supporte la terre arable : d'autant plus que le conquérant et ses successeurs avaient eu l'intelligence qu'on n'éteint point dans un peuple, par des mesures arbitraires, l'amour de sa langue et de ses institutions. De là, une permanence de l'esprit flamand en pleine terre française [...]»<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> SUMMERFIELD Penny, « Patriotism and Empire : Music-Hall entertainment 1870-1914 », in MACKENZIE (dir.), op. cit. : p. 17-49.

BRATTON Jacqueline, « Of England, Home and duty : the image of England in Victorian and Edwardian juvenile fiction », in MACKENZIE (dir.), op. cit. : p. 73-94.

<sup>23</sup> CHANET Jean-François, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, 426 pages.

<sup>24</sup> Sur cette question, lire :

PRENTOUT Henri, *Essai sur les origines et la fondation du Duché de Normandie*, Paris, Champion, 1911, 294 pages.

GUILLET François, « L'image de la Normandie : la construction d'une identité régionale au XIX<sup>e</sup> siècle » in DEMARTINI Anne-Emmanuelle et KALIFA Dominique (dir.), *Imaginaire et sensibilité au XIX<sup>e</sup> siècle. Études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, 2005, p. 37-49.

Commémorations rééditées à l'occasion des 1100 ans de la création du Duché de Normandie, avec une série de manifestations, notamment l'exposition « Russie Viking » au château de Caen.

<sup>25</sup> Abbé LOOTEN, *Le Comité flamand de France de 1853 à 1903*, Arras, Sueur-Charruey, 1903, p.6.

Comme nous le verrons dans le chapitre consacré aux activités de la Société de géographie de Lille, la province devient objet d'études et territoire d'excursion, au moment même où les sociétaires se passionnent pour les récits de l'exploration africaine. Plus tard, le cadre de ces voyages d'agrément devait s'élargir jusqu'aux territoires de l'empire colonial, et participer à l'intégration imaginée de ces nouveaux espaces dans la sphère nationale. L'empire colonial se construit donc à la fois dans un mouvement d'expansion ultra-marin et de redécouverte du local. Au sein de leur petite patrie, confrontée à l'expansion coloniale, les habitants du Nord doivent penser leur place dans l'empire et redéfinir leur rôle dans l'espace national.

De 1871 à 1918, la région se redéfinit dans un espace national imaginé, marqué à la fois par la débâcle et la préparation de la revanche. Or, l'expansion coloniale ravive les rivalités entre puissances européennes. C'est le cas pendant la Guerre des Boers, qui joue un rôle inattendu dans l'affirmation de l'identité de l'homme du Nord. La nation réinventée, de la défaite à la plus grande France, favorise l'inscription du projet impérial dans les pratiques sociales locales, qui concourent à promouvoir le fait impérial. Il convient cependant de poser la question des limites de l'esprit impérial, d'une part en étudiant les représentations d'un enfant du pays que personne ne veut voir partir, le général Faidherbe, et d'autre part en proposant un commentaire sommaire d'une représentation symbolique du territoire, qui apparaît dans l'imagerie publicitaire au début du XX<sup>e</sup> siècle : le lion des Flandres. Lié à la promotion de produits alimentaires locaux, ce dernier semble défendre la table des gens du Nord face aux influences coloniales, bien plus présentes chez les voisins néerlandais.

### **A/ De la défaite vers la victoire : le Nord au cœur de la plus grande France**

À partir des années 1880, la mémoire s'impose comme un élément clef de la formation d'une identité nationale républicaine, en entretenant notamment le souvenir de la guerre 1870-1871. En effet, la formation de la mémoire républicaine s'appuie sur l'histoire récente, la défaite face à la Prusse et l'effondrement du Second Empire, préalable à l'installation de la république. Cette histoire, à cause de l'amputation du territoire national, demeure particulièrement douloureuse, mais permet de créer le mythe de l'Alsace et de la Lorraine, un mythe à l'usage de la nation, une forme de bénéfice secondaire né d'un événement dramatique. Le thème des provinces perdues devient un thème fédérateur assurant la légitimité du nouveau régime et mobilisant le patriotisme des Français. En outre, comme l'exprime Laurence Turetti, ce thème des provinces perdues et de la revanche devient le motif

de fond de la réorganisation de l'armée, mise en scène comme une renaissance, d'une part par la revue de Longchamp dès le 29 juin 1871, et par l'instruction publique d'autre part, avec, par exemple, l'usage abondant des cartes de France intégrant les provinces perdues dans les salles de classe et le développement des bataillons scolaires<sup>26</sup>.

En se lançant dans une politique d'expansion coloniale d'envergure, la Troisième République, tout en offrant un nouveau destin au pays, propose, selon l'expression de l'historien de l'art François Robichon, un « succédané à la reprise de l'Alsace-Lorraine »<sup>27</sup> et l'écriture d'un nouveau chapitre de l'histoire du pays. Cette écriture donne naissance à de nouveaux thèmes de commémoration, qui prennent fortement appui sur la mémoire de 1870 et ont pour effet de renforcer le patriotisme des Français. C'est le cas de la commémoration du combat de Sidi-Brahim à Lille, un épisode de la conquête de l'Algérie et de la lutte contre l'émir Abd-El-Kader, remontant à 1845, que nous décrivons rapidement dans les prochaines lignes en laissant la parole à nos sources.

Cet épisode de l'histoire des bataillons de chasseurs offre aux gens du nord la possibilité de mobiliser leur mémoire autour d'un fait d'armes survenu en Afrique du Nord, pour préparer une revanche attendue sur le territoire national, en mettant en place une forme de circulation des représentations entre les deux espaces, mais aussi entre les différentes classes sociales. De manière générale, la commémoration, notamment par l'érection de monuments, permet la mobilisation des gloires du passé, dans une région qui a connu de nombreux épisodes militaires, dans le but manifeste d'obtenir le consentement de la population à la guerre. Les chansons patoisantes constituent un autre exemple d'appel à la mobilisation, notamment lorsqu'elles relatent l'expérience vécue des Lillois ayant participé à la conquête du Tonkin. Cette guerre future, cette revanche attendue et espérée, nécessite par ailleurs l'exemplarité du soldat républicain, qu'incarne parfaitement le héros colonial.

1/ Face aux menaces et aux invasions, la nécessaire mobilisation de la mémoire

---

<sup>26</sup> TURETTI, *op. cit.* : p. 337.

Sur cette question, lire :

MARCHAND Philippe « *Les petits soldats de demain : les bataillons scolaires dans le département du Nord* », *Revue du Nord*, n° 266, juillet-septembre 1985, p. 769-803.

<sup>27</sup> ROBICHON François, *L'armée française vue par les peintres 1870-1914*, Paris, Herscher, 1998, p. 55.

La mémoire permet, comme l'explique l'historienne Christina Theodosiou<sup>28</sup> dans un article intitulé « La mobilisation des morts », le développement d'une tradition commémorative qui fait partie de ce que l'historien américain Jay Winter nomme le *Memory boom* dans son livre *Reflections on the Memory Boom in Contemporary Historical Studies*<sup>29</sup>. Dans le Nord, la mémoire de l'époque s'attache à entretenir le souvenir de la guerre contre la Prusse, mais aussi celui de l'Empire et des victoires révolutionnaires, comme la bataille de Tourcoing, qui oppose Français et Britanniques en 1794, ou encore le siège de la ville de Lille par les Autrichiens en 1792. La commémoration participe à la construction de l'identité des gens du Nord, tout en valorisant le destin national, par la création d'un jeu d'interactions entre la petite patrie et la nation. La petite patrie trouve l'occasion de valoriser ses propres héros et intègre son expérience locale dans l'histoire nationale. Ce mouvement mémoriel donne naissance à la commémoration locale de la geste coloniale, l'outre-mer devenant le nouveau terrain d'expression de la mémoire collective.

À Lille, la commémoration du combat de Sidi-Brahim, devenu la fête des bataillons de chasseurs, s'inscrit dans les événements de l'année, grâce à la présence dans la ville du 16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs. Cette commémoration, rappelle un épisode de la conquête coloniale, que nous décrit ce récit extrait du programme des festivités de la Sidi-Brahim à Lille en 1901 :

« Il ne reste plus rien des cinq compagnies du 8<sup>ème</sup> bataillon... Tués : le colonel de Montagnac, le commandant Froment Coste, blessé, Dutertre. Quatre-vingts braves du 8<sup>ème</sup> bataillon ont pu gagner le marabout de Sidi-Brahim ; vainement, ils ont tenté de percer le cercle de feu et de mort qui entoure leurs camarades. Le marabout se dresse dans sa blancheur éclatante au milieu du désert ; le soleil darde ses rayons brûlants, il illumine de ses feux le futur tombeau de tant de héros. Le capitaine de Géreaux est blessé ; blessé aussi, le lieutenant de Chapdelaine. Le caporal Lavyssière prend le commandement ; de trois loques, il improvise le drapeau et attache lui-même au sommet du marabout ce chiffon glorieux, image de la patrie lointaine. Abd-El-Kader ne peut venir à bout de ces lions par la force, il veut les vaincre par la ruse. Le clairon Roland est prisonnier.

- Sonne la retraite, lui crie Abd-El-Kader, et tu as la vie sauve.

Et la sonnerie de la charge répond furieuse aux ordres de l'émir.

Au tour de Dutertre, blessé :

-Va trouver les tiens, je t'accorde la vie sauve si tu les décides et leur commande de se rendre, sinon, je te fais couper la tête et je donne ton cœur à manger à mes chiens. Dans tous les cas, donne-moi ta parole de revenir me trouver une fois ta mission terminée.

Dutertre promet, rejoint ses compagnons, leur serra la main et s'écrie d'une voix tonnante :

-Chasseurs ! On va me couper la tête si vous ne vous rendez pas. Je viens au contraire vous exhorter à résister jusqu'au dernier et à vous défendre jusqu'à la mort !

Quelques instants après, la tête de Dutertre est promenée au bout d'une pique sous les murs du marabout. Deux jours après, le 25, Lavyssière tient encore. Plus de munitions, plus de vivres, pas d'eau – de l'absinthe mélangée avec... l'urine... Il faut mourir, mais mourir en courant sus à

<sup>28</sup> THEODOSIOU Christina, « La mobilisation des morts : culte du souvenir et culture de guerre en France pendant la Grande Guerre », *Revue LISA/LISA e-journal*, vol. 10, 2012, p. 51- 68.

<sup>29</sup> WINTER Jay, « The Generation of Memory : reflections on the Memory boom in contemporary historical studies », in *Canadian Military History*, vol. 10.

l'ennemi. La troupe héroïque, avec ses blessés, se rue sur les Arabes ; fait sa trouée. Hélas, il faut abandonner de Géreaux, Rogapelle, Lévy, tous les blessés. Neuf chasseurs arrivent à Djenmâa »<sup>30</sup>.

Sidi-Brahim, un petit marabout de l'Oranais, sonne, pour reprendre l'expression du général Paul Azan, comme un « appel au clairon » rappelant l'héroïsme des soldats français et valorisant le sens du sacrifice<sup>31</sup>. Notons que le livre du général Azan date de 1945 et fait appel à cette même « mobilisation des morts » évoquée plus haut, à une autre époque de reconstruction du sentiment national, blessé par la défaite de 1940, l'occupation, la collaboration et le Régime de Vichy.

Programme de la fête des Chasseurs, année 1911, p. 2<sup>32</sup>.



Ce récit, dont la dimension à la fois épique et dramatique est très bien retranscrite par l'illustration ci-dessus, figurant sur l'invitation envoyée à l'industriel Jules Scrive en 1911, pose le cadre de la commémoration d'un événement devenu la fête des chasseurs, au même titre que le combat de Camerone pour la légion étrangère, ou celui de Bazeilles pour l'infanterie de marine. La commémoration s'inscrit à la fois comme un événement populaire et mondain. Populaire, car elle mobilise les foules et devient l'occasion de l'expression d'un patriotisme ardent, comme le souligne *L'Écho du Nord* en septembre 1913 :

<sup>30</sup> ADN, 170 j 430.

<sup>31</sup> AZAN Paul, *Sidi-Brahim*, Paris, Horizon de France, 1945, p. 7.

<sup>32</sup> ADN, 170 j 430 : papiers personnels de Jules Scrive.

« [...] Les applaudissements éclatent à nouveau [au passage des chasseurs sur la Grand Place de Lille], une formidable clameur retentit au milieu de laquelle on perçoit les cris de « Vive l'armée ! » et « Vive le 16<sup>ème</sup> Chasseur ! » [...] Une pluie de fleurs et de petits bouquets s'abat sur les musiciens de la fanfare. Le Cercle Berlioz, qui a pris place sur le kiosque, à la mesure du pas de charge, le refrain de Sidi-Brahim, tandis que du cortège montent les paroles du refrain : Marchons, marchons, contre les ennemis de la France »<sup>33</sup>.

Populaire, la commémoration l'est aussi par son programme. En 1898, qualifiée de « cirque mondain »<sup>34</sup>, elle accueille le clown Footit<sup>35</sup>. En 1901, la « Fête de la Sidi-Brahim donnée par le 16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied »<sup>36</sup> propose une première partie avec fanfare et chœurs, des démonstrations de boxe et de gymnastique, des formations de pyramides humaines, des courses... suivie d'une deuxième partie constituée d'une « bouffonnerie militaire » intitulée « À Péking ». En 1913, figure dans le programme, un spectacle assuré par quinze clowns<sup>37</sup>. La même année, les chasseurs offrent une reconstitution du combat de Sidi-Brahim, que décrit *La Croix du Nord* :

« Sur l'un des talus des remparts [de la citadelle de Lille], les chasseurs avaient construit une réduction du marabout de Sidi-Brahim. Au signal donné, les chasseurs se retranchèrent, fusil au poing, dans leur abri ; les Kabyles, revêtus de longs burnous blancs, coiffés du turban, les assaillirent »<sup>38</sup>.

Les chasseurs retracent ainsi leur histoire qu'ils développent dans la partie historique de la commémoration, en se parant des costumes de différentes époques : de la création d'un corps irrégulier pendant le siège de Prague, les chasseurs de Fischer, aux chasseurs de la Révolution, du Premier Empire, jusqu'à l'histoire des chasseurs de la Troisième République<sup>39</sup>. Ces spectacles offerts à tous sont doublés d'une réception, où se rencontrent officiers et représentants des élites locales.

Cette réception justifie l'envoi par les organisateurs d'invitations et donne une tournure mondaine à cet événement populaire. Les invitations aux commémorations de 1898, 1901, 1911 et 1913, retrouvées dans les papiers de la famille Scrive, les deux premières adressées à Jules-Emile Scrive, les dernières à son fils Jules Scrive-Loyer (1872-1937), laissent supposer que ces deux représentants de la bourgeoisie lilloise ont assisté aux commémorations. Parmi les spectateurs de celle de 1913, nous trouvons le président de la

---

<sup>33</sup> *L'Écho du Nord*, 26 septembre 1913.

<sup>34</sup> ADN, 170 J 430.

<sup>35</sup> Lire dans le chapitre IV les lignes consacrées au *Blackface Theatre* .

<sup>36</sup> ADN, 170 J 430.

<sup>37</sup> *L'Écho du Nord*, 27 septembre 1913.

<sup>38</sup> *La Croix du Nord*, 26 septembre 1913.

<sup>39</sup> ADN, 170 J 430.

chambre de commerce de Lille, Edmond Faucheur, les adjoints du maire, le président du tribunal de commerce ainsi que le consul des Pays-Bas<sup>40</sup>. La réception permet en outre aux dames de jouer un rôle de représentation auprès de leurs époux, comme le remarque encore *L'Écho du Nord* :

« Aux chaises réservées, des dames en toilettes claires formaient, sous les feuillages encore verts des arbres, comme des bouquets de fleurs superbes »<sup>41</sup>.

Cet extrait nous renseigne sur le dispositif de la commémoration, qui prévoit des places réservées pour les invités, notables, officiers... pendant que la foule se presse sur les glacis des fortifications de la citadelle de Lille pour assister au spectacle. La commémoration du combat de Sidi-Brahim illustre cependant la possibilité de création de moments de partage entre représentants de différents groupes socio-culturels, grâce à l'action fédératrice d'un événement. *L'Écho du Nord* l'exprime en 1913 en indiquant que :

« [...] toutes les classes de la société sont venues de tous les quartiers. L'ouvrier, l'employé, l'industriel ou le commerçant étaient confondus dans une foule immense [...] »<sup>42</sup>.

Cette action peut se poursuivre dans la durée par la création de sociétés d'anciens combattants, comme la Société des anciens chasseurs à pied<sup>43</sup>, dont les listes d'adhérents mentionnent la présence, aux côtés des membres, que nous imaginons issus de toutes les classes de la société, de l'imprimeur Léonard Danel, membre bienfaiteur de la société, et de l'industriel Bigo-Danel, président d'honneur.

La commémoration et ses prolongements définissent donc des liens de sociabilité neufs, alors que, comme le souligne l'historien Alain Becchia dans sa contribution à l'ouvrage collectif *Culture et pratiques culturelles*, dans la plupart des cas, la sociabilité ne franchit pas les clivages sociaux, et que la sociabilité des élites évolue en parallèle d'une sociabilité ouvrière<sup>44</sup>. La commémoration intervient alors comme un élément qui permet de dépasser ces clivages et de développer un système commun de références. D'autant que la commémoration s'inscrit aussi dans les pratiques sociales comme les excursions. En 1899, la Société de géographie de Lille inscrit au programme de ses activités annuelles une excursion de quatre

---

<sup>40</sup> *L'Écho du Nord*, 27 septembre 1913.

<sup>41</sup> *L'Écho du Nord*, 27 septembre 1913

<sup>42</sup> *L'Écho du Nord*, 26 septembre 1913.

<sup>43</sup> ADN, M 226 663.

<sup>44</sup> BECCHIA Alain, « Les liens de sociabilité dans une entreprise textile elbeuvienne au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle » in *Cultures et pratiques culturelles*, MOUCHTOURIS Antigone (dir.), Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2009, p. 49-56.

jours, du 2 au 6 septembre, dans la région de Sedan et Bazeilles<sup>45</sup>. La mémoire s'entretient donc aussi par une pratique que nous nommons de nos jours « tourisme de guerre ».

## 2/ Les gloires du passé et le consentement à la guerre

En invitant la Déesse, l'incarnation de la résistance de la ville face aux Autrichiens lors du siège de 1792, à descendre de sa colonne pour assister à un épisode du combat désigné en arrière-plan du document présenté ci-dessous, deux chasseurs en tenue de sortie associent les Lillois et leur esprit de résistance à leurs propres traditions. Notons que l'image montre que ces traditions importées d'outre-mer sont célébrées dans la capitale des Flandres, Lille, comme l'indique la présence d'éléments urbains bien identifiables, la colonne de la Déesse bien sûr, mais aussi la Chambre de commerce et son beffroi ainsi que l'Opéra.

Programme de la fête des Chasseurs, année 1913, p.1<sup>46</sup>.



<sup>45</sup> *Bulletin de la SGL*, année 1899, tome 1, *Programme des excursions pour l'année 1899*, p. 7.

<sup>46</sup> ADN, 170 J 430.

La valorisation du caractère des chasseurs, et en particulier de la personnalité et du sacrifice du capitaine Dutertre, natif de Coulogne, près de Calais, participe à la construction du discours sur l'aventure coloniale et la valorisation de vertus guerrières, des vertus sensées trouver leur pleine expression aux colonies. Par effet retour, les Lillois intègrent dans leur imaginaire des traditions apportées par le 16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs et sa propre histoire coloniale<sup>47</sup>.

Les articles publiés à l'occasion de la commémoration nous font parvenir l'attachement de la population lilloise au 16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs. Le bataillon s'identifie à la ville, car la ville l'intègre complètement et manifeste des liens d'affection que traduisent, par exemple, les articles de *L'Écho du Nord*. C'est surtout le cas en 1913, car la commémoration du combat de Sidi-Brahim correspond aussi aux adieux des Lillois au bataillon, qui devait être redéployé dans l'Est de la France. L'iconographie liée à cet événement, ainsi que l'allocution du chef de corps, le commandant Laignelot, y font directement référence, comme nous le verrons dans les lignes suivantes.

La commémoration dépasse donc largement la transmission du souvenir. Tout comme les morts de la guerre franco-prussienne sont mobilisés pour renforcer la solidarité nationale et la cohésion du corps civique, la commémoration de Sidi Brahim mobilise les morts tombés en Afrique du Nord pour participer au même mouvement. La mort devient un acte de bravoure et de dévouement, qui incarne les vertus nationales. Le mort devient un martyr : c'est bien sûr le cas du capitaine Dutertre, mais c'est aussi, par exemple, celui du commandant Rivière au Tonkin. La personnalité du martyr de la conquête impériale doit inspirer les générations futures en leur inculquant l'amour du sacrifice et la dévotion patriotique. Tout en apaisant les plaies de 1870-1871, la commémoration prépare la revanche : c'est ce que l'historienne Christina Theodosiou définit, à propos de la commémoration pendant la Première Guerre mondiale, sous le terme de « mort féconde »<sup>48</sup>, la mort socialement utile pour les vivants et valorisante pour la victime, qui permet d'arbitrer les sentiments contradictoires suscités par la mort de masse et les impératifs de la poursuite de la guerre jusqu'à la victoire finale.

À Calais, le Monument du souvenir français traduit dans la pierre cette nécessaire mobilisation de la nation en référence aux héros du passé. Inauguré en 1904, il est construit en hommage à l'enfant du pays, le capitaine Dutertre, figurant au sommet de la stèle, couronné

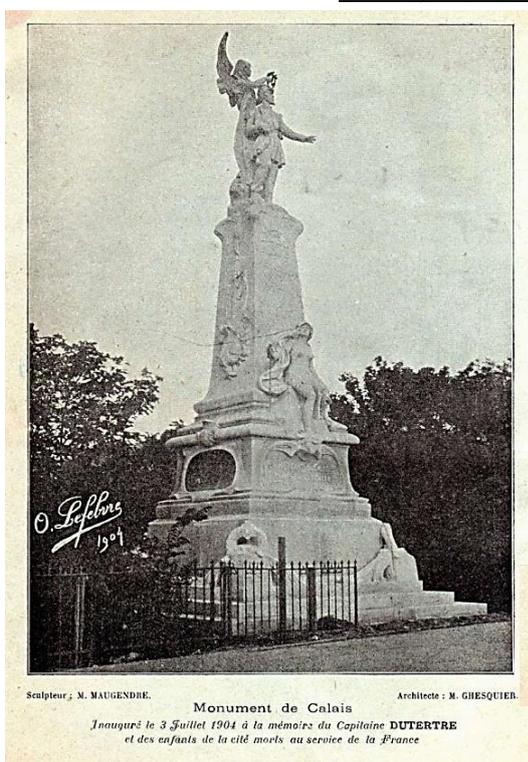
---

<sup>47</sup> Thème abordé dans le chapitre VI.

<sup>48</sup> THEODOSIOU Christina, « La mobilisation des morts : culte du souvenir et culture de guerre en France pendant la Grande Guerre », *Revue LISA/LISA e-journal*, vol. 10, 2012, p. 57.

par une allégorie de la gloire, mais aussi en hommage à tous les enfants du Calaisais décédés dans des expéditions coloniales ou durant la guerre de 1870-1871.

Calais, monument du souvenir français<sup>49</sup>.



Le capitaine Dutertre

Sculpteur : M. MAUGENDRE. Architecte : M. GHESQUIER.  
**Monument de Calais**  
*Inauguré le 3 Juillet 1904 à la mémoire du Capitaine DUTERTRE  
 et des enfants de la cité morts au service de la France*

Ce culte du souvenir, associant à la fois les hommes et les événements, est concrétisé ailleurs par l'érection de colonnes dédiées « aux morts pour la patrie ». *L'Echo du Nord* associe aux morts tombés durant les expéditions coloniales, les victimes tombées en défendant ce rempart du territoire national que constituent les départements du Nord et du Pas-de-Calais :

« Dans ces deux départements, barrière du nord-est de la France, au pied de laquelle tant de fois les ennemis de notre pays et ses défenseurs se battirent, les monuments s'élèvent à chaque pas pour perpétuer le souvenir de ceux qui sont morts pour la patrie. La dernière grande guerre [1870-1871], les expéditions coloniales sont, dans presque toutes les nécropoles du Nord et du Pas-de-Calais, rappelées par une colonne, par une pyramide où sont inscrits les noms de ceux qui tombèrent pour l'honneur du drapeau »<sup>50</sup>.

L'article poursuit en rappelant qu'à l'occasion de la Toussaint, après les visites sur les tombes familiales, les habitants du Nord s'y recueillent et « leur donnent un souvenir ému ». Toujours à l'occasion de la Toussaint, mais aussi lors des fêtes patriotiques, ces monuments

<sup>49</sup> [www.calais.ws/fr/calais\\_monuments](http://www.calais.ws/fr/calais_monuments).

<sup>50</sup> *L'Écho du Nord*, 1<sup>er</sup> novembre 1901.

reçoivent la visite « des sociétés militaires et des sociétés de gymnastiques qui préparent les soldats de demain ».

Le culte du souvenir permet à la fois l'expression du deuil et la mobilisation des esprits en faveur de la guerre ainsi que le développement futur d'une « culture de la guerre » que traduit cet extrait de *L'Écho du Nord* relatant le départ pour le Maroc de soixante artilleurs volontaires de la garnison de Douai :

« Nous avons annoncé que soixante artilleurs de la garnison de Douai, volontaires ou d'office, devaient partir incessamment au Maroc pour la relève des troupes [...] Le détachement s'est rendu à la gare escorté d'une foule sympathique et nombreuse [...] les artilleurs furent l'objet de multiples ovations. Le colonel Boulanger, major de la garnison, adressa une allocution patriotique et leur souhaita bonne chance. Puis, les fanfares jouèrent sans interruption jusqu'au départ du train salué de « Vive l'armée ! » retentissants »<sup>51</sup>.

Nous retrouvons dans cet exemple l'enthousiasme de la population pour ses soldats, avec scène de liesse, fanfare, cortège, qui anticipent les premiers départs pour le front en 1914. Toujours présente, l'expression du patriotisme, qu'incarne le discours du colonel Boulanger et les saluts de la population. Les mêmes sentiments sont exprimés dans un autre article de *L'Écho du Nord* à propos du départ d'un détachement du 1<sup>er</sup> escadron du train pour le Maroc<sup>52</sup>. Le départ des soldats aux colonies est l'occasion de manifestations de joie, de fierté nationale et d'expression de la détermination qui anime la nation.

Car le départ suscite l'enthousiasme, mais le retour est aussi l'occasion de manifester l'attachement à l'armée et à la patrie. Le retour de Chine ou du Tonkin de soldats nés dans le Nord en 1901 est rapporté par la presse locale et témoigne d'un véritable enthousiasme à leur égard. À Sin-le-Noble par exemple, les soldats Toussaint Husson et Léon Lamendin, natifs de la commune, sont accueillis par le conseil municipal et des délégations de toutes les sociétés de la ville. Le maire les reçoit, offre un vin d'honneur et prononce une allocution patriotique<sup>53</sup>. Autre exemple, le maire et le conseil municipal de la ville de Waziers accueillent le soldat Jules Berthelot, de retour du Tonkin, à la gare de Douai, et organisent son retour dans sa ville natale. Des membres des sociétés d'anciens combattants l'attendent avec la fanfare municipale et le raccompagnent dans la maison de ses parents en passant sous un arc de triomphe élevé en son honneur<sup>54</sup>.

---

<sup>51</sup> *L'Écho du Nord*, 24 août 1913.

<sup>52</sup> *L'Écho du Nord*, 29 septembre 1913.

<sup>53</sup> *L'Écho du Nord*, 11 octobre 1901.

<sup>54</sup> *L'Écho du Nord*, 11 octobre 1901.

Cette forme première de la culture de guerre des années 1914-1918, participe, d'après l'historienne Bénédicte Grailles, à la construction identitaire et conduit au consentement à la guerre dans une société de plus en plus militarisée entre 1871 et 1914, avec pour corollaire, la mise en place d'un nouveau système de représentations qui se dessine autour de l'expérience militaire<sup>55</sup>. Car, point essentiel à souligner ici, depuis l'institution du service militaire obligatoire (loi du 27 juillet 1872), tout citoyen français est un soldat en puissance. Le système de tirage au sort détermine le temps du service militaire, cinq ans ou un an. Une fois le service militaire effectué, le soldat intègre la réserve de l'armée d'active durant quatre ans, puis l'armée territoriale pendant onze ans. Cette expérience de la vie militaire entre dans la production culturelle locale, notamment les chansons de carnaval, et entretient le culte de la nation. C'est le cas du chant *La France aux Français*, présenté comme une chanson patriotique :

« In grandichant  
Nos infants ont pris d'lage  
Mais, à vingt ans  
In France comme ch'est l'usage  
Fiers et vaillants  
Les v'las tertous soldats  
Jusqu'à soixante ans  
J'cros qu'il sil rappell'ra  
...  
À nous la France  
L'honneur et la vaillance  
Marchons au pas  
Aux jours des combats  
Quand sonnera  
L'heure de la vengeance,  
On s'rappel'ra  
Qu'in est tertous soldat »<sup>56</sup>.

La guerre coloniale, par le biais notamment de la commémoration ou de l'édition, mémoires de guerre, chromolithographies, articles de presse... apparaît comme un facteur extérieur favorable à la banalisation de la violence guerrière et au développement de l'esprit revancharde. Cette culture du combat s'inscrit, par ses différentes expressions, dans une région qui cultive les gloires du passé, ce qu'exprime la presse locale :

---

<sup>55</sup> GRAILLES Bénédicte, *De la défaite à l'Union sacrée ou les chemins du consentement*, thèse de doctorat, sous la direction d'Annette Becker, Université de Lille 3, 2000 : lire l'introduction générale.

<sup>56</sup> BM de Lille : *La France aux Français*, 44 187 130 1.

Voir annexe 1.

« Sur toute cette région de l'Artois et de la Flandre française, à quelque angle de fortification, à quelque branche d'arbre, à quelque mont, ces monts parcimonieusement semés sur l'échiquier immense des plaines blanches, vertes ou noires, à quelque sillon coupant le terrain sans limite, se rattache un souvenir d'histoire »<sup>57</sup>.

Nous avons déjà évoqué de la « Déesse » lilloise et la levée du siège autrichien en 1792 ainsi que la victoire de Tourcoing en 1794. Nous pouvons aussi citer la victoire d'Hondschoote en 1793, qui permet de débloquent Dunkerque, assiégée par les troupes anglaises du duc d'York, ou encore Fontenoy (1745), Denain (1712), mais aussi Bouvines en 1214, dont les vitraux de l'église rappellent encore de nos jours la victoire de Philippe-Auguste, ou encore la bataille de Mons en Pévèle en 1304, qui donne l'occasion au roi Philippe le Bel de laver l'affront infligé deux ans plus tôt à la chevalerie française lors de la bataille de Courtrai.

La bataille de Courtrai (1302), aussi appelée bataille des Éperons d'Or, en particulier en Belgique, illustre bien la participation de la commémoration à l'identité régionale ou nationale. En 1890, l'historien belge Henri Pirenne dans *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai*<sup>58</sup> explique déjà comment, en valorisant ou non le rôle et l'héroïsme de l'infanterie des communes, alors que la version traditionnelle, élaborée en France et répandue en Europe très rapidement, insiste plutôt sur l'opportunisme des Flamands, retranchés derrière des marécages où se sont « englués » les chevaliers français, la lecture de cet événement renforce ou diminue la construction de l'identité flamande. De nos jours, le 11 juillet, date anniversaire de la bataille des Éperons d'Or, correspond à la fête de la communauté flamande de Belgique, et rassemble chaque année à Courtrai les partisans d'une autonomie encore plus large de la Flandre, voire de l'indépendance et donc de l'éclatement du pays.

La commémoration est donc propice à la mobilisation car elle propose une dynamique émotionnelle. Dans le cas de la Sidi-Brahim, la guerre coloniale prend l'aspect d'un combat du droit et de la justice contre la barbarie. L'ennemi, c'est le sauvage, le coupeur de tête, qui brandit celle du commandant Rivière comme un trophée. Quelques années plus tard, à partir de 1914, le sauvage est de nouveau incarné par le « Hun », le « Boche », l'Allemand, qui, autant que les guerriers de Samory, d'Abd-El-Kader ou les Pavillons noirs, menace la civilisation.

---

<sup>57</sup> *L'Écho du Nord*, 1<sup>er</sup> novembre 1901.

<sup>58</sup> PIRENNE Henri, *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai*, Bruxelles, académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1890, 50 pages.

Les militaires de l'époque intègre ce rapprochement, comme l'exprime cet extrait de l'ordre du jour du commandant Laignelot, chef de corps du 16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs, prononcé à l'occasion de la commémoration du combat de Sidi-Brahim en 1913, et retranscrit dans *L'Écho du Nord* :

« C'est en commémoration de ce brillant fait d'armes [le combat de Sidi-Brahim] que nous célébrons aujourd'hui, à sa date anniversaire, la fête de Sidi-Brahim. Chasseurs du 16<sup>ème</sup> Bataillon, vos capitaines vous retraceront certains des actes innombrables d'abnégation, de bravoure et d'héroïsme dont firent preuve vos devanciers au cours de ce glorieux combat. En évoquant ces souvenirs, songez à la mission sacrée qui vous incombe désormais au poste d'honneur que vous allez occuper à la frontière »<sup>59</sup>.

Les Allemands demeurent des barbares, des Germains, descendants des guerriers des steppes orientales<sup>60</sup>, les Huns, dont les Français doivent se prémunir et contre lesquels il faut défendre le territoire de la nation, en attendant la revanche. Or, en 1914, la peur de l'Allemand se diffuse, comme en témoigne cet extrait d'un article de *La Croix du Nord*, qui donne la parole à un habitant de Metz, réfugié à Lille dès les premiers jours de la guerre, et qui décrit ce qu'il qualifie de « rite barbare » des troupes allemandes, à savoir « la cérémonie de la baïonnette aiguisée » :

« Selon leur rite barbare, les Allemands ont ostensiblement aiguisé leurs baïonnettes sur les seuils des portes, le bord des fenêtres et chez les forgerons de la ville. Cela signifie pour eux que l'heure est venue de piller, et de tuer parce qu'ils commencent à être affamés [...] »<sup>61</sup>.

Sur ses gardes à la frontière, le soldat français, tel le légionnaire romain aux frontières de l'empire, protège sa patrie de l'envahisseur qui en convoite les richesses et le raffinement, alors qu'il retient déjà prisonnières l'Alsace et la Lorraine, comme l'exprime une chanson de carnaval :

« Voilà trente ans, pauvre sœur d'Alsace  
Que l'Allemand est venu te voler,  
Pour t'entraîner bien loin de nous dans l'espace  
Et pour longtemps peut-être t'exiler.  
Va, ne crains rien, nous conservons la haine  
Et nous apprenons nos petits enfants  
A te chercher toi et ta sœur Lorraine.  
A ce moment, ils iront triomphants,  
Tu reviendras avec eux voir la France... »<sup>62</sup>.

<sup>59</sup> *L'Écho du Nord*, 24 août 1913.

<sup>60</sup> SORIA Laurent, *Représentations de l'Allemagne et des Allemands dans la culture politique nationaliste en France*, mémoire de DEA, sous la direction de Jean-François Sirinelli, Université de Lille 3, 1993, p. 65.

<sup>61</sup> *La Croix du Nord*, 10 août 1914.

<sup>62</sup> BM de Lille : *L'Alsace et la Lorraine*, 44 186 1900 1.

Plus loin, la chanson évoque les outrages subis par les deux prisonnières :

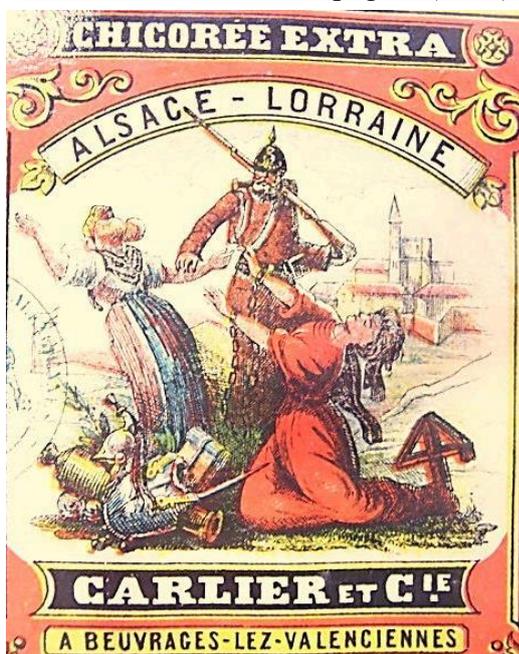
« Lorsque viendra le jour de délivrance,  
Lorsque viendra le jour de triompher  
Comme un seul homme tu verras toute la France,  
Se soulever pour venir te venger.  
Tu nous diras pauvre Alsace et Lorraine  
Ce que t'ont fait ces barbares insensés... »

Cette chanson, qui personnifie l'Alsace et la Lorraine en deux jeunes femmes enlevées par des barbares, fait écho au tableau d'Eugène Chaperon, *Les Vedettes*, commenté par François Robichon dans *L'armée française vue par les peintres de 1870 à 1914* :

« Un dragon français fait face à un uhlan prussien qui semble retenir prisonnière l'Alsace et la Lorraine. Autour de lui, les types militaires de la guerre de 1870 ressuscitent : le cuirassier, le fantassin, le turco, le fusilier marin, et le moblot qui montre l'ennemi du doigt »<sup>63</sup>.

L'imagerie publicitaire régionale s'empare de ce thème, contribuant à diffuser l'image du barbare allemand, soudard, violent, dont la France nourricière ne peut protéger les enfants, comme le montrent les deux exemples ci-dessous, qui évoquent l'impossible amputation du territoire national.

Chicorée Carlier et Compagnie (1874)<sup>64</sup>



Chicorée Duroyon et Ramette (1926)<sup>65</sup>



Voir annexe 2.

<sup>63</sup> ROBICHON François, *L'armée française vue par les peintres 1870 – 1914*, Paris, Herscher, 1998, p. 135.

<sup>64</sup> ADN, musée 450.

<sup>65</sup> ADN, 6 U1 31.

Le premier document évoque la perte de l'Alsace et de la Lorraine en représentant une scène d'enlèvement, l'Alsace, personnifiée par une jeune fille enlevée par un soldat prussien, alors que les armes qui gisent par terre, casque et cuirasse, rappellent le sacrifice des cuirassiers de Reichshoffen. Quant au second document, tardif, puisqu'il date de 1926, il exprime la volonté de maintenir le souvenir de l'amputation du territoire, malgré la victoire de 1918.

Chansons et images publicitaires s'accordent pour présenter la vie bouleversée des Alsaciens et des Lorrains, dont les enfants n'apprennent plus le français à l'école primaire depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1872. Seuls les établissements secondaires dispensent encore l'enseignement du français, mais seulement au titre de langue étrangère<sup>66</sup>. Filles éloignées de leur mère, les provinces perdues réclament toute l'attention de la nation, pour ne pas rentrer de manière définitive dans le giron de l'Allemagne.

Ressuscitent aussi les bataillons de mobiles et leur chef, Faidherbe, comme l'exprime le poème d'Alphonse Capon, écrit à l'occasion du décès du général en 1889, et vendu dix centimes au profit de la souscription destinée à financer la statue équestre de Faidherbe, érigée place Richebé à Lille :

« Ils sont là, maintenant, endormis dans la plaine.  
Ils sont là par milliers, la tranchée en est pleine ;  
Mais lorsque le clairon  
Un matin sonnera l'heure de nos revanches  
Sortant de l'ombre, avec des éclairs d'armes blanches,  
Ces morts se lèveront !

Ils dorment attendant la marche à la frontière ;  
Rien n'avait jusqu'ici troublé leur cimetière,  
Mais un grand cri de deuil  
Les a brusquement fait tressaillir sous l'herbe  
Car la France aujourd'hui perdant son fils Faidherbe  
Pleure sur son cercueil »...

Reviens, tes vieux soldats suivront tes funérailles  
Le canon au loin tonne et ce bruit de batailles  
A réveillé la mort ;  
Soudain, ceux qui dormaient sortent de leurs ténèbres  
Voici venir sanglants, voici venir funèbres  
Les bataillons du Nord ! »<sup>67</sup>.

L'invitation à la commémoration de Sidi-Brahim, retrouvée dans les papiers personnels de Jules Scrive-Loyer, illustre l'ordre du jour du commandant Laignelot cité plus

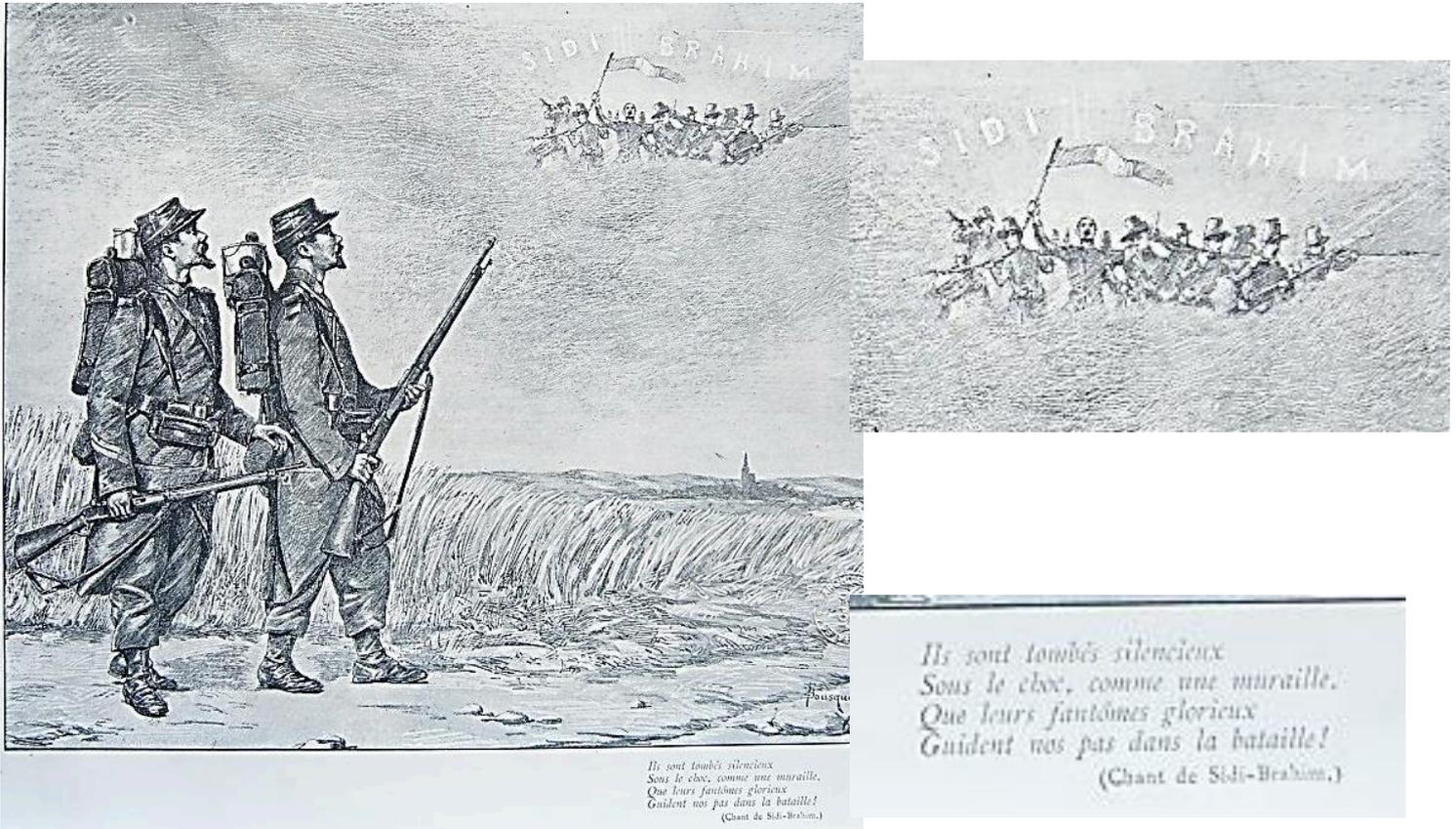
---

<sup>66</sup> FISCHER Raymond, L'Alsace de Bismarck 1870-1918, Issy-les-Moulineaux, Muller, 2007, p.75.

<sup>67</sup> BM de Lille, fonds Humbert, boîte n. 11.

haut. Sur ce document, nous voyons deux soldats, deux chasseurs, en tenue de campagne. Ils cheminent sur une route de France en direction d'un village. En arrière-plan, le relief suggère les contreforts des Vosges : dans ce cas, l'Alsace et la Lorraine sont juste derrière. Les deux hommes fixent le ciel et voient apparaître leurs prédécesseurs morts à Sidi-Brahim.

Programme de la fête des chasseurs, année 1913<sup>68</sup>.



Les chasseurs du combat de Sidi-Brahim, entourés de rais de lumière, apparaissent bien comme des martyrs, et sont désignés, par les termes de « fantôme glorieux », dans un quatrain reproduit en bas de l'image, extrait du chant des chasseurs :

« Francs Chasseurs, hardis compagnons  
Voici venu le jour de gloire...  
Entendez l'appel du clairon  
Qui nous présage la victoire.  
Volez, intrépides soldats  
La France est là qui vous regarde  
Quand sonne l'heure du combat  
Votre place est à l'avant-garde...

Refrain  
En avant, braves Bataillons  
Jaloux de notre indépendance,  
Si l'ennemi vers nous s'avance  
Marchons ! Marchons ! Marchons ! (bis)

<sup>68</sup> ADN, 170 J 430.

Mort aux ennemis de la France... (bis)

Aux champs où l'Oued-Had suit son cours  
Sidi-Brahim a vu nos frères  
Un contre cent lutter trois jours  
Contre des hordes sanguinaires !

Ils sont tombés silencieux  
Sous le choc, comme une muraille.  
Que leurs fantômes glorieux  
Guident nos pas dans la bataille.

Surpris un jour, frappée au cœur,  
France, tu tombas expirante ;  
Le talon brutal du vainqueur  
Meurtrit ta poitrine sanglante.

O France, relève le front.  
Et lave le sang de ta face :  
Nos pas bientôt réveilleront  
Les morts de Lorraine et d'Alsace »<sup>69</sup>.

L'image diffusée par le programme de la fête des chasseurs, tout comme le chant des chasseurs, insiste sur l'exemplarité et la transmission de l'esprit de sacrifice pour galvaniser les combattants de la revanche, en associant deux représentations : celle de la mémoire du combat de Sidi-Brahim et celle de la revanche espérée.

### 3/ Du sable du désert à la terre de France : le héros colonial se battra chez nous !

Le chant des chasseurs associe le combat de Sidi-Brahim contre « des hordes sanguinaires » aux futurs combats qui doivent aboutir à la libération de l'Alsace et de la Lorraine dans une sorte d'interaction entre deux faits d'armes, l'un passé, l'autre espéré, entre différentes histoires et différents espaces. Nous pouvons le rapprocher du « Service funèbre pour les soldats et marins tombés au champ d'honneur », cité par Christina Theodosiou, prononcé au Havre par l'abbé Julien le 23 août 1914:

« N'est-ce pas le souvenir fidèlement gardé de nos glorieux vaincus de 1870 qui a entretenu, pour l'édification des âges à venir, sur l'autel du patriotisme, le feu sacré des espérances qui commencent à se réaliser ? [...] N'est-il pas vrai que, naguère, au moment même où l'ordre d'appel frappait à toutes les portes des familles de France, presque partout l'esprit d'un père ou d'un parent, tombé en 1870, semblait surgir en même temps comme pour répondre aussi présent, et partir avec celui qui allait réparer la honte de la défaite ? »<sup>70</sup>.

---

<sup>69</sup> Disponible sur internet :  
[www.musicme.com](http://www.musicme.com)

<sup>70</sup> Le Souvenir Français, comité du Havre, Eglise Notre-Dame du Havre. Service funèbre pour les soldats et marins tombés au champ d'honneur, célébré le dimanche 23 août 1914, allocution prononcée par M. l'Abbé Julien, 1914, cité par :

L'opposition entre le « sauvage » et le héros permet de sublimer la mort du soldat français et de construire le héros colonial. C'est le sens de la plaque commémorative visible aux Invalides à Paris, dédiée au « Sahariens » :

« Aux Sahariens  
Par leur action et leur sacrifice  
Ils ont pacifié et humanisé  
Le désert »<sup>71</sup>.

Ce court texte gravé dans la pierre, évoque par le terme « action » la pacification du Sahara, qui permet d'inclure ce territoire, le désert, le terme est isolé pour le mettre en valeur, dans le giron de la civilisation. Car, au-delà de la pacification, l'enjeu est de rendre aux humains un territoire abandonné des hommes, entendons des hommes civilisés, les Occidentaux. D'autre part, les Sahariens ne sont pas seulement des héros, mais deviennent des martyrs, comme l'indique l'utilisation du mot sacrifice. Il s'agit toujours de la « mort féconde » évoquée plus haut, la mort utile, porteuse de sens et d'exemplarité. Le héros colonial, le soldat, incarne le rôle bienfaiteur de la France.

Ce héros colonial est souvent un officier, moitié soldat, moitié explorateur, à l'exemple du commandant Marchand ou de Savorgnan de Brazza. Chef d'expédition, il incarne la volonté de la nation. Mais, plus proche du peuple, le héros colonial peut aussi être un anonyme, un soldat du rang ou un sous-officier, comme le sergent Bobillot<sup>72</sup> ou le dernier survivant du combat de Sidi-Brahim, le clairon Roland, dont l'élévation au grade de chevalier de la Légion d'honneur est l'occasion d'un article dans *L'Écho du Nord*, longtemps après Sidi-Brahim :

« Parmi les chevaliers promus officiers, nous relevons le nom de l'ancien clairon Roland, du huitième bataillon de chasseurs d'Orléans, dernier survivant du combat de Sidi-Brahim, où il fut grièvement blessé et fait prisonnier. Il avait été nommé chevalier le 21 août 1846. Le vieux clairon de Sidi-Brahim, âgé de 92 ans, est sans doute le doyen des légionnaires »<sup>73</sup>.

D'après les traditions des chasseurs, le clairon Roland, prisonnier d'Abd-El-Kader, qui lui ordonne de sonner la retraite juste avant l'exécution du capitaine Dutertre, afin de démobiliser ses camarades, désobéit et sonne au contraire la charge pour encourager ses

---

THEODOSIOU, *art. cit.* : p. 58

<sup>71</sup> ALDRICH Robert, *Vestiges of the Colonial Empire in France, Monuments, Museums and Colonial Memories*, Eastbourne, Macmillan, 2005, p.108.

<sup>72</sup> Jules Bobillot (1860-1885), journaliste et écrivain, engagé dans la guerre franco-chinoise, blessé au combat de Tuyen-Quang, meurt à Hanoï des suites de ses blessures.

<sup>73</sup> *L'Écho du Nord*, 2 août 1913.

camarades à poursuivre le combat<sup>74</sup>. Proche du peuple, l'exemple des héros sans grade permet à chacun de s'identifier à cette geste coloniale, qui ne peut être confisquée par les officiers. L'épilogue du combat de Sidi-Brahim, la charge à la baïonnette commandée par le caporal Lavayssière, qui permet à une poignée de soldats de percer les lignes ennemies, met aussi en évidence l'héroïsme des sans grade et leur esprit d'initiative. La conquête sort donc des cercles d'officiers, permet à tous de participer au renouveau de la nation et présente le monde colonial comme celui du mérite républicain.

La « Ballade des trente-cinq » constitue un épisode peut-être imaginé de cette geste coloniale, proposé par le journal régional satirique *La Vie flamande illustrée*<sup>75</sup>. Ce texte, qui fait partie d'une série intitulée « Contes d'un spahi », narre l'histoire de trente-cinq soldats d'un bataillon d'Afrique harcelés par des cavaliers arabes durant une manœuvre de repli, non datée, visant à rallier la ville de Tiaret :

« L'officier [le lieutenant Marsault] fit former le carré et s'écria : camarades, il va faire chaud ! Nous n'avons plus de vivres mais nous avons des cartouches : Tiaret est à trente lieues encore. Je ne vous dirai pas comme Lelièvre aux cent vingt-trois zéphyrus de Mazagran : il faut vaincre ou mourir ! Non, la mort même nous est défendue. Il faut vaincre et arriver à Tiaret afin de prévenir les nôtres ».

Ce nouvel exemple met aussi à l'honneur l'engagement de la troupe, et le seul officier cité est un lieutenant, un officier subalterne, qui vit la campagne militaire aux côtés de la troupe. De plus, les héros anonymes de cette histoire sont, comme le précise l'article, « des entachés, des révoltés incorrigibles » : le texte fait bien sûr référence au recrutement particulier des bataillons d'Afrique, les « Bat d'Af », formés de jeunes gens en âge d'effectuer leur service militaire, mais condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, ainsi que de militaires sanctionnés. La guerre coloniale permet une forme de rachat par le mérite au combat, ce que traduit la suite : « Ils ont écrit une des pages les plus glorieuses de l'Algérie française ». Notons que cet épisode glorieux s'enracine dans l'histoire de la conquête de l'Algérie et des cent-vingt-trois zéphyrus, surnom des soldats incorporés dans les bataillons d'Afrique, qui se sont distingués lors de la bataille de Mazagran (1840).

Jean-François Chanet souligne que cette valorisation du héros anonyme est nécessaire pour la Troisième République, forcée d'associer sa consolidation au relèvement de la patrie<sup>76</sup>. Poursuivant sa démonstration, il note qu'il importe aux républicains que les Français soient

---

<sup>74</sup> *Bataillon de Sidi-Brahim, toujours debout*, Marcq-en-Baroeul, GMEP SA, 1989, 35 pages, p. 8.

<sup>75</sup> *La Vie flamande illustrée*, semaine du 7 au 14 mars 1903.

<sup>76</sup> CHANET Jean-François, « La fabrique des héros », *Vingtième siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 13-33.

bien convaincus que la guerre de 1870-1871, absurdement engagée par Napoléon III, a été perdue par les officiers de l'empereur. La troupe, que ce soit à Bazeilles ou à Reichshoffen, la peinture militaire de l'époque devait en faire foi, n'a pas démerité. De ce fait, comme le souligne François Robichon dans *L'Armée française vue par les peintres de 1870 à 1914*, le héros de 1870 reste un anonyme : c'est le cuirassier de Reichshoffen, le soldat de la garde nationale mobile, le moblot, ou encore le tirailleur algérien, le turco<sup>77</sup>. Le courage et la valeur du soldat français s'expriment de nouveau, cette fois aux colonies, sous les ordres d'officiers républicains, qui ne se sont pas compromis dans la défaite. Vainqueur à Bapaume, Faidherbe fait bien entendu exception, d'autant que, issu d'un milieu modeste, il incarne les possibilités offertes à tous par la méritocratie.

Cependant, cette construction du héros colonial est renforcée par des emprunts aux représentations de l'idéal de la chevalerie : sens du sacrifice, fidélité, notamment à la parole donnée, toujours à l'exemple de Dutertre, qui quitte ses soldats pour rejoindre Abd-El-Kader et une mort certaine. Autant de sentiments nobles qu'intègrent les militaires du rang et les officiers qui meurent à leurs côtés. Surtout, ce mépris de la mort permet de développer le thème de l'héroïsme sacrificiel, un thème repris plus tard dans les commémorations de la Première Guerre mondiale.

Pour autant, le rapprochement avec le thème de la croisade, trop connoté, ne semble pas pertinent, bien que, comme le souligne Christina Theodosiou, dans la commémoration, généralisée à partir des années 1880, les cérémonies du souvenir sont pour l'essentiel organisées sous les auspices de l'Église<sup>78</sup>. Ce lien entre l'Église et la nation se retrouve d'ailleurs inscrit dans la pierre, comme sur le monument érigé à la mémoire des victimes du conflit contre la Prusse dans la petite ville de Wambrechies, près de Lille, sur lequel figure l'inscription « Dieu – Patrie », qui exprime l'union du pouvoir et de l'Église, qui préfigure l'Union sacrée, qui soude les Français de toutes tendances durant la Première Guerre mondiale.

---

<sup>77</sup> ROBICHON, *op. cit.* : p. 23.

<sup>78</sup> THEODOSIOU, *op. cit.* : p. 60.

## Wambrechies, le monument aux morts de 1870-1871.

(Photos de l'auteur).



Les qualités supposées du soldat colonial sont mises en avant, en particulier son enthousiasme, à la fois au combat, mais aussi comme acteur de la construction impériale, c'est-à-dire, dans l'instant et dans le long terme. Ensuite, en tant que soldat français, il développe la certitude de combattre pour le bon droit, que ce soit contre les guerriers d'Abd-El-Kader ou contre les uhlans de 1870. Dans un article de la *Revue du Nord*, Bénédicte Grailles, à propos de la région, développe la notion d'un « pays héroïque et vainqueur »<sup>79</sup>, garant de l'intégrité du sol de la nation. Derrière cette affirmation, nous pouvons déceler ce qu'elle appelle « un certain nombre de qualités censées être typique de l'homme du Nord » : tout d'abord, le courage, partagé aussi bien par les civils que les militaires, mais aussi par des figures de l'histoire locale, tels les six bourgeois de Calais, prêts au sacrifice ultime. Le courage de défendre le territoire, sentiment qui anime aussi Jeanne Maillotte<sup>80</sup>, lorsqu'elle mobilise les archers de Lille en 1582, lors de l'attaque des « hurlus », mais aussi les canonniers sédentaires, héros de la défense de la ville en 1792, et plus généralement, tous les habitants du Nord qui se sont élevés contre les invasions au cours de l'histoire.

<sup>79</sup> GRAILLES Bénédicte, « Le Nord, rempart de la France. Images publicitaires, chansons et monuments de 1870 à 1914 », *Revue du Nord*, tome 87, n° 360-361, avril-septembre 2005, p. 615-632.

<sup>80</sup> Selon une légende locale fixée au XIX<sup>e</sup> siècle, Jeanne Maillotte, cabaretière, aurait alerté les archers de la ville et galvanisé la résistance lors de l'attaque de la ville par les « hurlus ».

Mais d'autres qualités caractérisent l'homme du Nord, notamment la fidélité, tout d'abord à la parole donnée, toujours à l'exemple du capitaine Dutertre, mais aussi à la petite patrie et au-delà, à la nation. Les populations du Nord développent l'idéal de la préservation du sol de la petite patrie et, à travers lui, de la nation. L'historien Michaël Bourlet, dans l'ouvrage collectif *Petites patries dans la Grande Guerre*, avance, que les soldats du Nord :

« [...] n'échappent pas aux stéréotypes : on les dit braves, courageux, soldats d'élite [...] au même titre que les troupes coloniales ou certaines unités bretonnes, beaucoup considèrent que les soldats et les régiments du Nord forment une élite militaire »<sup>81</sup>.

Or, si cette préservation en 1870 a fait de la région le rempart de la France, le patriotisme s'exporte outre-mer et favorise l'expansion coloniale, qui, à son tour, par effet de réverbération, renforce l'expression locale du patriotisme et la volonté de revanche. La chanson de carnaval *Les volontaires au Tonkin* insiste bien sur les effets retours de la guerre coloniale sur le territoire national et le développement de l'esprit de revanche, en associant les succès ultra-marins de l'armée, à ses futurs succès européens :

« J'voros vit tous ches braves  
R'venir triomphants,  
Cheusse qui s'rott' pus épafe  
S'ro nos voisins all'mand »<sup>82</sup>.

De 1880 à 1895, alors que le domaine colonial de la France a été multiplié par dix, l'opinion métropolitaine se passionne pour les faits d'armes de l'armée française outre-mer. Seules deux campagnes, à cause des pertes occasionnées, provoquent le scepticisme des Français, la conquête du Tonkin et l'expédition de Madagascar. Pourtant, l'empire devient lieu de l'excellence, par exemple de l'excellence limousine, comme l'a mis en lumière Reine-Claude Grondin dans sa thèse<sup>83</sup>, mais aussi de l'excellence des gens du Nord, ce qu'exprime le *Bulletin de la Société de géographie de Lille* en 1913 en évoquant la présence de familles du Nord parmi les colons installés en Algérie :

« Aujourd'hui, c'est principalement dans la Mitidja orientale qu'un fort contingent de familles lilloises, douaisiennes, dunkerquoises ont apporté les qualités d'ordre, de décence dans l'existence et surtout d'honorabilité

---

<sup>81</sup> BOURLET Michaël, LAGADEC Yann et LE GALL Erwan, *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presse universitaires de Rennes, 2013, p. 151.

<sup>82</sup> BM de Lille : *Les volontaires du Tonkin*, 44 186 1884 30  
Voir annexe 3.

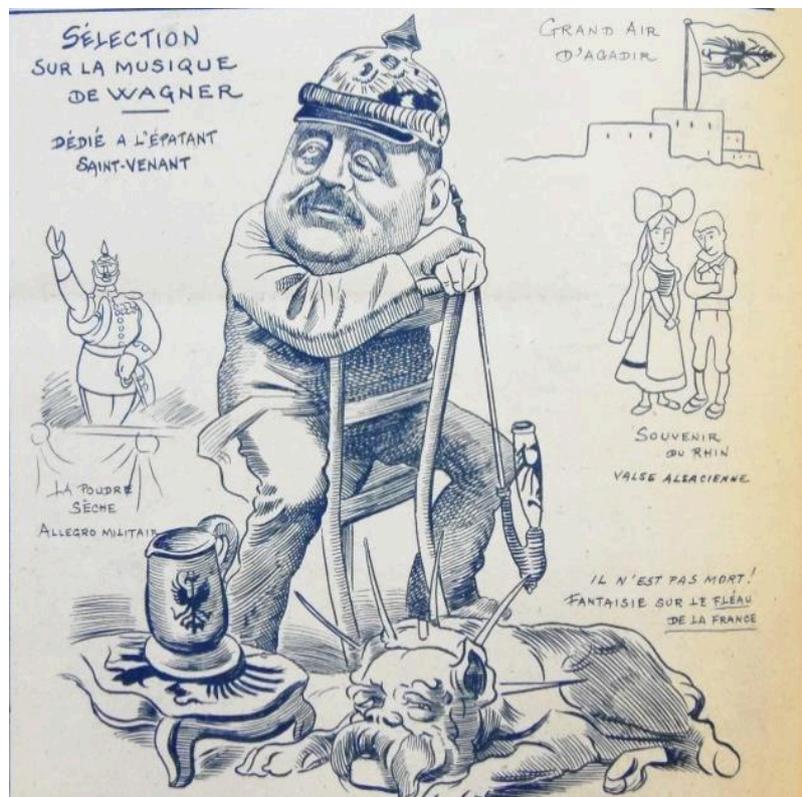
<sup>83</sup> GRONDIN Reine-Claude, *Culture et expérience coloniales en Limousin (1830 - 1939)*, Paris, Presses de Sciences politiques, 2012.

commerciale qui, plus encore qu'on ne le pense, ont contribué à faire de notre département le premier des centres d'affaires de la métropole »<sup>84</sup>.

Attachés à « l'ordre, à la décence dans l'existence » mais aussi à « l'honorabilité commerciale », les habitants du Nord ont su, comme dans la parabole, « faire fructifier leurs talents » sur le sol de leur petite patrie. En s'associant au destin colonial de la nation, ils sont appelés à faire de même dans les colonies, en s'appuyant sur les traits de caractère qui ont assuré leur réussite.

La conquête coloniale détourne la France de l'Alsace et de la Lorraine, l'Allemagne y trouve donc son intérêt. Mais, dans l'affaire marocaine, c'est de nouveau l'Allemagne qui entre en rivalité avec la France, comme l'exprime une caricature parue dans le journal *La Vie flamande illustrée*. Ce document met en scène le secrétaire général de la bourse du travail de Lille, Saint-Venant, de retour d'un voyage à Berlin avec une délégation de socialistes français. Manifestement enthousiasmé par ce qu'il a découvert de la vie syndicale en Allemagne, « il a marché de surprises en admiration, en enthousiasme, lui que tout dégoûte en France », Saint-Venant est accusé par le journal de vouloir « tout mener à la prussienne, en France, choses et gens ».

#### L'épatement de Saint-Venant (1911)<sup>85</sup>.



<sup>84</sup> *Bulletin de la SGL*, La colonisation française en Algérie, 1913, t.2, p. 32.

<sup>85</sup> *La Vie flamande illustrée*, 9 août 1911.

Décrit au mieux comme un ambassadeur de l'Allemagne en France, au pire comme un agent de Guillaume II, voire un vendu à l'ennemi, le journal lui prête ces propos, qui évoquent l'épisode douloureux de la Commune :

« ... Le jour où ils [les Français] prendraient les armes, ce serait pour s'en servir contre d'autres Français ».

Profitant du contexte de crise diplomatique entre la France et l'Allemagne à propos du Maroc, le document propose une caricature de Saint-Venant, coiffé d'un casque à pointe. A l'arrière-plan flotte l'aigle impérial sur la ville d'Agadir. Entre le personnage principal, qui s'en détourne, et la ville d'Agadir, deux Alsaciens, un homme et une femme, semblent abandonnés et inquiets de leur sort. Cette caricature illustre l'intrusion des problématiques coloniales dans des problématiques tout à fait locales, ici, la critique du positionnement jugé trop germanophile du dénommé Saint-Venant, de retour d'un voyage d'étude en Allemagne. La présence des Alsaciens rappelle la blessure de 1870. La caricature, au départ soutien d'une critique contre le positionnement d'un individu, devient aussi le moyen d'expression du patriotisme local, un sentiment qui profite manifestement de toutes les occasions pour s'afficher.

Le cas particulier de la campagne du Tonkin nous permet, en étudiant la chanson populaire, de tenter une nouvelle synthèse entre l'imaginaire colonial et le patriotisme des ouvriers lillois. Il paraît difficile de comprendre l'intérêt des ouvriers lillois pour les événements du Tonkin sans les rapprocher de leurs sentiments patriotiques alimentés par un passé prestigieux, en particulier le siège de 1792 et l'épopée de Faidherbe face aux Prussiens. La chanson intitulée *La colonne lilloise*, écrite en 1845, fait référence au siège de 1792 et développe le thème de la circulation de la mémoire des événements à travers le temps, de génération en génération :

« Salut ! Monument du courage  
Et des vertus de nos aïeux  
A chacun, redis d'âge en âge,  
Les faits de ces jours glorieux.  
Lille même, qui te couronne,  
De ses fils chante les exploits ;  
Ah ! Qu'on est fier d'être lillois  
Quand on regarde la colonne »<sup>86</sup>.

---

<sup>86</sup> BM de Lille : *La Colonne lilloise*, 44 186 1845 2.  
Voir annexe 4.

Les conséquences de la défaite de 1870 accentuent le patriotisme de l'ouvrier lillois, volontiers direct et cocardier, comme le montre la chanson patoisante *Le drapeau de la France*, écrite en 1884 :

« Aujourd'hui, pour espérance,  
Eun' séquoi nous fait honneur,  
Ch'est l'drapeau de l'nouvelle France.  
Conservons ches trois couleurs,  
Ch'est ch'ti qui a l'pus biau r'nom  
Car y nous fait triompher ;  
De l'vir, les français (sic) crieront  
Qu'on ne l'rimplinch'ra jamais »

« La vingtième année sonne  
Et les v'la faits soldats  
D'abord, pas d'un marronne  
Mais vient l'heur des combats  
Heureux d'servir la France  
Les v'la tout pleins d'ardeur !<sup>87</sup>  
I vont là comme à l'danse  
Les infants d'Saint Sauveur »<sup>88</sup>.

Le « peuple nordiste » apparaît comme éminemment patriote<sup>89</sup>, et, à l'exemple de Faidherbe, vit son engagement, ou le rêve, de Bapaume aux rives du fleuve Sénégal. La chanson *La Lilloise et la Tonkinoise* est présentée comme un chant de guerre lillois à la fois populaire, patriotique et républicain. Ce chant écrit par un certain Trouvé-Fortuné, « ex-capitaine des volontaires de l'armée, commandant des zouaves-éclaireurs du Nord », ancien combattant de 1870, associe le souvenir de la défense de la ville de Lille et les victoires des soldats-citoyens face aux monarchies, à la rivalité franco-allemande et au souvenir de la défaite de 1870-1871, à la conquête du Tonkin et aux préparatifs de la revanche face à l'Allemagne. Ainsi, ce chant est-il dédié « Aux mânes des défenseurs de Lille en 1792 et aux futurs volontaires de la grande revanche nationale » :

« Millot ! Courbet ! Bichot ! L'Allemand vous regarde.  
Brière ! Négrier ! Vos exploits lui font peur.  
Des bataillons vengeurs vous êtes l'avant-garde !  
Sur les teutons, nos fils vous suivront sans frayeur.  
Rehaussez au Tonkin la Patrie envahie !  
Montrez que si Guillaume un jour put l'outrager,  
C'est qu'elle fut surprise, opprimée et trahie...

<sup>87</sup> BM de Lille : *Le drapeau de la France*, 44 186 1884 15.

Voir annexe 5.

<sup>88</sup> DESROUSSEAU, *Chansons et pasquilles lilloises*, Paris, Gras, 1938, 5 volumes.

<sup>89</sup> CONDETTE Jean-François, *Chez ces gens-là : le tempérament du Nord à travers certaines biographies exemplaires de Faidherbe à Mauroy, mémoire de maîtrise*, sous la direction de P. Levillain, 1987, p. 135.

Ses fils républicains sont prêts pour la venger »

« Entourez vos exploits de grande prévoyance,  
O frères du Tonkin ! Méfiez-vous des Chinois  
Stimulés par Bismarck, l'ennemi de la France  
Vous aurez à mater souvent les Tonkinois.  
Pour Bismarck, Metz Pucelle est une belle proie,  
Ne voulant la lâcher il intrigue à Pékin.  
Voir sombrer vos succès le comblerait de joie.  
Marins ! Turcos ! Veillez l'arme au bras, au Tonkin »<sup>90</sup>.

Pays de citadelles, gardien des frontières du nord, garant de l'intégrité du territoire national, le Nord se prépare à la revanche et devient le point d'appui de la nation pour la reconquête des provinces perdues. A cette fin, les habitants du Nord comptent sur leur héros, Faidherbe, pour mener la campagne militaire, comme l'exprime la chanson Honneur à la statue Faidherbe :

« On l'aurot vu à qu'va [le général Faidherbe]  
Intreprinte cheull'campaine  
Pou mette in liberté  
L'Alsace et la Lorraine  
D'puis si longtemps d'sirées »<sup>91</sup>.

Toutefois, ils se réfèrent aussi aux artisans de la conquête du Tonkin, l'amiral Courbet (1827-1885) et les généraux de Négrier (1839-1913), Millot (1829-1889), Brière (1827-1896) et Bichot (1835-1908), dont l'action outre-mer préfigure la future revanche face à l'Allemagne, alors que cette dernière augmente son influence en Extrême-Orient et de nouveau apparaît en rivale de la France. En effet, dernière des grandes puissances occidentales à pénétrer en Chine, l'Allemagne parvient en un court laps de temps à s'y s'attribuer un rôle culturel et diplomatique non négligeable, dans l'espoir d'exercer une influence croissante sur les élites de la société chinoise, afin de contrer l'impérialisme britannique et français dans cette partie du monde<sup>92</sup>.

Le projet de revanche nécessite l'adhésion des populations : le souvenir de la débâcle de 1870, entretenu par le roman d'Emile Zola, tout de même nuancé dans la région par les victoires de Faidherbe, en s'agrégeant aux faits d'armes plus anciens, constitue le terreau du

---

<sup>90</sup> BM de Lille : *La Lilloise et la Tonkinoise*, 44 186 1884 11.

Voir annexe 6.

<sup>91</sup> BM de Lille : *Honneur à la statue Faidherbe*, 44 186 1890 14.

Voir annexe 7.

<sup>92</sup> KREISSLER Françoise, *L'action culturelle allemande en Chine. De la fin du XIX<sup>e</sup> à la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1989, 355 pages.

patriotisme local. Toutefois, l'expression des sentiments nationaux et la construction de l'identité se développent, par une forme d'effet retour, grâce à la politique d'expansion coloniale et à l'expérience vécue par l'armée. Notons tout de même qu'à cette occasion, la République récupère à son profit un fait d'armes, le combat de Sidi-Brahim, qui s'est déroulé sous le règne du roi Louis-Philippe. Les récits de la conquête dans la presse régionale constituent évidemment un vecteur essentiel de la construction de l'épopée coloniale.

Cependant, la commémoration mobilise les citoyens des différentes classes sociales dans une démarche commune. L'historien Jean-François Lecaillon propose une chronologie de la commémoration de la guerre de 1870-1871, qui, au fil des ans, prend de plus en plus la forme d'une préparation à la guerre<sup>93</sup>. Le spectateur, en entonnant la Marseillaise, en agitant un drapeau tricolore ou en donnant son obole à une quête, ne devient-il pas acteur de cette préparation ? La commémoration propose à tous de jouer un rôle. L'expérience est partagée, elle s'accorde à tous les profils, et préfigure la fraternité d'armes qu'allaient connaître les Français dans les tranchées. Tout en participant à la construction identitaire des gens du Nord la commémoration, tend à obtenir leur consentement aux sacrifices futurs, et apporte un élément de réponse à la question qui taraudait les anciens combattants de la Première Guerre mondiale et que développe Bénédicte Grailles dans sa thèse : « comment soldats et civils ont-ils pu tenir et accepter cette guerre totale ? »<sup>94</sup>.

## **B/ Une expression ultra-marine des rivalités européennes : le cas de la Guerre des Boers**

En 1899, éclate en Afrique du Sud la Guerre des Boers, qui oppose l'empire britannique aux républiques boers du Transvaal et de l'Orange. Ce conflit succède à un long contentieux entre les Britanniques et les Boers, contentieux qui s'est développé durant la période 1795-1872 et que décrit l'historien Bernard Lugan dans son livre *La Guerre des Boers 1899-1902*<sup>95</sup>. En effet, en 1795, n'étant plus en mesure d'exercer sa souveraineté, la Compagnie hollandaise des Indes Orientales demande au Royaume-Uni de prendre en charge momentanément ses intérêts ultra-marins. En 1814, les Pays-Bas vendent la Colonie du cap aux Anglais pour la somme de six millions de livres : contre leur gré, les Boers deviennent sujets britanniques. Ce nouveau transfert de souveraineté, cette fois définitif, est très mal

---

<sup>93</sup> LECAILLON Jean-François, *Le souvenir de 1870, histoire d'une mémoire*, éditions Giovanangeli, 2011, 253 pages.

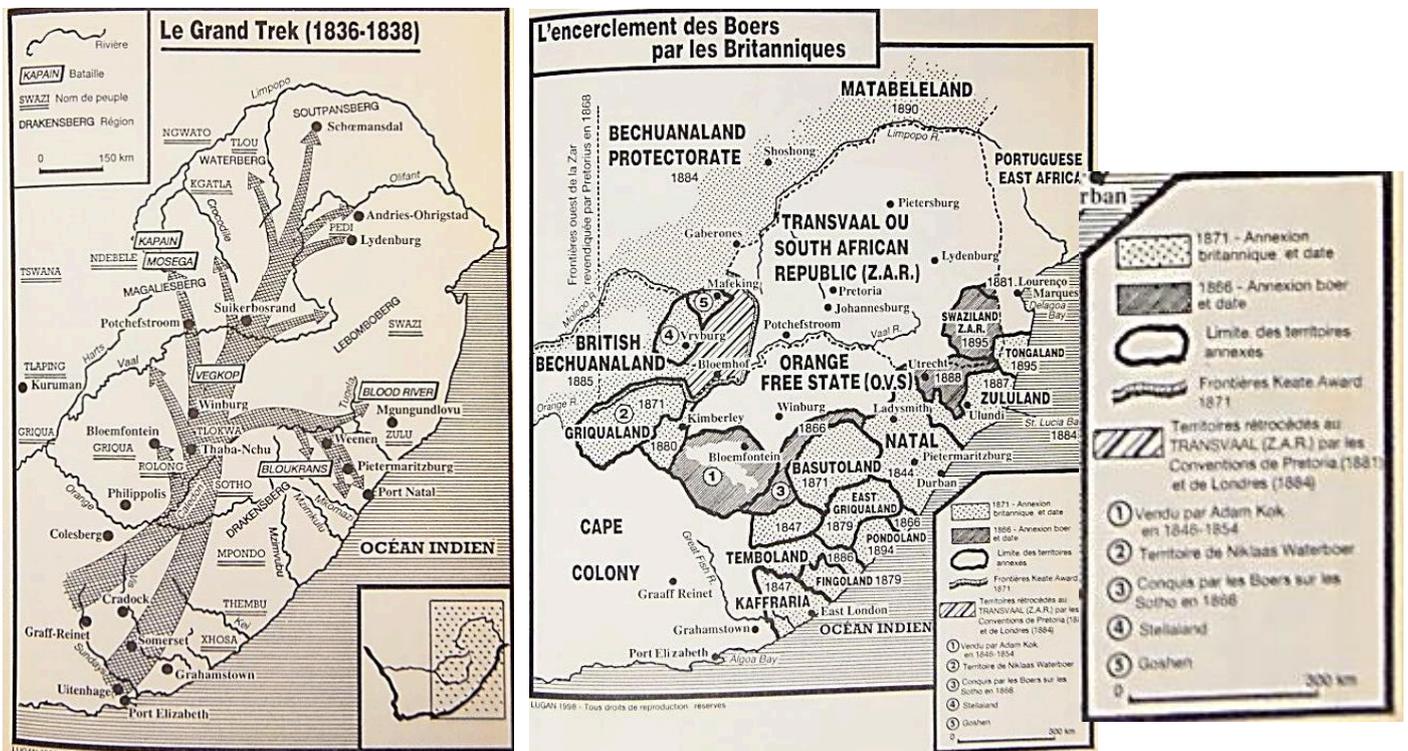
<sup>94</sup> GRAILLES, *op. cit.* : p. 12.

<sup>95</sup> LUGAN Bernard, *La guerre des Boers 1899-1902*, Paris, Perrin, 1998, p. 23 à 51.

perçu par les colons boers installés au Cap et dans son arrière-pays, ce qui aboutit à l'épisode du Grand Trek entre 1836 et 1838 durant lequel des milliers de Boers du Cap quittent la colonie et s'enfoncent à l'intérieur du continent.

### Le Grand Trek et l'Afrique du Sud en 1880

(Cartes extraites de : LUGAN Bernard, *La guerre des Boers 1899-1902*, Paris, Perrin, 1998, p. 33 et 53).



Ce vaste mouvement vers l'intérieur des terres est à l'origine de la création de la République du Transvaal, reconnue le 18 janvier 1852 par la convention de la Sand River, et à celle de l'État Libre d'Orange, reconnue le 23 février 1857 par la convention de Bloemfontein.

Or, la création de ces deux républiques contrarie le projet britannique de constitution d'une fédération d'Afrique du Sud. De plus, la découverte et l'exploitation de gisements diamantifères en Orange et du premier gisement aurifère au Transvaal bouleverse les équilibres régionaux, en faisant des deux petites républiques des puissances régionales, risquant de contrarier définitivement les ambitions britanniques en Afrique du Sud. Le conflit devient inévitable à partir du moment où la compétition naît entre Boers et Britanniques pour la suprématie politique régionale. La guerre éclate en 1899.

Les affaires de l'Orange et du Transvaal connaissent une période de grand engouement en Europe, qui débute en 1896 avec le Raid Jameson<sup>96</sup>, qui se solde par un échec des Anglais, pour culminer vers 1899-1900. L'historien Keith Wilson montre dans *The International Impact of the Boer War*<sup>97</sup> que cette guerre a des répercussions sur les relations de la Grande-Bretagne avec la plupart des grandes puissances européennes : la France, l'Allemagne, L'Autriche-Hongrie, les Pays-Bas, l'Italie, la Russie mais aussi les États-Unis. Dans le Nord de la France, comme dans le reste du pays, l'intérêt pour la Guerre des Boers se traduit par une somme considérable d'articles publiés dans la presse locale, en particulier *L'Écho du Nord* et *La Croix du Nord*. Le lectorat de la presse régionale est donc très renseigné, d'autant que le discours de certains articles est soutenu par des cartes commentées.

L'engouement des Français pour la Guerre des Boers est tel, que le Boer devient, en France et dans le Nord, le champion de la résistance face aux Britanniques, après l'humiliation de Fachoda. Cette popularité tient en grande partie à sa personnalité et à son image, diffusée dans le Nord par les chansons patoisantes et l'imagerie publicitaire. Ces représentations permettent de figurer le Boer au combat et amènent à valoriser l'action des généraux boers, tout en essayant de tirer des leçons de cette guerre coloniale pour une éventuelle guerre européenne. En outre, le Boer intègre la culture populaire du Nord et trouve sa place dans les représentations construites dans le monde ouvrier.

### 1/ Le Boer : un champion de la résistance contre les Britanniques

Bénédicte Grailles, indique que le mouvement d'empathie pour les Boers et d'antipathie pour les Britanniques s'exprime sur le fond d'une anglophobie latente exacerbée sur le terrain colonial<sup>98</sup>. Toutefois, la sympathie des Français pour la cause des Boers tient largement à la personnalité de ces derniers. Dans son livre *Les Afrikaners et la guerre anglo-boer*, l'historien Gilles Teulie<sup>99</sup> montre une évolution de la représentation des Boers en France

---

<sup>96</sup> LUGAN Bernard, *Ces Français qui ont fait l'Afrique du Sud*, Paris, Bartillat, 1896, p. 219 :

« En 1894, Cecil Rhodes, qui est persuadé qu'il ne pourra jamais négocier avec Paul Kruger décide de tenter un coup de force : les Uitlanders [Britanniques, Allemands ou autres européens venus chercher fortune dans les républiques boers] se soulèveront au Transvaal si un corps expéditionnaire venu de Rhodésie les épaula [...] En cas de réussite, les Britanniques imposeront l'union douanière du Transvaal et de la Colonie du Cap, et, la réunion d'une assemblée constituante. Les Uitlanders qui y seraient majoritaires voteraient alors l'autonomie du Transvaal sous protectorat britannique et décideraient d'adhérer à une fédération des Etats d'Afrique du Sud »

<sup>97</sup> WILSON Keith (dir.), *The International Impact of the Boer War*, Brighton, Acumen Publishing, 2001, p. 7.

<sup>98</sup> GRAILLES Bénédicte, *op. cit.* : p. 572.

<sup>99</sup> TEULIE Gilles, *Les Afrikaners et la guerre anglo-boer (1899-1902), études des cultures populaires et des mentalités en présence*, Presse Universitaire de Montpellier, 2000, 487 pages.

avant et après 1880, c'est-à-dire avant et après la victoire des Boers sur les Britanniques en 1881.

Il note qu'avant 1880, les voyageurs français de retour des territoires colonisés par les Boers, décrivent une société archaïque et dénuée de tout superflu<sup>100</sup>, proche de la France rurale du début XVIII<sup>e</sup> siècle. Le journaliste français Émile Montégut (1825-1895), dans le chapitre intitulé « Les Boers et le gouvernement colonial anglais » de son livre *L'Angleterre et ses colonies australes*, paru en 1880, renvoie les Boers aux âges préhistoriques :

« [...] jadis, par mesure d'économie, le Boer allait dit-on, vêtu de peaux de bêtes, comme Robinson ; mais la civilisation ayant marché, il porte aujourd'hui des habits d'étoffes qui ont toujours l'air vieux, et ainsi sont tous ceux de sa famille [...] »<sup>101</sup>.

Citant un extrait de ce livre, Gilles Teulie emploie l'expression de « fossiles vivants » pour résumer les représentations des Boers avant 1880, ce qui les assimile à des êtres frustrés et même sauvages<sup>102</sup>. Religieux, vivant en petite communautés, ils présentent une image figée et stéréotypée de paysan rugueux et indépendants. Les représentations incluent toujours des éléments qui le caractérisent et que nous commenterons plus loin : le chapeau à larges bords, la pipe et le fusil.

A partir de 1881, les représentations évoluent suite à la victoire des Boers sur les Anglais à l'issue de la première guerre des Boers. Cette victoire provoque un sentiment de sympathie chez les Français, fortement marqués par la défaite face à la Prusse. Le Boer devient un alter ego pour le peuple français qui reconstruit son identité, en particulier sur le plan politique avec l'installation de la Troisième République. Ce thème apparaît dans certaines chansons populaires du Nord, comme dans le refrain de la chanson *Les Boers* :

« Le Boer s'écrie  
Point de royauté  
La mort ou la vie  
Pou la liberté »<sup>103</sup>.

Un autre exemple, plus parlant, apparaît dans un couplet de la chanson de carnaval *Hommage aux Boers* :

« Chassons l'armée britannique  
Qui voudrait bien nous dicter ses lois  
Chassons-les hors de nos républiques

---

<sup>100</sup> TEULIE, *op. cit.* : p. 51.

<sup>101</sup> MONTEGUT Emile, *L'Angleterre et ses colonies australes*, Paris, Hachette, 1880, 302 pages.

<sup>102</sup> TEULIE, *op. cit.* : p. 52.

<sup>103</sup> BM de Lille : *Les Boers*, 44186 1900 24.

Voir annexe 8.

Combattons-les, c'est notre droit [...]  
Oui, vous prenez en confiance  
Hors, la France vous laisse Fachoda  
Nous lutterons à outrance  
Vous n'aurez jamais Prétoria »<sup>104</sup>.

Remarquons l'emploi de la première personne du pluriel, qui unit les Boers aux ouvriers lillois fêtant la mi-carême. Ce passage articule une rhétorique révolutionnaire qui rapproche les Boers des soldats de l'An II en lutte contre les coalisés, avec un événement récent, la crise de Fachoda, qui passe pour une défaite du bon droit. L'évocation d'une lutte à outrance rappelle aussi « la Patrie en danger » décrétée par la Convention. L'expression « nos républiques » désigne à la fois la république française ainsi que les États boers.

La Guerre des Boers appelle donc l'engagement puis l'établissement de relations entre les Boers victorieux et ceux qui auront été leurs alliés. Par exemple, le journal *La Croix du Nord*, en présentant l'action du « Comité Boerphile » de la ville de Denain, explique que les volontaires belges et allemands, qui décident de rejoindre les rangs boers, ne sont pas seulement poussés par des sentiments anglophobes. Un autre mobile est exprimé, la possibilité pour ces hommes de nouer des relations et d'acquérir la gratitude des gouvernants et, au-delà, celles des consommateurs :

« [Ils] seront demain, dès que la paix sera faite, les représentants du commerce allemand et les soutiens naturels de l'influence et de l'extension germaniques en Afrique australe, influence et extension morale et matérielle »<sup>105</sup>.

Les chargés d'affaires et les consuls des États libres du Transvaal et de l'Orange ne pouvant procéder au recrutement de volontaires en Europe, des « patriotes de Denain » se sont fixés l'objectif, poursuit l'article de *La Croix du Nord*, de remédier aux rigueurs des lois de la neutralité en imitant « ce qui se fait beaucoup en Allemagne, en Belgique et en Hollande et quelque peu en France ». Ils se donnent d'abord la mission d'envoyer en Afrique du Sud au moins un volontaire et organisent ensuite une fête de charité pour les blessés.

Le combattant boer, tout comme le volontaire européen, ou le mobile de 1870, est un citoyen-soldat, il combat pour la défense d'une cause. Il s'oppose aux Anglais, soldats de métier, au service d'un pays qui mène une guerre par esprit de lucre :

« Par in biau jour, v'la l'Ingueulterre  
Qui, sans n'd'avoir aucune raison  
A les Boers déclar' la djerre

---

<sup>104</sup> BM de Lille : *Hommage aux Boers*, 44186 1902 12.

Voir annexe 9.

<sup>105</sup> *La Croix du Nord*, 5 janvier 1900.

Croyant d'fair inn bonn' occasion »<sup>106</sup>.

Les Anglais sont donc présentés comme des forbans, qui déclenchent une guerre pour mettre main basse sur les mines d'or du Transvaal, après avoir pris le contrôle des mines de diamants de l'État Libre d'Orange. En mars 1900, Selosse, ancien bâtonnier du barreau de Lille, anime une conférence à l'Université catholique de Lille, en plaçant la question de la guerre sur le terrain du droit, et défend l'idée que l'Angleterre viole le droit international. Il légitime donc la guerre du point de vue des Boers, et termine son exposé par quelques vers retranscrits dans *La Croix du Nord* :

« Nous avons déclaré la guerre  
A ceux qui voulaient prendre nos biens  
A ce grand royaume d'Angleterre [...] »<sup>107</sup>.

Les chansons de carnaval reprennent des thèmes développés dans d'autres chansons entonnées à Paris à l'occasion de la visite de Kruger. Ainsi, dans la *Transvalienne*, le soldat anglais est qualifié de mercenaire :

« Là-bas, tout au fond de l'Afrique,  
Un petit peuple très vaillant,  
Fièrement donne la réplique  
Au mercenaire envahissant »<sup>108</sup>.

Un second chant portant le titre *Hommage aux Boers* défend l'idée que l'Angleterre mène une guerre pour s'accaparer les richesses d'un territoire, ce qui permet de rebondir sur l'affaire de Fachoda, dans laquelle la France a été spoliée :

« Oui, vous prenez en confiance  
Hors la France vous laisse Fashoda ;  
Nous lutterons à outrance  
Vous n'aurez jamais Prétoria »<sup>109</sup>.

Jean Teulié développe l'idée que l'image des Anglais durant la guerre des Boers s'est rapprochée de celle des hordes barbares, capables à la fois d'envahir un territoire mais aussi d'anéantir une civilisation<sup>110</sup>. Ainsi, les exactions des Britanniques, en particulier la pratique de la terre brûlée, l'ouverture de camps de « reconcentration », les exécutions de prisonniers portant des vestes d'uniforme anglais, et donc accusés d'espionnage, marquent profondément

---

<sup>106</sup> BM de Lille : *Hommage aux Boers*, déjà cité.

<sup>107</sup> *La Croix du Nord*, 15 mars 1900.

<sup>108</sup> DARAGON Henri, *L'histoire par le bibelot, le président Kruger en France*, Paris, Daragon, 1901, p. 90.

<sup>109</sup> BM de Lille : *Hommage aux Boers*, 44 186 1900 24.

Voir annexe 10.

<sup>110</sup> TEULIE, *op. cit.* : p. 390.

les esprits, en alimentant un courant anglophobe, relayé par le président Kruger lors de sa visite en France, comme le montre cet extrait de son discours à Marseille :

« La guerre qu'on nous fait dans les deux républiques a atteint les dernières limites de la barbarie. Dans ma vie, j'ai eu à combattre bien des fois des tribus barbares d'Afrique, mais les barbares que nous avons à combattre maintenant sont pires que les autres »<sup>111</sup>.

Quant à *La Croix du Nord*, elle présente la guerre comme une vaste opération de brigandage, en établissant, dans le même article, un parallèle entre « ... la guerre de brigands que font les Anglais à deux petites républiques de l'Afrique du Sud » et les exactions perpétrées par les Anglais durant la Guerre de Cent Ans :

« [...] le 14 mai 1436, mille Anglais qui avaient quitté Calais pour aller piller les campagnes de Bourbourg et Bergues mirent le siège devant l'église de Looberghe où s'étaient réfugiés un grand nombre de laboureurs avec leurs familles. Ne pouvant y pénétrer, ils y mirent le feu [...] »<sup>112</sup>.

## 2/ Le Boer au combat : une construction de l'imaginaire local

La Guerre des Boers a duré deux ans et sept mois et a comporté trois phases : une première correspond aux victoires des Boers, qui se sont emparés de trois villes situées dans un rayon de cinq cents kilomètres autour de Prétoria, Kimberley, Mafeking et Ladysmith. La deuxième est marquée par la reconquête de ces trois villes par les troupes britanniques, de plus en plus nombreuses et la chute de Prétoria. En mai 1900, *L'Écho du Nord* annonce cette tournure de la guerre :

« La situation de l'Afrique vient d'atteindre son point critique. Stratégiquement, les Boers sont maintenant dans une situation des plus difficiles, leurs forces principales sont divisées et se trouvent en présence d'un adversaire de beaucoup supérieur en nombre [...] Leur seule chance d'offrir une résistance effective réside dans de rapides combinaisons »<sup>113</sup>.

La troisième phase est caractérisée par une résistance des Boers sous forme de guérilla, tandis que des personnalités boers, notamment le président Kruger, font la tournée des capitales européennes pour trouver des appuis. C'est cette troisième phase des événements qui semble avoir particulièrement marqué les esprits dans le Nord, par le jeu de l'identification des ouvriers aux combattants boers, faisant face à un adversaire bien plus puissant.

---

<sup>111</sup> DARAGON, *op. cit.* : p. 13.

<sup>112</sup> *La Croix du Nord*, 5 mars 1900.

<sup>113</sup> *L'Écho du Nord*, 29 mai 1900.

Tout d'abord, la personnalité du président Kruger et des généraux boers est exaltée. La chanson *Gloire à Kruger*, qui célèbre sa visite en France et en Europe, le présente comme un patriarche tenant dans ses mains les destinées de son peuple. Son image renvoie à Abraham ou Moïse et à des références pastorales et patriarcales :

« Ce vieillard parcourant le monde  
Va prêcher partout la liberté [...] »<sup>114</sup>.

Kruger devient le père d'un « peuple biblique »<sup>115</sup>, le futur ancêtre vénéré, menant son peuple au combat comme un père de famille dirige son foyer et cultive sa terre. D'ailleurs, les Boers, de par l'histoire du Grand Trek, s'apparentent aux Hébreux sortis d'Égypte, et prennent l'image de peuple élu. Plus loin, le texte évolue en prenant des accents de Marseillaise :

« Voyez le fléau qui nous menace  
Envenimant nos femmes et chers enfants ».

Expression de la menace que nous pouvons en effet rapprocher de :

« Ils viennent jusque dans nos bras  
Egorger nos fils et nos compagnes ».

Cette tendance à l'hagiographie s'étend aux grands généraux boers, qui ne gagnent pourtant pas la dimension patriarcale acquise par Kruger. La suite de la chanson *Gloire à Kruger* présente les généraux De Wett, Delarey et Botha comme des soldats héroïques, défenseurs des républiques d'Orange et du Transvaal :

« Oui, combattez peuple héroïque  
Vous pouvez compter sur vos soldats  
Qui défendront vos républiques  
De Wett, Delarey et Botha ».

En résumé, dans la même chanson, nous trouvons des références bibliques, attachées à la personnalité de Kruger, tandis que les généraux boers semblent inspirés par les généraux de la Révolution, comme-ci la personnalité des Boers, élevés dans la foi et appartenant à une société patriarcale à l'habitat dispersé, fortement autonome, posait le problème d'une adéquation avec les valeurs républicaines. D'ailleurs, la rhétorique révolutionnaire est bien présente dans les derniers vers des strophes une et quatre de la chanson *Gloire à Kruger* :

« [...] Pour son peuple cherchant l'égalité

---

<sup>114</sup> BM de Lille, *Gloire à Kruger*, 44 186 1901 18.

Voir annexe 11.

<sup>115</sup> TEULIE, *op. cit.* : p. 61.

Venant directement en France  
Ne voyant qu'un but, c'est la fraternité [...]  
[...] C'est à Kruger, homme de gloire  
Semant au monde sa liberté ».

L'écrivain Henri Daragon établit en 1901 un parallèle entre la visite de Kruger et celles que Thiers a effectuées auprès des capitales européennes juste après la défaite contre la Prusse :

« Il y a trente ans, la France vaincue et envahie, envoyait aussi son Président, M. Thiers, demander la protection des pays voisins. On sait que cette démarche resta sans effet ; cette coïncidence dans le malheur nous rapproche davantage du peuple boer, et nous souhaitons que son chef soit plus heureux que nous dans ses négociations »<sup>116</sup>.

Ce passage est particulièrement intéressant car il exprime très bien l'identification de l'opinion française aux Boers par le sentiment de partager un destin commun, fait de malheurs et d'isolement. Les généraux boers sont loués pour leur habileté et leur combativité. La chanson *Orange et Transvaal* les oppose à leurs homologues britanniques, qui ont connu d'importants revers :

« Si de Botha, les savantes manœuvres  
Ont déjoué vos perfides projets,  
Le monde entier l'admire dans ses œuvres.  
De Wett encore échappe à vos filets  
Soldats sans cœur, généraux sans prestige !  
Hommes sans foi, vous êtes des jaloux,  
Comme la fleur qui sèche sur la tige  
Vous finissez, le droit est contre vous »<sup>117</sup>.

Les Boers sont même érigés en experts militaires et *La Croix du Nord* recommande de s'inspirer de leur stratégie pour penser la défense du territoire national, en particulier du point de vue de l'utilité du maintien des fortifications lilloises :

« Nous avons parlé bien des fois du projet du gouvernement qui consisterait à faire passer de la première à la troisième classe les forts et la citadelle, qu'on ne devrait plus réparer ni entretenir et à déclasser l'enceinte [...] Or, voici que la guerre du Transvaal vient retourner toutes les idées et mettre au pinacle les fortifications [...] Grâce à la rapidité du tir et à la précision de nos fusils, grâce aussi à ces retranchements entrecoupés de tunnels dont les Boers nous ont révélé le secret, il semble qu'une place forte bien approvisionnée et munie d'une garnison suffisante puisse plus que jamais tenir longtemps en échec une armée d'invasion »<sup>118</sup>.

---

<sup>116</sup> DARAGON, *op. cit.* : p. 2.

<sup>117</sup> BM de Lille, Orange et Transvaal, 44 186 1901 40.

Voir annexe 12.

<sup>118</sup> *La Croix du Nord*, 18 mars 1900.

*La Croix du Nord* avance que la défense des Boers « excite l'admiration universelle » et que certaines manœuvres « ont été reconnues si savantes qu'on les a déjà classées parmi les plus belles de la stratégie moderne ». L'article est accompagné d'une traduction d'un chant boer :

« Connaissez-vous la race fière  
D'un peuple trop longtemps maté  
Qui fut toujours brave à la guerre  
Pour son droit, pour sa liberté ?  
Burghers, oublions nos souffrances ;  
Près du drapeau, célébrons tous  
Nos victoires, nos espérances.

Amis, ce peuple fier c'est nous.  
Connaissez-vous la belle terre  
D'un pays obscur trop longtemps,  
Où la nature, en bonne mère,  
Sema des trésors éclatants ?  
Transvaliens, chantons victoire,  
Fêtons en chœur nos droits conquis,  
Car le merveilleux territoire  
Est à nous, c'est notre pays ».

L'historienne Isabelle Dor de Bernonville démontre, dans sa thèse consacrée à la vision française des affaires du Transvaal<sup>119</sup>, que l'opinion française est majoritairement acquise aux Boers, et s'appuie sur les publications et illustrations populaires ou encore la vogue des objets, des assiettes par exemple, servant de support à l'image de Paul Kruger ou à des caricatures de la reine Victoria. En outre, elle indique qu'à l'Exposition de 1900, le pavillon du Transvaal attire une foule très nombreuse, 192 087 personnes le jour de son inauguration, ce qui illustre l'engouement populaire pour la cause boer.

Cet engouement pour la personnalité de Kruger nous invite à évoquer la production et la diffusion d'objets reprenant son image. Le livre d'Henri Daragon, *L'histoire par le bibelot, le président Kruger en France*, publié dès 1901, qui raconte au jour le jour la visite du président Kruger en France<sup>120</sup>, nous apprend que plus de cent modèles différents de bibelots ont été produits en France en l'honneur de sa visite. L'auteur y analyse très tôt les mécanismes de diffusion de l'histoire du conflit en évoquant les objets légués aux enfants, les récits de la guerre anglo-boer et le motif du voyage de Kruger en Europe. Parmi ces objets,

---

<sup>119</sup> DOR DE BERNONVILLE Isabelle, *La France et les affaires du Transvaal*, thèse de doctorat sous la direction de M. Ganiage, Paris IV Sorbonne, 1997, p. 289.

<sup>120</sup> DARAGON Henri, *L'histoire par le bibelot, le président Kruger en France*, Paris, Daragon, 1901, 112 pages.

nous retrouvons des articles de fumeur, en particulier des pipes, ou des fume-cigarettes. D'autres articles sont plutôt destinés à un usage domestique, assiettes ou couteaux de poche. D'autres enfin sont des accessoires de mode comme les boutons de manchettes ou des épingles de cravates. Enfin, nous pouvons relever une production de jouets, soldats en plomb, jouets mécaniques tels le *Boer tirant*, une représentation classique du personnage, toujours l'arme à la main.

Dans le Nord, la visite de Kruger donne lieu au dépôt de deux marques de fabrique, le « Moka du Président Kruger » et la « Chicorée du Président Kruger »<sup>121</sup>. Le portrait de Kruger apparaît aussi sur la marque « Chocolat des Boers » (portrait de gauche) :

Chocolat des Boers<sup>122</sup>.



L'iconographie publicitaire locale complète cette présentation des chefs boers mais insiste surtout sur la personnalité du combattant boer. L'image « Chicorée des Boers », marque déposée en 1900, montre deux hommes qui partent au combat, l'un prépare sa monture et l'autre est déjà en selle. Ils portent les attributs habituels des Boers, qui définissent un stéréotype, chapeaux à larges bords, barbe, cartouchières en bandoulière, fusil, et que reprend la chanson *Anglais et Boers* déjà citée :

« Un fusil su' l'épaule  
Des cartouches en banderole »<sup>123</sup>

<sup>121</sup> ADN, Musée 459 : marques déposées en 1902, sans représentations iconographiques.

<sup>122</sup> BM de Lille,

<sup>123</sup> BM de Lille, *Anglais et Boers*, 44 186 1901 40.

Voir annexe 13.

Chicorée des Boers (1900)<sup>124</sup>.



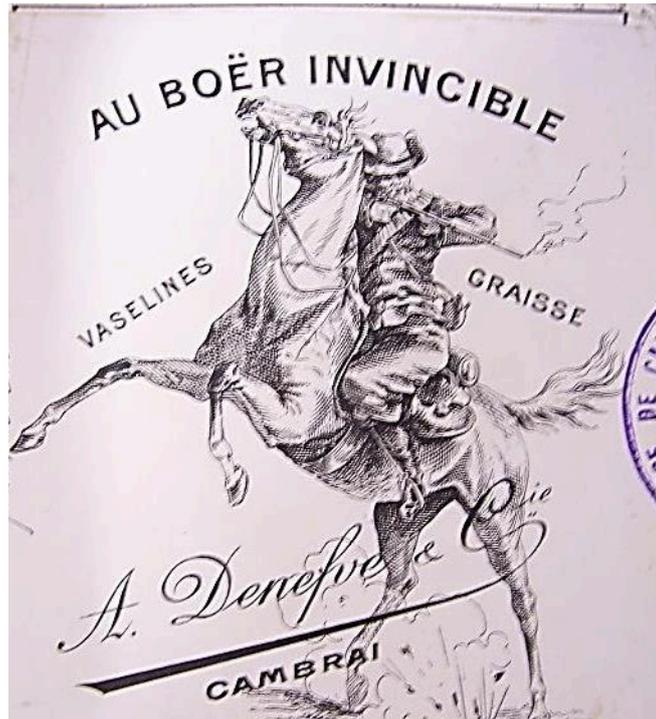
En arrière-plan, figurent des soldats anglais en formation aux abords d'une batterie d'artillerie. L'analyse de cette image permet d'opposer deux stratégies complètement différentes. D'un côté, un modèle traditionnel et européen, qui s'emploie à déployer et faire charger des formations d'infanterie appuyées par l'artillerie et la cavalerie, de l'autre, un mode de combat adapté à l'environnement sud-africain et en rapport avec les ressources disponibles en hommes et en matériel. Détail qui accentue le pittoresque de la représentation, la présence sur la droite de l'image d'un fusil, d'une cartouchière et d'une sacoche, pouvant très bien être une gibecière, fait penser à des éléments de nature morte sur le thème de la chasse. D'ailleurs, les deux cavaliers pourraient très bien être deux chasseurs. Le contexte est donc défini par le déploiement de troupes en arrière-plan et la présence d'une baïonnette près du fusil.

La marque « Au Boer invincible », déposée aussi en 1900, met en scène les qualités du Boer au combat :

---

<sup>124</sup> ADN, Musée 459.

Boer invincible (1900)<sup>125</sup>



Le cavalier vient tout juste d'ouvrir le feu sur des Anglais situés en contrebas, comme l'indique la fumée qui s'échappe de son fusil, et la direction dans laquelle est pointée son arme, ce qui l'a obligé à lâcher les rênes de son cheval, qu'il maîtrise bien qu'il se cabre, sans doute effrayé par la balle anglaise qui vient d'éclater entre ses pattes. Le Boer apparaît particulièrement vaillant et habile dans l'art de l'embuscade et du harcèlement. Les qualités guerrières des Boers permettent d'établir un lien avec un autre combattant au prestige considérable, le zouave, ainsi que l'exprime la chanson *Anglais et Boers* :

« Ah ! Mais les Boers  
Ch'est des homm's de fier  
Adrots comme des zouafs »<sup>126</sup>.

L'image insiste sur deux particularités du Boer : il est bon tireur et il est habile cavalier, autant de qualités inscrites dans son éducation. Dans ses mémoires, Deneys Reitz<sup>127</sup>, natif de l'État d'Orange, qui fit la guerre aux côtés des généraux Botha et Smuts, explique que dès leurs premiers pas, ses frères et lui ont appris à monter à cheval, tirer au fusil et à nager. Isabelle Dor de Bornonville, dans sa thèse, indique que l'éducation des jeunes Boers insiste sur des savoirs pratiques tels que la conduite des attelages, l'élevage, la fabrication du savon, du pain, des bougies, du biltong (viande boucanée), des velskoene (chaussures en

<sup>125</sup> ADN, Musée 459.

<sup>126</sup> Déjà citée.

<sup>127</sup> REITZ Deneys, *La guerre des Boers, mémoires du volontaire Deneys Reitz*, Paris, Payot, 1930, 321 pages.

peau) et du tir<sup>128</sup>. Cette éducation adaptée aux réalités de l’Afrique du Sud, et en particulier l’adresse au tir, ont d’ailleurs, selon Gilles Teulie<sup>129</sup>, provoqué le mépris de certains Boers pour les jeunes recrues anglaises, jugée inexpérimentée et peu entraînée au maniement des armes.

Les deux images que nous venons de commenter insistent sur les qualités individuelles du Boer. Il est représenté seul ou en tout petit groupe et s’oppose à l’image traditionnelle d’une armée en campagne. Le Boer est donc investi d’une forte humanité et d’une forte personnalité qu’il exprime au combat grâce à l’originalité de sa stratégie militaire. En revanche, son ennemi est complètement absent ou déshumanisé, fondu dans la masse du groupe.

Gilles Teulie note que le principe du commando, regroupant de quelques dizaines à plusieurs milliers d’hommes, des unités souples et facilement mobilisables, correspond bien au pragmatisme des Boers en matière de combat<sup>130</sup>. Leur tactique, basée sur des attaques rapides suivies de replis immédiats, assure la victoire en 1881 et perdue par la suite, surtout, entre 1900 et 1902, alors que l’Angleterre renforce considérablement ses effectifs. En effet, il devient impossible dans ces conditions pour les Boers de mener une guerre classique, et la stratégie de guérilla s’impose d’elle-même :

« Depuis le 9 novembre, dit la *Westren Mail*, il est débarqué en Afrique du Sud 90 418 hommes, 14 140 chevaux, 72 canons automatiques et 196 canons ordinaires ; il y avait déjà à cette date 15 518 hommes, 20 140 chevaux, 85 canons automatiques et 242 canons ordinaires. Il y a en ce moment en mer 16 722 hommes, 4 444 chevaux, 3 canons automatiques et 98 canons ordinaires. Soit : 122 658 hommes, 38 724 chevaux, 160 canons automatiques et 536 canons ordinaires »<sup>131</sup>.

Le 20 février 1902, un article intitulé de *L’Echo du Nord* « La tactique de De Wet » fournit une illustration de la stratégie des Boers visant à faire face au renforcement considérable des forces britanniques :

« Les opérations dans l’Orange sont caractérisées depuis un mois par un redoublement d’énergie des Boers sous les ordres de De Wet [...] Il a décidé de répartir ses hommes en plusieurs groupes importants, lesquels, tout en continuant comme par le passé à éviter tout contact avec des forces britanniques supérieures,

---

<sup>128</sup> DOR DE BORNONVILLE Isabelle, *La France et les affaires du Transvaal*, thèse de doctorat sous la direction de M. Ganiage, Paris IV Sorbonne, 1997, p.40.

<sup>129</sup> TEULIE, *op. cit.* : p.388.

<sup>130</sup> TEULIE, *op. cit.* : p. 316.

<sup>131</sup> *La Croix du Nord*, 31 janvier 1900.

s'attachent à tomber subitement sur des détachements isolés en tête des lignes »<sup>132</sup>.

Deneys Reitz, dans ses mémoires, précise l'organisation d'un commando boer qu'il qualifie des plus simples :

« Chaque commando comprenait deux field-cornetcies [compagnies] ou davantage ; en principe, une field-cornetcy comptait cent cinquante à deux cents hommes et un corporal ship [peloton, escouade] vingt-cinq ; mais, il n'y avait pas de règles fixes ; les effectifs dépendaient de la plus ou moins grande popularité du chef, car le burgher avait le droit de choisir l'officier sous les ordres duquel il désirait servir »<sup>133</sup>.

Ces passages appellent plusieurs remarques. D'abord, ils renforcent l'identité du Boer citoyen-soldat, volontaire et non contraint. D'autre part, il véhicule un esprit d'égalité, l'autorité des chefs étant décrite comme faible, au profit de la défense de l'intérêt général. Enfin, le témoignage de Deneys Reitz développe un véritable idéal démocratique puisque l'organisation militaire des Boers leur permet de choisir leurs officiers. Cette forme d'utopie transposée aux pratiques guerrières a peut-être renforcé la sympathie des ouvriers soumis à la discipline des contremaîtres et aux règlements des entreprises. La question de la connaissance des ouvriers de ce mode de fonctionnement si particulier se pose. Dans ce cas, a-t-elle pu alimenter des aspirations sociales, syndicales ou politiques ?

Les sentiments pro-boer s'accompagnent, surtout à partir de 1901, de vives critiques sur la manière dont les Anglais conduisent la guerre en Afrique du Sud, ce que Keith Wilson exprime dans l'introduction de son livre. La chanson de carnaval « Les Boers » critique l'attitude des soldats anglais qui privent les blessés boers de soins :

« L'Anglais s'empare des ambulances  
Afin de priver les blessés  
Des secours médicaux d'urgence.  
Les médecins sont déportés,  
Nulle convention n'est permise  
A ces cœurs plein de cruauté »<sup>134</sup>

3/ L'expression d'une proximité avec l'ouvrier du Nord

Dans sa thèse, Isabelle Dor de Bernonville<sup>135</sup> met en évidence les liens qui rapprochent les Français des colons de l'Afrique du Sud depuis sept à huit générations. Ces liens de

---

<sup>132</sup> *L'Écho du Nord*, 20 février 1902.

<sup>133</sup> REITZ, *op. cit.* : p.25.

<sup>134</sup> Déjà citée.

<sup>135</sup> DOR DE BERNONVILLE, *op. cit.*

consanguinité avec les Afrikaners d'origine huguenote, se révèlent au travers de patronyme tels que Joubert, Jourdan, Lombard ou encore Malherbe. Dans le Nord, ces liens historiques se doublent, comme nous le verrons dans les lignes suivantes, d'un sentiment de proximité, en particulier du monde des ouvriers et petits employés, avec cette catégories lointaine d'hommes opprimés, les Boers, qui deviennent en quelque sorte les héros du peuple. Le conflit anglo-boer trouve dans la région un véritable écho social qui double les projections que les Français ont de leur histoire récente, en particulier celles liées à la crise de Fachoda et à la défaite de 1870-1871. Par ailleurs, dans un ouvrage récent, l'historien Olivier Cosson explique que ce premier conflit important du XX<sup>e</sup> siècle donne naissance à une « précieuse leçon politique à usage social »<sup>136</sup>.

Cette vision, qui nous semble particulière aux gens du Nord, complète la lecture traditionnelle des causes de l'intérêt des Français pour la Guerre des Boers, motivées par la position anti britannique des Afrikaners et les grands enjeux internationaux. Au lendemain de la déconvenue de Fachoda et de la perte de ses ambitions sur le Haut-Nil, la France a encore à craindre, en cas de défaite des Boers, que le Royaume-Uni trouve la voie libre jusqu'au Congo belge et l'Afrique de l'est allemande pour satisfaire ses ambitions territoriales. De plus, la domination britannique sur le Canal du Mozambique risque de menacer la domination française à Madagascar, ou d'amoindrir l'intérêt stratégique de cette nouvelle colonie<sup>137</sup>.

D'autres éléments sont développés dans la thèse d'Isabelle Dor de Bernonville. En 1899, date du début du conflit anglo-boer, les intérêts français au Transvaal atteignent le montant de deux milliards de francs<sup>138</sup>. D'autre part, l'importante présence d'émigrants français sur ce territoire constitue évidemment un motif de développement de la sympathie française pour les Boers. De plus, elle évoque une proportion importante de parisiens chez ces émigrants, principalement des négociants, des ouvriers agricoles et des petits artisans issus de départements ruraux, mais aussi des mineurs installés dans la région de Kimberley, venus de régions françaises de tradition minière, le Nord en particulier<sup>139</sup>. Ce dernier élément joue en faveur de l'hypothèse d'une identification des ouvriers du Nord au Boers du Transvaal.

La chanson de carnaval *Les Boers du Capreau*<sup>140</sup> apparaît, sur les représentations sociales de la Guerre des Boers, particulièrement intéressante à étudier. Le Capreau est un

---

<sup>136</sup> COSSON Olivier, *Préparer la Grande Guerre, l'armée française et la guerre russo-japonaise (1899-1904)*, Paris, Les Indes Savantes, 2013, p. 59.

<sup>137</sup> DOR DE BERNONVILLE, *op. cit.* : p. 114.

<sup>138</sup> DOR DE BERNONVILLE, *op. cit.* : p. 307.

<sup>139</sup> DOR DE BERNONVILLE, *op. cit.* : p. 310.

<sup>140</sup> BM de Lille : *Les Boers du Capreau*, 44186 1901 3.

quartier appartenant de nos jours à la commune de Wasquehal. À l'époque, c'était un petit hameau situé entre Roubaix et Wasquehal, aux abords du futur Grand Boulevard, du futur Canal de Roubaix et voisin du Palais du Congo de Victor Vaissier. Cette chanson est très particulière, car elle met en place un processus d'identification des ouvriers de ce quartier avec les Boers. En effet, tout comme ces derniers, les Boers du Capreau sont déterminés à faire valoir leurs droits :

« Nous autes les Boers du Capreau  
Nous n'voulons pos d'la d'gerre  
Mais si in ven'rot printe nos indrot  
In n'se laicherot pos faire  
In s'défindrot comm' des démons ».

Ils sont eux aussi désireux de défendre leurs terres, le conflit larvé qu'évoque la chanson serait donc bien d'ordre territorial, tout comme celui opposant Boers et Anglais :

« Si in veut defint sin parc d'ognon  
Y fora bin printe sin fusil aussi ».

Mais la question des droits revendiqués demeure complexe. Notre hypothèse se forge autour de la création du Grand Boulevard, ouvert en 1911, et du creusement du Canal de Roubaix. Faut-il déduire de cet extrait ci-dessus que les habitants du Capreau craignent des mesures d'expropriation, comme le laisse supposer la suite du chant ?

« Au Capreau, y n'a ps d'mines d'or  
Ch'est pos comm' au Transvaal  
Mais si plaisot à nous milords  
D'printe l'rue Nationale  
Faudrot pou mette' opposition  
Printe des rinforts à l'Planque au Riz ».

Les « milords », terme à forte connotation britannique, désignerait dans cette chanson la bourgeoisie industrielle locale, évidemment liée aux autorités urbaines, membres des conseils municipaux, en un mot, les porteurs de projets, dont les décisions risquent de bouleverser la vie des habitants du Capreau, agissant, selon les auteurs de la chanson, comme les Anglais l'ont fait avec les Boers depuis l'établissement de la Colonie du Cap (1795 première occupation, 1806, occupation définitive puis extension de la colonie jusqu'au fleuve Orange de 1820 à 1826). En 1900, le Conseil général du Nord diligente une enquête d'utilité publique en vue de la création du Grand Boulevard. La commission chargée de donner son avis sur le projet et d'exprimer les résultats de cette enquête est composée de Delory, maire de

---

Voir annexe 14.

Lille, Carrette, maire de Roubaix, Dron, maire de Tourcoing, Agache et Tribourdaux, industriels lillois, Motte, industriel roubaisien et Masurel-Six, industriel tourquennois.<sup>141</sup>

Cette identification aux Boers s'effectue durant les premières phases d'urbanisation des terres entre Lille et Roubaix, à la faveur de l'apparition de ces deux éléments de structuration de la métropole que sont le Grand Boulevard et le Canal de Roubaix. Elle renvoie donc à une problématique sociale et territoriale liée à l'industrialisation de la région et exprimée dans *La Croix du Nord* le 14 janvier 1900 :

« Déraciné, n'est-ce pas le nom que mérite l'ouvrier de nos villes industrielles ?  
Contraste parfait de l'ancien serf du Moyen-Age attaché à la glèbe et qui suivait le sort du domaine dans lequel il était un outil vivant et intelligent, le prolétaire d'aujourd'hui n'est attaché à rien, ne sert à rien.  
Véritable poussière humaine, voltigeant aux oscillations de l'offre et de la demande, de main d'œuvre, au caprice d'une grève ou de la ruine d'une exploitation, se laissant entraîner par une humeur voyageuse amie du changement, ennemie de ce qui a quelque durée, vous le voyez aller d'usine en usine quand ce n'est pas de ville en ville ou de pays en pays »<sup>142</sup>.

Cette paupérisation du peuple renvoie d'ailleurs à une problématique qu'ont connu les Boers après la guerre, puisque la politique de la terre brûlée, menée par les troupes britanniques, a conduit à la prolétarisation de cette population. La chanson « Les Boers du Capreau » fait écho au poème intitulé *Les Aïeux* figurant dans le recueil *Les Gueux d'Afrique*, vendu au bénéfice des blessés du Transvaal et de l'Orange<sup>143</sup>. Ce poème fait le parallèle entre la guerre des Boers et la répression de la Réforme menée par le Duc d'Albe de 1567 à 1573 aux Pays-Bas espagnols :

« Ceux que le Duc d'Albe et ses princes  
Nommaient avec dédain les Gueux,  
Ont su, cœurs fermes, bras rugueux  
Unir et sauver leurs provinces [...]

Avec la pique, avec la hache,  
Ils ont, Gueux de terre ou de mer,  
Sous Amsterdam et Saint-Omer  
Abattu les gens à panache [...]

Burghers à l'âme libre et forte,  
Que le même élan triomphal  
Dans l'Orange et le Transvaal,  
Vers un but pareil vous porte.

<sup>141</sup> *La Croix du Nord*, 27 février 1900.

<sup>142</sup> *La Croix du Nord*, 14 janvier 1900.

<sup>143</sup> BLÉMONT Emile, *Les Gueux d'Afrique*, Paris, Alphonse Lemerre, date inconnue, 91 pages.

Ces héros purs sont vos aïeux,  
En votre fierté générique,  
Vous, leurs enfants, Ô Gueux d’Afrique,  
Soyez dignes des anciens gueux »

Le texte assimile les combattants boers aux milliers de « Belges » qui ont quitté leurs foyers pour former des bandes de maquisards, que l’on nommait « Frères des Bois » ou « Gueux des Bois »<sup>144</sup>. Du Hainaut jusqu’au littoral des Flandres, ils ont certes harcelé les troupes espagnoles du Duc d’Albe, mais aussi pillé les églises, assassiné les prêtres et largement vécu sur l’habitant, ce que le texte ci-dessus n’exprime évidemment pas<sup>145</sup>.

Ces deux exemples montrent comment le Boer a pu servir de référence à la fois à l’échelle régionale, en assimilant les Boers aux « gueux » calvinistes, mais aussi à une échelle encore plus locale, en servant de soutien aux revendications sociales et territoriales des habitants d’un hameau. Tout comme les Boers d’Afrique du Sud, les Boers du Capreau se forgent une identité au travers de l’occupation d’un sol considéré comme leur patrie et toute personne menaçant ce processus devient un ennemi<sup>146</sup>. Surtout, le Boer représente le combat des faibles contre les puissants, du bon droit contre l’arbitraire, exprimé dans la chanson Orange et Transvaal :

« Si j’ai chanté pour leur indépendance  
Si j’ai flétri les actes des Anglais  
Si des Burghers j’ai chanté la vaillance  
Ma voix pour eux ne se taira jamais.  
C’est que grand Dieu de quelle ignominie  
Accuse-t-on ces braves paysans  
Vivre chez eux était leur seule envie  
L’Anglais veut prendre et leur or et leurs champs »<sup>147</sup>.

Plus loin, le texte fait ériger les boers en défenseurs des opprimés, et en fait un modèle pour les classes populaires :

« A votre tour, contre vous, au Cap même  
D’envahisseurs vous êtes envahis [...]   
Pour eux la gloire et pour vous la débâcle !

---

<sup>144</sup> GERARD Jo, *La Belgique, martyre du Duc d’Albe*, Ottignies, Collet, 1994, p.109.

<sup>145</sup> Ces gueux sont désignés sous le terme de « hurlus » (viendrait de hurlement) dans la ville frontalière de Mouscron, entre Tourcoing et Menin. Ces bandes de hurlus ont occupé la commune, en particulier le Château des Comtes, et ont tenté de prendre la ville de Lille. De nos jours, le hurlo a perdu de sa férocité, au point d’être devenu une figure tout à fait sympathique et le personnage emblématique de la ville, qui, comme l’exprime une inscription à l’entrée de l’hôtel de ville, en défend les libertés. Au mois d’octobre, la Fête des hurlus se termine par le combat, une sorte de pantomime, entre un hurlo et le Duc d’Albe, combat dont le hurlo sort évidemment vainqueur.

<sup>146</sup> TEULIE, *op. cit.* : p. 339.

<sup>147</sup> Déjà citée.

Lancez contre eux vos géants cuirassiers  
Pour vous sauver, il faudrait un miracle,  
Des asservis ils sont les justiciers ».

L'allusion aux cuirassiers fait écho à la charge des lanciers britanniques à Elandslaagte. D'après Gilles Teulie, l'importance de cet événement ne peut être comprise qu'en évoquant le souvenir de la charge de la brigade légère pendant la Guerre de Crimée à Bataclava. Il pose la question de l'intérêt pour un aspect surannée de la guerre, la charge de cavalerie, qui cadre mal avec la modernité du conflit<sup>148</sup>. En effet, ce mode de combat renvoie à l'utilisation de la lance et du sabre et à une imagerie « médiévale » ainsi qu'à des pratiques guerrières aristocratiques. Là encore, nous découvrons dans le texte de la chanson l'évocation d'une lutte sociale, entre les cuirassiers, représentants de l'aristocratie militaire, et les Boers, soldats-paysans, capables, malgré tout, de reprendre l'offensive jusqu'au Cap.

La mi-carême et ses cortèges sont évidemment l'occasion de manifester soutien et sympathie aux Boers. Des chansons invitent la population à donner de l'argent pour soigner les blessés. C'est le cas de la chanson de carnaval *Secourons les Boers* :

« Donnez personnes généreuses  
Pour ces blessés, ces boers malheureux  
Versez dans nos boîtes quêteuses  
Un petit sou si vous ne pouvez mieux »<sup>149</sup>.

Un petit sou. Une initiative prise dans la commune de Neuville Saint-Vaast appelée « Le sou des Boers »<sup>150</sup>, une quête à domicile, aboutit à rassembler cent soixante-cinq francs au profit des femmes et des enfants boers. Durant le carnaval, la vente des chansons imprimées sur feuilles volantes sert à financer des œuvres caritatives. C'est le cas du texte de la chanson *Les Boers* chantée par la société les « Amis Réunis » et vendue au profit des blessés boers<sup>151</sup> ;

« Vous avez bien entendu dire :  
N'a po d'om'lett sans casser d'œufs.  
Et chez les Boers qu'on admire,  
La djerre a fait des malheureux.  
Ah ! Pou les blessés faites l'aumône  
Et, chacun d'après ses moyens,  
Ch'est la charité qui l'ordonne,  
Pou soulagner tous chès braf' gins »

---

<sup>148</sup> TEULIE, *op. cit.* : p. 248

<sup>149</sup> BM de Lille : *Secourons les Boers*, 44186 1901 50.

Voir annexe 15.

<sup>150</sup> *L'Écho du Nord*, 4 septembre 1901

<sup>151</sup> Déjà citée.

La mi-carême de l'année 1900 mobilise les « jeunes gens de l'abattoir », une société de carnaval rassemblant les employés des abattoirs de Lille, dans l'organisation d'une cavalcade au profit des blessés boers<sup>152</sup>. Le programme de cette cavalcade comporte cinq tableaux dont le « char des Boers, tiré par quatre bœufs ». Ce char met en scène des combattants boers à cheval et le passage du cortège est l'occasion de faire une quête. L'originalité de la démarche, comme le précise l'article de *La Croix du Nord*, tient à la volonté des organisateurs de se rapprocher de « toutes les sociétés d'anciens militaires et en particulier de la société des anciens sous-officiers, pour solliciter leur aide comme quêteur » à une initiative qualifiée de « patriotique ». Le terme patriotique propose un changement d'échelle pour cette initiative tout à fait locale au départ. Il inscrit l'action des « jeunes gens de l'abattoir » à une échelle nationale. Le produit de la quête s'élève à mille deux cents francs récoltés par des « guerriers quêteurs », probablement des Lillois déguisés en Boers, qui contribuent à en diffuser image<sup>153</sup>.

Un autre exemple illustre l'arrivée des Boers dans les traditions carnavalesques de la région, celui de la cavalcade de la Madeleine, près de Lille, du 30 septembre 1901. Ce défile décrit par *L'Écho du Nord* comporte dix groupes et est organisé au bénéfice des écoles de la ville. Le huitième groupe constitue le groupe des Boers :

« [...] Groupe boer à pied avec les concours de la société de gymnastique l'Avenir du Vieux Lille ; landau du Président Kruger et ses officiers généraux ; groupe boer à cheval ; voiture ambulance boere, avec le concours d'une partie des membres de la Corporation de l'Abattoir de Lille et de la Jeunesse Madeleinoise [...] »<sup>154</sup>.

Ce groupe démontre la sympathie des « Lillois » pour le combat des Boers, mais il en fait un personnage « exotique », suscitant la curiosité, l'étonnement, et contribue à fixer son image dans les stéréotypes décrits dans les lignes ci-dessus et que l'iconographie publicitaire locale de l'époque fait circuler. Notons que nous retrouvons « la Corporation de l'Abattoir », qui semble vivre son engagement dans la cause des Boers dans la durée, même si les profits de la cavalcade de La Madeleine ne sont pas destinés à soutenir leur combat.

Une réflexion sur la représentation locale de la guerre anglo-boer révèle des sentiments partagés par l'ensemble de la nation française : soutien aux Boers, expression de l'anglophobie sur fond de rivalité coloniale... Mais, dans le Nord, les classes populaires s'emparent de ce thème pour décliner une version de leurs propres préoccupations, qu'ils

---

<sup>152</sup> *La Croix du Nord*, 14 mars 1900.

<sup>153</sup> *La Croix du Nord*, 27 mars 1900.

<sup>154</sup> *L'Écho du Nord*, 1<sup>er</sup> octobre 1901.

expriment pendant le carnaval. Ce combat de David contre Goliath intègre pour un temps la culture populaire locale en révélant un jeu d'interaction entre les deux espaces, qui identifie le monde des Boers à celui de l'ouvrier, comme en témoigne une carte postale d'une cité ouvrière de Fouquières les Lens, baptisée « Cité du Tansvaal » :

Une vue de la cité du Transvaal vers 1900.

(Source : *Fouquières et la Grande Guerre, Le zèbre aux aguets*, 2014).



Au-delà des aspects politiques, la Guerre des Boers ravive les liens établis dès le XVI<sup>e</sup> siècle entre la France et l'Afrique du Sud, alors que des marins normands partis de Dieppe, de Rouen ou d'Honfleur doublaient le Cap de Bonne Espérance pour voguer vers l'Inde, avant l'installation des Huguenots au siècle suivant et bien avant l'engagement des volontaires français dans le conflit anglo-boer<sup>155</sup>. Tout à fait aux marges de la Guerre des Boers, les ouvriers lillois se souviennent aussi, avec une certaine émotion, du prince Louis-Napoléon, engagé en Afrique Australe auprès des Anglais dans la guerre contre le peuple zoulou, en lui consacrant une chanson intitulée *Le petit chez les Zoulous* :

« Ses amis sont dins l'chagrin  
D'avoir perdu leurs espoirs,  
Car au lieu d'crier Victoire !  
Les v'là dins l'pétrin.  
Quoiqu' nous sommes in république,  
L'perte de ch'l'homme politique,

---

<sup>155</sup> LUGAN, *op. cit.* : p. 5.

A apporté, cha s'explique,  
Une grand soula [ ?] à tertous.  
A part cha, ch'est bien dommache,  
Car j'auros été bénache,  
De l'vir imp'reur des Zoulous »<sup>156</sup>.

### **C/ Le fait impérial au cœur de la vie des gens du Nord : pratiques sociales, identités et empire**

Les sociétés de jeux et de divertissements jouent un rôle primordial dans la sociabilité populaire du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces sociétés sont des regroupements d'individus qui se réunissent dans un lieu précis, la plupart du temps un cabaret, afin de pratiquer un jeu ou de la musique : de nos jours, nous les appellerions des clubs. Leur création dépend d'une procédure stricte qui nécessite l'envoi d'une demande d'autorisation préfectorale sur papier timbré, comme le montre l'étude des dossiers de création de sociétés déposés en préfecture du Nord, disponibles de nos jours aux Archives départementales du Nord<sup>157</sup>. Doit y figurer le nom de la société et son but ainsi qu'une liste nominative des adhérents. Le cabinet du préfet demande ensuite une enquête de police sur les adhérents, et sollicite aussi l'avis du maire, comme le montre l'exemple du dossier de création de la société « Les jeunes Boers » en 1901 :

« J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Commissaire Central que la société les jeunes boers, dont le siège est rue du Pont du Lion d'Or est composée d'ouvriers français et étrangers qui se proposent de se réunir pour se livrer au jeu dit du bouchon. Deux sociétés de ce genre qui sont autorisée existent déjà dans le quartier. J'estime qu'il n'y a aucun inconvénient d'accorder l'autorisation demandée »<sup>158</sup>.

Les sociétés véhiculent volontiers dans leur dénomination des représentations liées à l'outre-mer et le zouave demeure un personnage essentiel, qui incarne le destin impérial de la France. Par exemple, en 1872, à Roubaix, la société de billard anglais « Les enfants des Zouaves » voit le jour<sup>159</sup>. Son nom véhicule l'image du soldat colonial, du vainqueur de Sébastopol, et exprime le patriotisme de l'homme du Nord.

La forte sociabilité qui existe dans le Nord de la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'explique principalement par la forte densité de population, en particulier dans les

---

<sup>156</sup> BM de Lille : *Le petit chez les Zoulous*, 44 186 1880 28.

Voir annexe 16.

<sup>157</sup> Série M 222.

<sup>158</sup> ADN, M 222 1004, Rapport du commissaire de police du 8<sup>ème</sup> arrondissement concernant la demande d'autorisation de création de la société des jeunes boers.

<sup>159</sup> ADN, M 222 917.

arrondissements de Lille, Douai ou Valenciennes. Cette densité est favorisée par une conjoncture économique favorable sous le Second Empire, période durant laquelle les finances, l'industrie et le commerce bénéficient d'un essor favorisé par une politique de grands travaux publics, notamment le développement des chemins de fer, qui a des conséquences sur le développement des sociabilités. En effet, les rencontres et concours ne sont plus exclusivement locaux, mais surtout, les représentations véhiculées par les sociétaires circulent plus facilement.

Les sociétés d'agrément rencontrent beaucoup de succès car elles proposent des activités ludiques à des hommes dont les conditions de vie demeurent difficiles. De plus, elles permettent à leurs membres, la plupart du temps des ouvriers, de s'affirmer dans une fonction autre que le travail. Parmi celles-ci, les sociétés de jeux traditionnels, notamment celles pratiquant le tir à l'arc ou l'arbalète, sont les plus nombreuses dans le Nord. Entre 1880 et 1914, le quartier populaire lillois de Saint-Sauveur connaît l'ouverture de soixante-trois sociétés qui s'ajoutent à celles déjà existantes<sup>160</sup>. Cet exemple illustre le dynamisme des sociabilités populaires.

Malgré la prédominance des sociétés de chant, de carnaval et de jeux traditionnels, durant la période étudiée, ces pratiques sont concurrencées par le développement de nouvelles pratiques sportives destinées à préparer le citoyen à la revanche. En dehors des sociétés d'agrément et des pratiques sportives, le fait impérial gagne aussi les sociétés d'anciens combattants, qui doivent leur succès à la situation géopolitique du pays, au souvenir de la guerre et à la préparation de la revanche.

### 1/ Jeux traditionnels et nouvelles pratiques sportives

À l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, comme le précise l'historien Timothée Jobert dans l'introduction de son ouvrage intitulé *Champions noirs, racisme blanc*, consacré à la représentation du sportif noir dans les sociétés occidentales, le sport demeure une activité appréhendée par les élites, qui désirent en faire un élément du redressement national<sup>161</sup>. Ainsi, face à l'urbanisation galopante et à l'insalubrité des quartiers populaires, mais aussi face à l'industrialisation et aux conditions de travail pénibles, jugés comme autant d'éléments

---

<sup>160</sup> DEMAILLY Philippe, *La sociabilité ouvrière dans le quartier de Saint-Sauveur de Lille entre 1880 et 1914*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Bernard Ménager, Université de Lille 3, 1990, p. 35.

<sup>161</sup> JOBERT Timothée, *Champions noirs, racisme blanc, la métropole et les sportifs noirs en contexte colonial (1901-1944)*, Grenoble, PUG, 2006, p. 7.

bouleversant le cadre de vie traditionnel des Français au point de menacer la « race française » de dégénérescence<sup>162</sup>, les contemporains se mobilisent. Nombreux sont les partisans de l'enseignement de la gymnastique, alors que d'autres voient dans le modèle anglais d'éducation par le sport le moyen de régénérer la jeunesse, en complétant les politiques hygiénistes. Ainsi, le texte de la chanson de carnaval *Honneur aux armes et aux sports* comporte-t-il un encart avec ce conseil :

« Père de famille  
Qui avez des enfants débiles  
Pour améliorer leur santé et leur sort  
Faites leur pratiquer les sports »<sup>163</sup>.

Le sport se voit confier une véritable mission au service de la patrie, en développant les qualités du « citoyen-soldat » et en renforçant les politiques hygiénistes, symbolisée par l'ouverture d'établissements de bains et de piscine. L'ouverture des « Bains Lillois », à la fois lieu de pratique de la natation, établissement d'hygiène et lieu de sociabilité, est saluée par une chanson intitulée *Les Bains Lillois* :

« Ah oui, j'aspire et j'm'in fait gloire  
Que ch'bâtiment soit terminé,  
Pour m'flanquer dans eun' grande baignoire,  
Et print' des douch's à volonté.  
Et quand j'sintirai eun' malaise,  
Ou dins l'tiète l'mondre douleur,  
J'vous jure que je m'trouverai bien aise  
D'aller y prind un bain d'vapeur »<sup>164</sup>.

Dans son livre *La condition noire*, l'historien Pap Ndiaye développe l'idée que le sport est, d'un point de vue culturel et politique, primordial dans la construction des représentations des personnes et des groupes<sup>165</sup>. Du côté des individus, il propose un discours sur le corps et son esthétique, sur la maîtrise du geste et l'efficacité physique, tandis que du point de vue collectif, les équipes incarnent les groupes, sociétés, à l'échelle locale ou nationale, nations voire peuples. La pratique sportive établit une relation entre le groupe et les qualités supposées de ses représentants, permettant à ces derniers d'évoluer à la fois en tant qu'individus mais aussi en tant que membres du groupe. Le sport propose donc un discours à

---

<sup>162</sup> JOBERT, *op. cit.* : p. 16.

<sup>163</sup> BM de Lille : *Honneur aux armes et aux sports*, 44 186 1911 7.

Voir annexe 17.

<sup>164</sup> BM de Lille : *Les bains lillois*, 44 186 1890 1.

Voir annexe 18.

<sup>165</sup> NDIAYE Pap, *La condition noire, essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008, p. 224.

la fois sur l'identité des personnes et des groupes, mais aussi sur leur capacité à réaliser leurs ambitions.

Dans un dossier intitulé « Football, un siècle de ballon rond à Roubaix », Philippe Waret, membre du Conseil d'administration de la revue *Gens et Pierres de Roubaix* insiste sur les origines britanniques de l'évolution de la pratique sportive roubaisienne<sup>166</sup>. Activité réservée à une élite sociale, le sport gagne au début du XX<sup>e</sup> siècle un public plus large, attiré par la pratique du divertissement ou désireux de s'assimiler au beau monde des sportsmen. Le développement d'une presse spécialisée traduit cette évolution, notamment l'hebdomadaire national *Le Sport Universel Illustré*, attaché aux pratiques aristocratiques telles que l'équitation, la chasse, la voile, l'escrime, le sport automobile, mais aussi plus populaires comme le cross-country, l'aviron, le cyclisme, la boxe française ou la canne de combat. Un article du 23 novembre 1901, intitulé « Messieurs les Anglais » insiste sur la place du sport dans l'éducation des jeunes Anglais :

« Dans le Royaume-Uni, le sport est plus qu'un passe-temps, mais la principale occupation de l'existence. La chasse, la boxe, les courses... sont considérées comme des institutions nationales et font partie de l'éducation. Un homme qui passerait pour ne cultiver aucun de ces exercices serait aussi méprisé qu'un serin qui ne saurait pas chanter »<sup>167</sup>.

L'apport de l'Angleterre à la pratique sportive est considérable et, à partir de son sol, l'athlétisme, le rugby, le cross-country, le football, le hockey, l'aviron, la boxe et le tennis s'implantent de façon quasi mondiale<sup>168</sup>. Philippe Waret précise que les Anglais sont présents à Roubaix et Croix dès 1852, date de la fondation du peignage Holden. Cette implantation favorise l'installation d'une véritable colonie britannique, dont les membres pratiquent couramment l'exercice physique. Un terrain libre est aménagé entre Roubaix et Croix pour permettre la pratique du cricket et du football. En 1885, quelques jeunes gens issus de familles aisées, de retour d'Angleterre, créent une société sportive à Roubaix, le *Battling Club*. Ils pratiquent d'abord le cricket, puis le football et le rugby. Devenu en 1895 le Racing Club de Roubaix, en référence au Racing Club de Paris, les activités s'étendent à la course, la natation puis le tennis. Le Racing apparaît donc comme une association omnisports.

À partir de 1880 à Roubaix, de nombreuses associations sportives voient le jour. Si les sports traditionnels comme le tir à l'arc ou à l'arbalète, des pratiques solidement enracinées

---

<sup>166</sup> WARET Philippe, « Football, un siècle de ballon rond à Roubaix » in *Gens et Pierres de Roubaix*, n. 7, septembre 2009, p. 18-29.

<sup>167</sup> *Le Sport Universel Illustré*, 23 novembre 1901.

<sup>168</sup> BRAUSTEIN Florence, PEPIN Jean-François, *La place du corps dans la culture occidentale*, Paris, PUF, 1999, 183 pages, p. 161.

dans la culture locale, ont connu un regain d'activité avec 44 sociétés en 1900 sur le territoire de la commune, l'escrime, la boxe, l'aviron, le cyclisme et le football attirent toujours plus de pratiquants. Quant à la gymnastique, conçue comme une leçon à tirer de la défaite en prévision de la revanche, moyen de dynamiser les énergies nationales en déterminant un nouveau rapport au corps et en exaltant les qualités viriles du gymnaste, elle connaît aussi un très fort développement<sup>169</sup> :

« L'avènement de la gymnastique et du tir, et leurs développements, sont indissociables en France d'un contexte politique et national qui conditionne leur existence. La gymnastique est introduite en France vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, cependant son véritable essor date des années 1870. La défaite de 1870 face à la Prusse, la chute du Second Empire puis la Commune ont profondément touché les esprits [...] La gymnastique, de même que le tir, s'insère dans un vaste mouvement de relèvement national »<sup>170</sup>.

La gymnastique se développe comme une nécessité militaire et se charge rapidement d'une forte dimension patriotique. Pour être efficace au combat, les soldats doivent recevoir un entraînement avant leur incorporation. De fait, le gymnase ouvert à Paris au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle fait l'unanimité après 1870 comme lieu de préparation à la guerre, de préparation militaire en fait<sup>171</sup>. La gymnastique doit notamment améliorer la posture des jeunes recrues et ainsi favoriser le développement de leur cage thoracique pour améliorer leurs qualités respiratoires. Mais l'incorporation sous les drapeaux peut valoriser aussi d'autres pratiques et contribuer à l'avancement du jeune soldat, comme l'exprime ce passage de la chanson citée plus haut, *Honneur aux armes et aux sports* :

« Tchand qui s'in vot au régiment  
Y sont contint je n'sais pos qu'mint  
De savoir manœuvrer l'épée  
Elever leus d'jambes et pus boxer.  
Les officiers in connaisseurs  
Ditt'nt v'là un bleu qui a du tchoeur  
Et pus tout d'suite in l'fait rentrer  
A l'salle pou l'essayer .  
Aussitôt rintré, ch'est des coups d'bouton  
Qu'in vot d'su l'plastron ».

---

<sup>169</sup> PIAT Jean, *Événements mémorables de Roubaix*, Le Coteau, Horvath, p. 128-132. Extrait d'une chanson populaire citée par l'auteur :

« *Le gymnaste n'a qu'une haine  
Il en veut à mort au Prussien* »

LANCRY Emmanuel, *Les activités sportives à Douai entre 1870 et 1945*, mémoire de maîtrise, sous la direction de M. Vandenbussche, Université de Lille 3, 2003, 118 pages.

<sup>170</sup> CALLENS Pierre, *Les sociétés de gymnastique, de tir et de préparation militaire de 1870 à 1914 dans la ville de Lille*, mémoire de master 1, sous la direction de Jean-François Chanet, Université de Lille 3, 2005, p.3.

<sup>171</sup> Dossiers pédagogiques des Archives Départementales du Nord, *Air et Eau*, août 2008.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la ville de Lille possède quarante sociétés de gymnastique<sup>172</sup>. La dimension patriotique du sport s'exprime aussi dans l'aventure coloniale, au point que des revues comme *Le sport universel illustré* s'emparent de l'exploration africaine pour lui donner une dimension d'exploit sportif. C'est le cas en 1901 pour la mission du Bourg en Abyssinie :

« Le vicomte Robert du Bourg, chargé de mission dans le centre de l'Afrique, a bien voulu nous envoyer quelques récits de chasse et quelques photographies prises au cours de son voyage. Nous empruntons aujourd'hui à titre de préface à ses relations sportives, l'exposé suivant des préliminaires qu'a publié notre confrère Armée et Marine »<sup>173</sup>.

L'explorateur et le colon doivent faire preuve des mêmes qualités physiques et morales que le soldat. L'expérience coloniale révèle la vigueur de ses acteurs. Le baron Alphonse de Haulleville (1860-1938) dans son livre paru en 1898, *Les aptitudes coloniales des Belges et la question coloniale en Belgique*, développe l'idée qu'en dépit de circonstances politiques défavorables :

« ...le Belge a toujours été un vaillant et entreprenant soldat, audacieux et persévérant. Qui niera que cette tendance à courir au-devant de l'inconnu, ce goût des aventures soit un attribut des nations colonisatrices ? »<sup>174</sup>.

La colonisation rejoint la pratique sportive dans le dessein de régénérer la société. Alphonse de Haulleville en parle comme d'une œuvre de salut social, capable de « donner aux mœurs nationales une singulière valeur morale ». Tout comme la pratique d'un sport, il évoque une entreprise exigeante, réclamant, pour être menée à bonne fin « des sentiments élevés et l'esprit de suite », avant d'ajouter :

« Les relations multiples avec les colonies donnent aux citoyens une énergie morale remarquable. Habités aux aléas des entreprises lointaines, sachant qu'un revers supporté avec calme et sans perdre courage est ordinairement suivi d'un essor plus grand encore, ils ne s'alarment pas d'insuccès ou d'échecs dans leurs tentatives. La nation entière acquiert par la pratique de ces mœurs solides une singulière vigueur de pensée et de sentiment »<sup>175</sup>.

À une échelle européenne, l'expansion coloniale a volontiers été comparée dans l'historiographie à une compétition sportive entre États européens, représentés, en particulier en Afrique, par leurs champions, voyageurs, explorateurs, officiers... La métaphore du

---

<sup>172</sup> CALLENS, *op.cit.* : p. 51.

<sup>173</sup> *Le Sport Universel Illustré*, 14 décembre 1901.

<sup>174</sup> DE HAULLEVILLE Alphonse, *Les aptitudes coloniales des Belges et la question coloniale en Belgique*, Bruxelles, Lébègue et Cie, 1898, p. 93.

<sup>175</sup> DE HAULLEVILLE, *op. cit.* : p. 389.

*steeple chase*, course d'obstacle en vogue au Royaume-Uni au XIX<sup>e</sup> siècle, a d'ailleurs servi à résumer cette compétition entre les puissances européennes en Afrique. À une échelle nationale, les effets de cette compétition coloniale doivent se faire ressentir, les efforts menés à l'extérieur entraînant des bénéfices dans la société et complétant les effets de la diffusion des pratiques sportives.

## 2/ Le rôle des anciens combattants dans la transmission de l'expérience coloniale

Les associations d'anciens militaires se développent après 1871, dans le but « de conserver intact le culte de la patrie et tous les souvenirs glorieux qui s'y rattachent »<sup>176</sup>. Les sociétés d'anciens combattants forment autant d'œuvres de solidarité qui expriment le besoin de leurs sociétaires de faire vivre une sociabilité autour d'une expérience commune. Le mouvement correspond aussi à la volonté de personnes anonymes de gagner la reconnaissance de la société. En effet, la naissance des sociétés d'anciens combattants correspond au mouvement de reconnaissance pour les anciens de la troupe, les héros sans grade de 1870-1871, le sergent Hoff<sup>177</sup>, ou encore le clairon de Sidi-Brahim et le sergent Bobillot..

Le développement des sociétés d'anciens combattants pose la question de leur rôle dans la transmission des valeurs de la république. De la même manière, l'intrusion du fait impérial dans la sociabilité des anciens combattants soulève l'interrogation portée sur la promotion de la politique coloniale par ses anciens acteurs. Valorisant l'idée de nation et de défense, elles incarnent aussi l'unité du pays qui s'exprime dans le projet impérial. Les anciens combattants aux colonies valorisent la patrie et contribuent à faire vivre le lien entre l'armée et la petite patrie, en affirmant l'existence de vocations militaires désormais tournées vers l'outre-mer. Ce lien charnel armée-territoire, décrit par Jean-François Chanet, se double d'un lien armée-colonies<sup>178</sup>.

L'ancien soldat revenu des colonies acquiert une nouvelle identité. De défenseur, il est devenu conquérant, il devient lui-même une représentation de la France victorieuse. L'attachement à la patrie, qui a sauvé la France, moyennant le sacrifice de l'Alsace et de la Lorraine, permet maintenant de retrouver un destin glorieux. Les anciens soldats coloniaux

---

<sup>176</sup> ADN, M 222 241, règlement de l'association amicale des anciens militaires de Flers, 1901.

<sup>177</sup> Ignace Hoff (1836-1902), engagé dans l'infanterie en 1863, sergent en 1870, il se distingue lors du siège de Paris par les Prussiens en montant une série d'embuscades qui assurent sa popularité et en font une des figures de la résistance face à l'invasion. Après le traité de paix de francfort, il rejoint l'armée de Versailles.

<sup>178</sup> CHANET Jean-François, *Vers l'armée nouvelle, république conservatrice et réforme militaire (1871-1879)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 318 pages.

jouent donc un rôle particulier en participant à la militarisation de la société, tout comme les vétérans de 1870-1871. Leur rôle est d'autant plus important que, de retour à la vie civile, ils occupent des emplois et, de manière générale, s'intègre dans la société, dans laquelle ils trouvent un « auditoire » avec lequel ils partagent leur expérience.

Surtout, les sociétés font vivre des relations nées dans les colonies, font perdurer les liens nés durant le service, en favorisant le secours mutuel. En effet, bien que l'œuvre des pensions militaires, créée après 1871, prennent en compte les anciens militaires coloniaux, ces derniers ne disposent pas encore d'un statut fixé par l'État leur conférant automatiquement une pension<sup>179</sup>. Cette nécessité d'assurer une aide aux anciens combattants trouve son origine dans les mouvements de réforme instaurés sous Napoléon III et la création entre 1867 et 1869 de soixante-sept chambres syndicales en France.

Lors de la création en 1872 de la Société des volontaires, associations d'anciens combattants née de la défaite de 1871, alors que le principe d'une retraite ouvrière avait été posé dès 1850, mais appliqué seulement pour les mineurs à partir de 1894, l'aide mutuelle apparaît comme une préoccupation constante de ses fondateurs, afin « d'assurer par une faible cotisation, des secours en cas de maladie et le pain de la vieillesse » à ses adhérents<sup>180</sup>. Dès la fin de l'année 1870, le Comité central de secours aux blessés du Nord de la France, décide de constituer une caisse de secours dans chaque bataillon de mobiles et de gardes nationaux mobilisés dans les départements du nord de la France, le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne et la Somme<sup>181</sup>.

Le secours mutuel devient une nécessité pour les anciens combattants et appelle dans le Nord la création en 1897 de l'Union coloniale de Dunkerque, décrite comme une association de secours mutuels destinée aux anciens combattants coloniaux<sup>182</sup>, ainsi que de l'Union des médaillés militaires de Dunkerque, une « association mutuelle et patriotique »<sup>183</sup> ou encore l'Association fraternelle des anciens militaires ayant fait campagne, fondée en janvier 1896<sup>184</sup>.

---

<sup>179</sup> LEMAITRE Timothée, *Les vétérans de la guerre franco-prussienne dans le département du nord*, mémoire de master, sous la direction de Jean-François Chanet, Université de Lille 3, 2009, p. 14.

<sup>180</sup> BOIRY Philippe, *Histoire de la société des volontaires*, Périgueux, Pilote, 1998, p. 47.

<sup>181</sup> Comité central de secours aux blessés du Nord de la France, *Notes explicatives sur la création, le fonctionnement et le but des caisses de secours des bataillons de mobiles et des gardes nationaux du Nord de la France*, Lille, Danel, 1870, 22 pages.

<sup>182</sup> ADN, M 222 275.

<sup>183</sup> ADN, M 222 278.

<sup>184</sup> ADN, M 226 643.

Créée à Lille, liée à la présence du 16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs, la Société des anciens chasseurs à pied indique, dans l'article deux de ses statuts, sa volonté de conserver les traditions des chasseurs à pied et les « souvenirs glorieux qui se rattachent à leur drapeau »<sup>185</sup>. La suite des articles des statuts de la société montre son caractère illustre cette nécessité du secours mutuel, en affirmant sa volonté :

- « Art 2 : De secourir les membres participants en cas de maladie ;
- Art 3 : D'accorder en cas de décès une indemnité funéraire ;
- Art 4 : De faciliter le placement des sociétaires qui se trouveraient sans emploi ;
- Art 5 : De venir en aide aux membres de la famille du sociétaire décédé en accordant un secours à sa veuve où à ses enfants ;
- Art 6 : D'accorder une pension de retraite à 15 ans de sociétariat et 55 ans d'âge ;
- Art 7 : De faciliter le placement des chasseurs libérables du service militaire appartenant au bataillon stationné à Lille ».

Pour mener de telles actions de solidarité, la société doit tisser un réseau de « membres d'honneur, bienfaiteurs et honoraires », formé de notables qui, par leurs soins, leurs actes, leurs conseils ou leur souscription, contribuent au développement de la société sans profiter de ses avantages. La présence de notables parmi les membres de la Société des anciens chasseurs à pied confère à cette dernière un rôle dans le développement de la sociabilité des élites sociales, qui y trouvent un nouveau point d'attraction.

Tableau 1 : Les membres bienfaiteurs, d'honneur et honoraires de la Société des anciens Chasseurs à pied<sup>186</sup>.

Noms	Professions	Noms	Professions
Léonard Danel	Imprimeur	Jules Vermont	entrepreneur
Lucien Crépy	Industriel	Emile Delcourt	Non précisé
Bigo-Danel	Industriel (pdt d'honneur)	Amand Herreman	négociant
Marcel Scrive	Industriel (secrétaire)	Ernest Berlement	négociant
Henri Descamps	industriel	Jules Peucelle	négociant
Frédéric Paquin	agent de change	Gaston Van Den Heede	horticulteur
Vallet-Rogez	négociant	Armand Vaast	industriel
Catoire	négociant	Alfred Franchomme	docteur
Gaston Varé	magistrat	Armand See	ingénieur
Paul Sigrand	négociant	Charles Vanheuerswyn	docteur
Maurice Grimonprez	négociant	Gustave Nuytten	négociant

Nous trouvons dans cette liste les noms d'industriels de la région, et leur présence renforce l'idée d'un lien fort entre la ville et « son » bataillon, un lien qui induit le développement de rapports étroits dans l'imaginaire collectif entre le destin de la cité et celui du bataillon. Remarquons que l'imprimeur Léonard Danel faisait partie en 1870 du Comité

<sup>185</sup> ADN, M 226 663.

<sup>186</sup> Tableau réalisé d'après les archives de la société.

central de secours aux blessés du Nord de la France, cité ci-dessus. De manière générale, le bataillon, ou le régiment, développe des liens avec la petite patrie et devient lieu de création de représentations à l'intention des civils, qui en reçoivent discours patriotiques et récits de la conquête coloniale. Les sociétés d'anciens combattants créent des ponts entre société civile et casernes, et participent à sociabiliser le militaire, tout en entrouvrant aux civils les portes du cantonnement.

Rassemblant les acteurs de la conquête, ces sociétés deviennent lieu du souvenir mais aussi lieu d'écriture de l'histoire, lieu de mise en place du récit de la conquête, de la construction de la geste coloniale. Or, le récit de la conquête enrichit le culte de la patrie, qui enrichit lui-même celui de la petite patrie, par un effet de réverbération des colonies vers la nation puis la province. Les anciens-combattants revenus des colonies participent à l'écriture des chapitres ultra-marins du roman de la région, soit au sein de sociétés, soit en assurant une visibilité de leur expérience au grand public, comme le propriétaire d'un estaminet de Loos, peut-être ancien de la conquête du Tonkin, qui nomme son établissement, siège d'une société d'anciens combattants, « Au retour du Tonkin »<sup>187</sup>.

L'armée sort de ses casernes et les acteurs-témoins que sont les anciens combattants glorifient son rôle, en incarnant le nouveau destin de la nation et en contribuant à mobiliser les Français. Un article de *La Croix du Nord* témoigne du départ de Lille pour le Maroc de « soixante cavaliers du premier escadron du train des équipages [...] qui s'en allaient au loin affronter les balles des Marocains et les ardeurs brûlantes du soleil d'Afrique »<sup>188</sup>. De 1881 à 1883, un bataillon d'engagés du 43<sup>ème</sup> régiment d'infanterie quitte la citadelle de Lille pour participer à la conquête de la Tunisie, tout comme un bataillon du 110<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Dunkerque.

À l'image de ces engagés, mais aussi à celle de la cantinière de la marque de chicorée « À la cantinière française » (voir ci-dessous), l'homme du Nord, en choisissant la carrière des armes, est appelé à quitter les citadelles de Lille, Arras ou Maubeuge (image 1), pour faire campagne en Orient, avec les zouaves (image 2, soldats en arrière-plan, pantalon bouffant garance et boléro bleu), en Afrique noire, auprès des tirailleurs sénégalais (image 3, tirailleur habillé « à l'orientale »), ou en Afrique du Nord, dans un décor teinté d'orientalisme, comme le montre l'évocation d'une ville orientale (image 4) :

---

<sup>187</sup> ADN, M 226 663.

<sup>188</sup> *La Croix du Nord*, 29 septembre 1913.

## Chicorée à la Cantinière Française, G. Black (1895)<sup>189</sup>.



La promotion de la conquête coloniale par les sociétés d'anciens combattants passe par des moments forts d'expression du patriotisme, comme le 14 juillet 1901, qui voit les anciens combattants de 1870-1871 prendre la tête du cortège qui traverse la commune d'Ascq<sup>190</sup>. La commémoration joue un rôle primordial, que complète le port de signes distinctifs lors des cérémonies ou assemblées. Composée d'anciens de l'infanterie de marine, des équipages de la flotte et de l'artillerie de marine, l'Union amicale de l'armée de mer se dote d'un insigne, une ancre de marine sur velours bleu, délivré aux frais du sociétaire, destiné à être porté aux réunions de la société et sur la voie publique, uniquement lors d'un convoi, où il devient obligatoire, ou encore lors de manifestations patriotiques<sup>191</sup>.

La Société des médaillés de l'armée coloniale, fondée à Roubaix en 1896, rassemble uniquement des anciens militaires décorés de la médaille coloniale<sup>192</sup>. L'article deux de ses statuts indique que le but premier de la société, qui compte vingt-quatre membres à sa naissance, est de « raviver les sentiments de confraternité parmi les membres, de bien se connaître et de faciliter les moyens de s'entraider ». Dès 1896, le président demande l'autorisation pour les membres de porter un insigne distinctif, autorisation qui ne devait être accordée qu'en 1901 :

« La société des médaillés et soldats coloniaux de Roubaix [le nom a changé entre 1896 et 1901], constitué légalement par arrêté préfectoral en date du 16 décembre

<sup>189</sup> ADN, musée 459.

<sup>190</sup> DEWERE Hélène, *la sociabilité populaire à Annappes, Ascq et Flers 1848-1914*, maîtrise d'histoire, sous la direction de Philippe Marchand et Jean-François Chanet, Université de Lille 3, 2004, p. 133.

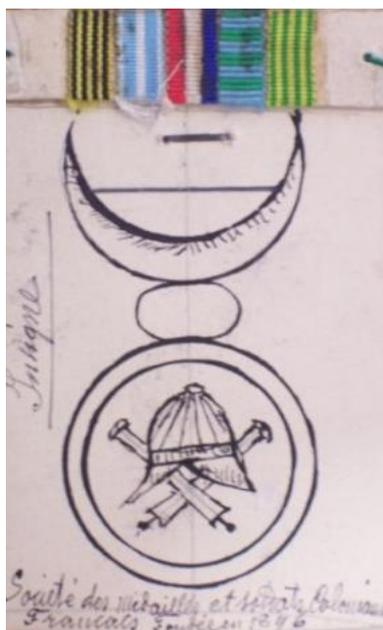
<sup>191</sup> ADN, M 222 1261.

<sup>192</sup> ADN, M 222 2025.

1896 sollicité l'autorisation d'adopter l'insigne conforme au modèle déposé. Je vous prie de bien vouloir informer le président que j'accorde cette autorisation sous réserve que l'insigne ne sera porté que pour les réunions »<sup>193</sup>.

Le modèle de l'insigne est proposé au préfet par un courrier du président de la société daté du 11 mars 1911.

Projet d'insigne distinctif à l'usage des membres  
de la Société des médaillés et soldats coloniaux de Roubaix.



Cet insigne présente différents éléments spécifiques, qui déterminent les relations des sociétaires avec l'histoire de la conquête coloniale, et qui en font un élément d'identification remarquable. Le croissant de lune s'apparente aux insignes des régiments de tirailleurs algériens et de spahis, il évoque donc la conquête de l'Algérie et plus largement la conquête coloniale, tout comme le casque colonial, modèle 1886, appelé communément « pain de sucre » à cause de sa forme particulière, entré en service pendant la conquête du Tonkin. D'autre part, les fûts de canon croisés rappellent aussi bien le rôle de la marine que de l'armée.

En participant à la circulation de références coloniales, les sociétés d'anciens combattants contribuent à entrouvrir les portes de l'outre-mer au plus grand nombre et participent à l'héroïsation de la conquête. En effet, ces associations s'immiscent dans la vie locale, en participant aux cérémonies patriotiques, au cours desquelles les sociétaires arborent leur insigne distinctif, mais aussi en organisant leurs propres banquets et fêtes. Tout comme

<sup>193</sup> ADN, M 222 2025, Courrier du préfet du Nord au Maire de Roubaix, 20 mars 1901.

les sociétés de vétérans de la guerre franco-prussienne, elles s'activent dans le but de développer les sociabilités, de commémorer et de diffuser le culte de la patrie<sup>194</sup>.

#### **D/ Faidherbe et les limites de la conscience impériale**

Après la défaite de 1870-1871, le général Faidherbe (1818-1889) accède au statut de héros vivant de l'histoire de France. Militaire, républicain, il présente toutes les qualités nécessaires pour devenir, selon l'expression de Bénédicte Grailles, « un saint laïc »<sup>195</sup>. Au plan régional, il demeure le fils de la ville de Lille, vainqueur de Bapaume et de Pont-Noyelles, et ses succès restent associés à l'Armée du Nord qu'il commandait. Toutefois, gouverneur du Sénégal de 1854 à 1861 puis de 1863 à 1865, Faidherbe a aussi mené une carrière coloniale. Or, les modes de représentation du général adoptés dans le Nord occultent cette période coloniale, pour magnifier son action sur le territoire de la petite patrie. Faidherbe, en sauvant sa ville et sa région de l'occupation demeure le défenseur du Nord et, au-delà, de la France menacée par les Prussiens. Aimé et populaire dans son pays, élu à la fois député dans le Pas-de-Calais, dans la Somme et dans le Nord, par plus de 300 000 voix, le général Faidherbe rentre donc à la Chambre précédé par une double réputation de général patriote et de politique résolu<sup>196</sup>.

Paradoxalement, les représentations du général Faidherbe, en ancrant le personnage dans l'histoire de sa petite patrie, constituent une forme de limite à la prise de conscience de la dimension impériale du pays et de la région. Faidherbe demeure le gardien de la patrie, tandis que le lion des Flandres allait défendre l'identité régionale face au coq national. L'identité des gens du Nord demeure foncièrement attachée à la région, ce que semble exprimer les habitudes alimentaires locales, dans lesquelles l'usage d'une production coloniale comme le café constitue une exception.

#### 1/ On ne partage pas l'enfant du pays

Bénédicte Grailles<sup>197</sup> montre que la question de la petite patrie se pose avec acuité lorsque la question d'un hommage monumental se pose. Elle pose trois axes de débat autour

---

<sup>194</sup> LEMAITRE Thimothée, *Les vétérans de la guerre franco-prussienne dans le département du Nord*, mémoire de master 1, sous la direction de Jean-François Chanet, Université de Lille 3, 2009, p. 15.

<sup>195</sup> GRAILLES Bénédicte, « Louis Faidherbe, général républicain et fils du Nord ? Entre image d'Épinal et culte régional (1870-1914) », *Revue du Nord*, tome 85, avril-juin 2003, p. 359-378.

<sup>196</sup> CLARETIE Jules, *Portraits contemporains : le général Faidherbe*, Paris, Debons et Cie, 12 pages.

<sup>197</sup> GRAILLES, *art. cit.* : p. 365.

de l'édification, place Richebé à Lille, du monument à la gloire du général Faidherbe : le sculpteur doit-il être nécessairement être natif du nord ? Une référence à la Commune doit-elle figurer dans cet ensemble monumental ? Mais surtout, et c'est ce qui nous intéresse le plus, Faidherbe doit-il être commémoré comme un fils de Lille ou comme un grand soldat colonial ?

La volonté d'affirmer l'identité de la petite patrie au sein d'un ensemble national et impérial conduit à des choix de représentation, qui enracinent Faidherbe dans sa terre natale, en entraînant une forme de confiscation du personnage, qui limite l'intrusion du colonial dans l'identité locale. D'autres éléments incarnent les limites du colonial dans la culture locale, comme le lion des Flandres, qui apparaît dans les marques de fabrique et concurrence le coq national. Participant à l'expression de l'identité locale et insistant sur une histoire de la région orientée vers celle du Comté de Flandres, plus que sur le rattachement à un destin national et impérial, le lion des Flandres incarne un véritable sursaut identitaire. En outre, au niveau de la vie privée des gens du Nord, la faiblesse de l'influence des productions coloniales dans la cuisine montre les limites de l'influence des colonies dans le quotidien des habitants de la région, qui ont pourtant largement adopté la consommation d'une boisson qui incarne les productions coloniale, le café.

Bénédicte Grailles, dans son article consacré à l'image de Faidherbe dans le Nord, expose les débats qui ont lieu au sein du comité d'exécution de la statue de Faidherbe place Richebé à Lille. L'un de ses membres, le général Guichard, gouverneur militaire de Lille, propose plusieurs allégories ou attributs afin de rappeler à la France entière la contribution de Faidherbe à l'expansion coloniale de la France. La plus ambitieuse est une représentation allégorique des deux fleuves Sénégal et Niger se donnant la main. Après le rejet de ce premier projet, il propose d'intégrer une figure allégorique de l'Afrique au monument, sans plus de succès. La présence d'un simple palmier sur le monument n'est pas mieux accueillie<sup>198</sup>. La seule suggestion d'une représentation du monde colonial qui retient un temps l'attention de la commission est celle du lion, métonymie du Sénégal, qui a l'avantage d'incarner à la fois la région, le lion des Flandres, et le passé colonial de Faidherbe.

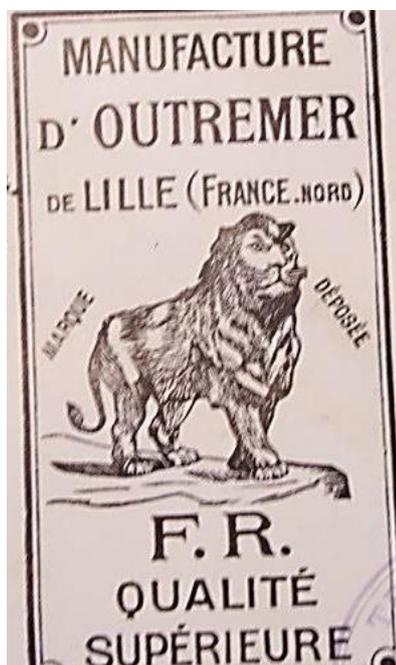
Cette double représentation est adoptée, en 1922, par la Manufacture d'Outre-Mer de Lille, qui utilise l'image du lion, associée à la ville de Lille et à sa localisation géographique, « France-Nord », à un imaginaire lié à l'outre-mer. La marque de fil « Au roi du désert »,

---

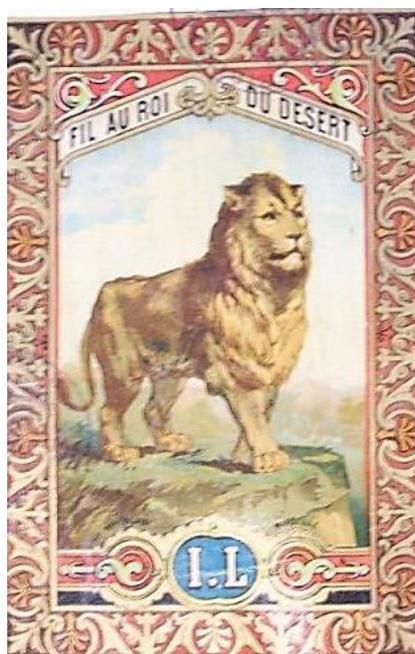
<sup>198</sup> GRAILLES, *art. cit.* : p. 373- 375.

déposée au Tribunal de commerce de Lille la même année, semble utiliser le même procédé de double identification.

Manufacture d'Outremer (1922)



Fil Au roi du désert (1922)<sup>199</sup>.



Le monument se veut donc l'hommage exclusif de la ville de Lille et de la région à son défenseur, qu'elle garde jalousement au risque d'occulter une part importante de sa vie et de sa carrière. Le décès de Faidherbe détermine cette volonté de récupérer son histoire personnelle, voire de la confisquer, alors que de son vivant, l'évocation de son passé colonial semble plus aisée. Un article intitulé « Faidherbe à Lille », rédigé du vivant du général, décrit l'intérieur de son hôtel particulier situé à Lille, rue de Toul<sup>200</sup>. L'auteur évoque la « calme demeure où l'illustre soldat-académicien vient passer régulièrement toutes les vacances parlementaires », les murs ornés de « trophées de guerre, lances, casques, armes à feu et de dépouilles des chasses sénégalaises... Toute une collection de cornes, les unes monstrueuses et formidables, les autres délicates et gracieuses : cornes de rhinocéros, de buffles, d'antilopes... ». Dans le même article, l'évocation de la jeunesse de Faidherbe préfigure un destin colonial, lorsque le journaliste décrit son ancien terrain de jeux, le territoire compris entre la route de Quesnoy et les rives de la Deûle, où « [...] il a passé d'innombrables jeudis et dimanches, il y a tantôt un demi-siècle, en expéditions écolières, prélude lointain de ses expéditions fameuses dans les régions du Sénégal et du Niger ».

<sup>199</sup> ADN, 6 U2 1075.

<sup>200</sup> BM de Lille, fonds Humbert, boîte n. 11, coupure de presse (origine non identifiée).

L'inauguration de la statue de Faidherbe donne l'occasion aux Lillois d'exprimer « le culte à Faidherbe ». Cette expression revêt plusieurs formes, par exemple la poésie :

« Il fit ce qu'il devait. Oui ! Pour la cause sainte,  
Il s'offrit tout entier, sans vanité ni crainte,  
Ayant la foi, malgré tant d'échecs accablants.  
Il fut vainqueur un jour ; et l'on sait qu'à Bapaume,  
Ses conscrits ont battu les reîtres de Guillaume  
Et les fameux cuirassiers blancs.

De leurs casques pointus, de leurs sacoches pleines,  
On put les voir joncher au loin nos vastes plaines.  
Ces soudards d'outre-Rhin qui volaient sans remords !  
L'hiver livide, avec ses corbeaux pour cortège,  
Pétrifiait, sous son épais linceul de neige,  
Les hommes et les chevaux morts »<sup>201</sup>.

Un texte qui traduit une véritable dévotion et qui définit véritablement une sorte de « saint laïc », qui offre sa personne en sacrifice. Le texte en profite pour écorcher quelque peu les Prussiens, les reîtres, pour ne pas dire mercenaires, de Guillaume, les soudards qui s'adonnent au pillage et autres exactions.

Républicain mais catholique, il reçoit peu avant son décès la visite du cardinal Richard, comme l'atteste un article d'un journal non identifié (probablement *La Croix du Nord*) intitulé « Faidherbe est mort en chrétien »<sup>202</sup>. Dans une région de forte tradition chrétienne, dans laquelle, par exemple, le réseau des écoles catholiques se développe fortement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, il semble nécessaire d'évoquer, par quelques mots, les convictions de Faidherbe afin d'en promouvoir un culte laïc par la suite. Cette volonté de conserver dans le Nord la mémoire de Faidherbe entraîne inévitablement celle d'accueillir son corps et de lui offrir une sépulture dans sa ville natale :

« Après la cérémonie, le corps sera déposé dans les caveaux des invalides, jusqu'à ce qu'il soit transporté à Lille, où lui seront faites de nouvelles obsèques. M. Géry-Légrand, maire de Lille, a envoyé hier une dépêche à la famille du général disant que la ville de Lille tient à honneur de garder la dépouille mortelle de son illustre enfant, le héros de Bapaume »<sup>203</sup>.

Les représentations du général Faidherbe participent à la réinvention du patrimoine monumental du Nord et à l'écriture de l'histoire de la petite patrie. Un extrait de la revue *Nord monumental* évoque l'inauguration de la statue de Faidherbe à Bapaume, un monument

---

<sup>201</sup> BM de Lille, fonds Humbert, boîte n. 11, Poème d'Emile Blémont, écrit à l'occasion de l'inauguration de la statue de Faidherbe.

<sup>202</sup> BM de Lille, fonds Humbert, boîte n. 11.

<sup>203</sup> BM de Lille, fonds Humbert, boîte n. 11, coupure de presse (origine non identifiée).

qui entre dans le patrimoine de la région, et qui en symbolise la vigueur et l'identité, le champ de bataille de l'Europe :

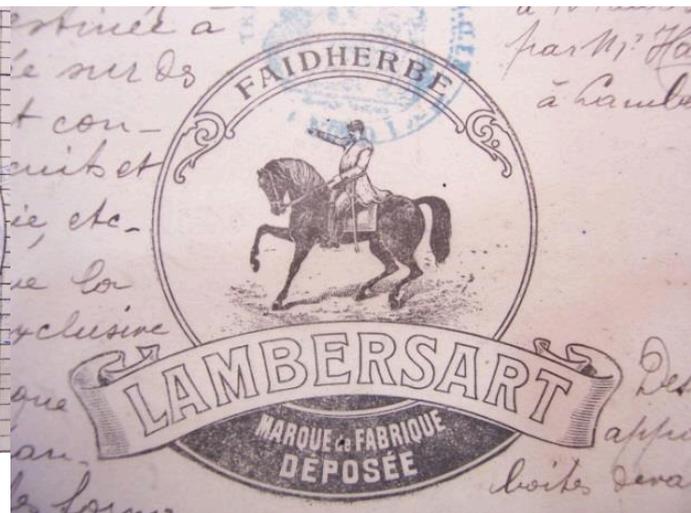
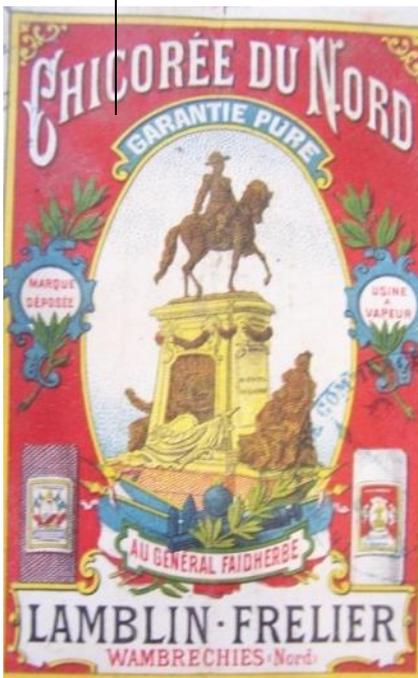
« Les prodigieuses ressources de nos départements du Nord ont suffi d'ailleurs, sinon à relever les ruines, au moins à remplacer les monuments disparus par des édifices modernes qui ne sont pas sans prix »<sup>204</sup>.

La chanson populaire n'oublie bien sûr pas de relayer le culte à Faidherbe, qui passe par ses représentations, comme l'exprime la chanson « Honneur à la statue Faidherbe » :

«Tous les habitants d'Lille  
Auront dins leu grande ville  
L'monument de ch' guerrier  
Méritant des lauriers »<sup>205</sup>.

A cheval, mais en tenue de campagne, observant le champ de bataille, au plus près de ses hommes : c'est probablement ainsi que l'homme du nord rêve son héros, mais c'est en tenue d'apparat qu'il apparaît place Richebé. L'imagerie publicitaire s'empare évidemment de cette image, mais décline aussi l'image du cavalier en le replaçant sur le champ de bataille.

Chicorée du Nord et Gaufre Faidherbe (deux versions)<sup>206</sup>.



À la fois général victorieux, homme politique et intellectuel, arborant les palmes académiques aux côtés de la légion d'honneur, comme dans l'image publicitaire ci-dessous,

<sup>204</sup> BM de Lille, fonds Humbert, boîte n. 11.

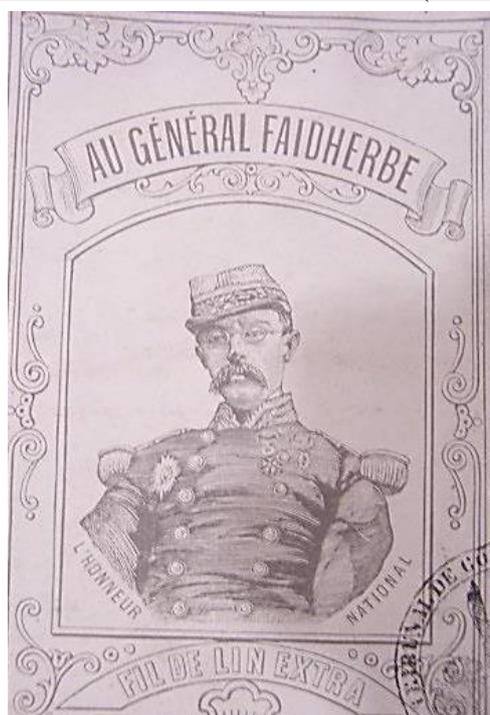
<sup>205</sup> BM de Lille, Honneur à la statue Faidherbe,

Voir annexe 18 bis.

<sup>206</sup> ADN musée 466, ADN musée 458 et 6 U2 1073.

Faidherbe est plus qu'une figure emblématique du nord, il en incarne l'identité, résistante et combattante.

Fil de lin Au Général Faidherbe (1879)<sup>207</sup>.



La volonté de confisquer Faidherbe aurait réussi au point que, Bénédicte Grailles remarque que le nom du général Faidherbe intéresse des produits au rayonnement quasi exclusivement local, biscuits, chicorée, bière, cela laisserait entendre que l'estampille Faidherbe ne s'exporte pas facilement en dehors des régions du Nord<sup>208</sup>. La volonté des gens du Nord de garder jalousement Faidherbe se conjugue probablement au souvenir de 1871 pour priver son image d'un « destin national ». En effet, trop lié à l'aventure de l'Armée du Nord, trop ancré dans sa région natale, le général ne semble pas suffisamment représentatif de la nation pour être réemployé par l'iconographie publicitaire ailleurs que dans le Nord, bien que la plupart des grandes villes françaises lui rendent hommage en attribuant son nom à une rue, une avenue ou une place...

Après la Première Guerre mondiale, Faidherbe demeure lié dans le Nord à la résistance de la nation et de la petite patrie face à l'envahisseur, comme l'atteste cette photo des commémorations du 11 novembre 1920 à Lille (voir ci-dessous). Faidherbe participe dans le Nord après la guerre à la mise en place de la liturgie laïque du souvenir de la guerre, avec la minute de silence, le discours des élus ou encore le dépôt de fleurs.

<sup>207</sup> ADN, musée 461.

<sup>208</sup> GRAILLES, *art. cit.* : p. 367.

La statue équestre de Faidherbe, le 11 novembre 1920<sup>209</sup>.



2/ Le lion et le coq

La réflexion sur les représentations de Faidherbe en amène une autre qui concerne le coq gaulois et le lion des Flandres, avant de poser la question de l'influence de l'outre-mer au cœur des familles du Nord, en évoquant leurs habitudes alimentaires.

À partir de 1870, le retour de la république s'accompagne d'un retour triomphal du coq comme emblème national, retour accompagné d'ailleurs de celui des Gaulois dans les programmes d'enseignement et dans l'imaginaire collectif. Le coq retrouve sa place sur les drapeaux mais aussi sur un grand nombre de marques officielles, alors que « la grille du palais de l'Élysée, du côté de l'avenue Marigny, s'orne désormais d'un vigoureux coq qui domine tous les autres attributs de la République »<sup>210</sup> et que les pièces de monnaie servent de support à sa représentation.

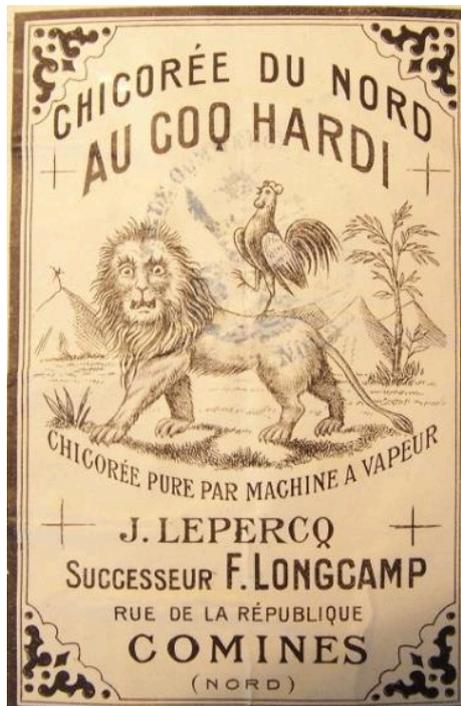
Le coq est sollicité pour aider la France à se solidifier, à prendre sa revanche sur son voisin et pour souder les différentes populations du territoire national. Il devient fédérateur et son ombre couvre les velléités régionalistes, comme le son de la langue française couvre celui

<sup>209</sup> *Grand hebdomadaire illustré de Lille*, 21 novembre 1920.

<sup>210</sup> PASTOUREAU Michel, « Le coq gaulois » in *Lieux de mémoire*, NORA Pierre (dir.), Paris, Gallimard, vol. 3 1997, p. 4297-4321.

des langues régionales. Il s'impose comme un animal particulièrement vaillant et courageux, comme dans la publicité pour la marque de chicorée « Coq hardi » (1909), qui le représente triomphant sur le dos d'un lion manifestement apeuré. Figure polysémique, le lion de cette marque de fabrique peut très bien être le lion britannique, l'image insisterait donc sur les rivalités entre les deux puissances coloniales, pourtant atténuées en 1909. Si l'animal représenté est le lion des Flandres, alors la place et l'attitude du coq suggèrent la primauté de la nation sur la région. Une autre interprétation fait du lion une incarnation des colonies, supportant l'autorité de la nation française représentée par son emblème.

Chicorée Au coq hardi (1909)<sup>211</sup>.



Vers 1900 apparaît, certes timidement, dans les marques de fabrique de la région, le lion des Flandres, qui revêt une véritable signification géographique et culturelle. En effet, ne détermine-t-il pas une aire géographique de Lille à Dunkerque et d'Armentières à Saint-Omer en excluant de fait le sud du département et le pays minier ? Le lion contribue à singulariser le Nord et ses habitants et à orienter leur identité et leur regard vers le nord, en rattachant leur histoire à celle du Comté de Flandres.

Ce symbole de l'histoire régionale s'appuie notamment sur le roman historique de l'écrivain belge Hendrik Conscience (1812-1883) intitulé *De Leeuw van Vlaenderen* (Le Lion des Flandres) paru en 1838, qui retrace l'histoire de la bataille de Courtrai en développant l'idée que la Flandre, Venise du Nord, attirait la convoitise de Philippe le Bel. Le lion des

<sup>211</sup> ADN 6 U2 1073.

Flandres, qui devait connaître par la suite un large engouement, parvenu jusqu'à nous, incarne des particularismes locaux et renforce l'identité de Lille capitale des Flandres.

Limonaie la Flamande et chicorée Flandre occidentale (1912)<sup>212</sup>.

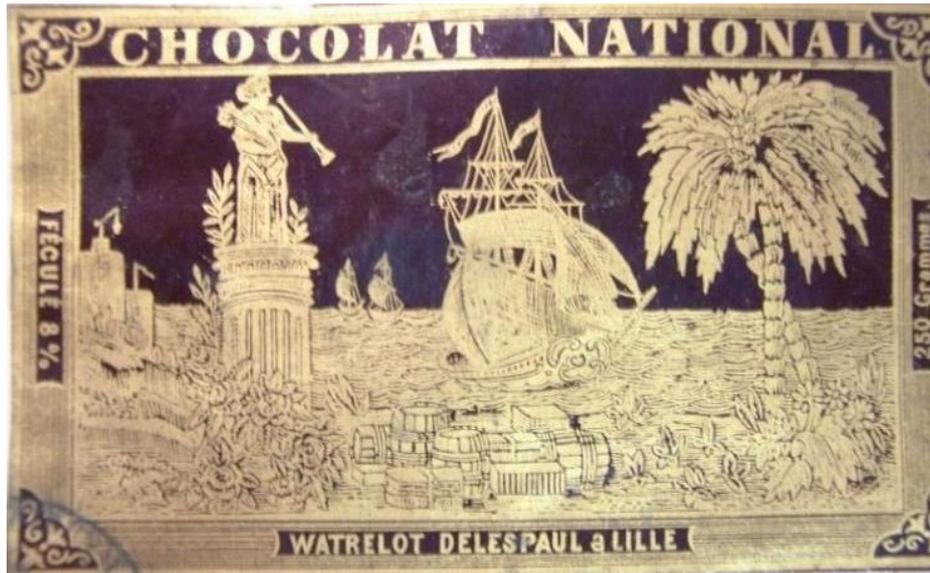


Tout comme celle de Faidherbe, l'image du lion des Flandres concerne plus particulièrement des productions alimentaires locales : par exemple la limonade « la Flamande » et la chicorée « Flandre occidentale », marques déposées pour la première fois au tribunal de commerce de Lille en 1912 (dépôts renouvelés au moins jusqu'en 1938). L'utilisation publicitaire du lion des Flandres enracine la région sur le continent et s'oppose à la nation qui joue son destin outre-mer, comme le signifie la publicité ci-dessous pour la marque « Chocolat National », sur laquelle figurent des éléments de représentation liant la nation à l'outre-mer, navire de commerce, palmiers... tandis que la figure sur la colonne semble bien évoquer la Déesse lilloise.

---

<sup>212</sup> ADN, 6 U1 31.

Chocolat National, Watrelot Delespaul (1882)<sup>213</sup>.



L'exemple du « Chocolat national » nous amène à aborder la question de l'influence des colonies dans la gastronomie du Nord, c'est-à-dire, dans les cuisines de ses habitants, dans leur quotidien, dans leur intimité. La mise à disposition des consommateurs de produits nouveaux, dits exotiques, chocolat, fruits tropicaux... pose la question de l'accès des contemporains à de nouvelles saveurs, qui se rattache directement à celle du pouvoir d'achat. Par exemple, en Belgique, dans les années 1890, le chocolat demeure un article coûteux, 2.50 francs belges pour 500 grammes de « bon ordinaire », ce qui correspond à huit à dix heures de travail pour un maçon non-qualifié, la même quantité de chocolat haut de gamme valant 5.50 francs belges<sup>214</sup>.

Une autre approche permet d'aborder la variation des goûts culinaires locaux par un effet de rétroaction des colonies vers la métropole. Les productions coloniales ont-elles entraîné une variation des consommations ? Et dans ce cas, ces nouvelles consommations peuvent-elles être traduites comme des formes plus ou moins spontanées d'adhésion à l'empire ? Les productions coloniales ont-elles généré un désir d'innovation dans les foyers ? Cette question suppose de différencier consommation de nouveaux produits, comme le suggère la marque de fabrique locale déposée au tribunal de commerce de Lille « Quatre Épices coloniales », et variation de la gastronomie locale par une forme d'hybridation.

---

<sup>213</sup> ADN, musée 462.

<sup>214</sup> BILTRESSE Anne-Florence, *Patrimoine culinaire : entreprises chocolatières dans le Nord et en Hainaut belge entre 1850 et 1950*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-François Eck, Université de Lille 3, 2009, p. 113.

### Quatre épices coloniales (1897)<sup>215</sup>.



L'historienne Claudia Huismans affirme dans sa contribution à un numéro de la revue *Deshima*, consacrée aux traditions culinaires néerlandaises, que la popularité des mets indonésiens ne fait aucun doute aux Pays-Bas, pays qui a établi des contacts avec l'Indonésie dès le XVIIe siècle. Elle cite notamment le *rijstaffel*, la « table de riz », importée par les familles indo-néerlandaises aisées qui, dans les anciennes Indes coloniales, déjeunaient volontiers d'un copieux repas composé d'une variété de mets de volailles, viandes, poissons, œufs et légumes, servis simultanément avec du riz blanc, le tout accompagné de purées de piments fraîchement préparées<sup>216</sup>.

Le *rijstaffel* fait son apparition en Europe en 1889 lors de l'Exposition universelle de Paris et constitue le clou de l'Exposition de l'art culinaire tenue en 1904 de La Haye. Cette influence coloniale dans la cuisine néerlandaise montre une interaction forte entre métropole et colonie, perceptible jusque dans le quotidien des Néerlandais, interaction qui va jusqu'à la proposition actuelle d'une véritable cuisine hybride, mêlant productions du terroir et apports de l'outre-mer. Un autre exemple d'interaction concerne l'influence française dans la cuisine vietnamienne. D'après l'écrivain culinaire David Burton, il existe de nos jours une vingtaine de plats coloniaux au Vietnam qui résultent d'une véritable fusion franco-vietnamienne des habitudes culinaires<sup>217</sup>. Il note que, contrairement aux Anglais et aux Néerlandais, les Français n'adoptent pas sur place la cuisine locale, hormis quelques plats tout à fait appréciés

<sup>215</sup> ADN, Musée 468.

<sup>216</sup> HUISMANS Claudia, « Le riz concurrence la pomme de terre ou l'héritage culinaire des Indes néerlandaises », *Deshima, revue française des mondes néerlandophones*, Strasbourg, département d'études néerlandaises, n. 1, 2007, p. 87-101.

<sup>217</sup> BURTON David, *La cuisine coloniale*, Paris, Hachette, 2002, p. 126.

dans leur contexte, tels que le pot au feu vietnamien, le « *phù* », mais dont ils ramènent rarement la recette dans leurs bagages.

En revanche, la cuisine du Nord de la France reste essentiellement une cuisine de terroir, très peu influencée au XIX<sup>e</sup> siècle par de nouveaux apports en provenance des colonies. Pourtant, comme le rappelle l'historienne Faustine Régnier dans sa contribution à l'ouvrage collectif *Gastronomie et identité culturelle française*<sup>218</sup>, les historiens de la gastronomie font mention du goût ancien pour les cuisines étrangères en France. Citant un article du magazine Marie-Claire daté du 15 mars 1940, elle montre la construction dans le discours d'une association entre empire colonial et productions exotiques au tout début de la Seconde Guerre mondiale :

« Mangeons français. Le jardin de la France, c'est son empire. Afrique, Asie, Océanie, Amérique, l'Empire français s'étend dans le monde entier. L'Empire français dont nous sommes tous fiers ! Vastes territoires ou îles minuscules sur l'immense océan, partout des hommes pleins d'un patient courage sont allés porter notre civilisation [...] Chaque jour, sans vous en douter, vous profitez de ce que ces terres vous apportent : sucre de canne, cacao, café, thé, oranges, bananes, vanille, poivre, épices... »<sup>219</sup>.

Notons la construction du discours, qui désigne l'empire comme le « jardin de la France » et mêle goût pour les productions exotiques et références patriotiques.

L'imperméabilité apparente du Nord aux goûts nouveaux et surtout à de nouveaux modes de préparation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle correspond à une limitation de la diffusion des produits coloniaux, mais révèle probablement une volonté de sauvegarder les références culinaires traditionnelles. Cette hypothèse s'appuie sur le sens de la gastronomie en termes d'identité culturelle, un résumé de l'art de vivre à la française et un motif de fierté nationale, qui se déclinerait aussi au niveau régional. L'identité se trouve au cœur du discours gastronomique, et s'appréhende aussi bien en considérant un espace, le Nord, ou une catégorie sociale. Ainsi, si la province apparaît comme la gardienne de traditions culinaires séculaires, la « cuisine bourgeoise », encore appelée « cuisine de ménage », si elle s'oppose à la « grande cuisine », devient le soutien de la vie de famille et de son identité, qui se forme au

---

<sup>218</sup> REGNIER Faustine, « Comment la cuisine française s'approprie l'étranger : le discours sur l'exotisme dans la presse féminine (1930-2000) », *Gastronomie et identité culturelle française, discours et représentations (19<sup>ème</sup>-21<sup>ème</sup> siècles)*, Paris, Nouveau Monde, 2009, p. 439-453.

<sup>219</sup> Marie-Claire, n° 159, 15 mars 1940, p. 20, cité par : REGNIER, *art. cit.* : p. 443.

jour le jour autour de la table familiale<sup>220</sup>. Il conviendrait donc d'en prendre soin, de la protéger, ce qui limiterait volontairement les influences extérieures.

Cette défiance envers les productions ultramarines ne semble pourtant pas concerner la consommation locale de rhum en provenance des Antilles, ce qu'attestent les dépôts de marques de fabrique au tribunal de commerce de Lille. Le rhum, « boisson des nègres »<sup>221</sup>, mais aussi des marins, arrive principalement de Bordeaux, du Havre et de Marseille, et sa consommation est favorisée par son bas prix, qui concurrence durement les autres spiritueux. Il devient une alternative exotique à une pratique locale appréciée au comptoir des estaminets, la *bistouille* ou *bistoule*, qui consiste à consommer du café additionné de genièvre, ou du genièvre dans une tasse tout juste vidée de son café.

### 3/ Le café au coin du feu

En 1806, alors que la domination maritime des Anglais, après les défaites d'Aboukir et de Trafalgar, rend inaccessible la plupart des productions coloniales dans l'Empire, Napoléon met en place le blocus continental, une forme de guerre économique, qui devait fermer les ports européens, y compris ceux de la Russie, aux navires de commerce britanniques, dans le but de porter un coup fatal à l'économie du Royaume-Uni. Dans le même temps, il encourage les fabricants et cultivateurs européens à parvenir à l'autosuffisance dans tous les domaines : la culture de la betterave à sucre demeure d'ailleurs une réussite durable de cette politique, dont a largement profité l'économie du Nord de la France<sup>222</sup>. L'utilisation de la chicorée s'impose dans ce contexte particulier comme un substitut au café, qui permet le développement de sa culture dans le Nord. Elle devient l'une des plantes les plus représentatives de l'agriculture du Nord (4275 hectares en 1902), avec la betterave à sucre, deux productions agricoles qui doivent leur succès à la nécessité de remplacer des produits coloniaux, ce qui traduit une forme d'effet retour de l'outre-mer sur la métropole, par une variation de l'offre alimentaire.

Toutefois, c'est d'abord en Allemagne, sous le règne de Frédéric II, que s'impose l'idée de remplacer le café par la racine de chicorée cuite et moulue<sup>223</sup>. En effet, au cours de

---

<sup>220</sup> BECKER Karin, « L'éloge ambivalent des cuisines régionales dans le roman français du 19<sup>ème</sup> siècle », in *Gastronomie et identité culturelle française, discours et représentations (19<sup>ème</sup>-21<sup>ème</sup> siècles)*, Paris, Nouveau Monde, 2009, p. 73- 89.

<sup>221</sup> HUETZ DE LEMPS Alain, *Histoire du rhum*, Paris, Desjonquères, 1997, p. 40.

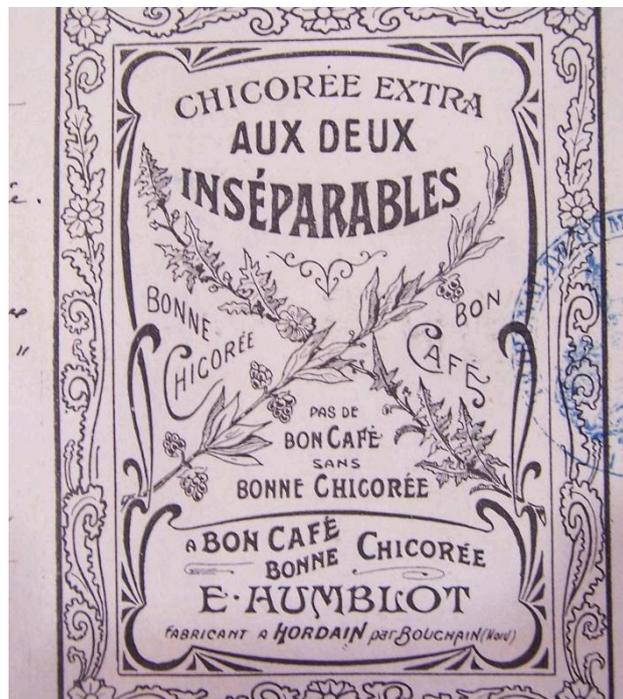
<sup>222</sup> WILD Antony, *Le café, une sombre histoire*, Paris, Belin, 2009, p. 146.

<sup>223</sup> WILD, *op. cit.* : p. 147-148.

son règne, le roi de Prusse est témoin de l'explosion de la consommation de café, qu'il considère comme une cause de l'appauvrissement des classes laborieuses et comme une menace pour l'économie du pays. Il en vient à taxer lourdement les importateurs et torréfacteurs de son royaume, avant de faire publier en 1777 un édit préconisant la consommation de bière. Toutefois, c'est la chicorée qui devient, après des essais menés sur d'autres productions agricoles, blé, orge, maïs, l'alternative au café.

Après la chute du Premier Empire, la consommation de chicorée perdure dans le Nord, où elle est généralement mélangée au café, ce qu'indique la marque « Aux Deux Inséparables », en proposant le slogan « Pas de bon café sans bonne chicorée » :

Aux Deux Inséparables (1906)<sup>224</sup>.



La préparation de cette boisson hybride devient une véritable tradition familiale et la chicorée, mélangée au café, se boit presque à chaque heure du jour<sup>225</sup>. Notons aussi que la chicorée possède un pouvoir colorant, qui peut servir, par exemple, à la production de bière ambrée, mais aussi au déguisement des enfants, qui s'en servaient pour se brunir la peau, pendant la période du carnaval<sup>226</sup>. La chicorée se charge d'une dimension patriotique, qui

<sup>224</sup> ADN, 6 U2 1070.

<sup>225</sup> MAERTEN Yves, DURONSOY Nathalie, LEROY Valérie, *Épopée d'une boisson, la chicorée dans le Nord-Pas-de-Calais, Béthune*, Musée régional d'ethnologie, n°4, 1993, p. 16.

<sup>226</sup> MAERTEN Yves, DURONSOY Nathalie, LEROY Valérie, *op. cit.* : p. 19.

permet au consommateur de soutenir la production locale, ce qu'évoque une série de cinq images publicitaires pour la « Chicorée Courtin ».

Légende flamande de l'alliance du café et de la chicorée (1875)<sup>227</sup>.



Une charmante jeune fille, la **Chicorée Courtin**, ayant perdu père et mère, (voilà longtemps de cela,) désirait retrouver une famille. A cet effet, elle se présenta chez un épicier de la ville, lequel, aussi malin que bonhomme, l'adopta sans sourciller à cause de ses mérites.



Un jour, le **Café**, un vieux nègre jaloux qui voyait tout en noir, le malheureux! conçut une haine mortelle contre la pauvre petite **Chicorée**, en la voyant si bien fêtée. Il résolut de la provoquer en duel. *Méchant Café, va!*



Lorsqu'on fut sur le terrain, le doux **Sucre** et le bon **Lait** ne voulurent pas, en vérité, permettre qu'un pareil duel eût lieu entre un homme et une jeune fille de tant d'avenir. Ils abaissèrent les épées et dirent: au lieu de vous battre, si nous allions déjeuner!



Six semaines après, les épousailles du **Café** et de la **Chicorée** eurent lieu: tous les épiciers étaient de la noce et tout le public battait des mains. On se disait que jamais mariage n'avait été mieux assorti, car le **Café** est un vieux brutal qui gagne à être adouci par sa petite **Chicorée Courtin**.



Aujourd'hui, on ne s'étonne plus de voir partout la **Chicorée Courtin** unie au **Café**. Elle est devenue indispensable dans le ménage. Sa bonne fabrication lui a mérité des récompenses aux trois expositions universelles de Paris 1855, 1867, 1878. Médaille d'argent. Demandez donc la **Chicorée Courtin** qui se fabrique à **Fresnes (Nord)**.

<sup>227</sup> ADN, musée 450.

Une version complétée de deux images est disponible dans :

MAERTEN Yves, DURONSOY Nathalie, LEROY Valérie, *op. cit.* : p. 10.

Le titre proposé ici est une reprise du titre du document disponible au musée de la chicorée à Orchies : Archives d'entreprises, albums d'étiquettes et de publicités, presses syndicales.

L'histoire d'une alliance après une dispute entre la chicorée, personnifiée par une « charmante jeune fille » (image 1) et le café par « un vieux nègre jaloux » (image 2) ne se contente pas seulement de nous proposer une représentation naïve de ces deux productions, mais nous renseigne aussi sur les modes de consommation, en particulier du café. En 1875, le blocus continental est fini depuis longtemps et, si la chicorée ne remplace plus le café, elle lui sert encore d'adjuvant destiné à en adoucir le goût, car le café est « [...] un vieux brutal qui gagne à être adouci par sa petite chicorée Courtin » (image 4). D'autre part, deux autres productions apparaissent et contribuent au règlement du conflit, le « doux sucre », sucre de canne, comme l'indique le plant de canne à sucre que tient le personnage, et le « bon lait » (image 3), personnifiées elles aussi par deux personnages, choisis comme témoins du duel, deux témoins sans aigreur<sup>228</sup>, qui fournissent aussi des indications sur les modes de consommation du café, éventuellement associé au sucre et au lait.

Cette rivalité suivie d'une alliance entre le café et la chicorée est reprise par la marque Léon Pesier de Valenciennes en 1879. Huit images publicitaires développent l'histoire d'un conflit dans lequel intervient le sucre comme médiateur mais aussi le collecteur d'impôts, chargé de solder les comptes de la guerre de 1870-1871.

Chicorée Léon Pesier, dispute entre la chicorée et le café : images 1, 2 et 3 (1879)<sup>229</sup>.



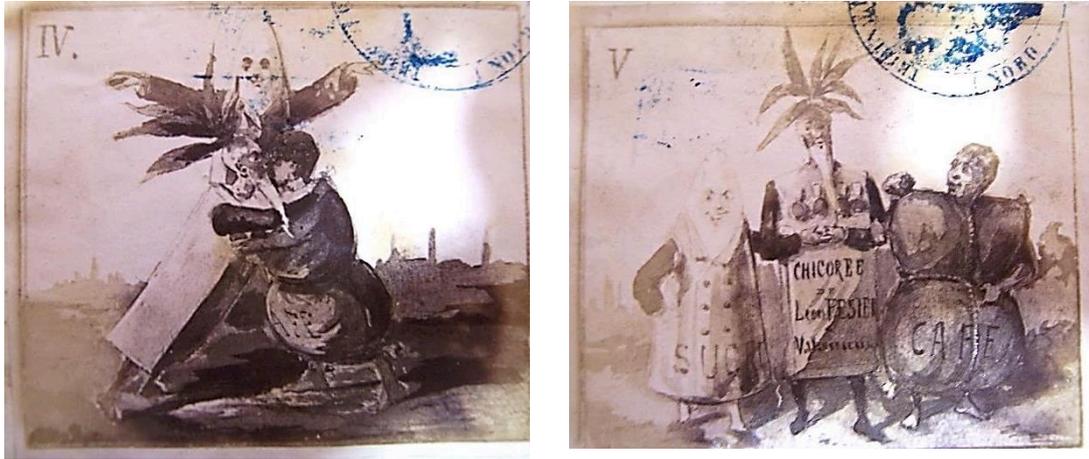
Dès la première image apparaît l'opposition entre la chicorée, qui sort de la terre de la petite patrie, et le café, importé, représenté sous la forme d'un homme noir, dont le corps est figuré par un sac de café, une forme qui suggère le commerce maritime et l'importation. Le sucre apparaît sous la forme d'un pain de sucre blanc, et rien ne suggère une origine coloniale. Rapidement éclate une dispute entre chicorée et café, et le sucre semble vouloir jouer un rôle de médiateur (image 2). La chicorée se retrouve au tribunal, accablée par le café qui prend la

<sup>228</sup> MAERTEN, DURONSOY et LEROY, *op. cit.* : p. 10.

<sup>229</sup> ADN, musée 450.

place du juge, tandis-que le sucre coiffe le chapeau de gendarme (image 3). Cette image est peut-être une critique du goût insipide de la chicorée, « la piquette des pays du nord »<sup>230</sup>, qui rivalise mal avec les arômes complexes proposés par le café.

Chicorée Léon Pesier, dispute entre la chicorée et le café : images 4 et 5(1879).



L'image 4 illustre la réconciliation du café et de la chicorée, sous l'égide du sucre, tandis que l'image 5 propose l'association des trois goûts, le café, adouci par la chicorée, que le consommateur peut sucrer à loisir. Deux productions locales, sucre et chicorée, s'associent au café pour proposer une forme de consommation hybride.

Chicorée Léon Pesier, dispute entre la chicorée et le café : images 6, 7 et 8 (1879).



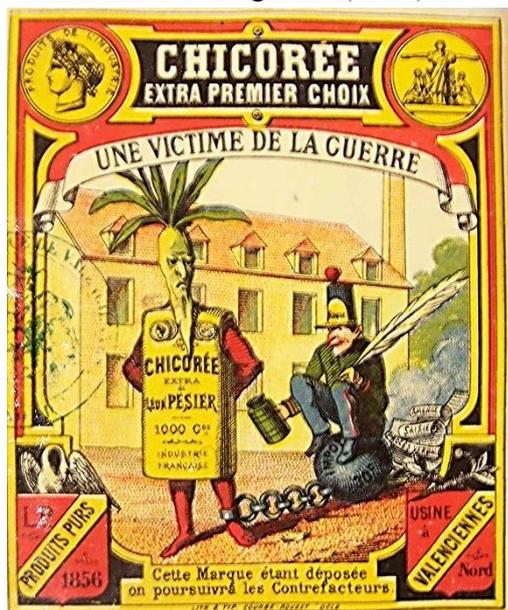
L'histoire se poursuit par l'évocation des difficultés des producteurs de chicorée encouragés à participer au règlement financier de la guerre de 1870-1871 (image 4). La chicorée traîne un boulet figurant l'impôt, sur lequel le collecteur se tient en équilibre. Le sucre et le café semblent circonspects devant cette situation. Cette hypothèse du poids de

<sup>230</sup> BOUVIER Jean, « Le système fiscal français du XIX<sup>e</sup> siècle : étude critique d'un immobilisme » in BOUVIER Jean et WOLFF Jacques (dir.), *Deux siècles de fiscalité française XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Mouton, 1973, p. 226-263.

l'impôt sur la production locale est renforcée par une autre version de l'image 6, nommée « Une victime de la guerre », produite aussi en 1879, pour promouvoir la chicorée Pesier (voir ci-dessous). En effet, après 1871, l'État français, après avoir grever les denrées coloniales comme le café, ce que l'image passe sous silence, le tabac et les sucres<sup>231</sup>, augmente la fiscalité sur la chicorée<sup>232</sup>.

L'amélioration de la situation financière du pays à partir de 1876 encourage le gouvernement à alléger les impôts votés après la guerre de 1870<sup>233</sup>. Les premiers dégrèvements portent sur le sel en 1877, sur les taxes postales et télégraphiques en 1878, plus tard sur la chicorée (loi du 19 décembre 1878). L'image 7 illustre ce dégrèvement de la chicorée, celle-ci se libérant de ses fers et de l'emprise du collecteur d'impôts, à la satisfaction manifeste du sucre et du café. La marque « Vive la liberté », déposée par la firme Léon Pesier, reprend ce thème.

Une victime de la guerre (1879)<sup>234</sup>.



Vive la Liberté ! (1879)<sup>235</sup>.



La marque « Vive la liberté ! » salue la suppression de l'impôt sur la chicorée, qui tonifie les ventes<sup>236</sup>. La chanson populaire s'empare de cet événement, comme l'indique la chanson *Le dégrèvement de la chicorée* :

<sup>231</sup> SCHNERB Robert, « La politique fiscale de Thiers » in BOUVIER Jean et Wolff Jacques (dir.) *Deux siècles de fiscalité française XIXe-XXe siècles*, Paris, Mouton, 1973, p.158-223.

<sup>232</sup> SHNERB, *art. cit.* : p. 195.

<sup>233</sup> DELALANDE Nicolas, *Les batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2011, p. 52.

<sup>234</sup> ADN, Musée 450.

<sup>235</sup> ADN, Musée 450.

<sup>236</sup> MAERTEN, DURONSOY et LEROY, *op. cit.* : p. 82.

« Allons in vraie Lilloise  
Buvons eun' p'tite tasse [de café]  
Puisqu'on n' paie pu ch' t'année  
L'impôt su l'chicorée »<sup>237</sup>.

## Conclusion

À l'instar de l'historienne Géraldine Vaughan, qui pose la question de la place de l'Écosse et de l'identité écossaise dans le Royaume-Uni et dans le monde britannique dans un article intitulé « Un empire écossais ? L'Écosse et le monde britannique 1815-1851 »<sup>238</sup>, nous pouvons poser la question de la place du Nord de la France dans l'empire, sous la forme d'un élargissement successif de l'horizon, de la région à la nation, de la nation à l'empire. Il semble toutefois envisageable d'étudier la transformation des identités régionales en abordant les liens région-empire, sans passer par l'échelle nationale. Cette hypothèse s'appuie sur un article intitulé « The french provinces and greater France »<sup>239</sup>, dans lequel l'historienne Odile Georg défend l'idée selon laquelle chaque région française développe des liens particuliers et spécifiques avec l'empire :

« Each province developed its own specific relationship with the empire and communicated its own image of the colonies according the local particularities. The presence of garrisons, special commercial links with lands overseas, the role of political figures, the establishment of missionary societies, local individual who in some way left their mark on the history of the Empire, the existence of a geographical society: all of these could be basis for a link with Empire ».

Ce lien est d'ailleurs inscrit dans la pierre, comme le souligne l'historien Robert Aldrich dans *Vestiges of the colonial Empire in France*<sup>240</sup>. Il remarque que les ports de la façade Atlantique de la France, à l'image du Havre, de Nantes, d'Honfleur, Lorient, La Rochelle et Bordeaux, reliés à l'intérieur des terres par des fleuves, mais aussi Rouen, considéré comme un port maritime, bien que situé en amont de l'embouchure de la Seine, ont très tôt développé une identité en lien avec l'outre-mer, identité dont les traces architecturales

---

<sup>237</sup> BM de Lille : *Le dégrèvement de la chicorée*, 44 186 1879 8.

Voir annexe 19.

<sup>238</sup> VAUGHAN Géraldine, « Un empire écossais ? L'Écosse et le monde britannique 1815-1851 », *Histoire@Politique*, n°11, mai-août 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr).

<sup>239</sup> GEORG Odile, « The french provinces and greater France » in *Promoting the Colonial Idea : Propaganda and Visions of Empire in France*, London, 2002, p. 82.

<sup>240</sup> ALDRICH Robert, *Vestiges of the colonial Empire in France, Monuments, Museums and colonial Memories*, Eastbourne, Macmillan, 2005, p. 79-80.

n'ont pas été complètement détruites par les combats de la Seconde Guerre mondiale. Les liens, même anciens, entre la métropole et l'outre-mer perdurent. En Seine-Maritime par exemple, «la route de l'ivoire et des épices» définit de nos jours le littoral normand de Dieppe à Honfleur, en mobilisant le souvenir du passé ultramarin de la région, à partir de l'époque où les navigateurs dieppois du Moyen-Age ont abordé les côtes de Guinée.

De la même manière, en Belgique, la plupart des villes possèdent un ou plusieurs édifices publics, places, rues statues qui commémorent le passé colonial du pays et la présence des Belges au Congo. À Bruxelles, le quartier de «Matonge», qui tire son appellation d'un quartier de Kinshasa, fixe encore de nos jours l'imaginaire de nombreux Belges. Identifié comme «quartier africain», détaché des représentations héroïques de la colonisation, son existence atteste d'un effet retour de l'Afrique centrale vers la Belgique. Toutefois, les apports extérieurs aux identités locales trouvent aussi leurs limites, qui expliquent la volonté de «garder pour soi» le héros local, Faidherbe, même si valoriser son passé colonial est tout à fait légitime. Ce mouvement s'accompagne d'un regard orienté vers la petite patrie, défini sous l'expression «retour à la terre» après la Première Guerre mondiale, associée à un renouveau du régionalisme mais aussi à la renaissance des campagnes, favorisée par la demande des consommateurs des villes<sup>241</sup>.

---

<sup>241</sup> CLAFLIN Kyri Watson, « Le retour à la terre après la grande guerre : politique agricole, cuisine et régionalisme », in *Gastronomie et identité culturelle française, discours et représentations (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Nouveau Monde, 2009, p. 217-233.

## Chapitre II : La Société de géographie de Lille au cœur de l'idée coloniale ?

L'hypothèse de départ de notre recherche plaçait la Société de géographie de Lille au cœur de la diffusion dans le Nord de l'idée coloniale, tout en considérant le rôle majeur d'autres institutions telles que les chambres de commerce, notamment celles de Lille, Roubaix et Tourcoing. L'historien Dominique Lejeune dans son livre consacré au rôle des sociétés de géographie française dans l'expansion coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle, montre bien que celles-ci forment des groupes de pression qui militent en faveur de l'impérialisme colonial<sup>1</sup>. Membres du parti colonial, elles intègrent les réseaux qui travaillent en faveur de l'expansion coloniale. La question de la place des sociétés dans la diffusion de l'idée coloniale se pose donc. Pour le Nord, placer la Société de géographie de Lille au « cœur de l'idée coloniale » dans la région ne reviendrait-il pas à lui conférer le rôle d'en orchestrer la diffusion ? Ne serait-ce pas minimiser l'action d'autres institutions, les chambres de commerce, le Musée commercial et colonial, mais aussi occulter l'influence d'autres vecteurs tout à fait indépendants de cette institution, qui touchent très largement la population, chansons patoisantes et marques de fabrique en premier lieu ? Que dire aussi du rôle de la presse locale ?

Sans minimiser le rôle de la Société de géographie de Lille, à la fois dans la diffusion des représentations de la colonisation, notamment par son bulletin et ses conférences, mais aussi dans les actions de promotion de la politique coloniale, ce qu'on appellerait aujourd'hui le *lobbying* colonial, il semblait nécessaire de rééquilibrer l'approche. Ce rééquilibrage amène deux conséquences. La première est une extension de la chronologie du sujet, qui s'affranchit de la chronologie de la société, de sa naissance en 1880, à l'interruption de son activité du fait de l'occupation de la région lilloise, en 1914. La seconde conséquence est une meilleure appréhension de la formation d'un réseau colonial dans le Nord, qui amène un questionnement sur sa connexion au réseau national. Libéré d'une hiérarchisation artificielle qui soumettrait les acteurs à la société de géographie locale, le réseau colonial local montre un fonctionnement favorisant les interactions entre les différentes institutions : la Société de géographie de Lille et les chambres de commerce viennent les premières à l'esprit, mais il est nécessaire d'ajouter d'autres acteurs locaux, tels le Musée commercial et colonial (voir chapitre 3), le Comité dunkerquois maritime et colonial, ainsi que le réseau des sociétés savantes.

---

<sup>1</sup> LEJEUNE Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au 19<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, 232 pages.

La problématique de ce chapitre permet d'aborder la question de la nature de la société, savante ou non ? L'historien Jean-Pierre Chaline pose la question de la définition des sociétés savantes dans le premier chapitre de son livre *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*<sup>2</sup>. Bien que soucieux avant tout de vulgarisation des connaissances géographiques et de questions pratiques, les membres de la Société de géographie de Lille semblent se passionner, au moins pour certains d'entre eux, dont nous retrouvons les articles dans le bulletin, pour l'érudition. Toutefois, la grande variété des membres et des situations, encouragée par l'extension des effectifs, ainsi que les raisons diverses de devenir membre de la société, sont deux éléments qui plaident en défaveur de l'intégration de la société dans le monde des sociétés savantes.

Il faut toutefois prendre en considération le point de vue des contemporains, qui semble militer au contraire pour la reconnaissance du statut de société savante à la Société de géographie de Lille. La liste des sociétés savantes du Nord, communiquée au ministère de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes en 1893, comprend les sociétés de géographie locales<sup>3</sup>. En outre, le président de la société reçoit des invitations pour représenter l'institution aux congrès des sociétés savantes, comme c'est le cas en 1902<sup>4</sup>. En revanche, la Société de géographie de Lille ne touche pas la subvention allouée par le Conseil général du Nord chaque année aux sociétés savantes à partir de 1872<sup>5</sup>. La question de l'identité des sociétés de géographie est bien complexe, tant elles oscillent entre développement de l'érudition, vulgarisation scientifique et applications concrètes des savoirs.

Les sociétés de géographie participent toutefois à ce que Jean-Pierre Chaline appelle « l'essor d'une sociabilité érudite »<sup>6</sup>, déjà encouragée par le système des académies, des cabinets, des salons, qui proposent une forme d'organisation du savoir et mettent en place des flux d'échanges, de diffusion et d'obtention d'informations. Cette sociabilité érudite est rendue visible par les parcours individuels des membres les plus en vue de la société lilloise, personnalités que nous retrouvons dans plusieurs chapitres de ce travail. Il apparaît d'ailleurs que l'existence d'un réseau colonial dans le Nord repose essentiellement sur quelques notabilités, qui fréquentent différentes instances et qui sont manifestement gagnées par le discours dominant de l'utilité économique de l'expansion coloniale.

---

<sup>2</sup> CHALINE Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, C.T.H.S., 1998, 479 pages.

<sup>3</sup> ADN, Sociétés savantes, 1 T 241.

<sup>4</sup> ADN, Sociétés savantes, 1 T 241.

<sup>5</sup> ADN, Sociétés savantes, 1 T 246.

<sup>6</sup> CHALINE, *op. cit.* : p. 30.

L'étude du fonctionnement de la société, et en particulier de ses revenus, nous renseigne sur les relations établies entre les membres et l'institution. Ces revenus financent les activités de la société définie dans l'article 2 des statuts<sup>7</sup>, qui précise les moyens d'action : le bulletin de la société, les concours de géographie, les conférences, les excursions et la bibliothèque. Les activités de la société intègrent le paysage local et l'histoire de la Société de géographie de Lille s'attache à celle de la ville, qu'elle met en perspective par l'utilisation d'un jeu d'échelle, qui fait varier la focale de l'étude du local à l'empire.

Les dons, legs et prix offerts constituent une source importante de revenus et contribuent à la fois à la constitution du capital de la société et au financement de ses activités. Parmi les legs, celui d'Alexandre Eeckmann, membre fondateur de la société, dont les termes figurent dans le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mai 1908, apparaît tout à fait particulier et conduit à poser plusieurs questions :

« Je donne à la Société de Géographie de Lille mes cartes géographiques, à la condition de mettre une plaque spéciale de souvenir dans la salle des séances de la société avec le nom d'Alexandre Eeckmann, membre fondateur et donateur de cartes murales, ancien secrétaire de la société (1883-1890). Je fonde un prix de cent francs, à donner en une médaille d'or à décerner en mon nom chaque année à l'élève ayant fait les meilleures compositions sur l'Afrique. Il sera appelé ainsi en séance solennelle chaque année : prix fondé par Alexandre Eeckmann, ancien secrétaire général de la société »<sup>8</sup>

Le bureau ne l'a pas accepté, « vu les termes dans lesquels ce legs a été fait »<sup>9</sup>, qui, probablement, donnent une place trop grande, voire encombrante, à la personnalité du donateur. De plus, un prix de cent francs ne convenait pas pour l'achat d'une médaille d'or. Toutefois, le legs d'Alexandre Eeckmann montre la reconnaissance sociale attendue de l'appartenance à la société, reconnaissance que le système d'intégration par cooptation accentue. L'exemple d'Alexandre Eeckmann illustre les rapports complexes qui existent entre sociabilité, érudition et appartenance à l'élite sociale et permet de faire un rapprochement avec la notion d'identité, en abordant, ce que l'historien François Héran nomme, les « retours d'identité »<sup>10</sup>. François Héran développe l'idée que dans un même groupe ou chez un même individu, comme dans le cas d'Alexandre Eeckmann, plusieurs identifications peuvent entrer en concurrence. Ces retours d'identité concernent les identités en sommeil qui se réactivent, la redécouverte tardive des origines, la réappropriation de la culture d'origine, le ressourcement

---

<sup>7</sup> ADN, archives de la SGL, Statuts de la Société de Géographie de Lille, 174 J 2.

<sup>8</sup> ADN, archives de la SGL, Procès-verbaux des assemblées générales, 8 mai 1908, p. 126.

<sup>9</sup> Archives de la SGL, *Ibid.*

<sup>10</sup> François Héran, Préface in GUERIN-PACE France, SAMUEL Olivia et VILLE Isabelle, *En quête d'appartenance*, Paris, INED, 2009, p. 15.

vers une identité locale et le rêve d'une mutation complète. Cette théorie permet de faire de la Société de géographie de Lille un agent de variation de l'identité individuelle, s'appuyant sur l'érudition et le développement du réseau personnel, connecté au réseau professionnel.

Le développement des liens de sociabilité double des stratégies familiales qui misent sur la solidité des liens patrimoniaux, perçus comme partie intégrante de la stratégie de développement des entreprises. Ce système est étudié par l'historien Pierre Pouchain dans son livre *Les Maîtres du Nord*, notamment lorsqu'il se réfère au mariage de la fille l'industriel Frédéric Kuhlmann :

« [...] le mariage de Lucie, fille de Frédéric Kuhlmann, avec Edouard Donat Agache, patron linier, scelle la solidarité entre les deux firmes, qui vivront pendant un siècle en véritable osmose. Kuhlmann, du reste, ne cessa d'utiliser la structure familiale pour consolider ses entreprises. En 1869, son affaire avait alors atteint sa pleine maturité, il remania sa société pour y faire entrer ses premiers commanditaires, ses propres fils et gendres : Jules-Frédéric Kuhlmann, Auguste Lamy, professeur à l'École Centrale, Théodore Kiener, directeur du Crédit du Nord, Emile Raguét, fabricant de sucre à Corbehem et le général Emile Olson, commandant la subdivision du Nord »<sup>11</sup>.

En outre, l'allocution prononcée par l'abbé Rafin en l'église Saint-Pierre Saint-Paul à Lille, le 31 mars 1891, à l'occasion du mariage d'Auguste Crépy, fils de l'industriel Paul Crépy, président de la Société de géographie de Lille et de Gabrielle Faucheur, fille d'Edmond Faucheur, président de la chambre de commerce, illustre aussi la mise en œuvre de ces stratégies familiales qui ont compté longtemps dans l'économie locale :

"Vous ne considérez pas la vie comme une longue partie de plaisir, mais comme l'accomplissement d'un grand devoir [...] Ce n'est plus aujourd'hui l'heure des demi-vertus et des demi-chrétiens. La considération ? Votre honorable père vous en réserve un héritage grand comme les régions qu'explore la géographie"<sup>12</sup>.

Cet appel à « l'accomplissement d'un grand devoir » renvoie à la volonté décrite par l'historien Maurice Sartre, de faire mieux, de faire plus, qui s'accompagne du souci de voir reconnaître son mérite par le peuple et d'entrer ainsi dans la mémoire collective de la cité<sup>13</sup>. Cette volonté demande de faire plus que l'indispensable et conduit à pérenniser le nom par le

---

<sup>11</sup> POUCHAIN Pierre, *Les Maîtres du Nord, du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Perrin, 1998, p. 85.

<sup>12</sup> RAFIN Georges, *Allocution prononcée en l'église Saint-Pierre Saint Paul à Lille, le 31 mars 1891, au mariage de M. Auguste Crépy et Mlle Gabrielle Faucheur*, Lille, Danel, 8 pages.

<sup>13</sup> SARTRE Maurice, *L'Orient romain*, Paris, Seuil, 1991, p. 162.

don de sa personne et la pratique de la générosité, dans une démarche qui rapproche le bourgeois de l'aristocrate<sup>14</sup>.

L'évocation de ces stratégies d'unions familiales amène un questionnement sur le développement des liens de sociabilité et du recrutement des sociétaires vu sous l'angle du mimétisme social, qui associe divertissement et érudition, au développement des réseaux personnels et professionnels. La pratique de la géographie et le contexte colonial deviennent des prétextes au développement de nouvelles formes de sociabilités, dans une forme d'instrumentalisation du savoir.

La formation en 1880 de la Société de géographie de Lille et sa scission d'avec l'Union géographique du Nord deux ans plus tard correspondent à un temps fort du développement de la sociabilité lilloise mais aussi à un transfert de l'influence de Douai vers Lille. Le succès de la Société de géographie de Lille met d'autre part en évidence un intérêt croissant pour les questions coloniales, intérêts partagés avec les partenaires formant un réseau colonial local, qui s'étend très vite. Au sein du réseau, qui identifie leur société comme membre du Parti colonial, les sociétaires participent à l'œuvre de propagande coloniale et à la diffusion de savoirs coloniaux.

### **A/ Formation, objectifs et évolution de la Société de géographie de Lille**

Dominique Lejeune insiste sur la cohérence des dates de création des sociétés de géographie françaises de province<sup>15</sup>, favorisée par la cohérence des objectifs poursuivis : l'encouragement des études géographiques, en particulier grâce aux conférences, aux cours, aux bulletins et aux prix, et le désir d'organiser des voyages d'exploration. Ainsi, les explorateurs demandent l'appui moral et financier aux sociétés de géographie pour l'organisation de leurs voyages. C'est ce que révèle une lettre du pharmacien Léon Lacroix envoyée au président de la société lilloise en 1881 :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société de géographie, pour inaugurer ses travaux, un projet d'exploration dans l'Afrique centrale par l'Ouellé. Si la société veut bien m'honorer de son approbation et lui accorder l'appui de son influence morale, je ne doute pas que nous ne réussissions à organiser cette périlleuse mais patriotique expédition [...] Que cette exploration soit l'œuvre d'un homme, ou qu'elle soit placée sous le patronage et la direction d'une société de géographie, je sollicite dès aujourd'hui, Monsieur le Président, l'honneur d'y prendre part,

---

<sup>14</sup> DUCROCQ-LENNE Monique, *Les du Teil de Beaumont (1410-1933). De la cloche à l'épée, cinq siècles de fidélité à Dieu, au Roi et à l'idéal nobiliaire*, thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Jean-François Labourdette, Université Charles de Gaulle Lille 3, 2000, p. 610-615.

<sup>15</sup> LEJEUNE Dominique, *op. cit.* : p. 171.

d'affronter les privations, les fatigues, les déboires, les souffrances physiques et morales et les dangers qui surgiront à chaque pas durant ce long voyage [...] »<sup>16</sup>.

La réponse du président de la société indique qu'il soumet à l'examen et aux réflexions de toutes les sociétés de géographie françaises ce projet, afin de recueillir avis favorables et éventuelles objections après une discussion approfondie. Les sociétés de géographie deviennent des partenaires, au moins d'intention, de l'exploration, en définissant un cadre scientifique au voyage, alors que le financement direct s'est révélé hors de portée de la plupart des sociétés, l'*African Association* mise à part<sup>17</sup>. D'autre part, l'émergence du tourisme concourt aussi à la création des sociétés de géographie, ce qui permet d'ailleurs d'aborder l'identité de la Société de géographie de Lille, entre société savante et société de loisir, qui propose d'orienter une part des loisirs de ses membres vers un tourisme éclairé.

Toutefois, le parallèle s'établit entre le développement du réseau des sociétés de géographie et l'émergence de la géographie utilitaire, qui consiste à rassembler des éléments de connaissance pour faciliter des opérations à finalités variées. À titre d'exemple, la géographie militaire s'impose comme une science indispensable aux états-majors. Elle apparaît si importante dans la carrière d'un officier, que les rapports d'inspection mentionnent le niveau de connaissance géographique de l'intéressé :

« Connaissance en histoire, géographie, topographie et art militaire : cet officier général est très instruit et possède des connaissances sérieuses et étendues en histoire, géographie, topographie et art militaire »<sup>18</sup>.

Le concept de géographie commerciale est inventé par les sociétés de géographie qui défendent l'idée de l'utilité des connaissances géographiques à l'époque de l'exploration de territoires nouveaux, rapidement mis à la disposition de l'Europe. La géographie commerciale se tourne vers la satisfaction du négoce européen et se met à son service. Impatients de s'affirmer utiles au développement économique régional, chaque société se définissant par rapport à un territoire défini, puis national, des géographes, professionnels ou amateurs, mettent leurs connaissances et leur savoir-faire au service des hommes d'affaires. Par exemple, en 1885, le comité d'études de la Société de géographie de Lille exprime par l'un de ses membres, Charles Daudet, sa volonté de participer à la vie économique de la région, tout

---

<sup>16</sup> *Bulletin de la SGL*, Lettre adressée par M. L. Lacroix à Monsieur le Président de la Société de Géographie de Lille, 1881, p. 52.

<sup>17</sup> SURUN Isabelle, « Les sociétés de géographie dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle : quelle institutionnalisation pour quelle géographie ? » in BLAIS Hélène et LABOULAY Isabelle (dir.), *Géographies plurielles, les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, p. 113-131.

<sup>18</sup> Archives de l'Armée de Terre, dossier du Général Hartung, rapport d'inspection générale de 1880.

d'abord en dressant le constat de la situation économique difficile que connaissent alors les entreprises et le commerce du Nord - nous retrouvons le lien entre société de géographie et territoire - et en cherchant les explications des difficultés ressenties avant de proposer les « moyens d'atténuer le mal »<sup>19</sup>.

Auxiliaire de l'économie, la géographie commerciale propose, en partant de l'examen des grands traits de la géographie physique, de dresser des inventaires de ressources ou de potentiel de production, ou de faire des études de marchés, dans le but de faciliter des entreprises de conquête commerciale. La géographie commerciale est donc conçue comme un savoir complémentaire d'autres disciplines, ce qui explique des travaux voire des thèses de géographie commerciale, soutenues à l'époque par des non géographes, tel l'ingénieur civil Ibanez de Ibero, qui soutient en 1913 une thèse sur la mise en valeur du Congo belge à la Faculté des Lettres de Paris<sup>20</sup>.

L'introduction est consacrée à l'exploration du territoire et à la construction politique du Congo. Une importante première partie traite de la géographie physique, du climat, de la géologie, des ressources du sol... La deuxième partie est consacrée à l'économie et à l'exploitation des richesses du territoire, tandis que la troisième aborde le développement du commerce et des infrastructures et l'organisation administrative de la colonie. Seules une dizaine de pages parlent du peuplement de la région. La conclusion salue l'œuvre coloniale du roi Léopold II :

« L'œuvre du roi souverain a été vivement critiquée, aussi en advient-il souvent lorsqu'un homme a conçu et mené à bien, en opposition avec de multiples intérêts, un projet trop vaste pour être compris du vulgaire »<sup>21</sup>.

Plus loin,

« Dans son application, le système d'exploitation mis en place par Léopold n'a pas toujours été heureux, mais le résultat que l'on a poursuivi et mené à bien est assez brillant pour que l'on puisse s'abstenir de mettre constamment en lumière les fautes commises par des administrateurs ou des colons peu scrupuleux »<sup>22</sup>.

D'abord antenne locale de l'Union géographique du Nord de la France, la Société de géographie de Lille développe rapidement ses activités dans ses premières années d'existence. Toutefois, soutenu dans sa réflexion par un recrutement toujours plus important, le bureau de

---

<sup>19</sup> *Bulletin de la SGL*, De la géographie du point de vue commercial, année 1885, tome 2, p. 402-408.

<sup>20</sup> IBANEZ DE IBERO, *La mise en valeur du Congo belge, étude de géographie coloniale*, thèse pour le doctorat d'université, Faculté des Lettres de Paris, 1913, 280 pages.

<sup>21</sup> IBANEZ DE IBERO, *op. cit.* : p. 218.

<sup>22</sup> IBANEZ DE IBERO, *op. cit.* : p. 221.

la société décide en 1882 de faire sécession, de se libérer du lien imposé par l'Union géographique, et réaffirme le lien étroit qui unit la société à sa ville et son territoire.

#### 1/ Création de l'Union géographique du Nord de la France

L'historien Dominique Lejeune dans *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale*<sup>23</sup> qualifie les sociétés de géographie de province, cadettes de la Société de géographie de Paris créée en 1821, « d'émules mais non mineures »<sup>24</sup>, inspirées des préoccupations et du fonctionnement de leur grande sœur, mais indépendantes. Si les années 1870-1880 sont très fertiles en créations de sociétés de géographie en France, le Nord n'échappe pas à ce mouvement avec la création en 1880 de l'Union géographique du Nord, un regroupement de sociétés fédérées autour de la Société de géographie de Douai.

**Tableau 1 : Dates de création des sociétés de géographie provinciales.**

(D'après LEJEUNE Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 173).

<b>Années de création</b>	<b>Localités</b>
<b>1873</b>	Lyon
<b>1874</b>	Bordeaux (société de géographie commerciale)
<b>1875</b>	Cher
<b>1876</b>	Marseille
<b>1878</b>	Rochefort
	Valenciennes
	Montpellier (société languedocienne de géographie)
<b>1879</b>	Saint-Lô (société normande de géographie)
	Rouen
	Nancy (société de géographie de l'Est)
<b>1880</b>	Saint-Omer
	Béthune
	Dunkerque
	Douai
	Union géographique du Nord de la France
<b>1881</b>	Cambrai
	Ain
	Dijon
	Saint-Quentin
<b>1882</b>	Lille (se sépare de l'Union géographique)
	Toulouse
	Lorient (société bretonne de géographie)
	Nantes (société de géographie commerciale)
	Toul
<b>1884</b>	Le Havre (société de géographie commerciale)
	Tours

<sup>23</sup> LEJEUNE Dominique, *Les sociétés de géographie et l'expansion coloniale en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, 237 pages.

<sup>24</sup> LEJEUNE, *op. cit.* : p. 180.

1886	Toulon
	Saint-Nazaire (société de géographie commerciale)
1888	Ardennes
1889	Aisne
1898	Poitiers
1899	Saint-Etienne (société de géographie commerciale)

Comme le remarque Dominique Lejeune, les créations de sociétés dans les petites villes de province ne sont pas rares et, en relevant huit sociétés créées dans le Nord, il montre la place majeure que la région a tenue dans ce processus. Ces créations correspondent à ce que les membres de la société lilloise ont appelé « le puissant rayonnement des idées géographiques qui s'est manifesté presque partout vers 1880 »<sup>25</sup>, intimement lié au mouvement de découvertes et d'expansion coloniale qui a constitué l'un des traits caractéristiques du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi, les contemporains ont établi un parallèle entre la fondation de l'Union géographique du Nord et les voyages d'exploration du temps :

« C'est le moment où l'autrichien Lenz se rendant de Tanger à Saint-Louis par le Sahara et Tombouctou refait en sens inverse le voyage accompli par René Caillié [...] le moment où la commission du Transsaharien essaie de réaliser le projet de voie ferrée entre Alger et Saint-Louis [...] dans le Sénégal français, le capitaine Gallieni essaie de traiter avec le sultan de Ségou, et le colonel Desbordes, après trois campagnes pénibles établit la domination de la France à Bamako sur le Niger, pendant que le docteur Bayol établit le protectorat français sur le Fouta-Djallon [...] En 1880, Brazza parcourt l'ouest africain et rend inutiles les efforts de Stanley... »<sup>26</sup>.

La création de l'Union géographique du Nord est l'œuvre du géographe et recteur de l'Académie de Douai, Pierre Foncin (1841-1916), qui a déjà constitué le Groupe géographique du Sud-Ouest. Il conçoit l'idée de créer dans le Nord une fédération de sociétés afin de favoriser la diffusion des connaissances géographiques :

« Après avoir fondé à Bordeaux une association géographique qui s'est rapidement développée, il [Foncin] a organisé dans la circonscription académique qu'il administre aujourd'hui un nouveau groupe qui ne compte pas moins de 3500 membres dans 13 sociétés »<sup>27</sup>.

Foncin demande à deux professeurs d'histoire nommés Guillot et Suérous de fonder à Lille, dès la création de l'Union géographique du Nord, une section de cette dernière. Société d'enseignants à l'origine, la société lilloise recrute ses premiers membres chez les universitaires puis chez les notables locaux. Parmi les premiers adhérents nous retrouvons

<sup>25</sup> *Bulletin de la SGL*, Les origines de la Société de Géographie de Lille, année 1905, tome 2, p.279.

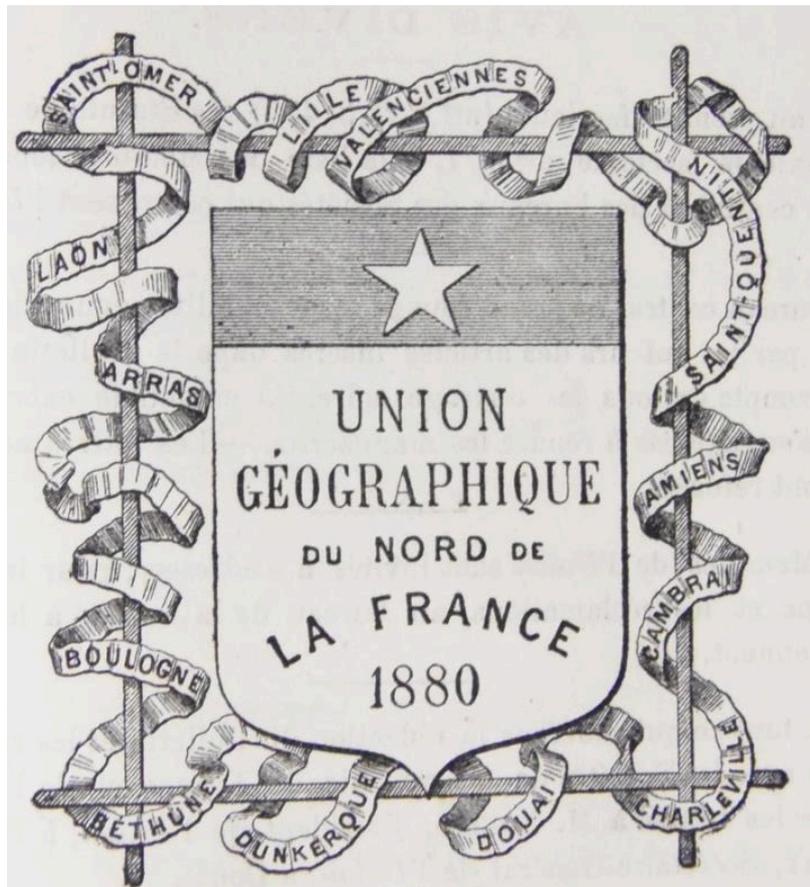
<sup>26</sup> *Bulletin de la SGL*, *ibid* : p. 281.

<sup>27</sup> *Bulletin de la SGL*, Société de géographie de Douai, année 1881, p. 709.

donc l'inspecteur d'académie Carré et les professeurs Colsenet, Giard, de Guerne et Gosselet, puis les industriels Kuhlmann et Schotmans qui favorisent l'adhésion de la Société industrielle du Nord. Celle-ci, fondée en 1873 à l'initiative de la chambre de commerce de Lille et de Frédéric Kuhlmann en particulier, propose de soutenir le développement industriel du Nord de la France par la recherche technique et scientifique. Son adhésion à la Société de géographie de Lille correspond donc à une orientation nouvelle de ses préoccupations vers la recherche de débouchés commerciaux pour l'industrie.

Dès sa fondation, la société compte 170 membres. Les effectifs augmentent très rapidement, et, dès 1881, l'Union géographique du Nord compte 2662 membres. Le mouvement de création gagne ensuite Amiens, Dunkerque, Arras, Valenciennes et Saint-Omer, puis Cambrai, Laon, Béthune, Charleville, Saint Quentin et Boulogne. L'Union géographique du Nord forme un réseau qui définit, comme le montre son blason, une représentation élargie du Nord.

Blason de l'Union géographique du Nord : de Dunkerque à Saint-Quentin, de Boulogne à Charleville, une représentation de l'union des villes du « Grand Nord »<sup>28</sup>.



<sup>28</sup> *Bulletin de la SGL*, 1880, p. 4.

**Tableau 2 : Effectifs de l'Union géographique du Nord de la France.**  
(Tableau des effectifs en 1881 réalisé d'après les données disponibles dans le bulletin de la SGL).

<b>Localités</b>	<b>Nombre d'adhérents</b>
<b>Amiens</b>	492
<b>Lille</b>	358
<b>Valenciennes</b>	258
<b>Douai</b>	245
<b>Béthune</b>	242
<b>Dunkerque</b>	224
<b>Laon</b>	199
<b>Charleville Mézières</b>	155
<b>Saint Omer</b>	155
<b>Saint Quentin</b>	136
<b>Boulogne</b>	111
<b>Avesnes sur Helpe</b>	en 1881 : le bulletin mentionne qu' « un groupe d'adhérents est en formation à Avesnes », sans en préciser les effectifs

Le premier bureau créé lors de l'assemblée générale du 14 juin 1880, qui se tient à l'hôtel de ville, ce qui assure d'emblée à la nouvelle société une place dans le paysage lillois, se doit de faire l'amalgame entre le monde des enseignants et celui des affaires :

« Il fallait, sans négliger l'élément universitaire, qui le premier était venu à nous, faire de la société une œuvre véritablement lilloise. Aussi la présidence fut-elle offerte à l'un des grands industriels de Lille, dont la haute honorabilité devait rassurer les plus hésitants, tandis que sa situation de famille et ses vastes relations devaient nous assurer le concours de la fraction la plus active et la plus laborieuse de la population lilloise »<sup>29</sup>.

C'est à cette époque, après la formation du premier bureau, que la société met en place sa structure opérationnelle en créant huit commissions :

« Commission du local, chargée de l'acquisition et de l'entretien du local destiné à la bibliothèque et aux cours de géographie

Commission du bulletin et des nouvelles géographiques, chargée de rassembler toutes les publications susceptibles d'être insérées dans le bulletin, d'en approuver la disposition et de réunir les nouvelles géographiques pour les communiquer aux assemblées générales

Commission des prix et récompenses, chargée de préparer les concours de géographie, de procéder à l'examen des candidats et de dresser la liste des prix et médailles à décerner

Commission des cours et conférences, chargée de l'organisation des cours de géographie et des rapports avec les conférenciers

<sup>29</sup> Auteur anonyme, *Lille et la région du Nord en 1909*, Lille, Danel, 1909, tome 1, p. 698.

Commission de l'examen des ouvrages, cartes et appareils, chargée de donner son avis sur les ouvrages ou les appareils de toute nature soumis à son approbation  
Commission des finances, chargée de vérifier les comptes du trésorier et de dresser le budget annuel  
Commission des fêtes et du cérémonial, chargée de l'organisation des séances solennelles et de la réception des conférenciers  
Commission des excursions et voyages, chargée de préparer les itinéraires des excursions et d'organiser des voyages en dehors de la région »<sup>30</sup>.

Dès sa fondation, l'Union géographique affirme la mise au service de ses activités au redressement de la nation après la défaite face à la Prusse. La géographie est donc conçue comme une science à caractère éminemment politique et même patriotique, comme le montre l'historien Vincent Berdoulay dans *La formation de l'école française de géographie*<sup>31</sup>, et que nous retrouvons dans le programme de l'Union géographique du Nord :

« Une véritable renaissance géographique a commencé aux lendemains de nos désastres... La géographie est un terrain neutre et comme un rendez-vous naturel pour ceux qui placent l'intérêt commun, le progrès de la région, l'avancement et la diffusion de la science, enfin, le lien de la patrie au-dessus des questions de personnes ou des querelles de partis »<sup>32</sup>.

De fait, l'essor de la géographie en France correspond à une situation historique marquée par la défaite de 1871 et à un regard ambigu porté vers l'Allemagne, dont les Français admirent tout en les redoutant, l'essor économique et scientifique ainsi que les efforts entrepris pour bâtir un empire colonial. Dans ce climat ambiant marqué par la volonté de revanche, la présence de Charleville Mézières, ville située à quelques kilomètres de Sedan, dans le réseau de l'Union géographique du Nord, semble orienter le regard des sociétaires vers les provinces perdues.

## 2/ Lille fait sécession : causes et effets

Le développement des activités provoque la séparation entre la société lilloise et l'Union géographique du Nord. En effet, dans la séance du 29 janvier 1882, Paul Crépy annonce que la Société de géographie de Lille devient « autonome et libre de toute attache »<sup>33</sup>. En réalité, le développement des activités à Lille n'est pas le seul motif de cette scission. Comme l'exprime l'archiviste de la société, Cantineau dans un article intitulé « Les 20 ans de

---

<sup>30</sup> *Bulletin de la SGL*, année 1882, Statuts de la Société, p. 9.

<sup>31</sup> BERDOULAY Vincent, *La formation de l'école française de géographie 1870-1914*, Paris, CTHS, 2008, 255 pages.

<sup>32</sup> ADN, archives de la SGL, Programme de l'Union Géographique du Nord, 174 J 1.

<sup>33</sup> ADN, archives de la SGL, Procès-verbaux des assemblées générales, 29 janvier 1882.

notre société »<sup>34</sup>, la société lilloise se sent à l'étroit dans le carcan de l'union. De plus, cette dernière, qui possède son siège à Douai, demeure une société d'enseignants, au contraire de la société lilloise, dont le recrutement affirme de plus en plus le poids des industriels et détermine une nouvelle identité à la société de Lille, avec en filigrane, des attentes différentes de celles du projet initial de l'Union géographique. En effet, comme le montre le tableau ci-dessous établissant une typologie des adhérents pour l'année 1884, la bourgeoisie d'affaires, industriels, entrepreneurs et négociants, constitue la part essentielle de l'effectif global des membres.

**Tableau 3 : Les membres de la Société de géographie de Lille en 1884**  
(Établi en fonction de l'annuaire des membres disponible dans le bulletin).

<b>Catégorie socio-professionnelle</b>	<b>Pourcentage de l'effectif global</b>
Secteur textile : entrepreneurs, négociants	19.5%
Autres secteurs industriels : entrepreneurs, négociants	18.9%
Enseignement : professeurs, directeurs d'école, étudiants	17.9%
Propriétaires et rentiers	14,7%
Cadres et professions libérales	13.2%
Fonctionnaires	5.6%
Militaires	3.3%
Commerçants et artisans	2.8%
Ecclesiastiques	0.7%
Autres ou non précisées	3.3%

Avec près de 40% de l'effectif, le groupe des industriels et négociants, tous secteurs confondus, s'impose comme le plus important. Si nous lui ajoutons celui des propriétaires et rentiers, 14,7%, nous pouvons considérer que les représentants des élites économiques et sociales représentent plus de la moitié de l'effectif des membres de la société. La Société de géographie de Lille apparaît donc comme une société de notables liés aux activités économiques de la région bien plus que d'enseignants, qui représentent tout de même 17.9% de l'effectif, en intégrant les étudiants et responsables d'établissements.

La place réservée aux enseignants du secondaire et du supérieur, tout comme dans la plupart des autres sociétés françaises, reste toutefois modeste en nombre d'adhérents<sup>35</sup>. Cependant, cette relative discrétion au profit de la bourgeoisie industrielle, ne doit pas

<sup>34</sup> *Bulletin de la SGL*, les vingt ans de notre société, 1900, t. 1.

<sup>35</sup> LEJEUNE, *op. cit.* : p. 179.

occulter leur rôle dans les activités de la société lilloise. Dans sa conférence du 21 avril 1895 intitulée « De l'ignorance en géographie »<sup>36</sup> le doyen de la faculté des lettres de Lille, Moy, professeur de lettres, exprime l'intérêt de la géographie pour l'économie. Tout d'abord, il définit un type de « géographe » n'ayant pas forcément de formation en géographie mais conscient des enjeux de cette discipline du point de vue économique :

« Nous, [les membres des sociétés de géographie] sommes la géographie pratique, la géographie d'action et d'application, la géographie militante, celle qui utilise toutes les autres pour les traduire en activités »<sup>37</sup>.

Cette géographie commerciale suppose d'après le conférencier, une bonne connaissance du globe « non dans l'amusement du pittoresque, mais dans ses réalités économiques et industrielles ». D'autre part, elle demande une connaissance correcte des langues vivantes avant de développer le goût des voyages. Enfin, Moy explique que la France a besoin d'hommes ne redoutant pas les longs séjours à l'étranger voire une installation définitive, regrettant le manque d'intérêt des Français pour une installation durable aux colonies, affirmant que « Chez nous, ceux qui vivent dans les colonies y sont rarement par choix ».

En 1911, le bulletin juge alarmante la situation des colonies françaises<sup>38</sup> et le secrétaire général de la société affirme que la responsabilité en incombe au manque de volontaires « aimant les colonies et ayant une claire et intelligente vision du but ». La géographie commerciale se propose d'aider les candidats à l'émigration vers des possessions nouvelles, encourage le développement de l'initiative individuelle et se conçoit comme une branche de la géographie militante décrite par le géographe Felix Driver dans *Geography Militant : Cultures of Exploration and Empire*<sup>39</sup>. Ses représentants espèrent dépasser une mentalité « terrienne » en faisant la promotion des entreprises ultra-marines et contribuer au redressement de la France, au moment où l'enseignement de la géographie s'élabore, avec la création, en 1880, d'une licence d'histoire-géographie, et, en 1886, d'un diplôme d'études supérieures.

Albert Merchier, professeur de lettres au lycée de Lille, qui occupe longtemps le poste de secrétaire général de la société et multiplie articles dans le bulletin et conférences, apparaît comme un autre exemple de l'implication du monde enseignant dans les activités de la société. D'autre part, en 1930, lorsque la société fête son cinquantenaire, le bureau confie à un

---

<sup>36</sup> *Bulletin de la SGL, De l'ignorance en géographie*, année 1895, tome 2, p. 12.

<sup>37</sup> *Bulletin de la SGL, ibid.* : p. 14.

<sup>38</sup> *Bulletin de la SGL*, année 1911, Situation économique des colonies françaises, p. 359-365.

<sup>39</sup> DRIVER Felix, *Geography Militant : Cultures of Exploration and Empire*, Oxford, UK and Malden, 2001, 258 pages.

professeur du lycée Faidherbe, Paul Thomas, le soin de rédiger une notice historique<sup>40</sup>. Il met en œuvre à cet effet son savoir-faire d'enseignant en rédigeant son travail à partir des procès-verbaux des assemblées générales, du comité d'études et des différentes commissions. Nous pouvons donc, à la suite de Dominique Lejeune, soutenir l'hypothèse d'une réelle imprégnation intellectuelle de la société lilloise par le monde enseignant, imprégnation en décalage avec la faiblesse numérique du groupe.

Outre le monde de la bourgeoisie, nous retrouvons une part importante des membres des classes moyennes en essor, cadres et professions libérales (13.2%) ainsi que des représentants du monde du commerce et de l'artisanat (2.8%). Le faible pourcentage des ecclésiastiques surprend (0.7%), dans une région qui connaît un important développement du réseau des écoles catholiques et dans laquelle les liens entre le clergé et le patronat sont étroits, comme l'illustre le parcours de Philibert Vrault, à l'initiative de la fondation de l'Université catholique de Lille. Enfin, soulignons l'importance notable du nombre d'adhérents dont la profession n'est pas précisée, parfois des dames. Si l'adhésion de ces dernières est autorisée par les statuts de la société, leur nombre, comme dans les autres sociétés françaises, demeure très faible.

Comme l'indique Dominique Lejeune<sup>41</sup>, le faible nombre de femmes, de représentants des classes populaires, de jeunes - peu de lycéens et d'étudiants lillois ont rejoint la société - et le maintien d'une certaine tonalité aristocratique, qui incite peu aux discours tonitruants mais plutôt à l'action discrète et élitiste, lorsqu'elles se muent en groupes de pression, ainsi que l'évolution des finalités du mécénat, ont largement orienté les travaux des sociétés de géographie vers le mouvement d'exploration puis les préoccupations coloniales et mercantiles.

Devant la conjoncture économique, la société lilloise entre donc clairement au service des activités économiques du Nord et de la France, comme l'exprime en 1894 son président, l'industriel Paul Crépy :

« En étudiant avec discernement cette science que nous aimons tant, ils [les membres de la jeune génération cités plus haut dans le texte] pourront, quelle que soit la position que leur réserve l'avenir, grossir la phalange de ceux qui travaillent au développement, à la grandeur de la France »<sup>42</sup>.

Le choix des présidents entre 1880 et 1914 confirme cette orientation. Comme nous l'avons vu, le premier président, Paul Crépy (1882-1899), est un industriel reconnu dans la

---

<sup>40</sup> THOMAS Paul, *Le cinquantenaire de la Société de géographie de Lille*, 1930, 4 pages.

<sup>41</sup> LEJEUNE, *op. cit.* : p. 185.

<sup>42</sup> *Bulletin de la SGL*, Séance solennelle du 28 janvier 1894, année 1894, tome 1, p. 56.

société lilloise. Son successeur, Ernest Nicolle (1899-1908), ancien lieutenant de vaisseau, est lui aussi un industriel, tout comme Auguste Crépy (1908- ?), fils de Paul Crépy. Il faut aussi remarquer l'importance de la cooptation dans la transmission de cette charge. À la mort de Paul Crépy, l'élection d'Ernest Nicolle s'impose d'elle-même, grâce à sa prise de responsabilité auprès de l'ancien président :

« M. Crépy désigna à l'attention de ses collègues M. Ernest Nicolle qui fut élu vice-président. C'est alors que M. Crepy se mit à initier M. Nicolle aux minutieux détails de l'administration, lui confiant le soin de le remplacer pendant les séjours qu'il était obligé de faire dans le midi »<sup>43</sup>.

De la même manière, quand Ernest Nicolle sent sa santé décliner au point de devoir abandonner la présidence de la société, il désigne Auguste Crépy, qu'il a pris soin de préparer à ses futures fonctions. Nous pouvons y voir la volonté de garder une ligne directrice aux travaux, une cohérence, mais aussi une forme de confiscation de la société par les industriels du Nord, qui y voient un terrain possible pour défendre l'idée d'une expansion coloniale utile, servant les intérêts économiques de la métropole. En effet, la mise en rapport de la Société de géographie de Lille avec les chambres de commerce, exprimée dans les statuts de la société, montre le désir de collaborer avec l'industrie et le commerce régional. Cette affirmation fait l'objet de l'article 2 des statuts de la société, rédigés en 1882, et repris en 1895 dans les statuts définitifs, fixés par la déclaration d'utilité publique :

« Article 2 : elle s'efforcera de servir les intérêts industriels, agricoles et commerciaux de la région »<sup>44</sup>.

Autonome et libre de ses mouvements, la société prend rapidement une grande extension et son dynamisme lui permet de créer rapidement des sections à Roubaix, dès 1882, et à Tourcoing, en 1886. L'industriel Henri Bossut, qui fournit l'autorisation d'utiliser les locaux de la chambre de commerce de Roubaix, devient le premier président de la section roubaisienne, tandis que François Masurel prend la présidence de la section de Tourcoing, qui se réunit à l'hôtel de ville.

En 1885, la Société de géographie de Lille définit une entente avec la Société de géographie de Valenciennes, qui désire aussi quitter l'Union géographique du Nord, sur la base d'un abonnement de ses membres au bulletin :

« Monsieur le Président expose, que dans les premiers jours de novembre, des ouvertures lui ont été faites au nom de la Société de géographie de Valenciennes, pour qu'une fusion ait lieu entre cette société et celle de Lille. Il a été répondu que tout projet de fusion proprement dite devait être écarté, à priori la Société de

---

<sup>43</sup> THOMAS, *op. cit.* : p. 3.

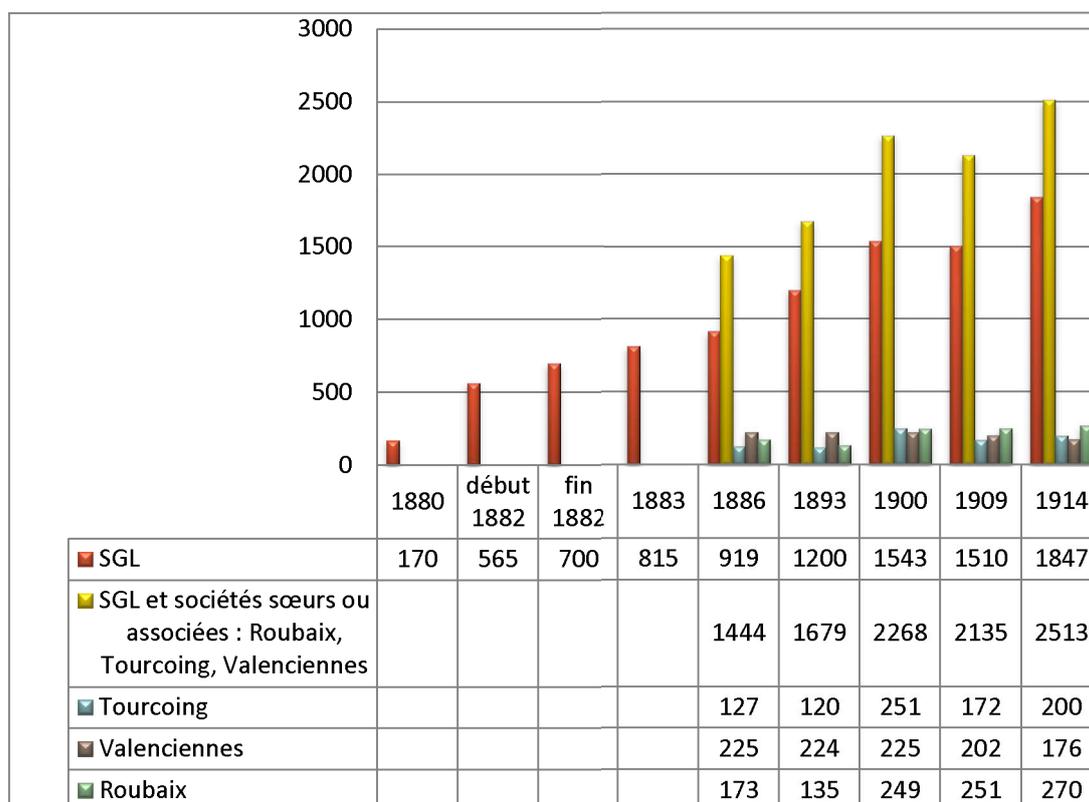
<sup>44</sup> *Bulletin de la SGL*, Statuts de la Société de Géographie de Lille, année 1882, p. 5.

géographie de Lille voulant rester autonome et surtout ne pas reconstituer à son profit l'Union géographique du Nord. Mais si la fusion a été écartée, il n'en a pas été de même d'une entente réciproque basée sur un abonnement au bulletin »<sup>45</sup>.

Une étude des effectifs de la Société de géographie de Lille dans la durée, de 1880 à 1914, comprend donc, à partir de 1886 les effectifs des sections de Roubaix et Tourcoing ainsi que les effectifs de la Société de géographie de Valenciennes.

**Tableau 4 : Évolution des effectifs de la Société de géographie de Lille de 1880 à 1909.**

(Réalisé d'après les données disponibles dans : *Lille et la région du Nord en 1909*, Lille, Danel, 1909, tome 1, p. 698, complété, pour l'année 1914, avec la liste des membres disponible dans le bulletin de l'année).



Dominique Lejeune note que l'accroissement des effectifs des sociétés de géographie françaises est « rapide et considérable »<sup>46</sup> à Paris comme en province. Le cas lillois confirme son analyse, comme le montre le tableau ci-dessus : le nombre des adhérents des sociétés de Roubaix, Tourcoing et Valenciennes restant stable sur la période étudiée alors que les effectifs de Lille augmentent fortement, nous pouvons en déduire que c'est la société lilloise qui exerce une forte attractivité sur le public, alors que les sociétés sœurs ne se sont jamais vraiment développées, en nombre d'adhérents en tout cas. Concurrencées par la société lilloise, qui compte dans ses rangs des adhérents roubaisiens et tourquennois avant leur création, les

<sup>45</sup> *Bulletin de la SGL*, Assemblée générale du 30 décembre 1885, année 1885, p. 39.

<sup>46</sup> LEJEUNE, *op. cit.* : p. 81.

sociétés sœurs de Roubaix et Tourcoing n'ont jamais exercé une attractivité comparable à celle de Lille.

En 1883, Paul Crépy annonce que les conférences sont désormais réservées aux seuls sociétaires munis de leur carton d'invitation. Cette disposition a pu inciter les amateurs à rejoindre les rangs de la société lilloise, ce qui, conjugué à l'addition des effectifs de Roubaix, Tourcoing et Valenciennes (425 en 1886), expliquerait la progression importante entre 1883 et 1886 (plus 104 adhérents « lillois »).

Les cotisations atteignent 10 francs par an en 1880, 15 francs à partir de 1882, réduits à 10 pour les instituteurs, ce qui ne semble pas avoir eu d'effets sur leur recrutement, et les employés de commerce. Les membres fondateurs versent une somme de 200 francs et sont dispensés de toute cotisation ultérieure. De 3 en 1882, leur nombre atteint 26 en 1911, dont 14 décédés, 30 en 1914, dont 16 décédés<sup>47</sup>. Le nouvel adhérent doit être coopté par deux parrains avant d'être agréé par le bureau (article 7 des statuts de la société), ce qui a pour effet d'assurer une cohérence au recrutement. Parmi les exemples d'adhésion disponibles dans les listes d'adhérents, citons les lieutenants Thomas et Poncelet, qui cooptent en 1900 le sous-lieutenant Charles Delesbrait, du 16<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs<sup>48</sup>. La même année, l'industriel François Masurel et le professeur Joseph Petit-Leduc parrainent l'abbé Bonnet et l'abbé Lesage, deux professeurs de l'Institution du Sacré Cœur à Tourcoing.

L'adhésion se fait aussi entre collègues ou en groupe habitant une même ville, comme les neuf Armentières inscrits dès 1880 sous des numéros qui se suivent, ce qui laisse supposer qu'ils se sont inscrits ensemble, le même jour :

**Tableau 5 : Les adhérents de la ville d'Armentières en 1880.**

(Tableau réalisé d'après : ADN, archives de la SGL, *registre des sociétaires*, 174 J 17).

Numéro d'adhésion	Nom	Profession
182	Bailliet	Principal du collège d'Armentières
183	Cosserat	Professeur collège d'Armentières
184	Mahieu	Ancien maire d'Armentières
185	Picard	Non précisé (inscrit à la Société de Géographie de Dunkerque)
186	Chas	Négociant
187	Frémaux	Conseiller municipal
188	Tahon	Négociant
189	Dansette	Etudiant en droit
190	Lancelle	banquier

<sup>47</sup> *Bulletin de la SGL*, liste des membres, années 1882, 1911, 1914.

<sup>48</sup> ADN, archives de la SGL, procès-verbaux des assemblées générales, 8 juin 1900.

Les gens adhèrent aussi en famille. A la mort de son époux, Aimé Houzé de l'Aulnoit, sociétaire de la première heure, en 1895, Madame Houzé de l'Aulnoit adhère avec Léon Houzé de l'Aulnoit, son fils, professeur. De la même manière, l'adhésion de Paul Crépy entraîne celle de toute sa famille, à commencer par celle de son épouse, qui s'associe aux activités de son mari en organisant les réceptions des conférenciers et explorateurs de passage à Lille, endossant un rôle de premier plan dans l'établissement du réseau de la société.

La société lilloise ne se contente donc pas de quitter l'Union géographique du Nord mais en réalité la supplante, d'abord par le développement rapide de ses activités, puis par la mise en place de son propre réseau, au niveau régional mais aussi national et international. C'est pourquoi, la société décide de régler ses rapports avec les autres sociétés de géographie sur la base de l'échange des bulletins, d'articles et de communications, d'invitations aux conférences et cérémonies, et d'admissions réciproques aux bibliothèques, comme l'indique cet extrait du rapport de l'assemblée générale de 1884, toujours à propos de l'entente avec la société valenciennoise :

« Relativement à la demande faite par la société de valenciennes, le Comité d'Etudes décide [...] que la Société de Géographie de Lille accepte avec plaisir l'entente demandée par la société de Valenciennes. Les bulletins de la société seront donc envoyés à Valenciennes moyennant un abonnement de 6 francs par an et par membre <sup>49</sup> ».

Le groupe des militaires, 3.3%, appelle un commentaire plus détaillé, facilité par la consultation des dossiers disponibles au Service historique de la Défense. La Société de géographie de Lille n'attire pas un nombre très élevé de militaires et leur pourcentage oscille entre 4 et 5% selon les années. Cependant, ils forment un groupe très écouté, surtout pour les sujets se rapportant aux questions coloniales. Des dossiers consultés, se dégagent trois raisons pour les officiers d'adhérer à la société. Tout d'abord, l'attrait d'une vie sociale, un élément que n'oublie pas de mentionner les rapports d'inspection, comme celui du général Ségretain en 1895 :

« Appréciation générale dont l'officier jouit dans sa résidence, la nature de ses relations, sa situation et ses habitudes au point de vue de la représentation : le général Ségretain s'est fait à Lille une situation excellente et il y jouit, grâce à sa très haute honorabilité, à ses habitudes de représentation et à la distinction de ses manières, d'une très grande considération »<sup>50</sup>.

---

<sup>49</sup> *Bulletin de la SGL*, Rapport de l'assemblée générale du 23 octobre 1885, année 1885, p. 89.

<sup>50</sup> SHD, dossier du général Ségretain, rapport de l'inspection générale de 1895.

Tableau 6 : Les officiers membres de la Société de géographie de Lille en 1896.  
(Etabli en fonction de l'annuaire des membres disponible dans le bulletin)

Grade ou fonction	effectif	Résidence à Lille	Résidence dans une autre ville	En activité	En retraite ou mis en disponibilité
<b>Généraux</b>	7	6	1	7	0
<b>Colonels</b>	5	4	1	4	1
<b>Lt. Colonels</b>	1	1	0	0	1
<b>Commandant</b>	3	3	0	3	0
<b>Capitaines</b>	5	4	1	3	2
<b>Lieutenants</b>	7	7	0	73	0
<b>Médecins</b>	2	2	0	2	0
<b>Non-précisés</b>	5	5	0	4	1
<b>totaux</b>	35	32	3	30	5

En deuxième lieu, les militaires de l'époque manifestent un intérêt croissant pour la géographie, qui, grâce à l'exploitation de données, favorise la possession du terrain et aide au développement des tactiques. Sur ce sujet, les dossiers des personnels de l'époque s'expriment aussi :

« Concernant les connaissances en histoire, géographie, art militaire, topographie : le général de France est depuis plusieurs années examinateur de l'École supérieure de guerre, c'est tout dire »<sup>51</sup>.

Mais surtout, il faut imaginer un intérêt grandissant des militaires pour les questions coloniales qui s'inscrivent dans le redressement de la France après 1870. Ainsi, le fait impérial incite les militaires à rejoindre les sociétés de géographie, soit qu'ils aient servi outre-mer, soit qu'ils le désirent, soit parce que leur adhésion devient le moyen de soutenir la politique du pays. De plus, et cet aspect paraît essentiel, les sociétés de géographie leur servent de lieu de socialisation et les archives de la société décrivent les bons rapports entretenus avec le corps des officiers. En 1890, le général de Germiny invite le bureau à assister à Péronne aux manœuvres du 1<sup>er</sup> corps d'armée. Par retour de politesse, Paul Crépy invite tous les officiers de la garnison de Lille à assister à la conférence du capitaine Binger qui se tient le 26 janvier 1890 au Grand Théâtre<sup>52</sup>.

La description de cet événement dans le bulletin indique l'importance de ces manifestations dans la vie mondaine lilloise de l'époque :

« Pour la première fois, quittant l'Hôtel du Maisniel, notre société a tenu sa séance solennelle au Grand Théâtre [...] Un magnifique auditoire se pressait dans la salle, presque trop petite malgré ses vastes dimensions. De nombreux officiers en uniforme, des dames en riches et élégantes toilettes donnaient au théâtre son aspect des grands jours. Sur la scène, derrière le bureau au grand complet, se

<sup>51</sup> Service historique de l'Armée de Terre, dossier du général de France, rapport de l'inspection générale de 1892.

<sup>52</sup> ADN, procès-verbaux des assemblées générales, 174 J 3, p. 160.

trouvaient les 82 lauréats du concours. A la table d'honneur était placé le Président, Paul Crépy, assisté du Général Jamont, commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée et de M. Couat, recteur de l'académie...<sup>53</sup> ».

Le dîner que donne tous les ans Léonard Danel aux généraux et chefs de corps, en sa qualité de délégué régional de la Croix rouge constitue un autre exemple du développement de la sociabilité entre la bourgeoisie locale et l'armée. D'autre part, Léonard Danel organise des « fêtes militaires » dans son parc, notamment en 1905, quelques mois avant sa mort, au retour d'une manœuvre du 16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs, pour lequel il a, semble-t-il, une prédilection particulière<sup>54</sup>.

### **B/ La mise en place d'un réseau colonial dans le Nord**

Ce réseau se forme autour d'une élite locale qui s'exprime, qui écrit, qui milite et qui développe une forme de sociabilité à travers son intérêt pour les questions géographiques et économiques. C'est le cas d'Alfred Renouard (1849-1933), directeur de filature, secrétaire général de la Société de géographie de Lille, géographe amateur et auteur de plusieurs études ou récits de voyage, comme *Promenade en Algérie* (1882), *Les pays producteurs de coton* (1884), *La colonie française de Pondichéry* (1885) ou encore *L'abaca, l'agave et le phormium*, un ouvrage technique, destiné aux ingénieurs du milieu textile, sur des textiles exotiques, leur caractère et leur production, les méthodes d'extraction des fibres et les possibilités d'acclimatation en Europe. C'est aussi le cas de Jules Schoutteten (1812-1898), membre de la chambre de commerce de Lille, juge spécialisé dans les affaires commerciales, co-créateur du Musée commercial et colonial de Lille. Nous pouvons aussi évoquer le cas de Benjamin Corenwider (1820-1884), né à Dunkerque dans une famille de marins : il s'engage dans la marine marchande avant de s'installer à Lille et de suivre les cours de chimie de Frédéric Kuhlmann, qui devient son mentor. Après un bref passage dans l'enseignement, il s'oriente vers une carrière dans l'industrie et publie en 1876 une étude sur les qualités des textiles tropicaux<sup>55</sup>.

Le développement économique qui caractérise Lille, Roubaix et Tourcoing, villes densément peuplées, favorise la création et l'expansion de sociétés savantes, les rencontres et les échanges d'idées. C'est l'environnement propice décrit par Jean-François Eck dans *Le*

---

<sup>53</sup> *Bulletin de la SGL*, Séance solennelle du 26 janvier 1890, 1890, t. 1, p. 122.

<sup>54</sup> *Hommage à Monsieur Léonard Danel*, Lille, Danel, 1906, p. 39.

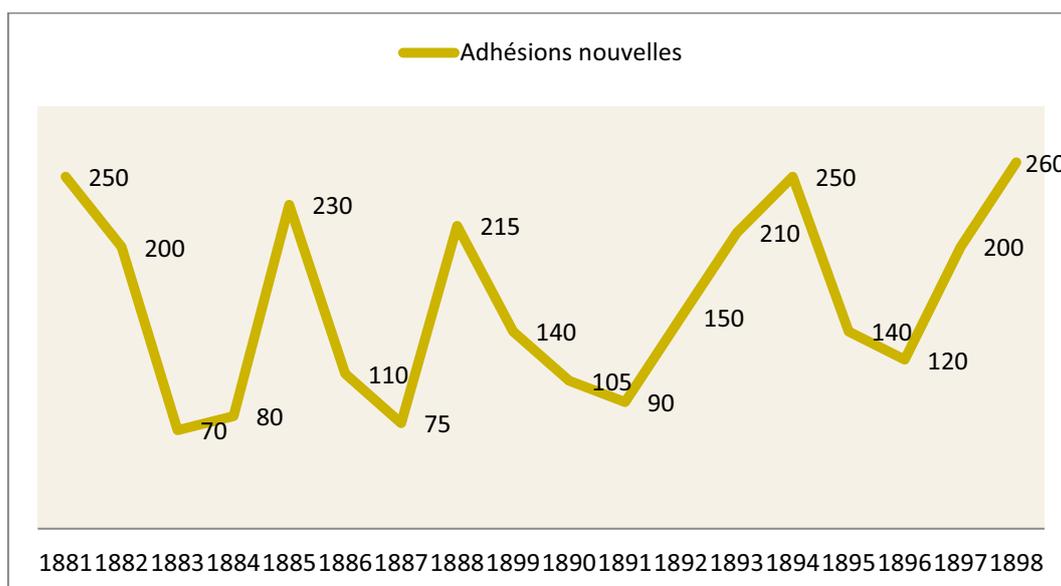
<sup>55</sup> CORENWIDER Benjamin, *Recherches chimiques sur les productions des pays tropicaux*, Paris, Masson, 1876, 316 pages.

*patronat du Nord et la question coloniale*<sup>56</sup>. L'existence de la Société de géographie de Lille montre une sociabilité forte des élites sociales dans le Nord de la France au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles des élites sociales, construite, entre autres, autour des problématiques coloniales, relayées par le *Bulletin de la Société de géographie de Lille*. En d'autres termes, la question coloniale devient un objet de sociabilité capable de fédérer des acteurs issus d'horizons divers, à la fois au niveau local mais aussi au niveau national et international, lorsque le bureau de la société décide d'élargir son réseau.

#### 1/ La variation des effectifs : un retour d'influence du « colonial » vers la société

L'étude année après année du recrutement de la Société de géographie de Lille montre les répercussions sur la vie de l'institution, de la politique internationale et de la conquête coloniale. Ces répercussions correspondent à une forme de retour d'influence du fait impérial, des territoires coloniaux vers la petite patrie. En effet, l'étude du nombre des nouvelles inscriptions, obtenu pour chaque année en soustrayant aux effectifs du 1<sup>er</sup> janvier les effectifs de l'année précédente, montre les répercussions sensibles de la politique internationale et du fait impérial sur l'évolution des adhésions. Nous y retrouvons aussi les soubresauts du patriotisme des gens du Nord, réactivé par l'expression ultramarine des rivalités entre puissances européennes.

Tableau 7 : Les nouveaux adhérents de la Société de géographie de Lille entre 1880 et 1900.  
(D'après REBOUL Jean-Louis, *op. cit.* : p. 78-85).



<sup>56</sup> ECK Jean-François, « Le patronat du Nord et la question coloniale au XX<sup>e</sup> siècle » in *L'Esprit économique impérial, groupes de pression et réseaux du patronat en France et dans l'empire*, Paris, SFH OM, 2008.

En 1881, 1882, 1883, après le nombre important d'adhésions de la première année d'existence de la société, le rythme des inscriptions nouvelles tend à ralentir et tombe nettement en 1882 et 1883 après la chute du premier ministère Ferry et après les critiques de sa politique coloniale par Clémenceau.

En 1884, 1885, 1886, la politique coloniale soutenue par le deuxième cabinet Ferry (21 février 1883) et la Conférence de Berlin en 1885 correspondent à une forte reprise des adhésions avant un nouveau ralentissement en 1886 après la chute de Ferry mis en difficulté par l'affaire de Langson. En outre, malgré les traités de Hué (1884) et de Tananarive (1886), les difficultés de la politique coloniale se font ressentir, avec la guerre navale franco-chinoise et les tensions franco-britanniques à propos du Bas-Niger.

De 1887 à 1890, après une très forte remontée des adhésions qui correspond aux succès des explorations africaines et à une expression du nationalisme générée par les tensions entre la France et l'Italie en Tunisie, un nouveau tassement s'expliquerait par l'échec français dans la question de Massaouah et surtout par la montée du boulangisme, qui recentre les thèmes nationalistes sur le continent européen aux dépens de la politique coloniale.

De 1891 à 1895, s'étend la période de l'impérialisme triomphant, avec la conquête du Soudan et du Dahomey et la mise en place d'une administration en Côte d'Ivoire. C'est aussi l'époque de la création du Comité de l'Afrique française (1890), de la naissance du Parti colonial (1892) et de la parution à partir de 1877 du *Tour de la France par deux enfants. Devoir et Patrie*. Cette publication, qui certes accorde peu de place aux colonies, exprime un patriotisme en lien avec le territoire, qui trouve son expression dans l'expansion coloniale.

De 1896 à 1899, nous observons une remontée puis une stabilisation du nombre des nouveaux adhérents, ce qui s'explique par les succès de la politique coloniale française. L'affaire de Fachoda, moment d'exacerbation nationaliste autour des questions coloniales soutient évidemment le nombre des adhésions, et, plus généralement, l'influence des différents épisodes de la conquête coloniale sur le nombre des adhésions soutient cette hypothèse de l'expression du patriotisme.

2/ Une publication coloniale pour le Nord : le *Bulletin de la Société de géographie de Lille*

Dès 1882, la Société de géographie de Lille spécifie dans ses statuts sa volonté de publier son propre bulletin<sup>57</sup>. D'abord trimestrielle, cette publication devient dès 1886 mensuelle. Elle se présente à l'époque sous la forme de revues à la couverture bleuâtre. Par la suite, les numéros sont reliés par semestre, et c'est sous cette forme que nous les consultons le plus souvent de nos jours. Le bulletin est publié par l'imprimerie Danel. L'intérêt pour les colonies se retrouve bien sûr dans cette publication, avec des variations, en termes de quantités d'articles selon les années et les espaces étudiés.

L'hommage à Léonard Danel (1818-1906) publié en à l'occasion de son décès nous renseigne sur les liens que l'imprimeur entretient avec la Société de géographie de Lille<sup>58</sup>. Né à Lille, Léonard Danel a été le camarade de classe de Léon Faidherbe au collège des Bons-Enfants. Jusqu'au décès de Faidherbe, les deux hommes ont manifestement entretenu de forts liens d'amitié. Juge au tribunal de commerce de Lille, membre de la chambre de commerce, reconnu comme philanthrope et homme de bien, il était commandeur de la Légion d'honneur. À la création de la Société de géographie de Lille, il s'en montre l'un des fervents partisans. Beau-père de Paul Crépy, le premier président de la société, il devient l'imprimeur du bulletin et prend l'habitude de recevoir les conférenciers dans sa maison de la rue Royale à Lille.

La somme des articles traitant de sujets liés aux colonies définit alors une chronologie de l'intérêt pour les questions coloniales dans la région, en fonction des intérêts du moment, avec des pics de production constatés durant la décennie 1890-1900 (voir tableau ci-dessous), même si la courbe de tendance reste très stable durant toute la période étudiée. La ligne « articles et communications » indique le nombre total d'écrits publiés dans l'année par la société (57 en 1882). La ligne « articles dédiés aux colonies » donne le total des articles consacrés aux différents espaces sous forme de monographies ou de récits de voyages ou d'explorations. S'y ajoutent les articles de « politique coloniale », exposant de manière générale les enjeux du fait impérial, du point de vue économique et géopolitique.

En 1882, le bulletin est édité à raison de 650 exemplaires par trimestre. En 1890, son tirage atteint 1700 numéros par mois<sup>59</sup>. Ce succès s'affirme par la suite et s'amplifie même, puisqu'en 1902, la maison Danel sort 2700 exemplaires de ses rotatives chaque mois<sup>60</sup>. Le *Bulletin de la Société de géographie de Lille* devient la première publication géographique de la région, devançant de très loin d'autres publications comme le Bulletin de la Société de géographie de Dunkerque.

---

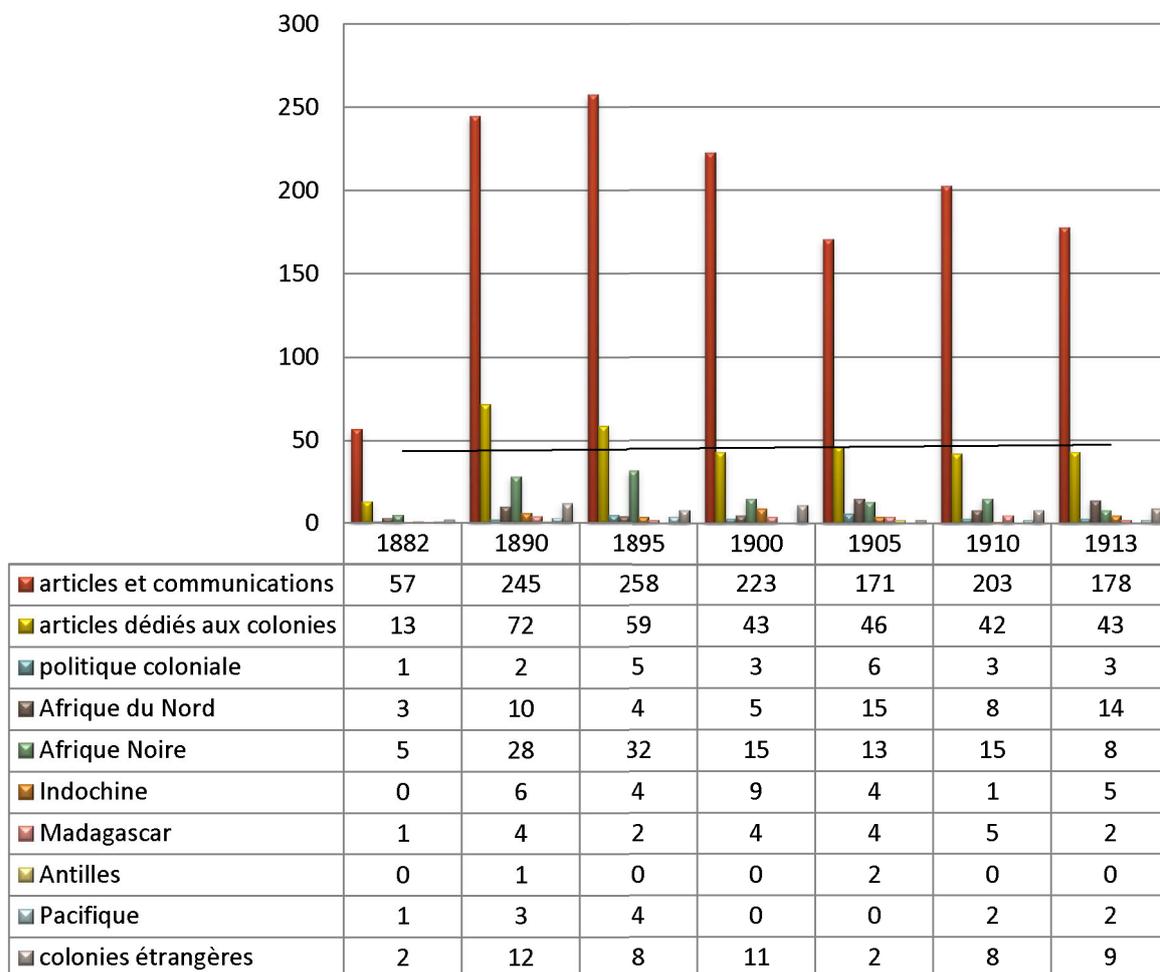
<sup>57</sup> *Bulletin de la SGL*, Statuts de la Société de Géographie de Lille, 1882, p.6.

<sup>58</sup> *Hommage à Monsieur Léonard Danel*, Lille, Danel, 1906, 62 pages.

<sup>59</sup> *Bulletin de la SGL*, Notre dixième anniversaire, 1890, t. 1, p. 125.

<sup>60</sup> *Bulletin de la SGL*, Les vingt années de notre bulletin, 1902, t. 1, p. 290.

Tableau 8 : articles du bulletin consacrés aux colonies entre 1882 et 1913



La zone de diffusion s'étend partout où la société compte ses membres, cette publication leur étant principalement destinée<sup>61</sup>. Ceux-ci habitent principalement Lille et sa région. Les adhérents des sections de Roubaix et Tourcoing reçoivent aussi leur bulletin tous les mois, tout comme les membres de la Société de géographie de Valenciennes. Si la plupart des numéros ne quittent pas le Nord, « Quand on consulte la liste des membres de la société et celle des sociétés correspondantes, on voit que des exemplaires du bulletin parviennent dans toutes les parties du monde » indique Eugène Cantineau, l'archiviste de la société en 1902<sup>62</sup>. Le partenariat avec d'autres sociétés se faisant sur la base de l'échange des publications, un bon nombre de bibliothèques de sociétés de géographie ont reçu des

<sup>61</sup> *Bulletin de la SGL*, Statut de la SGL, 1882, p. 6.

« Art 11 : tous les membres de la société ont droit au bulletin à partir de leur entrée dans la société ».

<sup>62</sup> *Bulletin de la SGL*, les vingt années de notre bulletin, 1902, t. 1, p. 292.

exemplaires. Le tableau des sociétés correspondantes de la Société de géographie de Lille<sup>63</sup> indique que certaines n'ont pas la géographie pour objet l'étude. En outre, un courrier de l'année 1903 atteste une demande d'envoi du bulletin à l'école militaire de Saint Cyr, ce qui indique une reconnaissance de la valeur des travaux de la société, et le regain d'intérêt des militaires de l'époque pour les questions géographiques :

« Monsieur le Lieutenant Cour, professeur adjoint à l'école de Saint Cyr, ayant eu par hasard l'occasion de parcourir notre bulletin et l'ayant apprécié, a témoigné le désir à Monsieur le Secrétaire Général de le recevoir mensuellement pour la bibliothèque de l'école. En échange, les communications adressées par les officiers en retour de mission seront envoyées à la société »<sup>64</sup>.

A chaque numéro, le bulletin propose un compte-rendu de la vie de la société. A cet égard, le numéro 1 de l'année 1920, premier bulletin de la société publié après la guerre, traduit, par les mots du président, à la fois la joie des sociétaires de se retrouver, mais aussi la tristesse ressentie, en constatant les nombreux décès dans leurs rangs (environ 170)<sup>65</sup>. Toujours prompt à raviver la flamme du patriotisme, le bulletin dresse la liste des décorés de guerre, ayant reçu la Légion d'honneur (un grand officier, trois officiers, trente-sept chevaliers) ou la Croix de guerre (vingt récipiendaires).

Il renseigne ainsi le lecteur sur les règlements et les résultats des concours, offre un compte rendu des excursions et même des banquets auxquels participent les membres de la société :

« Aussi, le comité a-t-il pensé qu'il y avait lieu de célébrer ce dixième anniversaire dans des agapes fraternelles ; c'est ce qui fait qu'une cinquantaine de membres de la Société de Géographie de Lille se sont réunis le 7 juin à l'hôtel de l'Europe »<sup>66</sup>.

En outre, il compte dans ses feuilles les procès-verbaux des assemblées générales et des séances solennelles. Bien sûr, il renseigne le lecteur sur les contacts que noue la société avec ses consœurs et sa participation à différents congrès de géographie. Dressant chaque année la liste des membres de la société, il fait aussi office d'almanach de la société lilloise de l'époque et facilite la mise en relation des membres. Le comité du bulletin invite en effet les sociétaires à préciser, dès leur inscription, leurs noms, prénoms, leur adresse et leur profession ou état. Ces renseignements figurent dans la rubrique « Liste des membres ». La rubrique « Nécrologie » fait part de la disparition des membres influents de la société.

---

<sup>63</sup> Voir annexe 20.

<sup>64</sup> ADN, archives de la SGL, Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mai 1903.

<sup>65</sup> *Bulletin de la SGL*, Procès-verbaux des assemblées générales, 1920, t.1, p. 15.

<sup>66</sup> *Bulletin de la SGL*, Notre dixième anniversaire, 1890, t.1, p. 125.

Outil de mise en œuvre d'une sociabilité entre les membres, le but premier du bulletin reste toutefois de vulgariser les études géographiques :

« Du reste, la seule critique qui ait jamais été formulée [à propos du bulletin], c'est que les études scientifiques y étaient trop rares ; or, le but de la société étant la vulgarisation et non l'enseignement, son bulletin fait pour les gens du monde plus que pour les universitaires, devait et doit toujours instruire en s'amusant et ne contenir que rarement des chapitres abstraits »<sup>67</sup>.

Les rubriques « grandes conférences », « lectures aux assemblées générales et communications » et « nouvelles et faits géographiques » jouent ce rôle. La première propose le résumé des conférences, voire parfois le texte intégral, comme pour la conférence de Savorgnan de Brazza en 1882. Si la société possède bien des membres qui n'hésitent pas à prendre la parole et à animer des conférences sur des sujets divers, elle n'hésite évidemment pas à inviter des personnalités :

« La proximité de la capitale permet à la société de se procurer, comme conférenciers, les voyageurs et explorateurs revenus de leurs courses lointaines »<sup>68</sup>.

Les « nouvelles et faits géographiques » se divisent en deux sections, la première intitulée « géographie scientifique – explorations et découvertes », l'autre « géographie commerciale – faits économiques et statistiques », toutes deux traitant de géographie mais sous des rapports différents. Les nouvelles et faits géographiques rassemblent des extraits de journaux, de communiqués, mais aussi des articles écrits par des sociétaires. Chaque partie de la rubrique s'intéresse à l'actualité géographique des cinq continents.

Avant d'être publié, chaque communication, article, compte rendu de conférence ou d'excursion passe l'examen de la « commission du bulletin et nouvelles géographiques ». Cette dernière rassemble toutes les publications destinées à être publiées, en approuve la disposition et communique les nouvelles géographiques aux assemblées générales.

Le *Bulletin de la Société de géographie de Lille* aborde donc la géographie sous des angles très divers et fait largement appel à d'autres disciplines pour étayer son propos, la topographie, la géologie, la climatologie, mais aussi les relations internationales, l'histoire ou encore l'archéologie. Mais, en plus des études géographiques et des relations de voyages, il propose de nombreux travaux de géographie économique. De ce fait, il nous rend compte des interrogations et des spéculations des milieux d'affaires de l'époque concernant la mise en valeur des colonies, préoccupations que les membres de la société partagent avec d'autres

---

<sup>67</sup> *Bulletin de la SGL*, Les vingt années de notre bulletin, 1902, t.1, p. 293.

<sup>68</sup> *Bulletin de la SGL*, Extrait du journal officiel du 30 septembre 1889, 1889, t. 2, p. 230.

instances, en particulier les chambres de commerce, au niveau local, et les ministères impliqués dans l'expansion coloniale au niveau national.

### 3/ Une société intégrée dans un réseau régional de sociétés savantes

La Société de géographie de Lille s'intègre dans un réseau de sociétés savantes local très développé, que nous pouvons appréhender grâce à la liste des sociétés savantes de la région Nord, liste communiquée après recensement en 1895 au ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes. La société de géographie apparaît dans cette enquête, tout comme l'Union géographique du Nord<sup>69</sup> :

Tableau 9 : Le réseau des sociétés savantes dans le Nord à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Arrondissement de Lille	Arrondissement de Dunkerque
Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille (1802)	Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts (1851)
Société centrale de médecine du département du Nord (1842)	Société littéraire (date inconnue)
Société de géographie de Lille (1880)	Société de géographie de Dunkerque (1880)
Société industrielle du Nord de la France (1873)	Comité flamand de France (1853)
Société photographique de Lille (1891)	Société d'agriculture de Dunkerque (1839)
Société régionale des archives du Nord de la France (1868)	Société littéraire associée à L'Union géographique du Nord (date de création inconnue)
Union artistique du Nord (1887)	Roubaix
Société géologique du Nord (1870)	Société d'émulation de Roubaix (1868)
Société des sciences médicales de Lille (1878)	Société artistique de Roubaix-Tourcoing (1884)
Société d'anatomie clinique (1889)	Union artistique et littéraire de Roubaix-Tourcoing (1891)
Arrondissement de Douai	Société de géographie de Roubaix
Société centrale d'agriculture, des sciences et des arts du département du Nord (1799)	
Société des amis des arts de Douai (1821)	
Société médicale de Douai (1804)	
Union géographique du Nord de la France (1880)	
Société de géographie de Douai (1880)	
Société photographique du Nord de la France (1885)	

<sup>69</sup> ADN, Sociétés savantes, 1 T 241.

L'itinéraire personnel d'un membre de la Société de géographie de Lille, Jules Scrive, nous éclaire sur la mise en place de réseaux entre ces sociétés. Fils du négociant Jules-César Scrive (1813-1885), Jules Scrive (1837-1898) dirige à Marquette l'une des plus importantes maisons de tissage de toile de la région du Nord<sup>70</sup>. Il se porte également vers l'étude des questions économiques et des grands problèmes sociaux posés par le développement industriel, ce qui l'amène à prendre part aux discussions relatives à l'amélioration du sort des classes laborieuses. Si son nom reste lié au développement de l'industrie textile, Jules Scrive incarne aussi ce groupe d'hommes d'affaires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle désireux de peser sur des prises de décision visant à orienter l'avenir de l'économie nordiste vers l'outre-mer.

Ne négligeant ni la vie mondaine ni la réflexion ni l'écriture, il entre à la chambre de commerce de Lille en 1881. Il s'occupe, pour les ministères de la Guerre et de la Marine, de la question du marché des toiles, importante pour la région lilloise. Durant ces dix-sept années passées à la chambre, il s'impose comme le spécialiste et l'interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne l'industrie de la toile au point de vue des transports et des droits de douane. Il est, dès la création à Lille d'un musée commercial et colonial en 1885, l'un des trois premiers membres délégués par la chambre de commerce à la commission administrative de cette nouvelle institution<sup>71</sup>. Il remplace son collègue Jules Schoutteten à la présidence de cette commission après son décès. Membre de la Société des sciences<sup>72</sup>, de la Société industrielle<sup>73</sup>, de la commission du Musée commercial et colonial<sup>74</sup>, il adhère aussi au Comité flamand de France<sup>75</sup> et à la Société française d'archéologie<sup>76</sup>, ce qui nous donne une idée de l'étendue de ses centres d'intérêts et de son réseau social.

#### 4/ Une société connectée aux chambres de commerce

Pendant les deux années que dure la Mission lyonnaise en Chine<sup>77</sup>, la chambre de commerce de Lille demande à Jules Scrive de se charger de la correspondance avec son

---

<sup>70</sup> Sur Jules Scrive, voir :

GUISLIN Jean-Marc, « Jules-Emile Scrive, un patron républicain comme les autres ? », *Revue du Nord*, t. 93, avril-juin 2011, p. 477-494.

TERRIER Didier et Wallart Claudine, *Jules-Emile Scrive, carnets d'un patron lillois (1879-1891)*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2009, 458 pages.

<sup>71</sup> Avec Jules Schoutteten, déjà nommé, et l'industriel Julien Le Blan.

<sup>72</sup> ADN, Société des sciences : admission de Jules Scrive en tant que membre titulaire, 170 J 114.

<sup>73</sup> ADN, Admission de Jules Scrive comme membre de la Société industrielle, 170 J 112.

<sup>74</sup> Voir le chapitre consacré au Musée commercial et colonial.

<sup>75</sup> ADN, Comité flamand de France : admission de Jules Scrive en tant que membre titulaire, 170 J 113.

<sup>76</sup> ADN, Société française d'archéologie : admission de Jules Scrive en tant que membre, 170 J 115.

<sup>77</sup> Voir chapitre III.

délégué, Alexis Vial, fils d'un industriel d'Armentières, membre de la Société de géographie et de la chambre de commerce de Lille. Il semble que le suivi de cette mission commerciale et surtout l'administration du Musée commercial et colonial de Lille lui donnent le goût des questions coloniales vues sous l'angle du commerce et du développement économique.

Les listes des électeurs de droit de la chambre de commerce de Lille et les registres d'adhérents de la société montrent des connexions fortes entre les deux institutions : en 1888, 32 électeurs sur 51 sont membres de la Société de géographie de Lille.

**Tableau 10 : Les électeurs de droit de la chambre de commerce de Lille membres de la Société de Géographie de Lille pour l'année 1888.**

(D'après ADN, archives de la Chambre de Commerce de Lille, *liste des électeurs de droit*, et la liste des adhérents à la Société de Géographie de Lille figurant dans le bulletin).

Nom et prénom	Profession	Membre SGL	Remarques
<b>Delesalle Emile</b>	Filateur de lin		Ancien président du tribunal de commerce, président de la chambre de commerce
<b>Crespel-Tilloy</b>	Manufacturier	oui	Ancien président du tribunal de commerce
<b>Derode Prosper</b>	Importateur de denrées coloniales	oui	Ancien président du tribunal de commerce, vice-président de la chambre de commerce
<b>Bernard Théodore</b>	Banquier		Ancien président du tribunal de commerce
<b>Labbé-Rousselle Henri</b>	Négociant		Ancien président du tribunal de commerce, membre de la chambre de commerce
<b>Verley Charles</b>	Banquier	oui	Ancien président du tribunal de commerce
<b>Mas Charles</b>	Producteur de toiles	oui	Président du tribunal de commerce
<b>Scrive-Bigo Désiré</b>	Ancien filateur de lin	oui	Ancien membre de la chambre de commerce et ancien juge
<b>Decroix Jules</b>	Banquier	oui	Ancien juge du tribunal de commerce, ancien vice-président de la chambre de commerce
<b>Danel Léonard</b>	Imprimeur	oui	Ancien membre du tribunal de commerce, membre de la chambre de commerce
<b>Barrois Théodore</b>	Filateur de coton	oui	Ancien juge, membre de la chambre de commerce
<b>Wallaert Auguste</b>	Manufacturier	oui	Juge au tribunal de commerce
<b>Bruyère Désiré</b>	Producteur de fils de lin	oui	Ancien juge suppléant
<b>Le Blan Julien</b>	Manufacturier	oui	Juge et membre de la chambre de commerce
<b>Delcourt Louis</b>	Producteur de toiles		Ancien juge au tribunal de commerce
<b>Descamps Auguste</b>	Producteur de fils retors		Juge au tribunal de commerce
<b>Ozenfant-Scrive Auguste</b>	Ancien négociant en lin	oui	Juge au tribunal de commerce
<b>Schoutteten Jules</b>	Filateur de coton	oui	Ancien juge au tribunal de commerce
<b>Huet Charles</b>	Producteur de tissus	oui	Ancien juge au tribunal de commerce
<b>Thiriez Alfred</b>	Manufacturier	oui	Juge au tribunal de commerce
<b>Crépy Paul</b>	Producteur d'huiles	oui	Ancien juge au tribunal de commerce
<b>Fontaine-Flament Achille</b>	Filateur de coton	oui	Ancien juge au tribunal de commerce
<b>Van de Wèghe Edouard</b>	Filateur de lin		Ancien juge suppléant
<b>Lahousse Charles</b>	Filateur de lin		Ancien juge suppléant
<b>Bocquet Charles Félix</b>	Produits chimiques	oui	Juge au tribunal de commerce
<b>Lemaître Gustave</b>	Ancien brasseur	oui	Juge au tribunal de commerce
<b>Wargny Hector Joseph</b>	Fondeur de cuivre	oui	Juge au tribunal de commerce
<b>Giraud Abel</b>	Négociant en vins	oui	Juge au tribunal de commerce

<b>Rouzé Emile</b>	entrepreneur	oui	Juge au tribunal de commerce
<b>Scalbert Alfred</b>	Banquier		Juge au tribunal de commerce
<b>La Gavrian Paul</b>	Ancien constructeur	oui	Juge suppléant, membre de la chambre de commerce
<b>Dujardin Albert Désiré</b>	Constructeur	oui	Juge suppléant de la chambre de commerce
<b>Despretz Ernest-Henri</b>	Meunier		Juge suppléant de la chambre de commerce
<b>Kolb Bernard-Charles</b>	Sénateur		Ancien président de la chambre de commerce
<b>Bernard Henri</b>	Raffineur de sucre	oui	Ancien président de la chambre de commerce
<b>Grodée Emile</b>	Ancien producteur de fils		Ancien membre de la chambre de commerce
<b>Bonte Auguste</b>	Producteur d'huiles	oui	Ancien membre de la chambre de commerce
<b>Delesalle Alfred</b>	Filateur de coton		Membre de la chambre de commerce
<b>Agache Edouard</b>	Filateur de lin	oui	Membre de la chambre de commerce
<b>Bonduelle Louis</b>	Fabricant de sucre		Membre de la chambre de commerce
<b>Descamps Anatole</b>	Fabricant de fils retors	oui	Membre de la chambre de commerce
<b>Masquelier Auguste</b>	Filateur de coton	oui	Membre de la chambre de commerce
<b>Schotsmans Emile</b>	Farines ?	oui	Membre de la chambre de commerce
<b>Vial Alexis</b>	Manufacturier		Membre de la chambre de commerce
<b>Brunet Félix</b>	Ancien négociant en fil de lin		Membre de la chambre de commerce
<b>Scrive Jules</b>	Fabricant de toiles	oui	Membre de la chambre de commerce
<b>Bernard Maurice</b>	Raffineur de sucre		Membre de la chambre de commerce
<b>Decroix Henri</b>	Banquier		Membre de la chambre de commerce
<b>Druetz Prosper</b>	Négociant en toiles		Ancien président du conseil des prud'hommes
<b>Deffontaine Pierre-Edouard</b>	Confectionneur		Ancien président du conseil des prud'hommes
<b>Blondel Edouard-Joseph</b>	Ingénieur		Ancien président du conseil des prud'hommes

Cette étude contribue à la compréhension des relations que la Société de géographie de Lille a établies avec la bourgeoisie d'affaires. Par son adhésion à la société, le patronat lillois signifie son adhésion aux idées du Parti colonial. Défendant la nécessaire rentabilité de l'empire, qui doit, grâce à l'entrepreneuriat privé, devenir productif et servir la prospérité française, le discours dominant au niveau national, relayé dans le Nord par la Société de géographie de Lille, trouve un écho favorable parmi les représentants de l'industrie locale. L'importance accordée à l'entrepreneuriat privé dans les colonies s'exprime par exemple, en 1884, à propos du projet de création d'une mer intérieure en Tunisie<sup>78</sup>.

## 5/ Nourrir les relations : tourisme et sociabilité

<sup>78</sup> *Bulletin de la SGL*, Excursion dans le sud de la Tunisie, année 1884, p. 200 :

« L'exécution du projet de M. Roudaire, le reboisement des hauteurs, la création de routes, de chemins de fer, ne tarderont pas à donner en Tunisie un grand essor au commerce et à l'industrie, à y développer l'agriculture comme cela se produit déjà dans le Sahel algérien... Mais ces grandes choses, il ne faut pas les demander à l'État. L'État ne peut et ne doit se jeter dans l'inconnu ; il ne peut qu'encourager, faciliter et protéger l'initiative privée ».

En même temps qu'il décide l'édition du bulletin, le bureau de la société entreprend d'organiser ses premières excursions. Celles-ci ont pour effet de renforcer la sociabilité, comme le montre l'exemple d'une excursion organisée à Mons-en-Pévèle en 1887 et dont *L'Écho du Nord* relate le déroulement :

« Société de Géographie : l'excursion à Mons en Pévèle organisée par M. Fernaux a eu lieu dimanche et a été favorisée par un temps splendide. Partis de Lille au nombre de 29, les excursionnistes ont visité les intéressantes sablières de Wahagnies et parcouru une partie des bois d'Ostricourt. A mi-chemin de Mons en Pévèle, un immense char à bancs attendaient les dames et les enfants et à midi tout le monde se mettait à table sous une vaste tente... Au dessert, après les toasts portés à la charmante Madame Fernaux, M. Schoutteten a chanté une délicieuse romance... Après le dîner, les excursionnistes ont pris le chemin du Pas Roland où Monsieur Epinay, professeur d'histoire au lycée de Lille a fait une très intéressante conférence sur la bataille de 1304... A vingt heures, ils rentraient à Lille, enchantés de cette promenade et se promettant de recommencer bientôt »<sup>79</sup>

Les excursions, ou promenades, comme définie ci-dessus dans *L'Écho du Nord*, contribuent à la définition de l'identité de la société, entre société savante et société de divertissement, qui, pour un temps, transforme les sociétaires en excursionnistes :

« La Société de Géographie de Lille a beaucoup fait pour développer dans notre ville le goût des promenades ; grâce à elle, du printemps à l'automne, on s'en va par groupes joyeux, s'inquiétant fort peu de géographie par exemple ! Grâce à ses fourriers dévoués, la journée est organisée à l'avance, tout en laissant une part suffisante à l'imprévu. Les portes des musées et des collections les plus fermées s'ouvrent pour nous, les Compagnies de chemin de fer nous laissent circuler à moitié place, les hôtels baissent leurs prix et se parent pour nous recevoir. Tout cela permet de faire des excursions relativement lointaines, à des conditions accessibles à toutes les bourses »<sup>80</sup>

Les excursions commencent dès 1881, par un premier voyage d'une journée au Mont des Cats et au Mont Noir, près de Bailleul. Le succès de ce premier voyage en impose la répétition. En 1913, la Société de géographie en avait organisé 428, qui ont réuni 12300 personnes<sup>81</sup>. D'année en année, leur nombre varie entre 10 et 18 entre 1888 et 1900, entre 13 et 21 de 1901 à 1910 et une douzaine par an après 1910. L'engouement des sociétaires pour les excursions correspond certes au développement des pratiques touristiques, mais mobilise aussi les sentiments patriotiques des participants. Ainsi, le simple fait de prendre le train à Lille pour se rendre en villégiature à la plage de Malo-les-Bains, près de Dunkerque, apparaît comme une initiative patriotique aux yeux d'Ernest Cantineau, l'archiviste de la société :

---

<sup>79</sup> *L'Écho du Nord*, 18 juillet 1887.

<sup>80</sup> *L'Écho du Nord*, 25 mars 1885.

<sup>81</sup> THOMAS Paul, *Le cinquantenaire de la Société de géographie de Lille*, Lille, 1930, 40 pages.

« Maintenant, après une longue résistance, la région lilloise s'est laissée séduire et se donne rendez-vous à Malo-les-Bains. C'est une heureuse et patriotique inspiration de préférer une plage toute française, laissant celles de la Belgique aux Allemands »<sup>82</sup>.

Le voyage à travers les Vosges et le Jura, organisé en 1898 et relaté par Ernest Cantineau, permet d'affirmer un attachement pour la patrie en opposition avec la mode des voyages à l'étranger :

« Notre cœur est plein d'amour pour la France, notre patrie, visitons-la, beaucoup, et nous serons convaincus qu'elle mérite l'affection et le dévouement que nous lui témoignons. Notre société de géographie sait que la mode des voyages à l'étranger a prévalu trop longtemps ; le cosmopolitisme, qui se répand dans toute l'Europe par l'extension des voies ferrées, procure des déceptions à bien des touristes qui croient encore trouver, rien qu'en traversant la frontière, des choses et des gens extraordinaires »<sup>83</sup>.

Cette excursion vers l'est permet d'entretenir la mémoire de la guerre de 1870-1871, comme l'exprime Ernest Cantineau dans la suite de son récit :

« [...] nous suivons la vallée de la Meuse, ici marécageuse et insignifiante jusqu'à Sedan. Bientôt, cependant, un souvenir pénible nous rend grave et nous attriste quand nous traversons la contrée où naguère surgissaient nombreux dans les champs, il me semble les voir encore, des monticules allongés, les tombeaux de nos soldats, épars autour des villes et des villages en ruines. Vous, vaillants défenseurs de la Patrie, tombés à Bazeilles et autour de Sedan, vous avez mérité notre admiration, que le terre vous soit légère, elle est restée française »<sup>84</sup>.

La visite de Belfort permet à l'auteur d'évoquer la défense de la ville et même d'établir un rapprochement avec Lille, et de créer une identité commune entre les deux villes à partir du thème de la défense du territoire :

« Pensant à 1792, nous nous disons fièrement : Belfort est notre sœur, héroïque comme Lille, elle a bien mérité de la Patrie ! Toute la France a applaudi au décret de 1896, qui l'a autorisé à ajouter la croix de la Légion d'Honneur à ses armes ».

Pourtant, l'aire d'extension s'étend. Les premiers voyages se déroulent dans les environs de Lille mais rapidement les sociétaires aspirent à des déplacements plus lointains. En 1886, ils visitent les grottes de Han en Belgique, la ville de Saint-Omer et Londres. Par la suite, jusqu'en 1910, le goût des « grandes tournées »<sup>85</sup> ne fait que croître. En mai 1896, la société organise un voyage vers Moscou, Novgorod puis Constantinople. En 1907, vingt sociétaires partent pour l'Orient, leur voyage se déroule du 14 avril au 17 mai. Leur itinéraire

---

<sup>82</sup> CANTINEAU Ernest, *Dunkerque en 1895*, Lille, Danel, 1896, p. 2/26.

<sup>83</sup> *Bulletin de la SGL*, À travers les Vosges et le Jura, 1899.

<sup>84</sup> *Bulletin de la SGL*, *ibid.*

<sup>85</sup> THOMAS, *op. cit.* : p. 33.

les conduit à Vienne, Budapest, Belgrade, Sofia et Constantinople. Pendant leur retour, ils prennent le temps de visiter les Cyclades et de faire escale à Naples.

En 1899, la commission des excursions inscrit au programme de l'année un voyage en Algérie et en Tunisie. Cette destination a déjà été visitée en 1893, mais, comme l'explique Mélanie Duplouich dans son mémoire de master<sup>86</sup>, cette proposition correspond à la volonté du bureau de la société de combler une carence laissée par le voyage de 1893, à savoir l'absence de photographies. Les membres du voyage de 1899 s'équipent donc d'appareils photographiques afin d'effectuer des prises de vues. La photographie devient l'outil de vulgarisation des activités de la société et de promotion de l'idée coloniale, mais aussi de représentation des espaces et des hommes, notamment lors des conférences organisées dans les locaux de la société.

En 1909, un nouveau groupe se rend au Caire. Ce mouvement se ralentit après 1911 pour reprendre dans les années 1920 avec un voyage en Slovénie en 1923. Ces voyages, qui s'inspirent largement de la tradition des *tours*<sup>87</sup> britanniques, sont non seulement l'occasion de découvrir le monde mais participent évidemment au développement d'une forte sociabilité chez les participants. À l'instar de Marc Boyer, spécialiste de l'histoire du tourisme, nous pouvons imaginer que les voyages les plus longs concernent en particulier le groupe des rentiers. Les excursions attirent moins facilement les membres de la bourgeoisie d'affaires, qui hésitent probablement à quitter leurs activités pendant de longues semaines. Ainsi, la Société de géographie de Lille participe pleinement à une « diffusion élitiste du tourisme »<sup>88</sup>, non seulement par la différenciation sociale, mais aussi par une recherche de dépaysement incompréhensible de l'immense majorité des Européens de l'époque, qui ne voyage que par nécessité. La différence se fait donc par les mobiles du voyage, distraction, enrichissement culturel et découverte de l'ailleurs... et non par la distance parcourue.

L'excursion est à aborder sous le biais de l'expérience sociale, expérience d'autant plus significative, qu'elle met en rapport des individus hors de leur contexte de vie et de leurs repères habituels. L'excursion développe une expérience commune autour d'un but poursuivi, tout en participant au développement de liens de sociabilité. Elle provoque une émotion

---

<sup>86</sup> DUPLOUICH Mélanie, *L'excursion en Algérie et Tunisie en 1899, organisée par la Société de géographie de Lille*, mémoire de master sous la direction d'Isabelle Surun, Université de Lille 3, 2009, 194 p.

<sup>87</sup> BOYER Marc, *Histoire générale du tourisme, du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 181 : « Dans la période 1815-1850, aucun Anglais bien né n'échappait à l'obligation du tour. Des aristocrates continentaux maintenaient les imitaient. Le mouvement anglais ne se limite pas aux jeunes. Il comprend aussi des séjours d'hivernants dans le midi, de buveurs d'eau et de baigneurs, de Scheveningen à la côte normande. Des Anglais s'installent à Paris, à Boulogne, en Normandie. Le flux annuel d'Anglais qui, sans autre motif que le voyage désintéressé, traversent la Manche chaque année était de 100 000 envers 1830 et 500 000 vers 1869 ».

<sup>88</sup> BOYER, *op. cit.* p. 182.

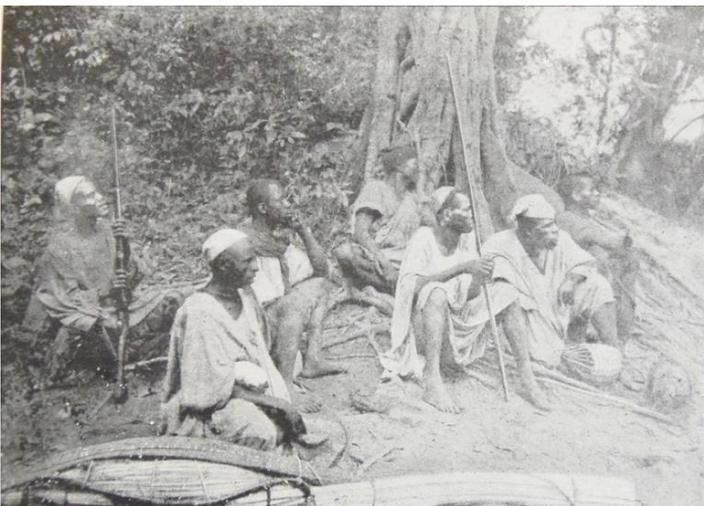
partagée entre les membres, puis avec d'autres, lors de la restitution de l'expérience. Cette restitution est à la fois celle de l'expérience vécue, des nouveaux savoirs accumulés, mais aussi celle des émotions.

Ces retours d'expérience sont appuyés par l'usage de la photographie, qui, relayant les plaques de verre qui projettent les images lors des conférences, transmet des sentiments divers selon les objets proposés : les paysages, les photographies d'animaux ne sont pas accueillies de la même manière que les représentations de l'autre, qui, comme les clichés ci-dessous, pris durant la mission de Brosselard-Faidherbe, et figurant dans le *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, peuvent concourir au développement de l'altérité et proposer des modèles de représentation pour la création des espaces dédiés aux colonies des expositions universelles, les villages noirs en particulier<sup>89</sup>.

Photographies proposées dans le Bulletin de la SGL.

(*Bulletin de la SGL*, La pénétration au Soudan par la Mellacorée, 1892, t.1, p. 153-185.)

Marchands se rendant au Fouta-Djallon .



Délé Dougou, almamy du Kakoun-Ya.

Habitations des indigènes du Bannah.



Sisséké, chef sofa de Samory.



---

<sup>89</sup> Voir chapitre IV.

Le retour d'expérience enrichit en effet l'imaginaire collectif et permet d'orienter les attentes du public, par exemple lors de la visite de la section coloniale d'une exposition. L'excursion participe à la pré-construction d'une imagerie attendue. Les photographies prises par Warenhorst, compagnon du capitaine Brosselard-Faidherbe lors de son voyage, montrant des Africains et leur habitat, déterminent, par exemple, les attentes des visiteurs des villages noirs et peuvent même servir à la mise en place du dispositif de monstration que représentent ces villages<sup>90</sup>.

En tant qu'expérience sociale, l'excursion s'organise autour de temps forts, par exemple les repas, qui facilitent les conversations diverses et les échanges spontanés concernant l'expérience vécue. L'expérience sociale resserre les liens des voyageurs, voire crée de nouveaux liens, réinvestis par la suite. Le voyage favorise le développement du réseau. D'autre part, les voyageurs acquièrent une identité nouvelle, en assimilant leur vécu à l'expérience, certes édulcorée, des explorateurs, dont le bulletin publie les récits. D'ailleurs, à leur retour, le bulletin publie leurs relations de voyage, et diffuse l'expérience du groupe.

De sociétaires, les voyageurs intègrent le groupe des explorateurs. Bien sûr, la généralisation de la pratique touristique, à laquelle se réfère la pratique sociale de l'excursion, tend à limiter très fortement l'amalgame entre loisir et exploration. Toutefois, l'adoption des codes vestimentaires des explorateurs, casque colonial, guêtres de marche, favorise une forme d'identification, tout comme l'utilisation de modes de transports locaux, « indigènes », comme la pirogue ou le dromadaire. Cette utilisation s'accompagne volontiers de la photographie de l'Européen sur l'animal.

La partie de chasse et le prélèvement du trophée apparaissent comme un classique des voyages d'agrément aux colonies. Activité liée à une forme particulière de tourisme, non observée dans les activités de la Société de géographie de Lille, la chasse renferme une symbolique forte qu'il semble utile de rappeler ici. En effet, la chasse au gros gibier ou aux fauves met en œuvre les qualités viriles de l'Européen et renvoie à des conceptions médiévales de cet exercice, autour de la préparation au combat. Surtout, le trophée symbolise une forme de préemption de l'Européen sur la nature et l'espace, une sorte d'affirmation du droit du représentant de la puissance coloniale qu'est le touriste européen.

Pour finir, la participation à l'excursion dans les colonies intègre l'histoire familiale, au même titre que les souvenirs du service militaire, et contribue à la construction de la

---

<sup>90</sup> *Bulletin de la SGL*, La pénétration au Soudan par la Mellacorée, 1892, t.1, p. 153-185.  
Note : les titres des photos sont ceux figurant dans le bulletin.

« geste familiale », qui s'enrichit de l'expérience aux colonies, expérience que le temps contribue parfois à héroïser.

#### 6/ L'extension du réseau : vers le national et au-delà

Les fiches de la bibliothèque de la Société de géographie de Lille<sup>91</sup> mentionnent la présence dans ses collections de différents bulletins de sociétés de géographie françaises, Société de géographie de Paris, de Toulouse, la Société languedocienne de géographie, tandis que le procès-verbal de la séance du 29 avril 1882 évoque les échanges réguliers de bulletins avec les sociétés de Bordeaux, Marseille, Vienne, Nancy, Lyon et Rochefort<sup>92</sup>. En 1884, le bureau de la société propose à la Société de géographie de Paris la formation d'un comité central chargé de relier entre-elles toutes les sociétés de géographie par l'échange de bulletins<sup>93</sup>. Si cette proposition n'est pas retenue, elle indique la volonté des Lillois de développer leur réseau, de mutualiser les efforts et de faire circuler l'information.

La société lilloise devient l'une des plus importantes de France, rapidement en lien avec d'autres grandes sociétés, comme celles de Cologne, Rome, Londres, New-York, ou encore la Société impériale de géographie militaire de Vienne, qui demande l'échange de publications dans un courrier de 1888<sup>94</sup>. Les Lillois envoient leur bulletin jusqu'en 1967, date à laquelle cette société, rebaptisée Société de géographie de Vienne, déménage dans des locaux qui ne lui permettent plus d'augmenter ses collections<sup>95</sup>. La bibliothèque possède aussi les bulletins des sociétés de Lima (reçu entre 1951 et 1955), Nankin (entre 1948 et 1951), celui du Bureau d'Ethnologie américaine (de 1946 à 1961), de l'Université de Californie (de 1916 à 1966), ce qui montre que la Société de géographie de Lille continue à développer son réseau très tardivement dans son histoire.

Le tableau des sociétés correspondantes de la Société de géographie de Lille, établi pour l'année 1914<sup>96</sup>, indique que la société a tissé un réseau avec 77 sociétés différentes, la plupart étant des sociétés de géographie, françaises (20), étrangères, européennes ou non (26). Parmi les cinq sociétés aux colonies appartenant au réseau lillois, trois sont des sociétés de géographie, la Société de géographie et d'Archéologie d'Oran, l'Institut de Carthage et une

---

<sup>91</sup> ADN, archives de la SGL, Fiches de la bibliothèque de la Société de Géographie de Lille, 174 J 585.

<sup>92</sup> ADN, archives de la SGL, Procès-verbal de la séance du 29 avril 1882, 174 J 3.

<sup>93</sup> *Bulletin de la SGL*, Rapport de la séance du 28 novembre 1884, année 1884, p. 76.

<sup>94</sup> ADN, archives de la SGL, Procès-verbal de la séance du 23 mars 1888, 174 J 3.

<sup>95</sup> ADN, archives de la SGL, Fiches de la bibliothèque de la Société de Géographie de Lille, 174 J 585 Courrier de la Société de Géographie de Vienne demandant l'arrêt de l'envoi du bulletin lillois (31 octobre 1967).

<sup>96</sup> Voir annexe 21.

annexe d'une société parisienne, la section tunisienne de la Société de géographie commerciale de Paris. Les deux dernières sociétés sont L'Académie d'Hippone, société savante algérienne créée en 1863, et la Société d'archéologie de Sousse.

En outre, la Société de géographie de Lille crée un réseau de membres correspondants dans le but de recueillir des renseignements sur leur pays de résidence, « au point de vue de la salubrité du climat, des mœurs et des besoins des habitants »<sup>97</sup>. Vœux pieux dont il est difficile d'après les archives et la lecture du bulletin de saisir la réalité, la contribution la plus importante d'un membre correspondant aux réflexions de la société semble bien constituée par les envois du docteur Bayol (1849-1905) à l'époque où il occupe le poste de lieutenant-gouverneur du Sénégal chargé des Rivières du Sud. De plus, dans la mesure du possible, il est demandé aux membres correspondants d'assister le voyageur ou l'émigrant recommandé par le bureau, « c'est à dire, l'aider de leurs conseils, lui donner les avis dont il a besoin, le mettre en rapport avec les personnes qui peuvent lui être utiles, et lui faciliter, soit son installation, soit l'accomplissement de sa tâche ou de sa mission ».

En échange de ces services, les correspondants ne payent aucune cotisation, jouissent de tous les privilèges conférés par le titre de sociétaire et reçoivent gratuitement le bulletin. Le nombre des membres correspondants n'est cependant pas très élevé, seulement vingt-trois en 1890, quinze en 1920, seul Alfred Renouard, ancien secrétaire de la société, figure encore dans la liste de 1920.

**Tableau 11 : Les membres correspondants de la Société de géographie de Lille en 1890.**

(Tableau réalisé d'après la liste des membres correspondants de la SGL disponible dans le bulletin de l'année 1890).

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>localisation</b>
<b>Barbier</b>	Secrétaire général de la Société de géographie de l'Est	Non précisée
<b>Bécourt</b>	Inspecteur des forêts	Le Quesnoy
<b>Bellart</b>	Médecin de marine	Cherbourg
<b>Bonvarlet</b>	Président du Comité flamand de France Consul du Danemark	Dunkerque
<b>Carton</b>	Médecin de l'armée	Tunisie
<b>Castel</b>	Secrétaire de la Compagnie des chemins de fer du Nord	Paris
<b>Castonnet des Fosses</b>	Président de section à la Société de géographie commerciale de Paris	Paris
<b>Cosserat</b>	Censeur des études au lycée d'Avignon	Avignon
<b>De Beugny d'Hagerue</b>	Homme de lettres	Aire sur la Lys
<b>Delamare</b>	Colonel (7 <sup>ème</sup> regt infanterie)	Cahors
<b>De Mahy</b>	Ancien ministre de la Marine, député de la Réunion	Paris, avenue du trocadéro

<sup>97</sup> *Bulletin de la SGL*, Dispositions concernant les membres correspondants, année 1884, p. 85 à 86.

<b>Des Chesnais</b>	Procureur des Missions coptes d'Égypte	Non précisée
<b>Duraffourg</b>	Capitaine (80 <sup>ème</sup> regt d'infanterie)	Tulle
<b>Gauthiot</b>	Secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris	Paris
<b>Mamet</b>	Professeur agrégé d'histoire	Saint-Omer
<b>Millot</b>	Explorateur	
<b>Moncelon</b>	Ancien délégué de la Nouvelle-Calédonie au Conseil supérieur des colonies	Paris
<b>Monteil</b>	Capitaine (infanterie de marine)	Paris
<b>Oukawa</b>	Conseiller du ministère de l'intérieur	Japon
<b>Paillard-Lelong</b>	Ancien secrétaire de la section de Tourcoing	Buenos-Aires
<b>Renouard</b>	Ancien secrétaire général de la Société de géographie de Lille	Paris
<b>Routier</b>	Publiciste	Paris
<b>Thouar</b>	Explorateur	Ile de Ré

Ce nombre réduit de membres correspondants tempère l'idée de l'insertion de la société dans des réseaux étendus. De plus, la correspondance de la Société de géographie de Lille ayant disparu, il est difficile d'évaluer la vitalité de ce réseau.

### **C/ Une œuvre régionale de propagande coloniale**

La conquête coloniale offre un champ presque infini au développement des savoirs géographiques, qui deviennent des auxiliaires de l'expansion coloniale. La géographie de l'exploration, définie par l'historienne Isabelle Surun comme « l'ensemble du dispositif qui vise à produire un savoir géographique essentiellement orienté vers la réalisation de cartes [qui] se fonde sur un partage des tâches entre géographes et voyageurs, à un moment où s'engage, après la circumnavigation de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle l'exploration de l'intérieur des continents »<sup>98</sup>, met au service des partisans de l'expansion coloniale, ses savoirs et savoirs faire.

C'est le cas pendant la Mission d'exploration scientifique de l'Algérie, étudiée par l'historien Daniel Nordman, vaste expédition à caractère géographique, montée sur le modèle de l'Expédition d'Égypte de Bonaparte, qui se destine à dresser un état des lieux de l'Algérie quelques années après l'installation des Français à Alger<sup>99</sup>. Cette expédition, qui sollicite plusieurs sciences de terrain, géographie bien sûr, mais aussi géologie, botanique,

<sup>98</sup> SURUN Isabelle, *Géographie de l'exploration, la carte, le terrain, le texte (Afrique Occidentale 1780-1880)*, thèse de doctorat EHESS, Paris, 2003.

<sup>99</sup> NORDMAN Daniel, « Les sociétés historiques et géographiques dans l'exploration scientifique de l'Algérie » in *Géographies plurielles, les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, p. 167-185.

archéologie... apparaît comme un prélude à la maîtrise de l'espace par le conquérant, puis à sa mise en valeur. La préface de *l'Atlas colonial français* publié en 1929 par l'Illustration indique bien le dessein de la production et de la diffusion des cartes de l'empire colonial : faire connaître les colonies françaises, faire aimer « nos » colonies, contribuer à leur essor, « auquel est si intimement lié la prospérité de la France elle-même »<sup>100</sup>.

Cette politisation de la géographie milite pour l'intégration des sociétés de géographie françaises dans le Parti colonial, étudié par les historiens Charles Robert Ageron, Raoul Girardet et Marc Lagana<sup>101</sup>. Les sociétés de géographie figurent parmi les grandes organisations du Parti colonial, en développant un intense effort de propagande dans le but de faire connaître l'empire colonial et de susciter l'adhésion du plus grand nombre au projet colonial de la France. Dans le Nord, la Société de géographie de Lille apparaît bien comme un relais local du Parti colonial, qui inscrit son action dans des réseaux régionaux et locaux. L'œuvre de propagande coloniale de la société passe bien sûr par son bulletin, mais aussi par la formation d'une bibliothèque dans laquelle l'empire occupe une place de premier ordre. Mais surtout, les conférences qu'elle organise, s'imposent comme de véritables temps forts coloniaux dans la région, qui permettent aux Lillois de rencontrer et d'écouter les acteurs de la conquête, et de s'initier au projet de création de la « plus grande France ».

#### 1/ Formation de la bibliothèque de la Société de géographie de Lille

L'achat de livres pour la formation de la bibliothèque représente une somme relativement modeste du budget général de la société, en moyenne 143 francs par an pour le renouvellement des abonnements et 842 francs pour l'achat de livres. La pratique de l'échange du bulletin avec des publications analogues ainsi que les dons permettent, tout comme pour la bibliothèque de la Société de géographie de Paris<sup>102</sup>, un accroissement rapide des collections, sans qu'il y ait pour autant une politique d'acquisition définie. La consultation des fiches descriptives de la bibliothèque, disponibles aux Archives départementales du Nord, permet de mesurer la part des ouvrages consacrés aux colonies ou au fait impérial et ont permis de dresser un état des lieux des ouvrages disponibles en 1899. Ces fiches donnent aussi une idée de l'état des collections à la dissolution de la société (2005).

---

<sup>100</sup> *Atlas colonial français*, Paris, Illustration, 1929, 317 pages.

<sup>101</sup> AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial*, Paris, PUF, 1978.

GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972.

LAGANA Marc, *Le parti colonial français*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990.

<sup>102</sup> Barbier Frédéric, « Les bibliothèques des sociétés savantes » in *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Electre, 2009, p. 601-609.

Elles soulignent l'importance des monographies de régions françaises (120) et européennes (116), ce qui apparaît comme une constante dans les bibliothèques des sociétés de géographie françaises. Le nombre important des monographies concernant le Nord et la Belgique indique le développement ou la promotion d'une forme de régionalisme, d'un attachement au local, qui existe aussi dans d'autres bibliothèques, comme celle de la Commission historique du département du Nord<sup>103</sup>.

Nous pouvons aussi remarquer le poids des ouvrages de géographie économique. Concernant les colonies françaises, si leur nombre semble important, les sources ne mentionnent que quelques ouvrages édités avant 1914 et susceptibles de se trouver dans la bibliothèque entre 1880 et 1914 (3 pour l'Afrique du Nord, 6 pour l'Afrique Noire, 4 pour l'Indochine et 3 pour la Guyane). Il semble évident que les archives disponibles sont très incomplètes et que de nombreuses fiches ont disparu. La consultation des catalogues de la bibliothèque s'avère donc nécessaire. Le catalogue de l'année 1899 indique une place des colonies dans les collections de la bibliothèque plus conforme aux ambitions de la société, et que symbolise la médaille de la Société de géographie de Lille, créée en 1890.

Médaille de la Société de géographie de Lille.

(Bulletin de la SGL, 1890, p.344).



Destinée à récompenser les lauréats des différents concours organisés chaque année par la société, elle synthétise les attributs de la géographie. Sur une carte déroulée portant le nom « Sénégal », qui rend hommage à Faidherbe, le président d'honneur de la société, se trouve une mappemonde. Sur la gauche, les armes de la ville de Lille et un ruban qui rappelle la date de création de la société. La branche de palmier et les feuilles de chêne au verso symbolisent la récompense offerte au vainqueur. La boussole, l'ancre de marine, la mer et le

<sup>103</sup> ADN, Sociétés savantes, 1 T 248.

navire inscrivent l'action de la société dans les entreprises ultramarines, l'objet assure donc à la fois la promotion de l'idée coloniale et de la Société de géographie de Lille<sup>104</sup>.

Malheureusement l'absence, dans les archives disponibles, de tout fichier d'emprunts empêche de mesurer la fréquence de lecture de ces ouvrages et d'établir une typologie des lecteurs intéressés par le monde colonial. Un tel registre n'a existé d'ailleurs qu'à partir de 1887 et a été établi afin d'enrayer la perte de livres. Il est tenu par un agent de la société, manifestement un bibliothécaire, qui ouvre la bibliothèque de 16h à 19h tous les jours et de 10h à 11h le dimanche. Notons que la société ouvre sa bibliothèque aux étudiants à titre gracieux à la demande de l'Union des étudiants de Lille<sup>105</sup>.

L'inventaire de la bibliothèque édité comme supplément au bulletin comporte soixante-sept pages<sup>106</sup>. Il comprend des ouvrages de géographie physique, des récits d'exploration, ainsi que des livres traitant de l'expansion coloniale du point de vue économique, d'autres sur les expositions géographiques et coloniales ou même les musées commerciaux<sup>107</sup>. La bibliothèque compte aussi dans ses collections les bulletins et publications d'autres sociétés, de nombreux récits de voyages, une collection complète du *Tour du Monde* ainsi que de nombreux ouvrages de Harry Alis, Stanley, Livingstone, Gallieni... le tout représentant 1850 volumes en 1900. La bibliothèque offre à ses lecteurs des renseignements sur les progrès de la géographie, de l'exploration mais aussi sur les progrès de la politique coloniale, du commerce, sur les débouchés nouveaux et les décisions politiques susceptibles d'avoir une influence sur les affaires commerciales.

## 2/ Les conférences, temps forts de l'idée coloniale dans le Nord

Avant même la création de la Société de géographie de Lille, la chambre de commerce de la ville envoie un représentant à chaque congrès de géographie, comme par exemple en 1878, lorsque Paul Crépy est désigné pour la représenter au Congrès de géographie économique de l'exposition universelle<sup>108</sup>. En 1900, sous l'impulsion du président Ernest Nicolle, la société participe à l'Exposition universelle de Paris aux côtés de la Société de géographie de Paris et de la Société de géographie commerciale. En 1902, l'Office colonial

---

<sup>104</sup> *Bulletin de la SGL*, Médaille de la Société de géographie de Lille, 1890, t.1, p. 344.

<sup>105</sup> ADN, archives de la SGL, *Ibid.*

<sup>106</sup> Société de géographie de Lille, *Catalogue de la bibliothèque*, Lille, Danel, 1887, p. 38.

<sup>107</sup> RENOUARD (Alfred), *Les musées commerciaux étrangers et les réformes à apporter dans l'organisation des musées commerciaux français*, Bordeaux, 1896.

<sup>108</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Lille, Lettre du président de la Chambre de commerce de Lille à Monsieur Paul Crépy, membre du Tribunal de commerce de Lille, janvier 1878.

sollicite l'adhésion de la société à l'Exposition de Hanoi à la condition d'adresser au comité métropolitain une collection reliée d'une année du bulletin enrichie de son historique<sup>109</sup>. En outre, depuis 1891, la Société de géographie de Lille participe à tous les congrès nationaux de géographie en envoyant des délégués, comme en 1893 à Tours, en 1894 à Lyon, en 1895 à Bordeaux, en 1896 à Lorient, en 1897 à Saint Nazaire. En 1898, quatre délégués lillois participent au Congrès de Marseille.

La prise de parole dans les congrès permet à la société d'exister en participant à des réflexions au niveau national et international. A cette occasion, le réseau se développe et les liens de sociabilité se renforcent. Le décès de Paul Crépy le 11 décembre 1899 permet d'évaluer la permanence du réseau mis en place par la société, à travers des lettres de condoléances reçues des sociétés de Londres, Vienne, et New-York, mais aussi Edimbourg, Genève, Amsterdam, Lisbonne, Stuttgart, Oran, Philadelphie et Tokyo<sup>110</sup>.

À l'inverse, les conférences sont un moyen de faciliter la circulation des idées dans le sens national-régional. La promotion de l'idée coloniale dans le Nord se fait en grande partie grâce aux conférences organisées par la société, soirées relais de l'expérience vécue aux colonies, mais aussi de diffusion des théories du Parti colonial au niveau local. En 1894, l'archiviste de la société, Cantineau<sup>111</sup>, dénombre 316 conférences et « soirées géographiques » organisées entre 1888 et 1894 à Lille, Roubaix et Tourcoing. Rédigeant une notice historique dans le bulletin de l'année 1900<sup>112</sup>, Cantineau avance le nombre de 986 conférences organisées par la société. Une autre source<sup>113</sup>, cite l'existence de 500 conférences de 1880 à 1899 uniquement à Lille. Cantineau donne une idée de la fréquentation en donnant le nombre de 160 000 auditeurs pour les 316 conférences, ce qui représente une moyenne de 506 auditeurs par soirée. Les conférences apparaissent donc comme le moyen privilégié de diffusion de l'idée coloniale auprès des habitants de la métropole lilloise, d'autant qu'elles s'adressent à un public intéressé par les questions soulevées, déjà curieux en entrant dans la salle de ce qu'il va entendre.

Réalisés d'après les travaux de Jean-Louis Rebol, les deux graphiques ci-dessous indiquent pour le premier, la part conséquente du fait impérial dans le programme des conférences proposées par la société, puisque plus de la moitié y sont consacré, en incluant

---

<sup>109</sup> ADN, archives de la Société de Géographie de Lille, procès-verbaux des assemblées générales, 16 mai 1902.

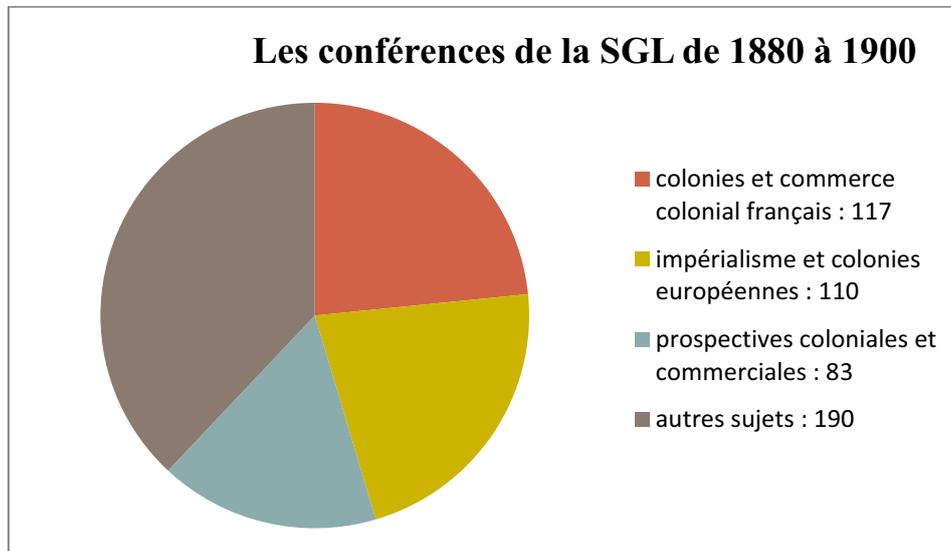
<sup>110</sup> CANTINEAU, *Notice historique de la Société de Géographie de Lille*, Lille, Danel, p. 31.

<sup>111</sup> CANTINEAU, *Notice historique et travaux de la société pendant la période septennale 1888-1894*, Lille, Danel, 1894, 50 pages, p. 35.

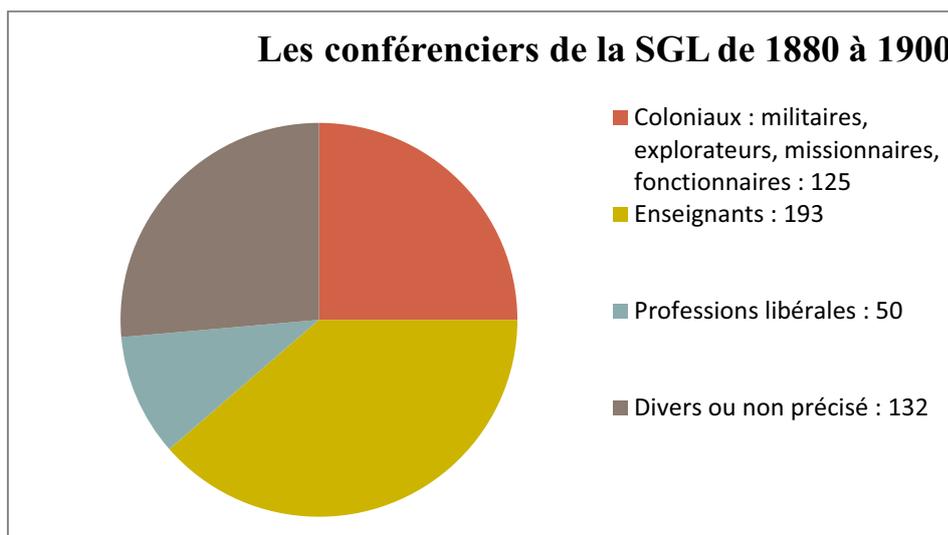
<sup>112</sup> *Bulletin de la SGL*, Considérations générales sur les travaux de la société, année 1900, tome 1, p. 34 à 49.

<sup>113</sup> REBOUL Jean-Louis, *La Société de Géographie de Lille de 1880 à 1900*, mémoire de maîtrise, sous la direction de M. Gillet, Université de Lille 3, 1976, p. 65.

relations de voyage et d'études prospectives, économiques, mais aussi politiques, en particulier lorsque les conférenciers abordent la question de l'impérialisme et des rivalités coloniales entre puissances européennes.



Le second graphique met en lumière le poids des enseignants parmi les conférenciers, alors que la Société de géographie de Lille définit très tôt des objectifs utilitaires et que ses différents bureaux sont formés de représentants du monde économique, suivis par les acteurs de l'expansion coloniale. Il faut souligner l'implication des membres de la société qui, à de nombreuses reprises, animent les conférences. C'est le cas du professeur d'histoire Guillot, membre fondateur, secrétaire de la société, qui donne vingt-six conférences entre 1881 et 1893, toute en rapport avec l'expansion coloniale<sup>114</sup>.



<sup>114</sup> CANTINEAU, *Liste des conférenciers disposés par ordre alphabétique indiquant les conférences faites par chacun*, Lille, Danel, 1895, p. 8.

Jouant un rôle social prépondérant, les conférences font naître entre les auditeurs, géographes ou non, une forme de cohésion par l'unification de vues et d'idées. Elles permettent aux Lillois de prendre part aux questions coloniales et de forger leurs propres représentations de l'expansion coloniale et de ses buts, en suivant notamment la progression de l'établissement de jonctions entre des territoires déjà conquis. Esquissé par l'enfant du pays, Faidherbe, le projet désigné par les historiens sous le nom de « Plan Faidherbe » envisage une jonction entre les colonies du Sénégal et de l'Algérie par une progression concertée à travers le Sahara et le Soudan, en direction de Tombouctou et mis en œuvre par les commandants supérieurs du Haut-Fleuve Borgnis-Desbordes, Boilève, Combes, Frey, Gallieni et Archinard, entre 1880 et 1893<sup>115</sup>.

Faidherbe en suit la réalisation et donne à Lille une série de conférences à la société de géographie locale pour en rappeler les grandes lignes et commenter sa réalisation<sup>116</sup>. Son gendre, le capitaine Brosselard-Faidherbe (1855-1893), complète les exposés de Faidherbe et prend le relais, en donnant lui aussi une série de conférences sur le même thème<sup>117</sup>. Le cas de Brosselard-Faidherbe illustre l'alliance entre le militaire et l'industriel. Dans le préambule de sa conférence du 17 avril 1884<sup>118</sup>, il se présente comme « un peu Lillois par alliance, désireux de le devenir davantage », préoccupé à la fois par sa mission et l'étude de débouchés qui doivent permettre aux produits français – et lillois si possible – de s'écouler vers l'Afrique subsaharienne.

L'utilisation des cartes pour appuyer le discours permet, comme le rappelle l'historienne Isabelle Surun, « [...] une expression graphique de ces projets et un support indispensable à leur conception : médiation entre l'espace du terrain et l'espace du projet, elles [les cartes] construisent et autorisent une appropriation intellectuelle des espaces parcourus et leur transformation en surface à aménager »<sup>119</sup>. Ainsi, le recours à la cartographie concrétise sur le papier les projets de pénétration appuyés par l'aménagement de voies de communication, voies ferrées, établissement de comptoirs ou factoreries, postes fortifiés, routes et lignes télégraphiques et soutient le discours, en participant à la « pédagogie de l'expansion coloniale ».

---

<sup>115</sup> SURUN Isabelle, « French Military Officers as Cartographers in West Africa at the End of the 19<sup>th</sup> Century: The Case of Captain Brosselard- Faidherbe », *Journal of Historical Geography*, Special Issue, 37, 2011, p. 167-177.

<sup>116</sup> *Bulletin de la SGL*, Le Soudan et le chemin de fer de Médine au Niger, 1881.

*Bulletin de la SGL*, Le Soudan français : deuxième campagne Borgnis-Desbordes, 1883.

<sup>117</sup> *Bulletin de la SGL*, Les lignes de pénétration dans le Soudan par l'Algérie et le Sénégal, 1884.

*Bulletin de la SGL*, Au Soudan par la Mellacorée, 1891.

<sup>118</sup> *Bulletin de la SGL*, Les lignes de pénétration vers le Soudan, vers l'Algérie et le Sénégal, 1884, p. 309-329.

<sup>119</sup> SURUN, *art. cit.* : p.2.

Annexée au compte-rendu de la conférence de Brosselard-Faidherbe donnée à Lille en décembre 1891<sup>120</sup>, la carte ci-dessous illustre un processus de pénétration du continent africain qui s'appuie ici sur les cours des fleuves Mellacorée, Niger et Sénégal. Ces voies de pénétration naturelles soutiennent les projets de création de voies de chemin de fer, de Benty à Carnot-Ville et participent à la définition d'un espace où s'exerce leur influence commerciale. L'usage de la cartographie, qui intègre le projet de chemin de fer transsaharien, illustre l'avancée du « Plan Faidherbe » en soutenant le discours sur le succès de l'expansion coloniale. La cartographie des colonies pose la question du territoire de la nation et de son extension ultra-marine, en révélant les enjeux d'une politique coloniale qui s'attache désormais à conquérir de vastes territoires. La carte symbolise aussi la volonté de maîtriser les territoires ultra-marins aussi bien que le territoire national. Elle est à la fois l'outil de la poursuite de l'expansion coloniale et la résultante de celle-ci et se charge d'une forte dimension patriotique, à une époque où « l'harmonie hexagonale est ébréchée »<sup>121</sup>.

Mission du capitaine Brosselard-Faidherbe (1891)<sup>122</sup>.



<sup>120</sup> *Bulletin de la SGL*, Au Soudan par la Mellacorée, 1892, p. 153-185.

<sup>121</sup> NORDMAN Daniel, « Des limites d'État aux frontières nationales » in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, La Nation, t. 2, Paris, Gallimard, 1986, p. 56.

<sup>122</sup> *Bulletin de la SGL*, 1892, p. 185.

À l'issue des conférences, les auditeurs, ou plutôt certains d'entre eux, ont la possibilité d'échanger avec les conférenciers lors du diner, une pratique sociale incontournable dans le monde des sociétés de géographie et plus largement dans celui de la bourgeoisie. Lieu d'échange, le diner devient aussi lieu de fondation du groupe, lieu d'initiation et d'intégration. L'exemple d'une invitation à un diner parisien organisé par le Comité de l'Asie française retrouvé dans les archives de la Société de géographie de Lille en est une illustration :

« Le comité de l'Asie française invite les membres de la société [de géographie de Lille] à assister au diner qui aura lieu le 15 décembre 1904 dans les salons de l'Hôtel Continental sous la présidence de Monsieur Etienne, député, Président du Groupe Colonial de la Chambre des Députés et du Comité de l'Asie Française »<sup>123</sup>.

Véritable forme de reconnaissance sociale, il offre la possibilité de participer, en quelque sorte et de très loin, à l'aventure coloniale et de se sentir acteur des grands enjeux politiques de l'époque. Il véhicule donc une fonction politique, une fonction de représentation et un mode de reconnaissance sociale, en particulier pour la bourgeoisie, qui y affirme son rôle.

#### **D/ La participation à la diffusion des savoirs coloniaux : une collaboration régionale entre société de géographie et chambres de commerce**

L'historienne Emmanuelle Sibeud montre dans *Une science impériale pour l'Afrique* que l'intérêt des géographes pour l'Afrique est « un filtre permanent pour comprendre leur implication coloniale »<sup>124</sup>. En effet, poursuit-elle, encore libre de toute tradition savante, l'Afrique s'offre comme un objet d'étude neuf à une discipline qui acquiert une forte position universitaires, avec notamment Paul Vidal de la Blache et Durkheim. Réservée face à la création d'une géographie coloniale, incarnée par Marcel Dubois, titulaire d'une chaire de géographie coloniale à la Sorbonne, les vidaliens critiquent la seule perspective utilitariste de cette école, accusée de réduire les savoirs géographiques à la production de cartes, que l'administration coloniale réclame, et d'inventaires de ressources exploitables, attendus par les acteurs de l'économie.

Après 1871, la géographie bénéficie de l'élan patriotique, qui rattache le citoyen au territoire de la nation et de la petite patrie, et de l'essor de la discipline, désormais obligatoire

---

<sup>123</sup> ADN, archives de la SGL, *procès-verbaux des assemblées générales*, 8 décembre 1904.

<sup>124</sup> SIBEUD Emmanuelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930*, Paris, EHESS, 2002, p. 189.

dans l'enseignement primaire et secondaire. La géographie coloniale bénéficie de ce contexte favorable et gagne l'enseignement supérieur, avec notamment la création d'une chaire de géographie coloniale à L'École libre des sciences politiques en 1886.

1/ Entre savoir pratique et universitaire, un essai de définition de la géographie coloniale

La géographie coloniale n'apparaît pas comme une « branche de la géographie ou une école de pensée unifiée et soudée autour d'un maître<sup>125</sup> », mais plutôt une comme une branche de la géographie humaine appliquée aux pays tropicaux. D'autre part, la géographie coloniale n'est pas une géographie de la découverte, elle apparaît après l'exploration. C'est plutôt une géographie de la mise en valeur de nouveaux territoires et de leur aménagement au service de l'économie de la métropole. L'historien Pierre Singaravéλου démontre dans sa thèse que l'image d'Épinal d'une géographie coloniale produite par des savants amateurs, issus du milieu des explorateurs, des administrateurs coloniaux, des militaires ou encore des missionnaires, manque de pertinence<sup>126</sup>. En effet, ses recherches indiquent que sur les quarante-deux enseignants ayant professé la géographie des colonies, trente-trois sont agrégés. La géographie coloniale est donc largement professionnalisée, ce qui correspond d'ailleurs, poursuit Pierre Singaravéλου, au processus de spécialisation des études géographiques, qui trouve, le cas échéant, appui dans les travaux des sociétés de géographie. D'autre part, la période de développement de la géographie coloniale correspond au demi-siècle d'autonomisation de la géographie par rapport à l'histoire, et devient, tout comme la géographie régionale une alternative à la géographie dite historique<sup>127</sup>. Cette remarque nous ramène aux problématiques posées par la notion de territoire, qui détermine le cadre d'expression d'un savoir particulier.

Marcel Dubois (1856-1916) incarne cette géographie coloniale. Il est d'abord élève à l'École normale supérieure avant de rejoindre l'École française d'Athènes, qui lui donne l'occasion de voyager dans le bassin méditerranéen. De retour en France, il se tourne vers l'enseignement de la géographie et montre un intérêt particulier pour les études économiques. En 1893, l'université de Paris crée une chaire de géographie coloniale dont il devient le

---

<sup>125</sup> D'ALESSANDRO Cristina, « Un regard sur la géographie coloniale française », *Annales de géographie*, année 2003, volume 112, 15 p.

<sup>126</sup> SINGARAVELOU Pierre, *Professer l'Empire, l'enseignement des « sciences coloniales » en France sous la Troisième République*, thèse d'histoire contemporaine, sous la direction de Christophe Charle, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2007, p. 233.

<sup>127</sup> SINGARAVELOU, *op. cit.* : p. 251.

premier titulaire : il se consacre dès lors à l'étude du développement et de la mise en valeur des colonies. À ses cours, assistent à la fois des officiers, d'anciens missionnaires, des futurs administrateurs coloniaux aux côtés des étudiants. Il est l'auteur de *Systèmes coloniaux et peuples colonisateurs* et d'*Un siècle d'expansion coloniale*. Il développe l'idée selon laquelle le colonisateur doit s'adapter à la nature du pays qu'il colonise mais aussi aux buts poursuivis par la colonisation. Le géographe doit fournir toutes les notions nécessaires pour renseigner sur la véritable valeur économique des colonies. La géographie, tout en défendant et en soutenant activement la politique coloniale, a le devoir d'en dissiper les illusions.

Discipline appliquée à l'économie, la géographie coloniale existe aussi à l'initiative d'industriels et de négociants membres de la bourgeoisie d'affaires, qui appartiennent à des réseaux défendant l'intérêt des colonies pour l'économie. On les retrouve dans le Nord parmi les membres des chambres de commerce de Lille, Roubaix et Tourcoing, et ils appartiennent la plupart du temps à la Société de géographie de Lille ou à ses sections de Roubaix et Tourcoing, ou encore à la Société industrielle et commerciale du Nord de la France. Les cours proposés le sont à l'initiative d'un réseau d'hommes d'affaires représentant la bourgeoisie industrielle et commerciale, qui réfléchissent sur l'ouverture de l'industrie et du commerce locaux et sur des stratégies de développement à long terme, cherchant à offrir une dimension mondiale à ces trois villes industrielles. En outre, la géographie coloniale participe à la justification de l'entreprise coloniale et à la recherche de soutiens : elle possède donc un véritable aspect politique, qui en fait une science alliée de l'impérialisme en situation coloniale.

## 2/ Le cours de géographie commerciale de Lille : du savoir universitaire au savoir professionnel

Les « sciences coloniales » se développent en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où, parallèlement à l'expansion coloniale, se développent les sciences appliquées et commerciales, indique Pierre Singaravérou<sup>128</sup>. Alors que les savoirs coloniaux émanant des amateurs que sont les administrateurs coloniaux, les militaires, et de manière générale les acteurs de l'expansion coloniale, apparaissent essentiellement pratiques, à partir des années 1880, les universitaires s'approprient ce nouveau champ d'études. L'ouverture à Lille, Roubaix et Tourcoing de cours de géographie commerciale et/ou coloniale correspond à une

---

<sup>128</sup> SINGARAVELOU Pierre, *Professer l'Empire, l'enseignement des « sciences coloniales » en France sous la Troisième République*, thèse d'histoire contemporaine, sous la direction de Christophe Charle, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2007, p. 56.

reprise régionale de la volonté de créer un enseignement colonial pratique au niveau national. Si le principal débat autour de l'enseignement colonial à l'échelle nationale porte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur la formation des administrateurs coloniaux, à l'échelon local, l'enseignement colonial doit former le personnel des entreprises appelé à exercer une fonction économique aux colonies.

Le cours organisé par la Société de géographie de Lille démarre dès 1881, c'est-à-dire très tôt après la sortie de la société de l'Union géographique du Nord. Cette correspondance n'est probablement pas un hasard et illustre le tournant que la société entend prendre. Paul Crépy, industriel lillois et premier président de la Société de géographie de Lille encourage cette initiative et l'officialise lors de l'assemblée générale du 27 octobre 1881<sup>129</sup>. Il montre donc la volonté de la société de jouer un rôle dans la formation professionnelle. Pour autant, le cours n'est pas réservé uniquement aux employés du commerce et de l'industrie, à l'inverse des cours de Roubaix et de Tourcoing, dont nous parlerons plus loin. Il est en effet particulièrement destiné aux élèves du supérieur désireux de compléter leurs connaissances sur le domaine colonial, la politique coloniale de la France et les possibles retombées économiques pour la région lilloise. Ce premier cours de géographie coloniale de la région complète donc un enseignement commercial dispensé par exemple à l'Ecole supérieure pratique du commerce et de l'industrie.

L'enseignement est assuré par le professeur Guillot, un des membres fondateurs de la Société de géographie de Lille. Le cours est, semble-t-il, suivi par un public nombreux, sans que les archives de la société ne précisent le nombre de personnes inscrites, et donc, sans que nous puissions évaluer ce succès. Il prend la forme d'un cours magistral qui complète le cycle des conférences proposées régulièrement par la société.

Le programme des premiers cours pour l'année 1881-1882 est disponible dans les archives de la société et les résumés se trouvent dans le bulletin :

- Leçon 1 : Ouverture du cours, la colonisation à travers les âges (13 novembre 1881)
- Leçon 2 : Les possessions françaises de l'Indochine (19 novembre 1881)
- Leçon 3 : Les routes commerciales de l'Indochine (26 novembre 1881)
- Leçon 4 : Les routes commerciales du Tonkin (1er décembre 1881)
- Leçon 5 : L'Inde Française (17 décembre 1881)
- Leçon 6 : L'Algérie (23 décembre 1881)
- Leçon 7 : Les explorations dans le midi de l'Algérie et le projet de création du Transsaharien (date inconnue)
- Leçon 8 : Les colonies françaises d'Afrique Noire (date inconnue)

---

<sup>129</sup> ADN, archives de la SGL : procès-verbaux des assemblées générales, série 174 J 2.

La participation aux cours autorise les étudiants à concourir aux différents prix organisés. Chaque année en effet la société organise plusieurs concours géographiques. La consultation des archives permet, selon les années, de cerner les programmes, par exemple pour l'année 1911 :

« Prix Paul Crépy, une bourse de voyage d'une valeur de 700 francs, fondé en mémoire du Président et fondateur de la Société de Géographie de Lille. Sujet : Le Rhin de Strasbourg à la frontière hollandaise. Cinq concours destinés à « établir la cartographie et la géographie historique, politique, administrative et religieuse du Nord et du Pas de Calais depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours<sup>130</sup> ».

La section dite supérieure comprend trois concours, le premier de géographie militaire, le deuxième de géographie commerciale et le troisième de géographie coloniale. Le concours de géographie commerciale rassemble lui-même deux épreuves distinctes, la première réservée aux employés du commerce et de l'industrie, la seconde épreuve concerne les élèves des écoles professionnelles industrielles et commerciales. Notons que le concours de géographie coloniale apparaît tardivement, après la Première Guerre mondiale dans les programmes. En 1921, le sujet du concours est « Madagascar, les grands traits de la géographie physique, ses ressources naturelles et son rôle économique » le programme des cours étant défini largement en ces termes : « Les colonies françaises, géographie physique et géographie économique ».

En étudiant les registres d'inscription et les palmarès il est possible de se faire une idée de l'origine des étudiants. Malheureusement, les archives de la Société de géographie de Lille sont incomplètes et les listes de la période 1882-1911 ont disparu. Manifestement, les concours attirent peu d'employés du commerce et de l'industrie si bien que l'épreuve qui leur est réservée est annulée à plusieurs reprises. D'autres années, les archives ne mentionnent qu'un seul inscrit, c'est le cas pour l'année 1913. En 1902, le secrétaire de la société écrit laconiquement dans un rapport d'assemblée générale :

« Concours commercial : les candidats cette année encore ont brillé par leur absence. Monsieur le Président<sup>131</sup> cherche en vain la cause de cette abstention et le remède pour stimuler un peu les employés du commerce et de l'industrie<sup>132</sup> ».

De même, l'année suivante, il s'exprime en ces termes un peu découragés :

« Concours commercial, les années se suivent et se ressemblent, aucun élève ne s'est présenté au concours de géographie commerciale de Lille<sup>133</sup> ».

---

<sup>130</sup> ADN, archives de la SGL, registres d'inscriptions aux concours, 174 J 505.

<sup>131</sup> À l'époque Auguste Crépy, le fils de Paul Crépy.

<sup>132</sup> ADN, archives de la SGL, compte rendus des assemblées générales, 174 J 3.

<sup>133</sup> ADN, archives de la SGL, *ibid.*

Les concours rencontrent beaucoup plus de succès auprès des étudiants lillois. En effet, en 1913 six élèves de l'École supérieure pratique du commerce et de l'industrie, ainsi que deux élèves de l'École des hautes études industrielles et commerciales, rattachée à l'Université catholique de Lille, se présentent au concours de géographie coloniale. Un an plus tard, huit élèves de l'École supérieure pratique du commerce et de l'industrie s'inscrivent, mais seulement cinq passent les épreuves. Après la guerre, dès 1920, la Société de géographie de Lille stipule son intention d'ouvrir de nouveau un concours de géographie commerciale, dans le but de faire connaître « nos colonies, devenues aujourd'hui l'une des sources précieuses et l'un des moyens importants de notre relèvement économique », destiné aux jeunes gens âgés de quinze à vingt ans<sup>134</sup>. En 1920, le concours de géographie commerciale attire donc huit élèves de l'École supérieure de commerce. La même année, trois élèves de la même école, un étudiant de la Faculté de Lettres et un du Collège de Marcq passent le concours de géographie coloniale.

Parmi les lauréats, nous trouvons aussi quelques séminaristes du séminaire d'Haubourdin, trois en 1920, un en 1930. Une hypothèse pour expliquer la présence de ces séminaristes repose sur des liens établis entre la famille du président de la Société de géographie de Lille, Paul Crépy, dont la demeure se trouvait en face du séminaire d'Haubourdin, liens avec le clergé concrétisés par le don d'un terrain après la Première Guerre mondiale par la veuve de Paul Crépy, pour la construction de l'église de la paroisse Saint Maclou.

Le règlement stipule que les copies de la section supérieure sont corrigées par un comité d'officiers pour le concours de géographie militaire et par un comité de négociants et d'industriels pour les concours de géographie commerciale et coloniale. Le président de la société ainsi que celui de la commission des concours et les secrétaires généraux font partie de droit de toutes les commissions de correction.

### 3/ Les cours de Roubaix et Tourcoing : une orientation professionnelle

L'idée de la création du cours de géographie commerciale et coloniale de Roubaix remonte au mois de novembre 1897. Sans abandonner le principe des conférences ouvertes au public, la Société de géographie de Lille et son antenne de roubaisienne décident de préparer un enseignement spécifique pour de jeunes employés qui se destinent à faire carrière à

---

<sup>134</sup> *Bulletin de la SGL*, Concours de géographie coloniale, 1920, t. 1, p. 22.

l'étranger ou dans une colonie française. Le but recherché est de former du personnel capable de promouvoir les produits roubaisiens et en état de créer une clientèle pour l'industrie. Pour ce faire, la chambre de commerce de Roubaix crée un cours de géographie commerciale et coloniale adapté aux besoins de l'industrie locale, un cours professionnel pour une population d'employés.

Le programme détaillé dans le *Bulletin de la Société de géographie de Lille*<sup>135</sup> intègre l'étude dans des importations et des exportations des espaces étudiés, les usages commerciaux, les banques, la fortune publique, les monnaies, mais aussi, et ceci concerne plus particulièrement les colonies, le degré de richesse des populations, les nations qui y font commerce et l'importance de ce commerce, à la fois en volume de marchandises et en bénéfices dégagés. Le cours apporte aussi un éclairage sur les causes des succès ou des échecs du commerce dans les colonies, comme des droits de douane trop importants par exemple. Dispensés aux employés d'une grande cité de production textile, l'enseignement insiste aussi sur les tissus exportés aux colonies et pour lesquels l'industrie roubaisienne peut espérer développer un marché. Enfin, une étude sur les transports, les coûts d'acheminement des marchandises et le développement des infrastructures logistiques complète le tout. Le cours n'aborde la géographie physique des espaces étudiés qu'incidemment, dans la mesure où elle explique tel avantage ou difficulté dans le développement des activités humaines.

Les cours de Roubaix se déroulent dans une salle mise à disposition par la ville, ce qui indique l'implication de la municipalité. Les archives de la chambre de commerce indiquent que « différentes compagnies constituées pour la protection des intérêts de l'industrie et du commerce de Roubaix ont encouragé la création du cours <sup>136</sup> ». Parmi ces compagnies ou plutôt sociétés, nous retrouvons évidemment la Société de géographie de Lille et son antenne roubaisienne dirigée par l'industriel Henri Bossut, le Syndicat des négociants en tissus, la Société industrielle et commerciale de Roubaix ainsi que la Société industrielle du Nord de la France.

En partenaire des cours roubaisien, la presse locale diffuse les conditions d'admission pour suivre cet enseignement commercial et colonial. Le candidat doit avoir au moins quinze ans, être de nationalité française, connaître ou étudier une langue étrangère et verser en début d'année un droit de dix francs, contre lequel il reçoit une carte d'accès et des jetons à chaque séance. Ces derniers lui servent à justifier son assiduité et à récupérer en fin d'année les dix francs engagés. L'enseignement est donc gratuit, en tout cas pour les plus assidus. Les cours

---

<sup>135</sup> *Bulletin de la SGL*, Le cours de géographie commerciale de Roubaix, 1902.

<sup>136</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Roubaix,

sont assurés par un professeur nommé Napoléon Lefebvre professeur de lettres à l'Institut Turgot, établissement d'enseignement pour garçons, auquel en 1908 la municipalité décide d'adjoindre une école de commerce et d'industrie.

Les cours démarrent très tôt après la décision de leur création, dès le mois de décembre 1897. Durant les quatre premières années, le professeur s'attache à l'étude de l'Amérique du Sud, de l'Australie de la Russie et des États de la Péninsule Balkanique. Il consacre vingt-cinq séances à chaque espace géographique. À partir de 1900, à la demande d'Henri Bossut, président de la section de géographie de Roubaix, son enseignement se concentre exclusivement sur l'étude économique des colonies françaises et devient donc véritablement un cours de géographie coloniale. Il insiste sur les perspectives d'avenir tant du point de vue de l'importation de matières premières que de l'exportation de produits manufacturés et sur l'évaluation des retombées économiques pour l'industrie roubaisienne.

L'enseignant peut compter, pour illustrer son cours ou appuyer son propos, sur une abondante documentation, mise à sa disposition par la chambre de commerce, des particuliers ou la Société de géographie de Lille. En revanche, rien n'indique que les cours utilisent les collections du Musée commercial et colonial de Lille ce qui paraît étonnant pour un cours de géographie commerciale et coloniale.

Si l'enseignement de la géographie coloniale se concentre sur les possibilités du commerce dans les colonies, les étudiants doivent acquérir une bonne compréhension des intérêts de la ville de Roubaix par la connaissance des éléments de l'industrie textile roubaisienne et du négoce qui s'y rattache. Les cours attachent donc les élèves à leur ville, voire à leur entreprise. Il faut qu'ils puissent concilier, dans leur vie professionnelle future, le parti à tirer des besoins d'une région du globe du point de vue de l'industrie et des intérêts roubaisiens. L'enseignement de cette géographie commerciale et coloniale est donc bien suivi uniquement dans un but professionnel, même si, comme l'affirme Henri Bossut « la culture intellectuelle ne peut que gagner à ce complément de notions fournies sur des sujets de pleine actualité <sup>137</sup> ».

Mais les effectifs demeurent faibles. En 1900 et 1901, quinze jeunes gens s'inscrivent mais seulement dix suivent l'ensemble du cursus. Les élèves assistent aux leçons le lundi soir après leur journée de travail. En 1902, seize employés âgés de seize à vingt-cinq ans font la démarche de s'inscrire, mais dix seulement font preuve d'une « belle assiduité ». Il apparaît donc difficile de connaître les étudiants concernés par ces cours, car tout comme pour les

---

<sup>137</sup> Bulletin de la SGL, Le cours de géographie commerciale de Roubaix, 1902.

instituts coloniaux étudiés par Laurent Morando<sup>138</sup>, les sources sont peu nombreuses et ne définissent pas suffisamment leur profil et leur motivation. Surtout, elles ne renseignent pas sur les débouchés professionnels ouverts aux élèves. Nous pouvons simplement supposer que ceux-ci viennent de milieux relativement aisés et instruits, puisqu'ils doivent connaître ou étudier une langue étrangère, ce qui exclut d'office une grande partie des employés des industries textiles roubaisiennes. Comme l'expriment les archives de la chambre de commerce de Roubaix, « l'avantage des cours se tournait plus particulièrement vers les jeunes gens attachés aux maisons de commerce de Roubaix dans l'éventualité d'un début de carrière aux colonies ». Ainsi, la connaissance des problèmes économiques et de leurs solutions, celle de la production et de la circulation des biens doivent permettre aux préposés des maisons de commerce d'accéder rapidement à des postes supérieurs. Ces cours servent en principe un début de carrière et une ascension professionnelle et sociale.

Pour preuve de leur participation, les jeunes gens reçoivent, afin, semble-t-il, de les produire au moment opportun, un entretien d'embauche, un diplôme et des médailles offertes par la Société de géographie Lille et ses partenaires qui parrainent les cours. Ils reçoivent aussi des livres pour les aider à commencer la constitution de leur bibliothèque.

La promotion des cours se fait par voie de presse, mais aussi grâce à des cérémonies publiques de remises des récompenses et des expositions. La Société de géographie et la chambre de commerce de Roubaix en organisent une les dimanches 28 janvier et 3 février 1902 à l'École nationale des arts industriels. Le bulletin de la société indique que cette exposition a présenté les travaux des élèves et qu'elle a attiré beaucoup de monde (mais sans indiquer le nombre des visiteurs). Les travaux comportent des cartes de géographie économique, des graphiques et des résumés de cours.

Le bulletin donne aussi un exemple de travail rédigé par un élève du cours de géographie commerciale et coloniale nommé Paul Herteman<sup>139</sup>, employé aux établissements Kuhlman et membre de la Société de géographie de Lille. D'après son auteur, ce travail a été rédigé dans l'idée d'aider l'industrie du Nord à trouver hors des frontières nationales les débouchés nécessaires à son développement. Il y présente la situation économique des principaux États européens. C'est une étude statistique sur le commerce des pays européens assortie de considérations sur le coût de la vie, les habitudes de consommation et l'épargne. Ce travail est récompensé par l'obtention du prix d'Audiffret, créé par la Société de géographie, prix récompensant l'étude sur « le pays d'Europe qui paraîtra offrir le plus de

---

<sup>138</sup> MORANDO (Laurent), *Les instituts coloniaux et l'Afrique*, Paris, Karthala, 2007, 300 pages.

<sup>139</sup> *Bulletin de la SGL*, année 1903, Étude présentée à la Société de Géographie de Lille.

facilités et d'avantages pour la création ou le développement de rapports commerciaux avec le Nord de la France ». Les sujets des travaux remis doivent être inédits et écrits spécialement pour la société qui en garde la propriété.

Il est difficile de dire si le cours de Roubaix a rencontré beaucoup de succès entre 1904 et 1914, car les archives de la Société de géographie de Lille et de la chambre de commerce de Roubaix y font peu référence. La Première Guerre mondiale met fin à cette initiative. En 1920 cependant, la Société de géographie de Lille, par l'intermédiaire de sa section roubaisienne propose la création d'un cours de géographie économique aux industriels roubaisiens<sup>140</sup>. Ce cours comprend douze leçons et se tient le mercredi soir à partir de 20h. Il est destiné aux élèves des classes supérieures des écoles secondaires et professionnelles, ainsi qu'aux employés de commerce. Les candidats s'inscrivent directement auprès de la société de géographie. Un concours ouverts aux étudiants âgés de 16 à 35 ans clôture ces douze leçons.

Le courrier du président de la Société de géographie de Lille est assorti du programme qui montre que cet enseignement se situe dans la droite ligne de celui qui existait dans les années 1900 :

- Leçon 1 : Caractère général de l'empire colonial français, formation et caractères géographiques ;
- Leçon 2 : L'Afrique Française du Nord : les conditions de son développement économique
- Leçon 3 : L'Afrique Française du Nord : le développement économique de l'Algérie
- Leçon 4 : Tunisie et Maroc
- Leçon 5 : L'Afrique Occidentale Française
- Leçon 6 : L'Afrique Equatoriale Française
- Leçon 7 : La France dans l'Océan Indien
- Leçon 8 : L'Indochine Française : les conditions naturelles
- Leçon 9 : Le développement économique de l'Indochine Française
- Leçon 10 : Les colonies françaises d'Océanie et d'Amérique
- Leçon 11 : La France dans le monde en dehors de ses colonies

En guise de conclusion pour l'ensemble du programme, la leçon 12 présente le rôle économique de l'empire colonial français. Les cours sont dispensés par un professeur agrégé nommé Hirsch, membre du comité d'études de la Société de géographie, lauréat en 1908, alors qu'il était étudiant en lettres, du concours de géographie commerciale de Lille. On retrouve dans les résumés de ces cours une démarche décrite par Cristina D'Alessandro, c'est-à-dire que le cours vise d'abord à la compréhension des traits de géographie physique utiles à évaluer un espace dans le but d'y développer des activités commerciales (exemples leçons 2 et 8), voire de prévoir ou de défendre des projets d'aménagement comme le Transsaharien. En

---

<sup>140</sup> ADN, archives de la SGL, lettre du Président de la Section de Roubaix, série 174 J 98.

revanche, on y retrouve assez peu d'éléments sur les populations des espaces étudiés, sauf pour indiquer leur intérêt pour telles ou telles productions. Ces cours constituent un ensemble de monographies formant une espèce de catalogue, qui décrit le nouveau champ de l'économie française.

L'existence du cours de géographie coloniale de Tourcoing est avérée par un article du *Bulletin de la Société de géographie de Lille*<sup>141</sup> et par une note dans ses archives. Il se déroule chaque dimanche matin à l'École industrielle de Tourcoing, fondée par un collectif de 139 industriels et négociants tourquennois réunis en assemblée générale le 28 mars 1889, et qui souscrivent au capital nécessaire à la création de l'école, soit 92 000 francs. Ils créent une commission administrative de quatorze membres, sept représentants de la chambre de commerce de Tourcoing et sept membres choisis parmi les souscripteurs. Ce cours « professionnel » est parrainé par la section de géographie et son président et fondateur, l'industriel François Masurel<sup>142</sup>, ainsi que par la chambre de commerce de la ville. Un professeur de commerce de l'École industrielle et commerciale, Joseph Petit-Leduc, membre de la Société de géographie de Lille, se charge de l'enseignement. Ce cours développe une vocation professionnelle liée au caractère de l'établissement, et doit, selon les termes de l'article précité, « aider à bien connaître les colonies françaises, savoir quelles ressources naturelles elles possèdent et quels débouchés elles sont susceptibles d'offrir aux produits nationaux<sup>143</sup> », en particulier ceux de l'industrie locale. Comme l'affirme la suite de l'article, le but recherché n'est donc pas de former des colons « mais bien d'initier les jeunes gens à tous les détails de la géographie économique de nos possessions outre-mer, à ce point de vue un peu spécial de l'utilisation des colonies françaises pour le commerce d'exportation de la France »<sup>144</sup>. Les archives de la chambre de commerce de Tourcoing ne font pas mention de ces cours. On peut donc supposer qu'ils ne rencontrent pas un grand succès et qu'ils n'ont pas duré.

L'existence d'un enseignement de géographie coloniale ou plutôt de géographie commerciale et coloniale dans les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing contribue à démontrer la vocation coloniale du Nord encouragée par la bourgeoisie industrielle. Il montre aussi que la géographie peut sortir de l'université pour participer à un enseignement professionnel. Enfin, la géographie coloniale doit limiter l'enthousiasme colonial favorisé par les récits

---

<sup>141</sup> *Bulletin de la SGL*, Le cours de géographie coloniale de Tourcoing, 1903.

<sup>142</sup> Membre de la Chambre de Commerce de Tourcoing, créateur en 1893 de la section tourquennoise de l'Alliance Française.

<sup>143</sup> *Bulletin de la SGL*, Le cours de géographie coloniale de Tourcoing, 1903.

<sup>144</sup> *Ibid.*

d'exploration ou de conquête au profit d'une vision méthodique de la colonisation satisfaisant des intérêts économiques : il ne suffit pas de planter le drapeau. Plusieurs interrogations demeurent cependant.

L'existence de cours de géographie coloniale dans le Nord répond à des besoins locaux de formation ou de complément de formation pour des étudiants et des employés. Ces cours ne remettent pas en cause l'existence de l'École coloniale de Paris, créée en 1889 et chargée de former et recruter les administrateurs des territoires coloniaux. Pourtant, les membres de la chambre de commerce de Lille se trouvent mêlés à la querelle des chambres de commerce françaises contre le monopole de l'École coloniale de Paris. En 1890, Ulysse Pyla, membre de la chambre de commerce de Lyon, réclame la dissolution de l'École Coloniale, jugeant son enseignement inadapté et critiquant le monopole dont elle bénéficie. La chambre de commerce de Lyon sollicite l'appui des autres chambres de commerce françaises en 1890 et en 1895. C'est Jules Scrive qui rédige le rapport envoyé aux ministères concernés après présentation et délibération devant la chambre de commerce de Lille<sup>145</sup>. Il y rappelle le sens pratique de l'enseignement colonial apparenté à un enseignement professionnel patronné par les chambres de commerce, un enseignement qui n'a pas vocation à former des administrateurs et des fonctionnaires « dont l'instruction spéciale doit être réservée à l'État qui les emploie ». Ainsi, le projet d'Ulysse Pyla de création d'un institut colonial par chaque grande chambre de commerce, dans le but de mettre fin au monopole de Paris sur la formation et le recrutement des administrateurs coloniaux, ne reçoit pas un écho favorable à Lille.

La seconde question concerne le devenir des jeunes qui ont suivi les cours, et en particulier les employés de Roubaix et Tourcoing, qui inscrivent leur apprentissage dans une démarche professionnelle. D'après François Héran, le rêve de changer de vie est très répandu parmi les classes populaires<sup>146</sup>. Le regard porté vers de nouveaux horizons encourage les candidats à l'émigration, surtout s'ils se sont forgé une représentation mentale des colonies et de leurs possibilités. De ce fait les gens du Nord peuvent intégrer ce que William Cohen définit comme « la vieille ambition européenne de posséder l'Afrique »<sup>147</sup> et d'en développer le riche potentiel à leur profit. Ce choix d'émigrer apparaît alors comme une mise en pratique de l'imaginaire, et nous pouvons observer le transfert entre une réalité imaginée et un nouveau projet de vie. Les cours de géographie coloniale des chambres de commerce participent donc à la transformation des représentations de l'imaginaire en savoirs théoriques et pratiques.

---

<sup>145</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Lille, La question de l'École Coloniale, 1895.

<sup>146</sup> François Héran, Préface in GUERIN-PACE France, SAMUEL Olivia et VILLE Isabelle, *En quête d'appartenance*, Paris, INED, 2009, p. 17.

<sup>147</sup> COHEN William, *Les Noirs dans le regard des Blancs*, Paris, Gallimard, 409 pages.

## Conclusion

Le géographe Olivier Soubeyran insiste sur le rôle de propagandiste de l'expansion coloniale que les sociétés de géographie ont endossé<sup>148</sup>. En effet, juste à la jonction du social et du scientifique, elles exercent aussi une influence politique essentielle, démultipliée par les connexions qu'elles sont capables d'établir. À leur tour, en particulier par l'organisation de conférences, les sociétés de géographie diffusent le message des propagandistes de l'empire colonial. Développant ses activités à la fois à l'échelle locale, nationale et internationale, la Société de géographie de Lille contribue à une nouvelle définition de la place du Nord au sein de la patrie et de l'empire, en relayant le discours dominant de promotion sur la politique coloniale, qui assure la liaison entre expansion coloniale et « poussée nationaliste »<sup>149</sup>. Au moment où la géographie s'affranchit de l'histoire, elle participe à la formation du discours sur la nation, en participant à l'élaboration d'un imaginaire du territoire national, teinté de références historiques, qui magnifient la petite patrie. En outre, en adhérant au projet impérial de la France et en élaborant son propre discours officiel sur l'expansion coloniale, la société de géographie de Lille œuvre à l'ouverture de l'horizon des gens du Nord. Ce vœu pieux poursuivi par une poignée de membres des élites locales, inscrit des changements constants d'échelles de représentations, et participe à une mise en mouvement, qui permet d'associer la petite patrie au destin de la nation, un destin de nouveau impérial, en référence au Premier et au Second Empire, mais qui se joue désormais outre-mer.

Le rapprochement de la Société de géographie de Lille à des institutions nationales du Parti colonial apparaît comme un enjeu majeur des membres du bureau de la société. Toutefois, ces circulations du national au local se doublent de stratégies à l'échelle régionales, dont les acteurs, en utilisant des réseaux établis parfois de longue date, mettent en œuvre une pédagogie de l'empire à destination des entrepreneurs.

---

<sup>148</sup> SOUBEYRAN Olivier, *Imaginaire, sciences et discipline*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.41.

<sup>149</sup> SOUBEYRAN, *op. cit.* : p. 43.

### Chapitre III : Les colonies dans les musées du Nord : une muséographie au service des ambitions économiques impériales

L'historienne Colette Zytnicki montre dans un article, de la revue *Outre-mers*, consacré au musée colonial de Bordeaux, qu'au XIX<sup>e</sup>, les colonies ont trouvé leur place dans les musées français<sup>1</sup>. Cet engouement pour l'outre-mer dans la muséographie nationale est à replacer dans un contexte général d'ouverture, un peu partout en France, de musées des Beaux-Arts, d'ethnologie ou encore d'histoire naturelle. Ce contexte général, poursuit Colette Zytnicki, mêle propagande pour la plus grande France, curiosité scientifique, ambition pédagogique et goût des collections, déjà développé par la vogue des cabinets de curiosité au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais se confond avec des ambitions économiques bien plus que culturelles.

Le musée dit « colonial » propose une représentation de l'autre et des espaces colonisés alliant découverte et prospective. Véritable banque de données au service des acteurs de l'économie locale, il n'omet cependant pas de développer un programme ethnographique, qui lui assure la capacité de monstration de l'ailleurs en proposant au visiteur de retrouver un rapport au monde perdu par l'Occident industrialisé. Le musée colonial participe donc à la définition de l'identité du public, en actionnant un jeu de miroir activé par ses collections : l'objet ethnographique devient composante de la personne imaginée ou du groupe qu'il représente, et permet le développement de l'imaginaire de son détenteur ou du visiteur, en réveillant son désir d'enchantement. En outre, l'objet renforce l'admiration du visiteur pour le voyageur ou l'explorateur, celui qui a déployé son énergie dans des entreprises périlleuses, afin d'offrir les éléments nécessaires à la connaissance d'autres continents, d'autres cultures. Il participe donc à la promotion de l'entreprise coloniale. Le voyageur devient un serviteur de l'enseignement en participant à ce qu'il convient d'appeler une pédagogie par l'objet, qui complète les initiatives locales de promotion de l'empire<sup>2</sup>. Porteur de sens, de signifiants et de représentations sociales et cognitives, l'objet trace un chemin de connaissance de l'ailleurs<sup>3</sup>.

Cet attrait pour les *exotica* et les *naturalia* s'est développé en Europe dès le XV<sup>e</sup> siècle, à l'époque des premiers voyages d'exploration initiés par le Portugal. L'historien

---

<sup>1</sup> ZYTNIICKI Colette, « Mercure au Musée : l'exemple du musée colonial de Bordeaux », *Outre-Mers*, Revue d'histoire, décembre 2007, p. 11-123.

<sup>2</sup> Sur ce sujet, lire :

KLEIN Jean François, « Pour une pédagogie impériale ? L'École et le Musée colonial de la Chambre de commerce de Lyon (1890-1947) », *Outre-Mers*, Revue d'histoire, décembre 2007, p. 35-60.

<sup>3</sup> DOREMUS Laurence, *Réception de l'objet ethnographique en psychanalyse*, Paris 7 : thèse en cours d'écriture.

Romain Bertrand remarque que, dès leur arrivée dans les mers d'Asie du Sud-Est, les Néerlandais intensifient cette collecte, de sorte que les cabinets de curiosité des Provinces-Unies, *rariteitenkabinets*, regorgent, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle d'échantillons de la flore et de la faune de Bornéo ou des Moluques, ainsi que d'objets ethnographiques divers, qui trouvent rapidement acquéreurs à Amsterdam et se « fraient un chemin [...] jusqu'au cœur des espaces domestiques européens »<sup>4</sup>.

De même, l'arrivée de l'outre-mer dans le patrimoine muséographique français au XIX<sup>e</sup> siècle est bien souvent le fait de collectionneurs privés. C'est le cas d'Émile Guimet (1836-1918), industriel lyonnais, qui conçoit le projet de créer un musée des religions de l'Égypte, de l'Antiquité classique et des pays d'Asie<sup>5</sup>. Ses voyages en Égypte, en Grèce mais surtout un tour du monde en 1876, avec des étapes au Japon, en Chine et en Inde, lui permettent de réunir d'importantes collections présentées au public à partir de 1876. À Toulouse, Georges Labit (1862-1899) rassemble au cours de ses voyages une collection d'objets d'art de l'Extrême-Orient et entreprend d'en faire un musée dédié aux cultures anciennes. Ces deux initiatives, appelées à connaître un large succès, se rapprochent de celle du Lillois Alphonse Moillet (1812-1850), étudié par l'historien de l'art Xavier Cadet<sup>6</sup>.

Propriétaire terrien et rentier, Alphonse Moillet est issu d'une famille lilloise, liée aux Dathis, aux Danel, aux Bigo et aux Cuvelier, famille qui entretient donc des relations suivies et amicales avec toutes les notabilités de Lille et de sa région. Ses études terminées, il manifeste le désir de voyager, et, fort de l'appui de son père, il parcourt pendant une dizaine d'années l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie et l'Afrique. En réalité, il semble que son plus grand voyage l'ait mené en Afrique du Nord<sup>7</sup>, mais, en fréquentant les grands ports européens, Londres et Amsterdam en tête, il tisse un réseau composé de militaires, de marins, de consuls et de diplomates, qui l'aident à constituer une impressionnante collection d'objets ethnographiques provenant de tous les horizons, et en particulier, une importante collection d'armes africaines de l'ethnie Fang, épées, sagaies, boucliers, arbalètes, onzils (couteaux de jet).

À la mort prématurée d'Alphonse Moillet, son père décide de réaliser le dessein de son fils et de léguer à la ville de Lille ses collections. Désirant impliquer directement les autorités lilloises dans leur gestion, Moillet propose au maire d'endosser le rôle de président de la

---

<sup>4</sup> BERTRAND Romain, *L'histoire à parts égales*, Paris, Seuil, 2011, p. 217.

<sup>5</sup> [www.guimet.fr/musee-guimet/histoire](http://www.guimet.fr/musee-guimet/histoire).

<sup>6</sup> CADET Xavier, «Un aspect méconnu du patrimoine muséographique lillois : le musée d'ethnographie d'Alphonse Moillet», *Revue du Nord*, avril-juin 1999, n° 330, p. 24.

<sup>7</sup> CADET Xavier, *Armes d'Afrique centrale, inventaire du musée d'histoire naturelle de Lille*, mémoire de DEA, sous la direction de M. Stalter, Université Charles de Gaulle-Lille 3, 1997, 150 pages.

commission administrative qui doit réunir à ses côtés trois membres de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. En 1906, les quatre membres de cette commission sont tous membres de la Société de géographie de Lille : il s'agit de Théodore Barrois, d'Ernest Bigo-Danel, d'Eugène Faucheur et d'Ernest Nicolle.

Le conseil municipal entérine la donation le 6 février 1850. Ce legs de 1500 pièces, d'après l'inventaire du notaire des Moillet, est à l'origine de la création d'un musée d'ethnographie à Lille. Ce musée s'enrichit d'ailleurs encore après le décès d'Alphonse Moillet. L'inventaire établi par les conservateurs en 1912 mentionne en effet deux dons de Faidherbe composés d'un assortiment d'instruments de musique, d'armes et d'amulettes provenant du Sénégal. Parmi les autres donateurs, nous retrouvons le professeur Théodore Barrois (objets en provenance d'Amérique du Nord), Paul Cambon, l'explorateur Froment, compagnon de Marchand, le financier Charles Phalempin (objets océaniques), mais aussi des membres de différentes sociétés savantes locales tels Grimonprez (cinquante pièces enregistrée dans l'inventaire de 1912), membre de la Société d'archéologie de Lille et Macquart, membre de la Société des sciences.

D'abord installé dans l'hôtel de ville du Palais Rihour, le musée déménage pour intégrer le Palais des Beaux-Arts, dont la construction débute en 1889. D'après Xavier Cadet, la collection n'est accessible au public qu'un jour par semaine entre 1851 et 1852 et deux jours par semaine entre 1852 et 1912. Après l'explosion du dépôt de munitions des Dix-Huit Ponts en 1916, les Allemands ordonnent l'évacuation des collections du Palais des Beaux-Arts à Valenciennes. À la réouverture du musée en 1924, la collection Moillet, devant le manque de place, reste dans les réserves. Exposée de nouveau dans les années 1930, elle redescend dans les réserves avec d'autres collections à la déclaration de guerre en 1939 et n'en remonte que pour intégrer les réserves du Musée d'histoire naturelle, où elle dort encore aujourd'hui.

Dans sa notice sur le musée Moillet, l'abbé Desmarchelier, imagine les sentiments des visiteurs en abordant les collections du musée ethnographique :

« Vous faites en quelque sorte le tour du monde sans sortir de votre cité ; quelques pas suffisent pour vous faire franchir les distances qui séparent les unes des autres les cinq parties du monde [...] En parcourant des yeux ces objets rares et antiques, en lisant la légende qui indique leur destination, l'esprit vous transporte aux pays lointains d'où ils proviennent. Grâce à l'imagination, il est aisé de se représenter les indigènes se servant de tel vase pour sacrifier à leurs dieux ou maniant la terrible zagaie [...] »<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> DESMARCHELIER, *Alphonse Moillet et son musée*, Lille, 1891, Imprimerie du Nouvelliste et de la Dépêche, 1891, 23 pages, p. 8.

Des sentiments transposables au patronat lillois, dont les efforts conjoints avec ceux des hommes politiques locaux parviennent à donner naissance à un musée commercial et colonial sous l'impulsion du ministère du Commerce, pour lutter contre le marasme commercial généré par les difficultés économiques du temps, en favorisant le commerce d'exportation. En effet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'essor industriel dont profite l'Europe se conjugue avec une grave dépression<sup>9</sup>, qui, de 1873 à 1895 suit la prospérité des années 1850 à 1873. Alors que l'industrialisation s'impose depuis plusieurs décennies comme un véritable mot d'ordre aux sociétés de l'époque, provoquant d'importantes transformations des paysages urbains et employant une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse, les applications de la science dans le domaine industriel permettent un perfectionnement incessant de l'outillage mécanique, au risque d'entraîner des phénomènes de surproduction. La question des débouchés devient cruciale et se conjugue avec celle des possibilités offertes par l'empire colonial.

Le musée colonial est tout naturellement considéré comme une annexe du musée industriel, visant donc à compléter un dispositif préexistant, installé dans la halle aux sucres (quartier du Vieux Lille) et administré intégralement par la municipalité. Ce musée présente, comme l'indique dans un courrier le président de la chambre de commerce de Lille « [...] Certains produits de notre circonscription ainsi que des spécimens de machines et appareils employés dans leur fabrication<sup>10</sup> ». Dès son origine, il intègre des productions coloniales, notamment grâce au médecin Thémistocle Lestibouois (1797-1876), qui, probablement favorisé par son appartenance à la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, ainsi que par son séjour en Algérie autour de 1835, récupère la collection complète des produits de l'Algérie et de la Tunisie après l'Exposition universelle de Paris en 1855<sup>11</sup>. Par la suite, le président de la chambre de commerce de Lille fait parvenir des échantillons des produits coloniaux au musée industriel. L'amalgame entre ces deux entités, le musée industriel et le musée colonial, appelle un commentaire. Il montre que dans une région dédiée à l'industrie comme le Nord de la France, les colonies sont perçues comme partenaires des producteurs, fournissant matières premières et débouchés, selon un schéma classique, avant

---

<sup>9</sup> Sur ce sujet, lire :

BRETON Yves, BRODER Albert, LUTFALLA Michel, *La longue stagnation en France, l'autre grande dépression 1873-1897*, Paris, Economica, 1997, 493 pages.

<sup>10</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Lille, Lettre du Président de la Chambre de Commerce à Monsieur le Secrétaire de la Chambre de Commerce de Clermont-Ferrand, procès-verbal de la séance du 30 octobre 1885.

<sup>11</sup> VANDECASTEELE Dominique, *Histoire des musées industriel et commercial de Lille (1853-1914)*, mémoire de DEA « Histoire et Techniques », Centre National des Arts et Métiers, 2005, p. 25.

d'être ceux des négociants et armateurs. Cette structure primitive du musée commercial écarte en effet les colonies des circuits du négoce et du transport maritime pour les fédérer à l'industrie et au territoire urbain de la métropole lilloise.

L'étude du cadre légal de la formation du musée en révèle les enjeux. De ce fait, le musée colonial doit aussi être considéré du point de vue des institutions. Plusieurs questions se posent : qui l'a créé ? Quels sont les buts poursuivis et les moyens mis en œuvre ? D'autre part, étudier le Musée commercial et colonial de Lille implique forcément l'étude de son fonctionnement, notamment la formation des collections, qui révèle l'importance des réseaux d'approvisionnement. Enfin, en tant qu'organe de renseignement, il participe à la compréhension des ambitions du patronat lillois gagné par « l'esprit économique impérial », du nom d'un récent ouvrage édité par la Société française d'histoire d'outre-mer<sup>12</sup>.

### **A/ Le cadre légal de la formation du musée colonial de Lille**

La création des musées commerciaux est à mettre en relation avec des initiatives comme la création en 1884 de la Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation et de l'Office national du commerce extérieur en 1898, deux créations de la chambre de commerce de Paris. D'autres initiatives influencent la création des musées commerciaux en France, notamment la création du Musée commercial de Bruxelles dont nous parlerons plus loin.

L'ouverture de musées commerciaux dans les grandes villes françaises correspond à la reprise d'une idée déjà ancienne à l'époque réactivée par la volonté du ministre du Commerce, qui favorise l'idée de la création de plusieurs musées provinciaux plutôt que d'un musée national à Paris.

#### **1/ La concrétisation d'une idée ancienne**

D'après l'historienne Claire Lemerrier<sup>13</sup>, l'idée de la création des musées commerciaux remonterait aux années 1828-1829 et au passage de Saint-Cricq (1722-1854)<sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> BONIN Hubert, HODEIR Catherine et KLEIN Jean-François (dir.), *L'esprit économique impérial (1830-1970, groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'empire*, Paris, SFHOM, 2008, 842 pages.

<sup>13</sup> LEMERCIER Claire, *Un si discret pouvoir : aux origines de la Chambre de commerce de Paris, 1803-1853*, Paris, La Découverte, 2003, 408 pages.

<sup>14</sup> Pierre Laurent Barthélemy de Saint-Cricq, ministre du Commerce et des Colonies du 29 janvier 1828 au 8 août 1829 dans le gouvernement de Jean-Baptiste de Martignac.

au ministère du Commerce. En 1855, une exposition permanente des produits coloniaux voit le jour dans une des galeries du Palais de l'industrie à Paris. Elle rassemble surtout des échantillons envoyés de l'Algérie. Sous l'impulsion d'Eugène Étienne, elle devient, à partir de 1880, un centre actif de ressources en vue d'une intégration économique de l'empire, visant à favoriser les échanges entre métropole et colonies, dans les deux sens. Le but défini de cette entreprise est donc de...

«...faire connaître dans la métropole, et notamment aux fabricants et commerçants, les produits des colonies françaises ainsi que la manière de se les procurer avantageusement sur les lieux mêmes de production...d'éclairer les habitants des colonies françaises sur les débouchés commerciaux qu'ils peuvent trouver en France... de faire connaître aux industriels, aux commerçants de la métropole les objets de provenance étrangère qui sont demandés ou consommés dans nos colonies...de vulgariser dans nos colonies les produits de l'industrie métropolitaine... »<sup>15</sup>.

Diffusé auprès de l'ensemble des chambres de commerce, le Bulletin de l'exposition permanente des colonies reprend les mêmes objectifs, qui devaient par la suite justifier l'existence de musées commerciaux et coloniaux. Un courrier du ministère de la Marine et des Colonies au président de la chambre de commerce de Lille indique la publication d'un catalogue complet des collections et la possibilité d'envois d'échantillons<sup>16</sup>. Ce catalogue était consultable au musée commercial de Lille. En outre, cette exposition sert de relais à diverses initiatives et notamment aux échanges de collections d'échantillons entre la métropole et les colonies.

Dès 1881, le président de la Société de géographie de Lille, Paul Crépy, soumet à l'assemblée générale de la société le projet de création d'un « musée géographique » proposant une exposition d'échantillons de produits étrangers les plus divers<sup>17</sup>. Ce projet est confié à la commission des ouvrages, cartes et appareils. Mais, devant la prise d'initiative du ministère du Commerce en 1883, la société abandonne la création de ce musée.

En effet, le 11 septembre 1883, par voie de circulaire, le ministère du Commerce sollicite l'avis des chambres de commerce concernant le projet de création de musées commerciaux dans les grandes villes françaises. Ce courrier du ministre nous apprend que l'option d'un musée national, « parisien », est écartée au profit de musées régionaux censés travailler en liaison plus étroite avec les industriels et négociants locaux. Le musée commercial et/ou colonial se conçoit comme une institution locale créée en adéquation avec

---

<sup>15</sup> LAURENS Ferdinand, *Projet de création d'un musée colonial à Paris*, Paris, Imprimerie de l'Album National, 1901, 35 pages.

<sup>16</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Lille, Rapport de la séance du 7 novembre 1885, p. 260.

<sup>17</sup> Archives de la Société de géographie de Lille, Compte rendu des assemblées générales, 15 décembre 1881.

un tissu économique local. Les colonies s'imposant comme un nouveau champ d'exploration et de développement pour l'économie européenne, l'amalgame entre exposition commerciale et coloniale se précise et semble s'établir tout naturellement.

Deux mois après la diffusion de la circulaire ministérielle, le caractère positif de l'enquête, diligentée par le ministère du Commerce, le conduit à instituer une commission nationale chargée de préparer le cadre administratif nécessaire à la création de musées commerciaux. Cette commission est formée de personnalités des sphères économique et politique réunie autour du sénateur Claude : Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, Vannaquer, chef de la 1<sup>ère</sup> division de la Direction du commerce intérieur, Chansarel, rédacteur au cabinet du ministère du Commerce, Renard, chef du bureau des renseignements commerciaux, Pouyer-Quertier, sénateur et président de la chambre de commerce de Rouen et le président de la chambre de commerce de Lille, Édouard Delesalle.

La présence d'Édouard Delesalle illustre la capacité du patronat lillois de l'époque à intégrer des cercles de travail et de décision à un niveau national. Ce groupe de travail se réunit à cinq reprises<sup>18</sup> avant la publication de son rapport dans le *Moniteur officiel du commerce*<sup>19</sup>. Ce rapport reconnaît le caractère de musée commercial à tout établissement patronné par une chambre de commerce, ce qui d'office exclut les établissements privés, comme les comptoirs d'échantillons rattachés à une entreprise unique, dans le but de promouvoir ses ventes grâce à une meilleure représentation commerciale.

C'est donc à l'initiative directe d'Édouard Delesalle, que la première commission administrative du musée de Lille se forme. Elle est composée de huit personnalités issues du monde du commerce et de l'industrie, parmi lesquelles trois membres de la chambre de commerce de Lille, Jules Schoutteten, Jules Scrive et Alexis Vial, représentant la circonscription d'Armentières, les autres membres étant l'ingénieur Ernest Cornut, qui en devient le premier président, Alexandre Eekmann, secrétaire de la Société de géographie de Lille, les industriels Edmond Faucheur, Edmond Coquelle et Léon Gauche. Le musée naît officiellement à la fin de l'année 1885 et son fonctionnement révèle un montage tripartite dans lequel interviennent différents acteurs, à différentes échelles, du national au local :

« Vu la loi du 5 avril 1884, article 94 : la délibération du conseil municipal en date du 20 novembre 1885, institue un musée commercial, dont les frais de

---

<sup>18</sup> VANDECASTEELE Dominique, *Histoire des musées industriel et commercial de Lille (1853-1914)*, mémoire de DEA « Histoire et Techniques », Centre National des Arts et Métiers, 2005, p. 25.

Formée dès novembre 1883, la commission s'est réunie les 29 et 22 décembre de la même année, le 15 janvier, le 22 février et le 7 mars 1884.

<sup>19</sup> *Moniteur Officiel du Commerce*, n° 39, 27 mars 1884.

fonctionnement seront partagés par tiers entre le ministère du commerce, la chambre de commerce et la ville »<sup>20</sup>.

Toutefois, le Musée commercial de Lille n'est inauguré qu'en 1888, comme l'indique un courrier adressé au président de la chambre de commerce de Lille :

« J'ai l'honneur, au nom de la Commission Administrative du Musée Industriel et Commercial de vous informer que Monsieur le Sénateur Maire de Lille procédera à l'ouverture du Musée Commercial mardi prochain, 4 septembre à 15h30... »<sup>21</sup>

Le musée commercial double donc, par son exposition permanente de matière premières et de produits manufacturés ou artisanaux, un musée industriel qui doit, sans pour autant trahir les secrets de fabrication, instruire le visiteur en mettant en scène les progrès du machinisme. Le musée industriel s'adresse donc plutôt à un public investi dans la transformation de la matière brute en produits manufacturés, travaillant sur les processus de transformation, public d'industriels évidemment, mais aussi d'ingénieurs et de techniciens. La monstration de la transformation de la matière première apparaît essentielle dans son organisation, comme l'indique ce courrier de la commission du musée industriel :

« Le musée industriel de Lille s'est enrichi grâce à vos bienveillants offices d'une série d'échantillons de produits des colonies françaises. Ces produits seront successivement soumis à un examen sérieux ayant pour objet de rechercher les nouvelles applications industrielles dont ils peuvent être susceptibles<sup>22</sup> ».

Dès 1886, la question de la fusion des deux entités, musée colonial et musée commercial se pose. En réalité, le musée colonial n'a jamais eu d'existence propre. En 1888, il s'agglomère au musée commercial pour devenir le Musée commercial et colonial de Lille. Cette nouvelle entité répond au vœu de la commission du musée commercial, qui s'interroge sur l'identité et la raison d'être des collections coloniales et qui opte pour leur rattachement au monde du négoce :

« Monsieur Schoutteten fait remarquer qu'à son avis le Musée colonial et le Musée commercial se souderaient parfaitement l'un à l'autre et devraient se trouver réunis dans un même local<sup>23</sup> ».

Dès son ouverture, la commission du musée s'attache à en faire la promotion, notamment auprès de la chambre de commerce de Roubaix :

---

<sup>20</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Lille, Extrait du registre aux arrêtés du Maire de Lille, procès-verbal de la séance du 21 novembre 1885.

<sup>21</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Lille, Lettre du Vice-Président de la Commission Administrative au Président de la Chambre de Commerce de Lille, 31 août 1888.

<sup>22</sup> Archives MHN Lille, Lettre de la Commission du musée au Directeur des Colonies, date inconnue.

<sup>23</sup> Archives MHN Lille, procès-verbal du 27 mars 1888.

« J'ai l'honneur de vous informer que le musée commercial, situé 2 rue du Lombard, est ouvert tous les jours de 10 heures du matin à 4 heures du soir, et que le secrétaire chargé de donner les renseignements que pourraient désirer les visiteurs est à leur disposition le mercredi et le samedi de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures. Je vous serais reconnaissant de vouloir bien en donner connaissance aux industriels et commerçants de votre circonscription »<sup>24</sup>

Il tend à s'affirmer comme l'organe de renseignement régional proposé aux industriels et négociants locaux. En 1905, le Musée industriel et le Musée commercial et colonial fusionnent pour donner naissance au Musée industriel, agricole, commercial et colonial de Lille, administré par une commission unique<sup>25</sup>. L'immeuble qui accueille le musée commercial est colonial se situe au 2 rue des Lombards à Lille.

Le bâtiment du Musée commercial et colonial de Lille.

(Source : Grand hebdomadaire illustré du Nord, 1937)



---

<sup>24</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du vice-président de la commission administrative du musée commercial de Lille au président de la Chambre de commerce de Roubaix, 18 octobre 1888.

<sup>25</sup> DUBOIS Joseph, « Histoire du Musée Industriel, Agricole et Commercial de Lille », *Revue du Nord*, n. 285, 1990, p. 213.

Son emplacement, à proximité du centre-ville, de la gare, de la chambre de commerce, au cœur de la ville et à proximité immédiate des lieux de pouvoir économique et politique, exprime toute l'importance que ses créateurs ont voulu lui donner, comme pour l'intégrer dans un projet de développement économique affirmant des ambitions impériales pour la région. La commission du musée lillois suit donc bien les recommandations de la commission nationale de 1884-1885 qui recommande d'installer les musées commerciaux au « centre des affaires », en favorisant une intrusion des colonies dans les centres villes lorsque ces musées présentent une dimension coloniale : c'est véritablement le cas à Lille.

## 2/ Un musée régional en lien avec Paris

Comme l'indique un extrait du registre des arrêtés du maire de Lille, les dépenses d'établissement et de fonctionnement du musée sont supportées par tiers entre la chambre de commerce de Lille, la municipalité, qui fournit l'éclairage et le chauffage, et le ministère du Commerce. Chaque année, la chambre de commerce de Lille communique le montant de la subvention allouée par l'État :

« J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 28 novembre dernier, M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie a accordé au Musée Commercial et Colonial de Lille une subvention de 6000 francs imputable sur le budget de 1898 de son département, pour contribuer au développement de cette institution. M. le Ministre me prie de vous notifier cette décision et de vous assurer de tout l'intérêt que le Gouvernement de la République porte au fonctionnement régulier du musée établi sous votre patronage »<sup>26</sup>.

Cette allocation ministérielle doit servir à l'organisation matérielle du musée, c'est-à-dire à l'amélioration des aménagements intérieurs, ainsi qu'à l'acquisition d'échantillons. La commission ne peut donc pas l'utiliser, par exemple, pour rétribuer du personnel. Elle a d'ailleurs le devoir de rendre compte de l'utilisation de ces fonds chaque année avant de solliciter une nouvelle subvention, comme l'indique le préfet du Nord :

« Elle [la subvention] devra en conséquence être mise à disposition de la Commission Administrative qui devra m'adresser pour M. Le Ministre avant le 31 juillet prochain un rapport faisant connaître la situation générale du Musée en donnant des renseignements précis sur les dépenses que nécessite son fonctionnement et sur les ressources destinées à y subvenir, sur la nature de ses

---

<sup>26</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Lille, Lettre du Préfet du Nord à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce, procès-verbal du 2 décembre 1898.

collections, ouvrages et documents, enfin, sur le nombre approximatif de ses visiteurs »<sup>27</sup>.

Ces indications, ainsi que d'autres renseignements que la commission juge utile de joindre à ce rapport, servent de base au calcul de l'allocation, qui oscille entre 5000 et 6000 francs selon les années. En 1885, la subvention votée par le conseil municipal de Lille s'élève à 2000 francs. Si nous considérons que le budget du musée est bien supporté par tiers entre la ville de Lille, la chambre de commerce et le ministère du Commerce, nous pouvons facilement en déduire que ce budget global était de 6000 francs au début de son existence pour osciller entre 15 000 et 18 000 francs par la suite, pendant toute la période étudiée, à moins que la répartition du budget ait changé, ce que les sources étudiées n'indiquent pas.

Au niveau régional, le musée lillois semble avoir été le seul à s'être orienté clairement vers les colonies. Tourcoing ouvre bien un musée commercial, mais il connaît une existence chaotique et n'affiche pas de caractère colonial. Ses collections réunissent 150 000 échantillons<sup>28</sup>. Le professeur Joseph Petit-Leduc en devient le premier conservateur en tant que secrétaire général de la chambre de commerce de Tourcoing de 1895 à 1927. À sa création, le musée des laines d'Australie et des produits d'Argentine y est adjoind.

Le musée tourquennois est inauguré le 20 juillet 1913 et reçoit le nom de Musée commercial et d'art appliqué à l'industrie. Primitivement, les tissus sont exposés dans deux salles, l'une au rez-de-chaussée et l'autre au premier étage du bâtiment de la chambre de commerce de Tourcoing. Il ferme ses portes pendant la Première Guerre mondiale et n'est ouvert de nouveau qu'en 1932, grâce aux efforts de Jules Joire, alors président de la chambre de commerce. Il lui faut toutefois renoncer à la réorganisation du musée commercial, les laines, qui forment la majorité des collections, n'étant plus dans un état de conservation suffisant pour être présentées au public.

Consacré au textile et aux méthodes de fabrication, le musée possède un caractère industriel très affirmé. Il expose des productions françaises et régionales, mais aussi des échantillons étrangers, chinois notamment, pour servir de modèle à l'industrie locale, soit dans les procédés de fabrication<sup>29</sup>, soit dans les thèmes abordés pour les tissus décorés<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> ADN, Archives de la chambre de commerce de Lille, Lettre du Préfet du Nord à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce, procès-verbal du 22 janvier 1898.

<sup>28</sup> BARBIEUX José, DEREGNAUCOURT David, LECOMPTE Alain, *Tissus anciens 15<sup>ème</sup> – 20<sup>ème</sup> siècle*, Tourcoing, collections du Centre d'art et d'industrie, 1950, 40 pages.

<sup>29</sup> BARBIEUX, *op. cit.* : p. 19

Description de la technique des chittes ou toile peinte des Indes :

« 1 : La toile est trempée dans une décoction de cadou et de lait de buffle qui lui donne une teinte jaune foncé et le dessin est poncé au charbon

L'existence de ce musée et la nature de ses collections semblent indiquer une influence majeure de l'orientalisme dans l'industrie textile du Nord de la France.

Bien que la correspondance de la chambre de commerce de Roubaix mentionne à plusieurs reprises la réception d'échantillons<sup>31</sup>, la ville de Roubaix n'ouvre pas de musée commercial, ce qu'atteste la réponse figurant sur un courrier du président de la chambre de commerce de Grenoble par son collègue, Édouard Lagache :

« En réponse à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la chambre de commerce de Roubaix n'a pas organisé dans sa circonscription de musée commercial »<sup>32</sup>.

Pourtant, à la réception de la circulaire ministérielle de 1883 relative à la création des musées commerciaux, le projet de création d'un musée à Roubaix semble entériné par la chambre de commerce de la ville. C'est ce qu'indique en tout cas un courrier de son président au ministre du commerce :

« J'ai soumis à la Chambre de commerce de Roubaix, dans la séance du 16 courant, la circulaire que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser relativement à la création des musées commerciaux [...] La Chambre s'est montrée favorable à la réalisation de ce projet [...] »<sup>33</sup>.

---

2 : les traits qui doivent rester noirs sont tracés au pinceau à l'aide d'une solution d'acétate de fer

3 : Les parties destinées au rouge sont pinceautées avec un mordant d'alun, incorporé dans une décoction de safran, puis la toile est trempée dans un bain de teinture fait à l'aide d'une plante appelée « chai » analogue à la garance

4 : le rose et le violet sont successivement appliqués au pinceau et la toile est passée chaque fois à la teinture de chai

5 : toutes les parties déjà peintes sont recouvertes d'une couche de cire formant réserve avec le bain d'indigo

6 : la toile est peinte en bleu dans un bain d'indigo et débarrassée de la cire à l'eau bouillante

7 : on applique au pinceau le jaune, tiré du cadou, qui, superposé au bleu, fournit le vert

Il indique que « l'indiennage » n'est pas seulement l'art de peindre sur un tissu des couleurs chatoyantes, mais c'est aussi celui de les fixer durablement à l'aide de teintures et de mordants ».

<sup>30</sup> BARBIEUX, *op.cit.* : p. 16

« Planche F 10: décor exotique, répétition en raccord sauté de barques de pêcheurs chinois et d'une petite embarcation de mandarin s'éventant le front pendant qu'un coolie tire sur les rames. Des arbres exotiques donnent l'impression d'une île. Le tissu est parsemé de crapauds cracheurs, de prêtres taoïstes, de tables à thé et de fleurettes.

Technique : soie polychrome, lampas lancé broché d'or, de jaune et de bleu.

Provenance : France, tissus d'inspiration chinoise, époque Louis XV ».

<sup>31</sup> ADN, Archives de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du Président de la Chambre de Commerce de Roubaix à Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie, 20 décembre 1886.

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de la collection d'échantillons envoyés à la Chambre de Commerce de Roubaix par Monsieur Paul Bert, Résident Général de la République Française en Annam et au Tonkin et qui m'est parvenue par vos bons soins ».

<sup>32</sup> ADN, Archives de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du président de la chambre de commerce de Grenoble au président de la chambre de commerce de Roubaix, 25 février 1891.

<sup>33</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du président de la Chambre de commerce de Roubaix au ministre du commerce, 22 octobre 1883.

Les archives de la chambre de commerce de Roubaix montrent toutefois des échanges d'échantillons entre Roubaix et l'outre-mer, qui permettent d'alimenter le musée d'échantillons de Roubaix, créé en 1857. En l'absence de lieu d'exposition comparable à celui de Lille, les échantillons envoyés à Roubaix sont rangés dans les locaux de la chambre de commerce. Les collections sont réparties en cinq séries : dépôts périmés, ne correspondant plus manifestement au goût de la clientèle, tissus fabriqués à Roubaix, tissus fabriqués en France, nouveautés et tissus étrangers, dépôt qui contient des échantillons de tissus du Tonkin et de la Cochinchine<sup>34</sup>. Le musée d'échantillons organise aussi des expositions temporaires, comme l'atteste une coupure de journal retrouvée dans les archives de la chambre de commerce de Roubaix, destinée à informer les fabricant métropolitains du type de produits qu'ils pourraient facilement écouler sur le marché malgache :

« Chambre de commerce de Roubaix : le président de la chambre de commerce de Roubaix a l'honneur d'informer MM. Les fabricants et négociants de la circonscription qu'il a reçu en communication une collection d'échantillons de tissus qui sont d'une consommation courante à Madagascar. Ces échantillons et le rapport qui les accompagne sont à la disposition des intéressés au secrétariat de la chambre de commerce, 3 rue Neuve, jusqu'au 10 mai prochain »<sup>35</sup>.

D'autre part, la ville de Roubaix envoie des échantillons dans les colonies, ce qui lui permet de participer à la création du musée commercial de Saigon :

« Suivant le désir exprimé par Monsieur le Ministre de la Marine et des Colonies, j'ai l'honneur de vous adresser par chemin de fer pour être expédié par les transports de l'Etat à Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine en vue de la formation du Musée de Saigon, un colis contenant des échantillons des divers tissus fabriqués à Roubaix »<sup>36</sup>

De l'empire vers la métropole, du national au local et du local vers l'empire, les échantillons circulent et avec eux des représentations des hommes, des espaces et des savoirs faire. Cette mode des musées d'échantillons, commerciaux, commerciaux et coloniaux, touche aussi l'école, lorsque, par exemple, un maître décide d'orienter sa pédagogie en y intégrant la monstration de l'objet :

« En parcourant la géographie du Nord, j'ai vu qu'il existait un musée industriel et commercial à Roubaix. Fondant un modeste musée scolaire à l'école communale que je dirige, une pensée m'est venue ; c'est de faire appel à votre bienveillance [...] dans la formation de ces collections ne se trouverait-il pas des spécimens que

---

<sup>34</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Roubaix, Rapport de la Chambre de commerce de Roubaix sur la question des musées commerciaux et industriels, 22 décembre 1883.

<sup>35</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Roubaix, coupure de presse, journal inconnu, 1890.

<sup>36</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Roubaix, Lettre du Président de la Chambre de Commerce de Roubaix à Monsieur le Vice-Amiral, Préfet maritime de Toulon, 5 novembre 1883.

vous avez mis de côté, des rebuts en un mot ou des choses qui pour vous n'ont aucune valeur [...] »<sup>37</sup>.

Ce courrier, envoyé d'un département éloigné du Nord, atteste de l'existence d'échanges provinces-provinces, qui ne passent pas par Paris.

### 3/ Quel modèle pour le musée lillois ?

Les premiers musées commerciaux et coloniaux ont pour modèle le musée de Bruxelles ouvert dès 1882<sup>38</sup>, modèle que nous retrouvons dans le rapport d'Henri Blacheville<sup>39</sup>, chargé de mission par le ministre du Commerce afin d'étudier les musées commerciaux et les institutions tendant à favoriser le commerce extérieur. Ce rapport figure dans les collections de la bibliothèque du musée lillois, nous supposons que les membres de la commission s'en sont inspirés, et contribue à accréditer la thèse de la circulation d'un modèle pour les musées commerciaux et coloniaux.

Blacheville y décrit un musée installé dans un vaste bâtiment appartenant à l'État. Le personnel du musée, à savoir, un directeur, un commis principal, deux commis ordinaires, trois employés subalternes et quatre garçons de bureau ou gardiens de musée, font partie du personnel du ministère des Affaires étrangères, duquel dépendent les affaires commerciales et les transports. Si le but premier est bien de centraliser des échantillons de marchandises afin de les mettre à disposition des industriels belges, l'auteur indique que, rapidement, le service de renseignements économiques relègue l'exposition d'échantillons au second rang. Une autre partie du musée est consacrée aux adjudications, tant des États étrangers que de l'administration belge (chemins de fer, ponts et chaussée, postes, télégraphes...). Comme celui de Lille, le musée de Bruxelles dispose d'une bibliothèque, fréquentée, d'après l'auteur, par une centaine de personnes par jour.

Si dans sa forme et les buts poursuivis nous percevons de fortes similitudes entre les deux musées, en retrouvant le caractère du musée commercial défini par la commission française, nous notons tout de même des différences importantes. D'abord, le musée belge est

---

<sup>37</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du directeur de l'école communale des garçons de Chasselay (Rhône) au directeur du musée industriel et commercial de Roubaix, 25 octobre 1889.

<sup>38</sup> LOZERE Christelle, « La création des musées commerciaux et coloniaux en France à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle », *Ultramarines*, n° 25, éditions Amarom, p.49-51.

<sup>39</sup> BLACHEVILLE Henri, Missions et rapports commerciaux, musée commerciaux en Belgique, Allemagne, Autriche-Hongrie, Angleterre et Suisse, annexe au *Moniteur Officiel du Commerce* du 3 mai 1894, Paris, Paul Dupont, 1894, 34 pages.

« national », et serait plutôt comparable à l'Exposition permanente des colonies. Il dépend directement d'un ministère et fonctionne exclusivement grâce aux fonds de l'État. Surtout, il possède un service consacré aux adjudications, service particulièrement actif puisqu'il attire environ le quart des visiteurs, toujours d'après Henri Blacheville. Nous pensons immédiatement à la mise en valeur du Congo belge et nous pouvons établir l'hypothèse de liens de coopération entre le musée et les compagnies de colonisation chargées d'exploiter les ressources du Congo. Le musée concrétiserait les ambitions de l'État belge pour la colonie du Congo avant même d'en accepter l'héritage à la mort du roi Léopold II.

Une autre preuve de l'influence des Belges dans la création de musées commerciaux réside dans la correspondance entre la chambre de commerce de Lille et le ministère du Commerce et de l'Industrie à l'occasion du projet d'ouverture d'un musée commercial national. Dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 1891, la chambre de commerce de Paris adopte un rapport relatif à sa création<sup>40</sup>. Ce musée devait fonctionner sous le patronage de la chambre de commerce de Paris et sur le modèle des musées commerciaux déjà existants, c'est-à-dire recevoir des produits susceptibles d'être importés en France, et centraliser les produits français vendus sur les différents marchés mondiaux.

À cette occasion la chambre de commerce de Lille oppose le modèle du Musée commercial de Bruxelles et de son « organisation admirable, de sa classification ingénieuse et de ses renseignements instructifs »<sup>41</sup> aux vingt-deux musées commerciaux français dénués de toutes ressources, et dont la plupart végètent, Lille formant bien sûr exception. Les Lillois proposent donc de copier le modèle bruxellois, en créant un musée sous le patronage direct de l'État, mais en faisant de cette institution le collecteur d'échantillons pour un nombre réduit de musées provinciaux, ce qui revient à donner à la ville de Lille une dimension quasi nationale en augmentant l'échelle de son influence. Cette proposition n'est cependant pas retenue.

D'autres publications permettent la circulation d'un modèle pour les musées commerciaux et coloniaux en proposant un mode de fonctionnement, une définition des buts et même des standards d'exposition. Le rapport de Philippe Delmas<sup>42</sup> et d'Albert Mengeot<sup>43</sup>,

---

<sup>40</sup> ADN, Archives de la Chambre de commerce de Lille, Lettre du Ministre du Commerce et de l'Industrie à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Lille, 24 août 1891.

<sup>41</sup> ADN, Archives de la Chambre de commerce de Lille, Lettre de la Chambre de Commerce de Lille (M. Schoutteten rapporteur) au Ministre du Commerce et de l'Industrie, 24 août 1891.

<sup>42</sup> Philippe Delmas : Officier d'académie, secrétaire adjoint de la société de géographie commerciale de Bordeaux, membre de la société de géographie commerciale de Paris, des sociétés de géographie de Bruxelles et de Manchester et de l'Union Coloniale Française.

chargés vers 1900 par le ministère du Commerce d'une mission dans le Nord de la France, en Belgique et aux Pays-Bas, étudie l'organisation des musées commerciaux et coloniaux<sup>44</sup>. Ce rapport figure dans les collections de la bibliothèque du musée de Lille. Les procès-verbaux n'ont pas gardé la trace du passage à Lille de Philippe Delmas et Albert Mengeot, ces derniers ayant contacté le secrétaire de l'époque, Édouard Coquelle, qui leur a fait parvenir des informations par courrier :

« Si l'on en considérait seulement le nombre, on conclurait à un grand succès [des musées commerciaux] ; c'est ainsi qu'on en trouve à Lille, Rouen, Saint-Quentin, Elbeuf, Flers, Tarare, Alençon, Amiens, Dunkerque, Angoulême, Avignon, Douai, Clermont-Ferrand, La Ferté-Macé, Reims, Saint-Nazaire, Troyes et peut-être bien d'autres que nous ignorons Malheureusement, ces établissements n'existent guère que sur le papier ou bien, formés il y a dix ou quinze avec quelques collections, n'offrent plus qu'un intérêt de menue curiosité [...]. Citons cependant comme type bien agencé et ayant rendu et rendant encore des services, le Musée Industriel, Agricole, Commercial et Colonial de Lille ; c'est la plus importante des institutions françaises de ce genre [...] Les collections exposées sont au nombre de 160 et comprennent environ 125 000 échantillons<sup>45</sup> ».

Ce passage, nous montre que le musée de Lille, présenté comme le plus important du genre en France, pouvait à son tour devenir un modèle pour la création d'autres établissements. Ceci permet de formuler l'hypothèse d'une circulation d'un modèle muséographique à une échelle nationale mais aussi transnationale, entre la France et la Belgique.

## **B/ Formation des collections et forme de l'exposition d'un musée d'échantillons**

L'étude de la formation des collections du Musée commercial et colonial de Lille montre une présence tout à fait écrasante de l'outre-mer, au point qu'il apparaît véritablement comme un musée commercial dédié à l'outre-mer. En effet, l'inventaire des collections, disponible au Musée d'histoire naturelle de Lille, ainsi que la *Notice sur le Musée*

---

<sup>43</sup> Albert Mengeot : Officier d'académie, secrétaire de la société de géographie commerciale de Bordeaux, membre correspondant de la société de géographie commerciale de Paris, des sociétés de géographie de Québec et de Berne.

<sup>44</sup> DELMAS Philippe et MENGEOT Albert, *Quel est le caractère et quelle doit être l'organisation d'un musée d'échantillons*, rapport présenté à la séance générale du Congrès International de Géographie Economique et Commerciale, Bordeaux, Gounouilhou, 1900, 11 pages.

Autre exemple : MENGEOT Albert, *De la création à Bordeaux d'un musée commercial et colonial*, Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1900, 56 pages.

<sup>45</sup> DELMAS, *op.cit.* : p.8.

*Commercial et Colonial de Lille*<sup>46</sup>, fascicule présentant les buts, l'organisation et les collections du musée, indiquent la place consacrée à l'empire colonial dans cette exposition permanente :

« Les collections se composent en majeure partie d'échantillons de tissus et filés de différentes natures qui intéressent le plus grand nombre d'industries de la région... On trouve aussi dans le musée d'importantes collections d'échantillons de matières premières nécessaires à l'industrie et notamment une quantité considérable d'échantillons des produits des colonies françaises ».

L'Exposition d'Amsterdam offre aux Lillois l'occasion de rassembler les premières collections du musée colonial. Cette exposition commerciale, dédiée exclusivement aux colonies, ouvre ses portes au public du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre 1883. La genèse du musée lillois est l'occasion pour la commission d'établir une classification, qui montre le souci d'organisation de l'exposition afin d'en améliorer la lisibilité pour les visiteurs.

Tableau 1 : Classification des produits manufacturés et matières premières du Musée commercial et colonial de Lille<sup>47</sup>.

<b>Classes</b>	<b>Produits manufacturés et matières premières concernés</b>
<b>1</b>	Produits chimiques
<b>2</b>	Industrie verrière
<b>3</b>	Industrie céramique
<b>4</b>	Industrie de la fonte, du fer et de l'acier, appareils de chauffage et d'éclairage
<b>5</b>	Quincaillerie, serrurerie, clouterie, outils
<b>6</b>	Objets d'ameublement
<b>7</b>	Produits de la filature et du tissage du jute, du chanvre, du lin, du coton, de la laine et de la soie
<b>8</b>	Articles d'habillement, de bonneterie et de lingerie
<b>9</b>	Dentelles, tulles, broderies, passementeries
<b>10</b>	Papeteries et fourniture de bureaux
<b>11</b>	Articles de cuirs et peaux, tanneries
<b>12</b>	Graisses et huiles, savons
<b>13</b>	Produits alimentaires, sucres
<b>14</b>	Boissons
<b>15</b>	Céréales, froment, seigle, orge, avoine, riz, maïs

<sup>46</sup> *Notice sur le Musée Commercial et Colonial de Lille*, Lille, Danel, 1898, 18 pages, p. 15.

<sup>47</sup> Archives de la SGL, procès-verbal de séance, année 1898.

<b>16</b>	Matières textiles animales et végétales, coton, lin, chanvre, jute, laine, poils, cocons de vers à soie, soie, ramie, raffia, pailles, joncs
<b>17</b>	Matières premières autres que textiles, légumes, fleurs, fruits, graines, épices, bois de construction, de teinture et autres, lièges, écorces, racines, résines, gommes, caoutchouc, cires, plumes, duvets, crins, peaux, fourrures, cornes, ivoire, perles, écailles
<b>18</b>	Produits de l'exploitation des mines, carrières, sources, or, argent, plomb, cuivre, fer, houille, pétrole, soufre, pierres, marbres, sels, ambre, eaux minérales

### 1/ La formation des collections, un jeu de sociabilité

La formation des collections montre l'existence de réseaux bien établis et met en scène le jeu des relations interpersonnelles. Ainsi, apprenant par son ami Paul Dislère<sup>48</sup> que personne ne réclame les collections envoyées par la France à l'Exposition d'Amsterdam, Jules Scrive a l'idée de les faire rapatrier à Lille. En outre, Paul Dislère et Ernest Cornut, le président de la commission du musée, ont tous deux fait leurs études à l'École polytechnique et nous pouvons soupçonner l'existence de « liens d'anciens » qui ont renforcé la demande de Jules Scrive.

Fort de l'appui de Paul Dislère, le 16 décembre 1883, le maire de Lille sollicite donc officiellement ce don auprès du ministère de la Marine, traditionnellement à l'époque en charge des colonies<sup>49</sup>. Grâce à cette démarche, le nouveau musée rapatrie d'Amsterdam seize caisses d'échantillons dont - et nous retrouvons bien les préoccupations des patrons lillois - presque tous les textiles présentés et environ un millier d'échantillons divers de produits coloniaux<sup>50</sup>. Les procès-verbaux mentionnent à plusieurs reprises l'intervention de Dislère, qui apparaît comme un collaborateur actif et zélé de la commission du musée. Dans le rapport qu'il écrit au soir de sa vie<sup>51</sup>, Scrive le présente même comme l'un des principaux artisans du développement du musée commercial et colonial dans ses premières années :

« Incidemment, M. Dislère a fait l'éloge des services rendus par le Musée Commercial et Colonial de Lille, à la fondation duquel il a pris une part importante [...] »<sup>52</sup>.

<sup>48</sup> Paul Dislère (1840-1928) : né à Douai, polytechnicien et ingénieur naval.

1868-1871 : dirige l'arsenal de Saïgon

1882-1883 : Directeur au Ministère de la Marine et des Colonies

1889 : Président du Conseil d'Administration de l'École Coloniale, poste qu'il a occupé pendant 35 ans

1891 : Conseiller d'Etat en service extraordinaire au ministère du Commerce.

<sup>49</sup> Archives MHN Lille, procès-verbal du 14 décembre 1882.

<sup>50</sup> VANDECASTEELE Dominique, *Histoire des musées industriel et commercial de Lille (1853-1914)*, mémoire de DEA « Histoire et Techniques », Centre National d'Arts et Métiers, 2005.

<sup>51</sup> SCRIVE Jules, *Expansion commerciale et coloniale, mise en valeur des colonies*, Lille, Danel, 1898, 74 pages.

<sup>52</sup> SCRIVE, *op.cit.* : p. 67.

Toujours en mobilisant leur réseau, les membres de la commission sollicitent le ministère de la Marine puis celui de l'Industrie, du Commerce et des Colonies à la clôture de l'Exposition d'Anvers en 1885, puis de celle de Bruxelles en 1888 et enfin de Paris en 1889. Au total, le musée présente cent cinquante collections rassemblant 120 000 échantillons en 1898<sup>53</sup>.

Tableau 2 : Formation des collections du musée commercial et colonial.  
(Tableau simplifié établi d'après le registre des collections du musée, antérieur à 1914).

<b>Provenance</b>	<b>Date d'entrée</b>
<u>Inde :</u>	
Collections de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	1885
Dons de M. X représentant à Lille	1903
<u>Cochinchine :</u>	
Collections de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	1885
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	
Echantillons venant de l'Exposition de Bruxelles 1888	1889
Collections de riz de Cochinchine	
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	
Echantillons venant de l'Exposition de Bruxelles 1888	1888
Echantillons venant de l'Exposition Universelle de 1889	1889
Don du Ministre des Colonies	
De l'Exposition Permanente des Colonies (Palais de l'Industrie)	1894
Don de l'Office Colonial à Paris	1905
<u>Tonkin :</u>	
Echantillons provenant de l'Exposition Universelle de 1889	1889
Envoi de M. le Résident Général en Annam et au Tonkin	
Par la Chambre de Commerce de Lille (Paul Bert)	1886
Don de M. Micchotte à Paris	1904
Echantillons de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	1885
<u>Annam :</u>	
Echantillons provenant de l'Exposition Universelle de 1889	1889
Don de l'Office Colonial à Paris	1905
<u>Cambodge :</u>	
Echantillons de tissus venant de l'Exposition des Colonies Françaises	
A Anvers	1885
<u>Laos :</u>	
Don de M. Durand	?
Envoi du Ministre du Commerce et de l'Industrie	1885
Echantillons de tissus venant du Laos	1885
Envoi du Consul à Luang-Prabang, Auguste Pavie	1888 et 1889
En particulier des costumes du Laos	
<u>Algérie :</u>	
Don du Directeur du Jardin Colonial de Nogent/Marne	1905

<sup>53</sup> *Bulletin de la SGL*, année 1898, tome 1, Le Musée Commercial et Colonial de Lille, p. 246- 247.

Collections venant de l'Exposition Universelle de 1889	1889
Don du Ministre des Colonies	
Exposition Permanente des Colonies du Palais de l'Industrie	1894
Envoi du Gouverneur Général de l'Algérie	1895
Envoi de la maison F. Fasio à Alger	1905
<u>Tunisie :</u>	
Collections venant de l'Exposition Universelle de 1889	1889
Envoi de Paul Cambon, Résident Général à Tunis	?
Envoi du Vice Consul de France à Grombalia	1895
Don du Docteur Carton de Lille	1895
<u>Maroc :</u>	
Envoi du Vice Consul de France à Fez	1895
Don du Chef de l'Office Chérifien de Contrôle et d'exportation 19 rue des Pyramides – Paris	1950
Don du Service Agronomique et de l'Expérimentation Agricole Remis par M. d'Achon, chef du bureau au Maroc	1953
<u>Sénégal et Dépendances :</u>	
Collections de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	1885
Echantillons venant de l'Exposition Universelle de 1889	1889
Don de la Chambre de Commerce de Lille	
Envoi de Huchard, Chef du Secrétariat Municipal à Rufisque	1890
Don de l'Association Cotonnière Coloniale	1905
Don du Directeur du Jardin Colonial de Nogent/Marne	1905
<u>Afrique Occidentale :</u>	
Don de l'Association Cotonnière Coloniale	1905
Echantillons provenant de l'Exposition Universelle de 1889	1889
Don du Directeur du Jardin Colonial de Nogent/Marne	1905
Collections de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	1885
<u>Casamance :</u>	
Don de Paul Crépy, Président de la Compagnie Commerciale et Agricole de la Casamance	1892
<u>Guinée :</u>	
Don du Directeur du Jardin Colonial de Nogent/Marne	1905
<u>Côte d'Ivoire :</u>	
Don du Directeur du Jardin Colonial de Nogent/Marne	1905
<u>Dahomey :</u>	
Don du Directeur du Jardin Colonial de Nogent/Marne	1905
<u>Congo Français :</u>	
Tissu pour moustiquaires fabriqué par les Adoumas Expéditeur inconnu	?
<u>Soudan :</u>	
Expéditeur Colonel Archinard	1893
Coton du Soudan, noix de palmier, échantillons de cotonnades pour pagne	
Echantillon de drap de coton	
<u>Niger :</u>	
Coton allen de la zone irriguée du Niger Expéditeur inconnu	?

#### Madagascar :

Don du Directeur du Jardin Colonial de Nogent/Marne	1905
Don de M. Sapiécha, fabricant à Paris	1902
Don de M. E. Serand, intendant militaire du 1 <sup>er</sup> corps d'armée	1902
Envoi du Résident Général à Madagascar	1886
Don du Directeur du Jardin Colonial de Nogent/Marne	1886
Don du Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies	
Envoi du Résident Général de France à Madagascar	1890 et 1892
Don du Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies	
Envoi de Bonnet, Titulaire d'une bourse de séjour à Tananarive	1890 et 1892
Echantillons de tissus provenant de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	probablement 1885
Don de Louis Hallez à Lille	1905
Don de l'Association Cotonnière Coloniale	1905
Envoi de Louis Eeckman, contrôleur des douanes à Majunga (Madagascar)	1890
(Envoi effectué à la demande d'Alexandre Eeckman pour un coût de 153,7 Frs)	

#### Réunion :

Collections de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	1885
Echantillons provenant de l'Exposition Universelle de 1889	1889

#### Gabon :

Collections de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	1885

#### Guyane :

Collections de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	1885

#### Martinique et Guadeloupe:

Collections de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	1885

#### Nouvelle Calédonie :

Collections de l'Exposition des Colonies Françaises à Anvers	
Don du Ministre de la Marine et des Colonies	1885
Don de M. Debièvre à Lille	1906

Après les expositions d'Anvers, Bruxelles et Paris, les Lillois réussissent à acquérir chaque fois environ un millier d'échantillons<sup>54</sup>. Par la suite, les dons proviennent principalement de l'Exposition permanente des colonies du Palais de l'industrie puis de l'Office colonial. Toujours en exploitant leur réseau, les membres de la commission entrent en relation directement avec les résidents généraux de France. Ernest Cornut se charge ainsi de contacter le résident général de France en Annam et au Tonkin, Paul Bert en 1886. À l'occasion de cette prise de contact, les archives du musée mentionnent encore une fois le rôle de Paul Dislère :

« Monsieur Scribe donne communication d'une lettre de Monsieur Dislère, Conseiller d'Etat, lui annonçant que, dans une lettre récente, il a rappelé à

---

<sup>54</sup> VANDECASTEELE, *op. cit.* : p. 48.

Monsieur Paul Bert, Résident Général de France en Annam et au Tonkin, la promesse qu'il avait faite, lors de son départ de France, de s'occuper aussitôt son arrivée au Tonkin, de réunir des échantillons et des renseignements pour les musées commerciaux»<sup>55</sup>.

L'exemple de l'acquisition de la « collection Ramasse » grâce à l'exploitation d'un contact établi entre Jules Schoulteten et De Prat, très probablement l'adjudant De Prat, membre de la Mission Marchand, de passage dans le Nord pour une série de conférences, exprime encore toute l'importance des cercles de sociabilité dans l'acquisition d'échantillons :

« Monsieur Schoulteten fait part à la Commission d'une entrevue qu'il a eue avec Monsieur De Prat, dont, l'un des amis, Monsieur Ramasse a réuni à Shanghai une collection d'échantillons prélevés sur les marchandises lors de leur passage en douane, et vient d'arriver à Marseille avec la dite collection. Cette collection paraît de nature à offrir un grand intérêt et Monsieur Schoulteten se propose de voir Monsieur Ramasse lors de son prochain voyage à Paris pour tâcher d'en obtenir la cession au Musée Commercial de Lille»<sup>56</sup>.

Cet exemple montre de manière concrète l'investissement des membres de la commission et nous fournit une indication précieuse sur les budgets consacrés aux achats, d'autant que les archives du musée offrent peu d'éléments sur les coûts d'acquisition des échantillons :

« Monsieur Schoulteten fait part à la commission qu'il a vu Monsieur Ramasse à Paris lors de son dernier voyage et a examiné la collection qu'il a apportée de Shanghai et dont il a été question à la dernière séance et que cette collection lui a paru offrir un grand intérêt. Il a offert à Monsieur Ramasse trois mille francs pour l'acquisition de cette collection et deux cents francs comme indemnité de voyage et transport pour venir l'exposer à Lille s'il n'acceptait pas cette offre d'achat »<sup>57</sup>.

Un autre membre de la commission apparaît tout à fait essentiel dans la vie du musée, il s'agit d'Alexandre Eeckmann, secrétaire général de la Société de géographie de Lille. Les procès-verbaux de séances du musée attestent à plusieurs reprises son engagement et le rôle de son réseau de sociabilité dans la vie de cette institution :

« M. Eeckmann fait connaître qu'il est en pourparlers avec M. Wiener, Ministre de France à Port au Prince, M. Clozel, gouverneur de la Côte d'Ivoire, le Docteur Maclaud, Directeur du Fouta Djallon et le Capitaine Chapuis, du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Marine pour recueillir des échantillons et des renseignements pour le musée »<sup>58</sup>.

---

<sup>55</sup> Archives MHN Lille, procès-verbal du 15 mai 1886.

<sup>56</sup> Archives MHN Lille, procès-verbal du 26 novembre 1894.

<sup>57</sup> Archives MHN Lille, procès-verbal du 25 février 1895.

<sup>58</sup> Archives MHN Lille, procès-verbal du 1<sup>er</sup> mars 1900.

Ce procès-verbal indique que la commission met à sa disposition 2500 francs pour l'acquisition d'échantillons, soit environ le sixième du budget annuel du musée, comme le montre ce nouvel extrait des procès-verbaux de la commission du musée :

« Monsieur Eeckmann fait connaître à la commission qu'ayant eu l'occasion d'être présenté au chargé d'affaires de l'Empire du Japon, il en a profité pour lui demander son concours pour le musée commercial de Lille »<sup>59</sup>.

En outre, les procès-verbaux attestent aussi de son concours dans l'acquisition d'échantillons de draps, broderies et dentelles du Chili envoyés par la Société commerciale de Paris. Les efforts de la commission permettent au musée de développer un réseau important de correspondants, élément essentiel de son développement. Pour chaque échantillon envoyé, ces correspondants doivent indiquer :

- Le pays de provenance, le nom de l'importateur, ou tout au moins sa résidence ;
- Le prix de vente en francs, en centimes au moment de l'envoi, par kilo, par pièce, par mille, par douzaine, par mètre, par paire, par paquet, par boîte ou rame, par hectolitre, par bouteille ou tonneau, suivant la nature de l'objet ;
- La consommation annuelle dans le pays de résidence ;
- Le mode d'emballage usité ;
- Les frais de transport à partir de la France ;
- Les conditions de paiement ;
- Les dimensions (longueur et largeur) pour les tissus ;
- La couleur préférée, toujours pour les tissus ;
- La composition des tissus et leur poids<sup>60</sup>.

L'étude de la correspondance de la chambre de commerce de Lille indique aussi des liens entre celle-ci et le ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies dans le but d'aider la commission du Musée commercial et colonial à enrichir les collections :

« Pour faire suite à ma lettre du 10 novembre dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une collection de tissus recueillis par Monsieur le Consul Général de France à Calcutta »<sup>61</sup>.

Cette lettre fait suite à une demande que le président de la chambre de commerce de Lille avait exprimée auprès de Jules Jouslain, consul général de France à Calcutta, avant le départ de ce dernier :

« Vous avez bien voulu m'autoriser, la dernière fois que je vous ai vu à Paris, à vous adresser une note des échantillons que la Chambre de Commerce de Lille

---

<sup>59</sup> Archives MHN Lille, procès-verbal du 8 novembre 1886.

<sup>60</sup> Archives de la SGL, procès-verbal année 1898.

<sup>61</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Lille, *Lettre du Ministre du Commerce, de l'industrie et des Colonies à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Lille*, 4 décembre 1891.

désirerait recevoir pour son Musée Commercial, en provenance de Calcutta où vous devez vous rendre prochainement »<sup>62</sup>.

L'annexe de ce courrier indique que cette demande concerne non seulement les tissus de l'industrie locale, mais aussi des échantillons de tissus divers, « [...] en laine, en soie coton, lin, jute... importés à Calcutta par les pays étrangers, l'Angleterre, l'Allemagne, La Belgique, la Suisse ».

La correspondance autour de ces échantillons, cinq lettres entre février et novembre 1891, confirme le rôle d'agence économique des musées commerciaux. Loin de se limiter aux seules colonies françaises, les renseignements recueillis concernent aussi les colonies des autres nations et les marchés qu'elles créent outre-mer. Toutefois, les demandes d'envois de renseignements et d'échantillons passent toujours par le ministère du Commerce et de l'Industrie, comme l'atteste une lettre du ministre du Commerce et de l'Industrie adressé à la commission du Musée Commercial et Colonial de Lille :

« Pour faire suite à votre lettre du 18 juin dernier, j'ai l'honneur de vous informer que l'envoi direct par nos consuls d'échantillons au Musée Commercial et Colonial de Lille ne soulève aucune objection de la part de Monsieur le Ministre, qui va adresser des instructions en ce sens à ses agents. Toutefois, Monsieur Hanotiaux estime qu'il y aurait des inconvénients à autoriser le Musée Commercial et Colonial de Lille à correspondre avec nos représentants à l'étranger sans passer par l'intermédiaire de mon département ou de celui des affaires étrangères »<sup>63</sup>.

Les rapports directs entre la commission du musée et les agents consulaires n'existent donc, en principe, car la règle est contournée à plusieurs reprises, que dans le sens des envois de l'étranger vers le musée lillois, ce qui permet au ministère du Commerce de conserver une forme de contrôle de l'information. Mais surtout, il semble plus aisé pour une administration d'État de solliciter le réseau des résidents et consuls pour l'envoi d'échantillons. L'intervention d'un ministère doit aussi limiter les risques de confusion qui risquent de paralyser les efforts<sup>64</sup>.

L'inventaire des collections révèle une importante circulation des échantillons exposés, la plupart ayant déjà été exposés au public dans différentes expositions universelles, commerciales ou industrielles. Des expositions temporaires sont aussi l'occasion d'échanges entre partenaires commerciaux, comme le montre un extrait de la correspondance adressée par

---

<sup>62</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Lille, Lettre du Président de la Chambre de Commerce de Lille à Jules Jouslain, Consul Général de France à Calcutta, 25 février 1891.

<sup>63</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Lille, Lettre du Ministre du Commerce et de l'Industrie à Monsieur le Vice-Président de la Commission du Musée Commercial et Colonial de Lille, 8 juillet 1894.

<sup>64</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Roubaix, Rapport de la Chambre de Commerce sur la question des musées commerciaux et industriels, 22 décembre 1883.

la commission administrative du Musée commercial et colonial de Lille à la chambre de commerce de Roubaix :

« Monsieur Béhagle, compagnon de Maistre dans son voyage d'exploration en Afrique Centrale, vient de nous adresser, pour y être exposés dans notre musée commercial et colonial pendant une période de vingt jours, quinze pièces de tissus et vêtements en coton (...) Ces tissus sont fabriqués par les indigènes. Il nous a demandé de vous aviser de l'existence de cette intéressante collection dans notre musée en vous priant de vouloir bien en donner connaissance aux industriels et négociants de votre circonscription »<sup>65</sup>

Un autre courrier adressé par le ministère du Commerce au président de la chambre de commerce de Roubaix concerne des échantillons envoyés du Laos à Roubaix :

« [...] j'ai l'honneur de vous adresser en même temps que cette lettre, une collection d'échantillons recueillis par le vice-consul de France à Luang Prabang et sur laquelle je vous prie d'appeler l'attention des industriels de Roubaix. Quand ceux-ci auront pris connaissance de cette collection, je vous serai obligé de vouloir bien me la renvoyer afin que je puisse la transmettre à d'autres chambres de commerce [...] »<sup>66</sup>.

La récupération d'échantillons par lots entiers, à l'issue des expositions universelles, démontre un certain opportunisme des membres de la commission et une véritable recherche d'efficacité, l'acquisition de lots se révélant plus aisée pour le développement du musée. En outre, les archives révèlent aussi leur capacité à solliciter des partenaires ayant une bonne connaissance des colonies. Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises l'intérêt de Paul Dislère pour le musée lillois. À l'occasion de la visite du ministre André Lebon (1859-1938), le musée récupère en 1895 une collection de tissus sénégalais :

« Lors de sa récente visite au Musée Commercial de Lille, Monsieur le Ministre avait promis d'envoyer à son conservateur, pour joindre à ses collections, des tissus qui lui avaient été rapportés de la Côte d'Ivoire par l'explorateur Clozel. Monsieur le Ministre vous a fait envoyer ces tissus hier... »<sup>67</sup>.

D'autres acteurs de la politique coloniale aident les Lillois, comme Paul Bert<sup>68</sup>, Paul Cambon<sup>69</sup> ou encore le colonel Archinard<sup>70</sup> (voir tableau 2). C'est aussi le cas d'Auguste

---

<sup>65</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Roubaix, Lettre du vice-président de la Commission Administrative du Musée Commercial et Colonial de Lille au Président de la Chambre de Commerce, 12 septembre 1893.

<sup>66</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du ministre du commerce et de l'industrie au président de la chambre de commerce de Roubaix, 15 janvier 1889.

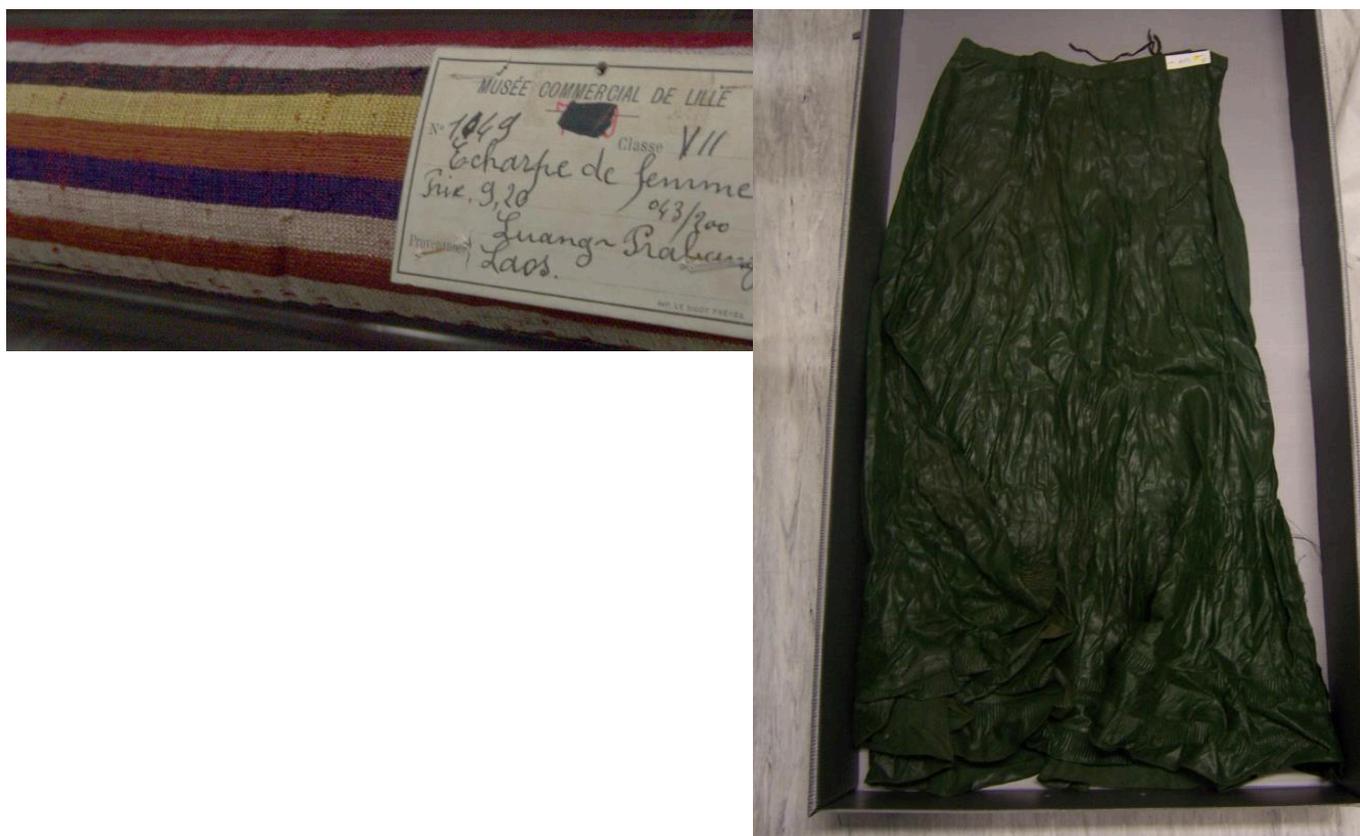
<sup>67</sup> ADN, archives de la Chambre de Commerce de Lille, Lettre de Monsieur du Vivier de Streel, Chef-Adjoint du Cabinet de Monsieur André Lebon, Ministre du Commerce et de l'Industrie à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Lille, 30 octobre 1895.

<sup>68</sup> Paul Bert (1833-1886), député de l'Yonne de 1872 à 1876, ministre de l'Instruction publique et des Cultes de 1881 à 1882, premier résident général au Tonkin et en Annam.

<sup>69</sup> Paul Cambon (1843-1924), diplomate, ministre résident de France en Tunisie de 1882 à 1886, à l'origine, avec Pierre Foncin, de la fondation de l'Alliance française le 21 juillet 1883.

Pavie<sup>71</sup>, qui fait parvenir à Lille une importante collection de vêtements et tissus en provenance du Laos, dont plusieurs jupes de femme, actuellement conservées dans les réserves du Musée d'histoire naturelle de Lille, qui attestent l'intérêt des patrons lillois pour la confection indigène. L'inventaire de ses dons, disponible dans les archives du Musée d'histoire naturelle de Lille, mentionne plusieurs envois entre 1888 et 1889, totalisant quarante et une pièces : jupes, turbans, couvertures, écharpes, veste, étoffes et chaussures.

Musée commercial et colonial de Lille : vêtements féminins en provenance du Laos, envoi d'Auguste Pavie.  
(Photos de l'auteur).



En 1896, c'est grâce à l'appui de Ledieu-Dupaix, consul des Pays-Bas à Lille, que le Musée commercial et colonial récupère des collections de l'Exposition internationale d'Amsterdam de 1895 :

« D'autre part, en vue d'accroître les éléments d'information du Musée Commercial de Lille, j'ai demandé à nos collègues, les Présidents de Comités

---

<sup>70</sup> Colonel Archinard (1850-1932), polytechnicien, après un séjour en Cochinchine de 1876 à 1878, il rejoint le Soudan français en 1880, où il mène plusieurs campagnes qui permettent à la France de poursuivre son expansion coloniale dans cette partie du monde.

<sup>71</sup> Auguste Pavie (1847-1925), explorateur, diplomate, obtient la signature d'un traité de protectorat entre le Laos et la France, mettant un terme aux visées expansionnistes du Siam, soutenu par la Grande-Bretagne.

français et néerlandais à Amsterdam l'attribution à cette utile institution de tous objets que les exposants seraient disposés à abandonner à titre gracieux... »<sup>72</sup>.

Loin de céder à la tentation de l'exotisme d'une exposition ethnographique, cet intérêt traduit plutôt le but du patronat du Nord de proposer aux marchés d'outre-mer des étoffes en adéquation avec une production artisanale locale. C'est ce qu'exprime Alexis Vial, industriel d'Armentières, dès 1886 :

« Monsieur Alexis Vial croit qu'il serait bon d'insister auprès des agents consulaires de France avec lesquels des relations sont entamées pour obtenir des vêtements confectionnés en usage parmi les indigènes de leur circonscription. La commission reconnaît que la réunion de ce genre de collections pourrait amener d'utiles résultats et décide qu'il en sera tenu compte dans la correspondance<sup>73</sup> ».

Sans insister sur les phases de la confection, sur la transformation de la matière brute en produits manufacturés, le dessein du musée commercial et colonial se rapproche donc de celui du musée industriel, en suggérant au visiteur une vision de l'industrie textile du Nord intégrée aux modes de vie des populations colonisées, la région bénéficiant des interactions nouvelles nées de l'établissement de frontières ultramarines. À l'inverse, l'étude de la correspondance des chambres de commerce de la région donne une indication de la perméabilité de la production manufacturière locale aux influences extérieures, en particulier l'orientalisme, comme l'indique un extrait de la correspondance de la chambre de commerce de Roubaix :

« J'ai l'honneur de vous soumettre un projet d'exposition qui, répondant aux besoins de l'enseignement artistique tel qu'il est compris aujourd'hui, et à l'esprit de curiosité utile, mérite l'approbation de la chambre de commerce de Roubaix... L'exposition d'art musulman à Paris en 1893 et celle d'art oriental à Lyon en 1894, ont apporté aux industries d'art décoratif de précieux documents qui, sans ces exhibitions seraient restés enfouis dans les collections particulières, ignorés du travailleur et de l'amateur. Les expositions de ce genre ne sont que des manifestations passagères sans lendemain, on devrait les renouveler sans cesse et ne pas attendre l'occasion des expositions universelles qui ne peuvent avoir lieu, avec succès, qu'à des époques éloignées et dans les grandes capitales du monde. Mais l'ouvrier ne peut pas toujours se rendre à ces grandes expositions. Un groupe d'artistes, de critiques, de collectionneurs, auxquels j'ai soumis l'idée d'organiser des expositions circulantes d'art oriental l'ont aussitôt approuvée... »<sup>74</sup>.

## 2/ La forme de l'exposition

---

<sup>72</sup> LEDIEU-DUPAIX, *A propos de l'Exposition Internationale d'Amsterdam*, Lille, Danel, 1896, p. 5.

<sup>73</sup> Archives MHN Lille, procès-verbal du 8 novembre 1886.

<sup>74</sup> ADN, Archives de la Chambre de commerce de Roubaix, Courrier de Georges Marye, commissaire général de l'exposition d'art musulman, Paris 1893, au président de la chambre de commerce de Roubaix, 15 avril 1895.

Le musée commercial et colonial est le lieu de rencontre de différentes influences, une véritable interface, une sorte de « frontière muséale », mettant en relation producteurs de matières premières, artisans et industriels et occasionnant des échanges dans les deux sens entre les colonies et la métropole<sup>75</sup>, thème qui fait l'objet d'une présentation dans la section historique de l'Exposition coloniale de Vincennes en 1931.

Le musée lillois compte plusieurs salles d'exposition, une bibliothèque et une salle de lecture, que nous présentent les photographies suivantes, extraites d'un numéro du Grand hebdomadaire illustré de Lille daté de l'année 1937.

Musée commercial et colonial de Lille : la bibliothèque.

(Source : Grand hebdomadaire illustré de Lille, 1937).



Les salles présentant les collections d'échantillons offrent aux visiteurs l'aspect un peu répétitif de séries d'échantillons alignés dans des flacons de verre, ou exposés dans des « cabinets de curiosité », sans recherche esthétique ni présentation du contexte et des modes de production. Chaque échantillon est référencé, étiqueté, le musée respecte ainsi une des caractéristiques du genre, à savoir la mise en relation des productions avec leur provenance.

---

<sup>75</sup> BARBIEUX, *op.cit.* : p. 18.

« Planche F 10 : décor exotique, répétition en raccord sauté de barques de pêcheurs chinois et d'une petite embarcation de mandarin s'élevant le front pendant qu'un coolie tire sur les rames. Des arbres exotiques donnent l'impression d'une île. Le tissu est parsemé de crapauds cracheurs, de prêtres taoïstes, de tables à thé et de fleurettes.

Provenance : France, tissu d'inspiration chinoise, époque Louis XV ».

Les flacons de verre renferment des échantillons de diverses provenances, coton du Sénégal, du Niger ou du Dahomey, laines d'Australie ou de l'Amérique du Sud, ainsi que des fèves de cacao de la Martinique, autant de matières premières utilisées dans les industrie du Nord<sup>76</sup>. Notons que les collections présentent aussi des échantillons peu en rapport avec l'industrie locale, cocon de soie de l'Annam ou échantillons de riz de la Cochinchine.

Musée commercial et colonial de Lille : la salle des expositions des échantillons de matières premières.

(Source : Grand hebdomadaire illustré de Lille, 1937).



L'exposition méthodique des matières premières ne renseigne donc pas le visiteur sur leur utilisation dans l'industrie, sur leur transformation, ce qui permet d'ailleurs de conserver des secrets de fabrication dans un contexte particulier de forte rivalité économique<sup>77</sup>. Elle n'a en soi aucune valeur pédagogique, et les rares photographies parvenues jusqu'à nous montrent bien qu'elle s'adresse à un public d'industriels autorisés à prélever des échantillons, plutôt

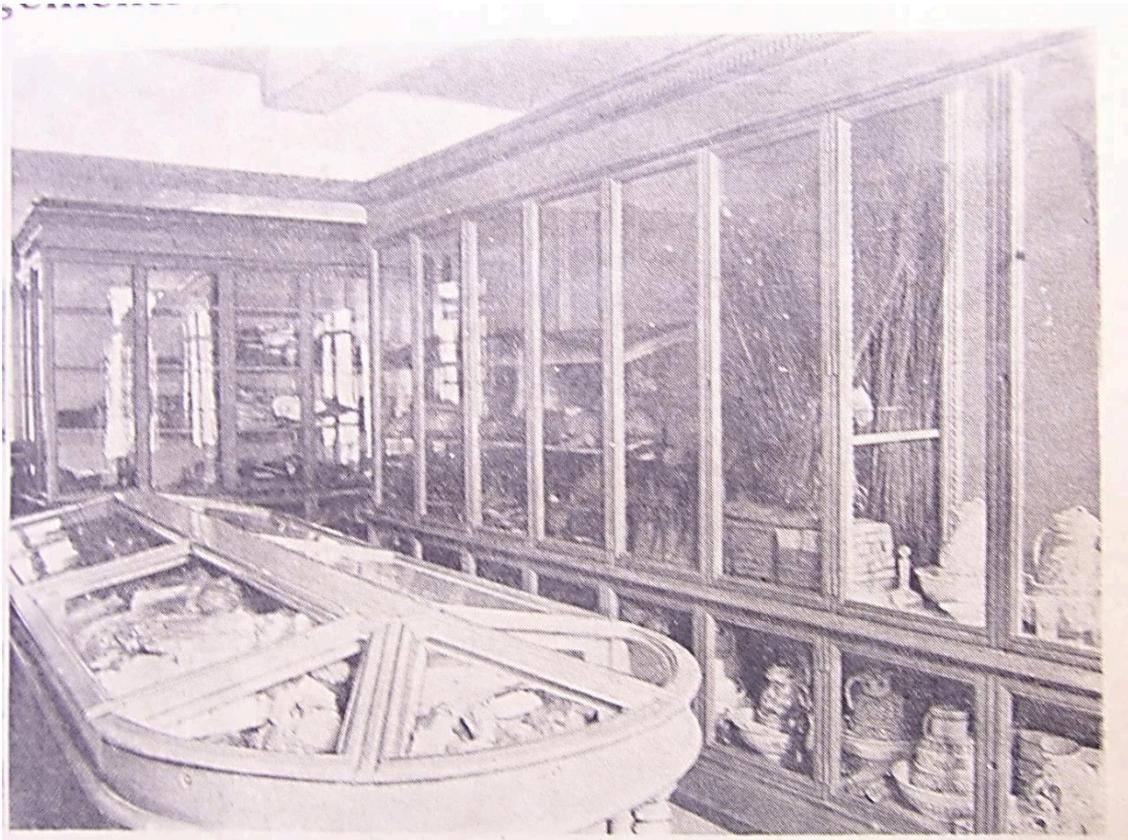
<sup>76</sup> Voir annexe 21 bis.

<sup>77</sup> DUBOIS Joseph, « Histoire du Musée Industriel, Agricole et Commercial de Lille », *Revue du Nord*, n. 285, année 1990, p. 206-223.

qu'à des visiteurs curieux d'enrichir leur connaissance de l'empire colonial. Toutefois, les registres du musée indiquent peu de renouvellements des collections de matières premières, ce qui signifie que cette pratique ne s'est probablement pas généralisée et pose la question de la diffusion des échantillons dans les structures de l'économie locale.

Musée commercial et colonial de Lille : la salle des expositions des échantillons de minéraux et des productions artisanales.

(Source : Grand hebdomadaire illustré de Lille, 1937).



Parmi les salles d'exposition, la salle « René Paillot » (voir photo ci-dessous) se distingue en proposant une exposition beaucoup plus ethnographique et moins orientée vers les préoccupations commerciales, avec notamment, des robes de mandarin rapportées par Alexis Vial (fils) à l'issue de sa participation à la Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine, dont nous parlerons dans la deuxième partie de ce chapitre. Si ces robes de soie ne concernent que de loin l'industrie lilloise, elles témoignent de la présence des Lillois en Chine et incarnent le dynamisme de l'économie régionale. L'exposition les charge d'une symbolique liée au voyage, au désir d'expansion commerciale et à l'aventure. En outre, si nous considérons, à l'instar de la sociologue Antigone Mouchtouris<sup>78</sup>, que toute exposition véhicule un imaginaire artistique et esthétique, nous n'accorderons cependant que peu de

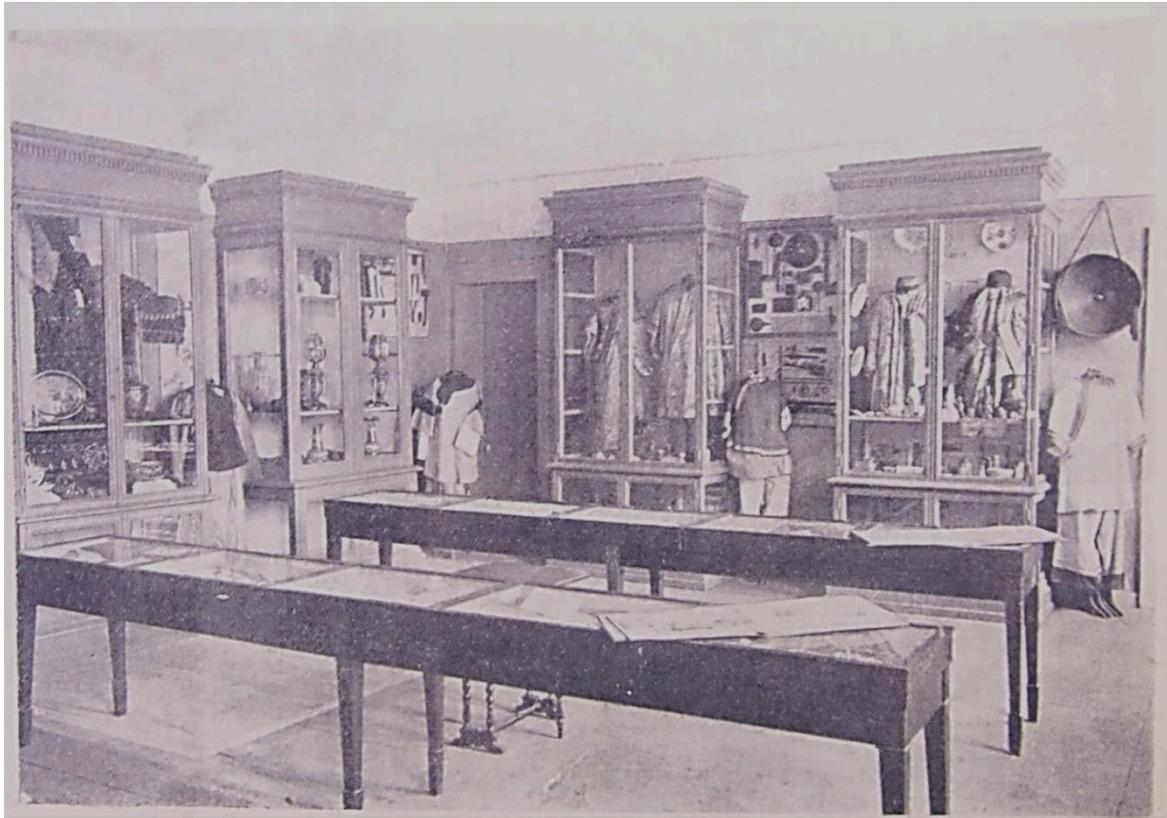
---

<sup>78</sup> MOUCHTOURIS Antigone, « L'exposition muséale, un topos culturel » in *Cultures et pratiques culturelles*, Mouchtouris Antigone (dir.), Perpignan, Presse Universitaire de Perpignan, 2009, p. 19-29.

valeur esthétique aux collections de produits agricoles et d'échantillons en tout genre... mais nous reconnâtrons qu'elles véhiculent chez les industriels et négociants un imaginaire lié au négoce et au développement économique.

Musée commercial et colonial de Lille : salle René Paillot.

(Source : Grand hebdomadaire illustré de Lille, 1937).



Musée commercial et colonial de Lille : robe de mandarin en soie rapportée par Alexis Vial.

(Photos de l'auteur).

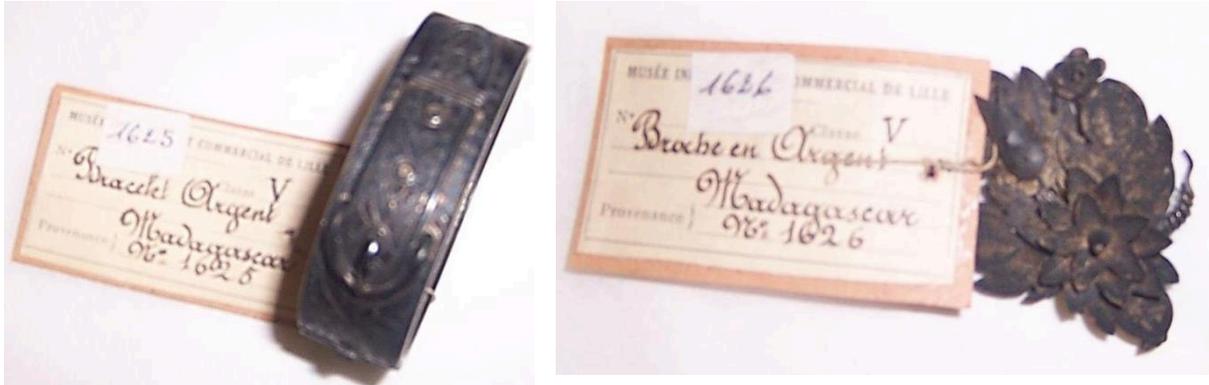


Détail de la broderie

En revanche, les robes de mandarin ramenées par Vial ainsi que les bijoux africains en argent et d'autres productions artisanales sont autant d'objets auxquels le visiteur peut accorder une valeur esthétique.

Musée commercial et colonial de Lille : bijoux en argent (origine Madagascar).

(Photos de l'auteur).



Le musée commercial et colonial devient donc, pour reprendre l'expression d'Antigone Mouchtouris, « un lieu du savoir esthétique », c'est-à-dire un lieu d'éducation à l'ailleurs où l'imaginaire et les représentations culturelles se nourrissent, mais aussi un lieu d'évolution des critères du « beau ».

Passé le moment de la conquête coloniale, le « temps colonial » se traduit par la mise en projet à laquelle participe la muséographie nationale, avec l'Exposition permanente des colonies, mais aussi locale, avec les musées coloniaux. Ces derniers, à la fois inventaires des richesses naturelles locales et conservatoires d'objets artisanaux, ethnographiques et archéologiques, servent d'interface entre la métropole et l'empire colonial. Or, ces lieux de rencontre existent aussi dans les territoires colonisés : par exemple, Faidherbe fonde un musée à Saint-Louis du Sénégal dès 1863. Le musée colonial se situe au croisement des ambitions économiques, des investigations scientifiques, de la création artistique<sup>79</sup>, mais aussi de la diffusion des savoirs coloniaux. À Lyon, le musée colonial de la chambre de commerce est créé en parallèle des cours coloniaux qui donnent naissance à l'École de préparation coloniale<sup>80</sup>. Les collections inventoriées servent de matériel pédagogique dans les instituts coloniaux, comme au Havre. À Lille, l'existence d'une bibliothèque publique jumelée au musée démontre cette volonté d'informer. Le panneau situé à l'entrée de la bibliothèque (voir ci-dessous) en exprime ce projet. Tout d'abord, il associe l'outre-mer, au développement économique, en définissant le lieu comme une « bibliothèque publique commerciale,

<sup>79</sup> LE BRUSCQ Arnaud, « Du musée colonial à l'invention d'un patrimoine croisé ? » in *Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française*, Paris, Somogy, 2005, p. 107-114.

<sup>80</sup> LE BRUSCQ, *op. cit.* : p. 110.

industrielle, coloniale », qui l'inscrit dans une volonté de développement économique, tout en affirmant un caractère « savant », ainsi que le laisse supposer le terme « scientifique », qui figure sur le panneau. Les expressions figurant à la droite du panneau, « complément de l'université, centre d'informations pratiques et branche de l'enseignement post-scolaire », corroborent une ambition de diffuser le savoir.

Musée commercial et colonial de Lille : panneau d'entrée de la bibliothèque.

(Photo de l'auteur).



Ces mots constituent autant d'expressions qui inscrivent la bibliothèque dans une perspective liée à l'enseignement professionnel et en particulier à l'enseignement professionnel commercial, en participant à ce que l'historien Jean-François Klein nomme une pédagogie impériale, lorsqu'il analyse les rapports entre l'École coloniale lyonnaise et le Musée colonial de la chambre de commerce de cette ville<sup>81</sup>.

Le projet culturel est aussi très présent sur ce panneau, synthétisé par les mots « informer, distraire, instruire », qui forment une sorte de devise, et les expressions, à peine lisibles, à gauche du panneau, « organisme social, vulgarisation scientifique, diffusion de la pensée », qui rapprocherait plutôt la bibliothèque et le musée du monde des sociétés savantes, pris au sens large. L'ensemble évoque l'intrusion du colonial dans la vie sociale et culturelle lilloise et concilie le rôle éducatif du musée avec son utilité commerciale. Le musée et sa

<sup>81</sup> KLEIN Jean François, « Pour une pédagogie impériale ? L'École et le Musée colonial de la Chambre de commerce de Lyon (1890-1947) », *Outre-Mers*, Revue d'histoire, décembre 2007, p. 35-60.

bibliothèque deviennent un lieu d'échanges, dans le sens commercial, mais aussi un lieu d'échanges de représentations, entre une institution qui propose et un public qui reçoit et qui forge son imaginaire. Le musée devient lieu de confrontation et de rencontre entre les visiteurs et les manifestations de l'identité des colonisés véhiculés par les artefacts présentés.

Le musée s'identifie comme colonial à la fois par la formation de ses collections, mais surtout par le projet qu'il porte. Son existence est en effet liée au projet politique et économique de l'expansion coloniale et illustre bien les ambitions économiques du patronat local. À la fois conséquence de l'expansion coloniale et moteur des représentations liées à l'outre-mer, le musée commercial et colonial incarne la mise en pratique des ambitions coloniales des industriels et négociants du Nord.

### **C/ Discussion autour de l'esprit économique impérial, de l'échelle nationale à l'échelle locale**

À la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'expansion coloniale apporte, sur fond de développement d'une économie mondiale, un nouveau champ de possibilités pour les économies nationales et locales, le Nord, par exemple, ne se contentant plus d'être une région française, mais un des cœurs économiques d'un empire en construction. En cela, le fait impérial contribue à la définition d'un nouveau projet pour la région, et en particulier pour la métropole lilloise, en intégrant son économie à de nouveaux circuits. L'imaginaire colonial, forgée notamment au musée commercial et colonial, ouvre de nouvelles perspectives et tend même à renforcer la sociabilité des élites autour de représentations communes. Cette expérience influence une communauté constituée, composée d'individus partageant des intérêts communs en fonction de leur appartenance à telle ou telle institution ou entreprise, de leur classe sociale ou de leur lieu de vie<sup>82</sup>. Pour autant, les rapports métropole-colonies ne déterminent pas un mode de fonctionnement de l'économie. Pouvons-nous parler dans ce cas de l'établissement d'un véritable esprit économique impérial dans le Nord ?

Ce concept s'appliquerait plus facilement à Bordeaux et Nantes à l'époque moderne, deux villes qui ont prospéré grâce au commerce avec les colonies et en particulier le commerce triangulaire. Ces relations commerciales et maritimes ont entraîné le développement de ces deux villes, les intégrant dans ce que Fernand Braudel a défini sous le

---

<sup>82</sup> PAGES Magali, « Culture régionale et culture populaire », in *Cultures et pratiques culturelles*, Perpignan, Presse Universitaire de Perpignan, 2009, p. 137-155.

terme d'économie monde<sup>83</sup>. Surtout, le développement économique et urbanistique de ces deux ports, s'est exclusivement appuyé sur le commerce colonial.

Le récent ouvrage de la Société française d'histoire d'outre-mer intitulé *L'esprit économique impérial*<sup>84</sup> en insistant sur l'histoire des réseaux d'influence et en croisant les approches historiques, permet aux chercheurs d'écrire une nouvelle histoire économique de l'empire colonial en insistant sur les aspects sociaux, idéologique et politiques du sujet. Cette approche globalisante sort, pour ainsi dire, le sujet de l'étude des archives d'entreprises, afin de privilégier la construction des réseaux et la naissance d'une conscience impériale chez le patronat français, une conscience favorisée par des interactions avec la classe politique, comme le montre l'historien Jean Vavasseur-Desperriers, dans l'étude qu'il a consacrée à une figure majeure du parti colonial, Charles Jonnart<sup>85</sup>.

Le choix d'aborder ici l'émergence d'une conscience coloniale dans le milieu patronal du Nord s'explique par celui de traiter les représentations de l'ailleurs du point de vue économique, représentations qui se forment autant dans le Musée commercial et colonial qu'aux conférences organisées par la Société de géographie de Lille. Cette prise de conscience aboutit à des initiatives concrètes, soit de prospective, avec par exemple la participation de deux délégués, un Lillois et un Roubaisien, à la Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine, soit de participation à l'exploitation des territoires colonisés, avec la création de la Compagnie commerciale et agricole de la Casamance ou l'implication dans les compagnies à charte destinées à exploiter les ressources de l'Afrique centrale.

#### 1/ L'émergence d'une conscience coloniale chez les patrons du Nord

Dans *Le patronat du Nord et la question coloniale au XX<sup>e</sup> siècle*, l'historien Jean-François Eck insiste sur l'existence dans le Nord d'un cadre favorable au développement de

---

<sup>83</sup> Cité dans :

PETRE-GRENOUILLEAU Olivier, *Les négoce maritimes français du 17<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Belin, 1997, p. 265 :

« Économie monde : conçu par l'historien Fernand Braudel, le concept s'applique à toute partie de la planète autonome sur le plan économique et pourvue d'un système d'échanges assurant sa cohésion organique. Organisée autour d'un centre, de zones intermédiaires participantes à l'essor, de marges subordonnées et dépendantes, toute économie monde dispose aussi d'antennes tournées vers l'extérieur. »

<sup>84</sup> BONIN Hubert, HODEIR Catherine, KLEIN Jean-François (dir.), *L'esprit économique impérial (1830-1970, groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'empire*, Paris, SFHOM, 2008, 842 pages.

<sup>85</sup> VAVASSEUR-DESPERIER Jean, « Charles Jonnart et le parti colonial : économie et politique » in *L'esprit économique impérial*, BONIN Hubert, HODEIR Catherine et KLEIN Jean-François (dir.), *op. cit.* : p. 121-135.

l'esprit économique impérial<sup>86</sup>. Cet environnement propice existe notamment grâce à la présence d'associations qui présentent les « affaires coloniales » à un public cultivé. C'est le cas de la Société de géographie de Lille, directement connectée à la chambre de commerce, elle-même développant son réseau vers les organes nationaux du Parti colonial<sup>87</sup>. En outre, comme le montre un courrier envoyé au secrétaire général du Comité de l'Afrique centrale à Paris, les chambres de commerce régionales aspirent aussi à cette dimension nationale et coloniale en développant leur réseau, ce qu'atteste le secrétaire de la chambre de commerce de Lille dans un courrier de l'année 1900 :

« [...] Je puis vous dire que la Chambre de commerce de Lille s'est toujours montrée favorable au commerce extérieur et en particulier à celui des colonies. Elle fait partie comme membre fondateur de la Société pour l'encouragement du commerce français d'exportation, qui fonctionne sous l'impulsion de la Chambre de Paris [...] Membre adhérent de l'Union coloniale française et du Comité de Madagascar, la Chambre s'intéresse en outre, par des cotisations annuelles, aux efforts des chambres de commerce françaises de l'étranger »<sup>88</sup>.

En effet, la chambre de commerce de Lille adhère à l'Union coloniale française dès 1898. Cette adhésion est l'œuvre du président de chambre de commerce, l'industriel Julien Le Blan, qui s'engage personnellement auprès de Chailley-Bert, secrétaire général de l'Union coloniale française, à en défendre le projet :

« Ainsi que je vous l'avez promis, j'ai soumis de nouveau à notre Chambre la question de l'Union Coloniale et j'ai la satisfaction de vous informer qu'elle a décidé de se faire inscrire comme membre adhérent... ».<sup>89</sup>

Pour le patronat du Nord, les colonies demeurent avant tout un placement dont le premier rôle est d'enrichir l'actionnaire à plus ou moins long terme. La recherche de débouchés constitue, aux yeux des membres de la chambre de commerce de Lille, la véritable raison de l'expansion coloniale, politique nationale que les industriels espèrent traduire en résultats concrets pour la région. De ce fait, les opérations militaires coûteuses, comme la conquête du Soudan, sont accueillies froidement et le bulletin de la société exprime une forme de distorsion entre le projet politique de construction impériale et la volonté de rendre l'empire rentable.

---

<sup>86</sup> ECK Jean-François, « Le patronat du Nord et la question coloniale au XX<sup>e</sup> siècle » in BONIN Hubert, HODEIR Catherine et KLEIN Jean-François (dir.), *op. cit* : p. 329.

<sup>87</sup> Voir le chapitre consacré à la Société de géographie de Lille.

<sup>88</sup> ADN du Nord, archives de la Chambre de commerce de Lille, Lettre du secrétaire de la Chambre à Monsieur le secrétaire général du Comité de l'Afrique centrale à Paris, 27 juin 1900.

<sup>89</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Lille, compte rendu de séance du 31 janvier 1898, Lettre de M. le Président de la Chambre de commerce de Lille à M. Chailley-Bert, Secrétaire général de l'Union coloniale française.

La Société de géographie de Lille relaye les réserves sur le coût de la politique coloniale, notamment en rapportant dans son bulletin les propos que Louis Vignon tient à la Société de géographie commerciale de Paris<sup>90</sup>. L'exemple développé est celui de l'Algérie et de la Tunisie. Louis Vignon annonce que la France a dépensé en Algérie 4,765 milliards de francs de 1830 à 1886, dont 3,3 milliards de francs en frais de conquête et d'occupation, alors que durant la même période les recettes de la colonie s'élèvent à 1,165 milliard de francs. De plus, il précise dans sa conférence que chaque année l'Algérie absorbe 75 millions de francs « [...] pour garantie d'intérêts aux chemins de fer et annuité à la société générale algérienne » et 55 millions de francs pour l'entretien du 19<sup>ème</sup> corps d'armée. Il résume enfin la situation en avançant que chaque année l'Algérie coûte à la France 300 millions de francs de dépenses civiles et 20 millions de francs de dépenses extraordinaires.

## 2/ Entre projet politique et économique : la prise de conscience de l'empire

Invité en 1902 à animer une conférence par la Société de géographie de Lille, Chailley-Bert développe l'idée que, vingt ans plus tôt, la France n'avait pas de politique coloniale, mais qu'à partir de 1880, elle s'est donnée un but bien déterminé, conquérir des territoires, créer de nouveaux espaces coloniaux, « en un mot, reconstituer ce qui existait autrefois... ». Il exprime à cette occasion l'attachement des Français à la notion de territoire, voire même de l'empire colonial considéré comme prolongement du territoire national, thème particulièrement fédérateur après la défaite de 1871 : l'expression utilisée s'inscrit bien dans le traumatisme collectif de l'amputation du territoire.

Mais, il développe surtout l'enjeu de la politique coloniale, à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, qui consiste à créer les conditions de richesse suffisantes pour que les peuples colonisés puissent intégrer les marchés économiques. Son point de vue, rapporté dans le *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, est sévère :

« Pour faire des affaires, il faut être deux ; l'un qui veut vendre et l'autre qui peut acheter. Or, nos colonies, qui comptent quarante millions d'habitants, renferment une clientèle qui n'a pas le pouvoir d'acheter, parce qu'elle n'a pas d'argent. A Madagascar, allez dans un village, réunissez tout le numéraire dont dispose la totalité des habitants et vous n'arriverez peut-être pas à la somme de dix francs. L'Indochine a été ravagée, ruinée par cinquante années de guerre ; elle n'a pas non plus d'argent pour acheter »<sup>91</sup>.

---

<sup>90</sup> *Bulletin de la SGL*, Ce qu'ont coûté nos colonies, 1887, t. 2, p. 355-370.

<sup>91</sup> *Bulletin de la SGL*, Grandes conférences géographiques, 1902, t. 1.

Cette idée est reprise au niveau régional par Jules Scrive dans son rapport intitulé *Expansion commerciale et coloniale, mise en valeur des colonies*, qui suit son travail sur l'enseignement technique, professionnel et commercial :

« Par tradition, nous sommes un peuple civilisateur, nous pensons, ainsi que le disait Chailley-Bert dans sa conférence donnée à la Chambre de Commerce de Lille du 4 mars 1898, que nous devons tout d'abord nous préoccuper d'enrichir nos colonies. L'erreur dans laquelle nous tombons, est de nous obstiner à chercher un débouché pour nos produits français, dans des contrées qui ne peuvent les absorber, puisqu'elles n'ont pas de produits à donner en échange »<sup>92</sup>.

Ce travail montre que l'auteur a pris la peine de se documenter dans les trois domaines abordés : l'enseignement des arts appliqués à l'industrie, avec plusieurs communications sur l'enseignement de l'art décoratif et industriel, l'enseignement technique professionnel et commercial, avec des notes sur l'enseignement en Angleterre, en Belgique et en Allemagne et la mise en valeur des colonies, sujet qui met en perspective le développement économique et l'expansion coloniale. Cette troisième partie approche le thème de l'enseignement colonial, avec une présentation de modèles étrangers et en particulier néerlandais. Il aborde en effet une description des programmes de formation pour les jeunes Néerlandais qui se destinent à embrasser une carrière en Indonésie, en passant par l'École polytechnique de Delft, l'École supérieure de commerce d'Amsterdam, l'Institut de Wageningen, qui propose un cours d'agronomie coloniale, ou encore l'École coloniale de Delft, dont le programme comporte l'histoire des Indes Néerlandaises, des institutions et lois religieuses, des institutions politiques et économiques, des cours d'ethnographie et de géographie et des cours de langue<sup>93</sup>.

---

<sup>92</sup> SCRIVE Jules, *Expansion commerciale et coloniale, mise en valeur des colonies*, Lille, Danel, 1898, 75 p.

<sup>93</sup> ADN, papiers personnels de Jules Scrive, 170 J 263, brochures présentes :

Ecoles coloniales, présentation : programmes, notices et brochures d'information, concernant en particulier : L'institut supérieur de Commerce d'Anvers.

La Louvière, école supérieure commerciale et consulaire, Namur, Godenne, 16 p.

L'Ecole Coloniale, notice, programme, organisation et fonctionnement (1890 à 1895), Paris, Comptoir des intérêts coloniaux, 1894, 70 p.

Programmes des conditions d'inscription à l'Ecole Coloniale, Paris, librairie Nony et Cie, 1895, 10 p.

L'Ecole d'Agriculture Coloniale de Tunis, programme et conditions d'admission, Tunis, imprimerie générale J. Picard et Cie, 1898, 12 p.

Nederlandsche School voor Nijverheid en Handel te Enschede, programma voor den cursus 1898-1899, Druk van M.J. Van der Loeff, enschede, 1898, 91 p.

Mededeelingen en officiële stukken betreffende de Indische instelling te Delft en de Benoembaarheid en benoeming van ambtenaren bij den Burgerlijken Dienst in Nederlandsch indie, Delft, Snelpersdruk van CJ van Dorne, 1895, 38p.

Hoogere Burgerschool voor jongens met Driejarigen cursus en daaraan verbonden af deeling voor handen en administratie te's-Gravenhage. Plan der lessen voor het Schodjaar (1898-1899), Haarlem, 1898, 20 p.

Hoogere Burgerschool voor jongens met Driejarigen cursus, met daaraan verbonden Klass voor Handel te Rotterdam. Programma en Boekenlijst voor den cursus 1898-1899, Rotterdam, HA Kramers, 1899, 15 p.

Ecole des sciences commerciales et consulaires de l'Université de Louvain.

Jules Scrive appelle aussi de ses vœux la formation de syndicats de fabricants en vue d'organiser à frais communs des tournées de commis-voyageurs à l'étranger et dans les colonies, dans le but de créer par la suite des maisons de commerce. Il expose aussi un rapport concernant les moyens de développer le commerce d'exportation, et présente des notes sur les compagnies de colonisation et la mise en valeur du Congo belge.

L'objet de ce travail, destiné à la chambre de commerce de Lille, est d'aider les jeunes gens de la région lilloise à acquérir les connaissances nécessaires pour lutter avec succès contre la concurrence étrangère, ce qui entraîne l'encouragement de la chambre de commerce, déjà investie dans l'application des arts à l'industrie, l'enseignement commercial et le commerce d'exportation, à s'intéresser de près à la mise en valeur de l'empire colonial. Cette mise en valeur, apparaît d'autant plus nécessaire que, selon Scrive, les colonies ne sont pas utilisées pleinement par la France et son négoce : l'expansion coloniale ne doit pas consister à créer des responsabilités voire des charges dangereuses, et la politique coloniale de la France ne doit pas profiter à d'autres nations au commerce plus actif, l'auteur pense probablement à l'Angleterre et l'Allemagne mais aussi aux Pays-Bas. Jules Scrive reprend en réalité des idées exprimées au niveau national, ce qu'atteste la correspondance de la chambre de commerce de Lille, et en devient un relais local.

Son rapport reçoit un écho favorable dans la région, Le Comité dunkerquois maritime et colonial le sollicite, suite à sa parution, pour poursuivre « une réflexion sur le développement du commerce »<sup>94</sup>. En outre, ce rapport remonte au national, lorsque Dislère le communique au conseil d'administration de l'École coloniale :

« Le Conseil d'administration [de l'École coloniale] a pris connaissance de cette communication avec un vif intérêt et j'ai l'honneur d'exprimer, en son nom, nos remerciements à Messieurs les membres de la Chambre de commerce que vous présidez, en particulier à M. Scrive, qui a consacré une partie importante de son rapport au fonctionnement de la section commerciale de l'École coloniale »<sup>95</sup>.

---

Institut Saint Ignace. Ecole spéciale de commerce et d'industrie d'Anvers « sous la direction de la Compagnie de Jésus », qui propose des cours de « doctrine chrétienne ».

Institut Saint Ignace, programme des cours, Anvers, Van Os De Wolf, année non précisée, 21 p.

Ecoles coloniales, brochures :

Rapport sur le fonctionnement de l'École Coloniale, octobre 1895, 9 p.

Dislère Paul, *Rapports et projets de décret et d'arrêtés relatifs à la création d'une école coloniale*, Paris, Broise et Courtier, 1888, 40 p.

<sup>94</sup> ADN, Comité dunkerquois maritime et colonial, 170 J 193.

<sup>95</sup> ADN, archives de la chambre de commerce de Lille, Lettre de M. Dislère, président de section au Conseil d'Etat, président du Conseil d'administration de l'École coloniale, à M. le Président de la Chambre de Commerce de Lille, 2 novembre 1898.

Remarquons la circulation entre le national et le régional des théories concernant la mise en valeur des colonies et leur utilité pour l'économie, puisque les arguments de Chailley-Bert sont repris par Jules Scrive. Les deux hommes partagent aussi le thème de « l'éducation au colonial » développé par Chailley-Bert lors de sa conférence à la Société de géographie de Lille. Cette « politique de propagande », selon ses termes, doit permettre aux Français désireux de tenter l'aventure de s'expatrier aux colonies, d'y vivre une partie de leur vie et de s'y adonner au commerce ou à l'agriculture. Jules Scrive, de son côté, déclare que :

« Ce qu'il faut d'abord, c'est faire pénétrer dans les familles l'idée que les jeunes gens quittent la mère-patrie pour se créer des situations dans les colonies françaises »<sup>96</sup>.

La volonté d'aider les jeunes gens à s'expatrier, notamment dans les colonies, est perceptible dans l'initiative de la Société française d'encouragement pour le commerce d'exportation d'adresser « à toutes les chambres de commerce, à toutes les écoles commerciales, sociétés de géographie commerciales et au cours de langue étrangère »<sup>97</sup> un tableau comprenant les noms et adresses de tous les Français établis à l'étranger, y compris dans les colonies, qu'elle patronne, avec indication de leur adresse et domaine d'activité<sup>98</sup>.

Autant Chailley-Bert que Scrive envisagent le séjour aux colonies comme un passage dans la vie professionnelle. Le Français fait fortune aux colonies avant de revenir mourir au pays, car, « même à travers les tourmentes, la France reste douce à habiter »<sup>99</sup>. L'expression de l'attachement à la patrie, seul véritable horizon envisageable, demeure forte. Le Français, tout comme l'habitant du Nord, n'est pas appelé à devenir un véritable colon. Jean-François Eck remarque que si l'expatriation outre-mer tente des hommes et des femmes d'origines diverses, les carrières se déroulent successivement dans les colonies puis en métropole<sup>100</sup>.

A partir des années 1880, la politique coloniale allie deux composantes essentielles. La première concerne directement la conquête, l'abandon de la politique des points d'appui, définie par Guizot, au profit de la création de grands ensembles territoriaux. Cette volonté d'étendre le territoire colonial est à mettre en relation avec la défaite de 1870-1871, la perte d'une partie du territoire national et la volonté des Français de renouer leur destin avec les gloires du passé. Selon une hypothèse corroborée par l'historiographie américaine récente, en particulier les travaux de l'historien américain George Fredrickson, le mouvement colonial

---

<sup>96</sup> SCRIVE, *op. cit.* : p. 49.

<sup>97</sup> ADN, archives de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du président de la Chambre de commerce de Paris au président de la chambre de commerce de Roubaix, 23 février 1891.

<sup>98</sup> MHN Lille, archives du Musée commerciale et colonial.

<sup>99</sup> CHAILLEY-BERT, *ibid.* : p. 68.

<sup>100</sup> ECK, *art. cit.* : 338.

français se caractérise par une tradition d'expansion nationale marquée de très longue date par la conquête d'autres pays ou territoires. La dernière phase de cet expansionnisme aurait été la création de colonies outre-mer, qui ont fini par accéder à l'indépendance en participant aux bouleversements politiques majeurs de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>101</sup>.

Cette volonté est l'expression d'un patriotisme fort, qui se développe dans l'espoir d'une revanche. La seconde composante s'appuie sur l'intégration des populations et des espaces colonisés aux circuits économiques à la fois nationaux et régionaux. Ceci explique que des théories exprimées au niveau national trouvent une résonance forte au niveau local, comme dans l'exemple de Chaillez-Bert et Scrive.

La volonté de trouver des débouchés pèse dans une région industrielle comme le Nord. Lors de l'ouverture de l'Exposition internationale de Roubaix en 1911, le président de la commission des colonies, Edouard Prouvost, membre du Comité national des expositions coloniales, grand propriétaire foncier en Tunisie, déclare :

« Roubaix, ville d'exportation par excellence, avait le devoir de concéder, au sein de sa grandiose exposition, une place importante à la participation des colonies françaises »<sup>102</sup>.

Jean-François Eck parle d'une « véritable prise de conscience de l'importance des colonies »<sup>103</sup>, qui émerge dans le patronat nordiste de l'industrie textile. Cette prise de conscience des possibilités économiques s'accompagne du vœu d'établir un régime d'administration suffisamment stable dans les colonies pour protéger les activités commerciales et favoriser l'entrepreneuriat. Les aspirations économiques se doublent donc d'un projet politique, dont nous retrouvons l'expression dans la correspondance de la chambre de commerce de Roubaix :

« Appelés dans la région du Nord pour y exposer la question du Tong-Kin, nous croirions notre œuvre stérile si des conférences que nous y avons faites, il n'en résultait quelque biens pour notre pays...une question devenue vitale pour l'avenir colonial de la France...Déjà un vaste mouvement s'est créé en France et nous avons pu constater que partout, dans les villes que nous venons de visiter, les négociants sont unanimes à réclamer l'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux et l'annexion du Tong-Kin dont l'utilité pour la France est indiscutable. Depuis 1878, nos sociétés commerciales et nos chambres syndicales attachent une si grande importance à la solution de la question du Tong-Kin, comme seule capable de conjurer la crise économique que subissent nos marchés depuis quelques années. Le commerce parisien tout entier, que nous avons saisi de

---

<sup>101</sup> FREDRICKSON George, « Identité nationale et codes d'altérité dans l'histoire de la France et des Etats-Unis » in *Les codes de la différence*, Paris, Sciences Politiques, 2005, p. 43- 67.

<sup>102</sup> Guide album de l'Exposition de Roubaix 1911, 30 avril 1911, p. 6.

<sup>103</sup> ECK, *art. cit.* : 334.

la question, s'est prononcé, par l'organe de la chambre syndicale des commerçants commissionnaires (5 décembre 1882) du syndicat général de l'Union Nationale du Commerce et de l'Industrie (16 décembre 1882) et de la Chambre de Commerce de Paris, mandataire du commerce général de la Seine, en faveur d'un protectorat sérieux et définitif au Tong-Kin (...) Nous pouvons encore mentionner les vœux du Congrès International de Géographie Commerciale de 1878 tenu pendant l'Exposition au palais du Trocadéro, les vœux des congrès de Nancy, Saint-Etienne, Marseille etc...et celui de la Société des Etudes Coloniale et Maritimes émis en 1880. La question du Tong-Kin devant venir très promptement devant les chambres, il serait urgent que la représentation nationale fût exactement fixée sur les vœux du commerce français... »<sup>104</sup>.

Cette prise de conscience affecte aussi les acteurs locaux de l'économie maritime, ce qui se traduit par la création en 1899 du Comité dunkerquois maritime et colonial, qui poursuit le but de développer les relations commerciales de Dunkerque et de la région avec le monde colonial. Le courrier envoyé le 24 avril 1899 à la chambre de commerce de Lille précise ses ambitions et les moyens de leur mise en œuvre :

« Nous désirons avoir dans chaque grand centre un correspondant qui nous fasse connaître les divers projets d'entreprises coloniales de manière à nous permettre l'étude des moyens propres à attirer le trafic en faveur de Dunkerque et des services maritimes français »<sup>105</sup>.

### 3/ Développer la vocation maritime du Nord et franchir la frontière

L'expansion coloniale offre des espaces au développement économique, mais aussi de nouvelles frontières à la nation et à la région, et donc de nouvelles interfaces. De ce fait, la question du commerce maritime se pose dans le Nord avec une acuité nouvelle. Organisée principalement autour de la production textile et de l'exploitation du charbon, l'activité industrielle doit prendre en compte la dimension impériale de la nation et la vocation maritime réaffirmée de la région, ce qui amène un rééquilibrage des influences, en faveur des villes de la côte, Dunkerque en particulier. La nécessité d'orienter le regard vers la mer et de rééquilibrer les ambitions économiques, du continent vers l'outre-mer, s'impose.

En contexte colonial, la Mer du Nord n'est plus la limite du territoire régional, elle se réaffirme comme une frontière permettant les échanges en favorisant le commerce, entraînant un probable bouleversement des représentations. La mer remplit sa fonction d'espace permettant les échanges, et les acteurs de l'économie doivent se l'approprier, en prenant en

---

<sup>104</sup> ADN, correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre de (illisible, contresignée par E. Millot) au président de la chambre de commerce de Roubaix, 27 avril 1883.

<sup>105</sup> ADN du Nord, Comité dunkerquois maritime et colonial : lettre du président de ce comité à Monsieur le président de la Chambre, 24 avril 1899.

compte les évolutions du transport maritime que permet la technologie, au même titre que le désert, une autre frontière, espace qui demande aussi un développement des moyens de l'échange. Cette volonté de « s'approprier le désert » et d'y créer des routes commerciales demande prises d'initiatives et recherches de partenaires, ce que traduit un courrier adressé au président de la chambre de commerce de Roubaix destiné à associer la ville à l'organisation « d'un service de caravanes pour ouvrir le commerce du centre de l'Afrique aux produits français et faciliter l'exportation de produits locaux<sup>106</sup> ». La mer et le désert représentent deux espaces, deux frontières, autant « d'obstacles à la continuité impériale », selon les mots de l'historienne Hélène Blais<sup>107</sup>, qui demandent une attention particulière.

Dans ce contexte, une question trouve un écho particulier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celle du développement des chantiers navals français. En 1898, le projet d'ouvrir un chantier naval à Dunkerque donne l'occasion au Bulletin de la Société de géographie d'insister sur les besoins de la marine marchande française :

« D'après les projets arrêtés par l'administration des travaux publics, les chantiers s'étendraient sur une surface de onze hectares, tant pour les cales proprement dites sur lesquelles on pourrait avoir simultanément en construction de six à huit grands vapeurs de 100 à 150 mètres de longueur, que pour les ateliers de charpenterie métallique, d'ajustage... dans lesquels seront préparés tous les éléments du navire [...] Il faut de toute nécessité, si l'on ne veut pas arrêter absolument le développement de notre marine marchande, fonder de nouveaux chantiers. Les six à huit cales nouvelles des chantiers de Dunkerque, ne pourraient donner qu'un essor insuffisant à la construction française et elles sont assurées, dès maintenant, de plus de commandes qu'elles n'en pourront servir »<sup>108</sup>.

L'historien Francis Démier évoque une alliance entre les manufacturiers et les ports<sup>109</sup>, ce que traduit par exemple l'importante correspondance entre les chambres de commerce du Havre et de Roubaix à propos des importations de laines<sup>110</sup>, mais aussi l'adhésion de la chambre de commerce de Roubaix au Comité maritime et colonial de Dunkerque :

---

<sup>106</sup> ADN, correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du Comité d'Initiative pour l'organisation de caravanes entre Djerba, Ghadamès et le centre de l'Afrique au Président de la Chambre de Commerce de Roubaix, 28 janvier 1881.

<sup>107</sup> BLAIS Hélène, « L'espace saharien et la jonction Algérie-Soudan : histoire d'une construction impériale (1830-1930) », in Hélène BLAIS, Florence DEPREST et Pierre SINGARAVELOU (dir.), *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 236.

<sup>108</sup> Bulletin de la SGL, année 1898, Les chantiers navals de Dunkerque, 1898, p. 379.

<sup>109</sup> DEMIER Francis, « L'esprit impérial français confronté à la première industrialisation » in *L'esprit économique impérial*, BONIN Hubert, HODEIR Catherine et KLEIN Jean-François (dir.), Paris, SFHOM, 2008, p. 39-48.

<sup>110</sup> ADN, correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, série 79 J 45.

« J'ai l'honneur de vous informer que devant le désir que vous avez bien voulu lui exprimer, la Chambre de commerce de Roubaix a, par délibération du 26 mai dernier, voté son, adhésion au Comité maritime et colonial de Dunkerque »<sup>111</sup>.

Le courrier stipule qu'Eugène Motte faisait déjà partie du comité à titre personnel. Fondé en 1898, le Comité dunkerquois maritime et colonial :

« [...] étudie, au point de vue des intérêts dunkerquois, toutes les questions se rattachant directement ou indirectement à la défense et au développement de l'industrie et du commerce français, recherche les renseignements et s'occupe de leur diffusion. »<sup>112</sup>.

Agissant de concert avec les chambres de commerce de la région, le comité développe le projet de drainer au bénéfice de Dunkerque, la clientèle commerciale et industrielle engagée dans le commerce colonial<sup>113</sup>. Cette volonté entraîne réflexions et projets autour du développement des lignes de communication, de Dunkerque vers l'empire, mais aussi de l'arrière-pays, de l'hinterland, vers Dunkerque. En outre, les liaisons entre les ports deviennent un autre sujet de préoccupation, sur lequel s'exprime, en janvier 1900, la chambre de commerce de Roubaix, qui manifeste son appui aux chambres de commerce de Dunkerque et d'Anvers pour la création d'une ligne maritime reliant les deux villes et un des ports de l'Extrême-Orient :

« J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 28 courant, la Chambre de commerce de Roubaix a décidé d'appuyer de son avis le plus favorable le projet de création d'une ligne maritime préconisé par Monsieur le Consul Général de France à Anvers et la Chambre de Commerce française de cette ville »<sup>114</sup>.

Dans ce contexte, les liens entre les ports et leurs hinterlands deviennent un point capital. Le comité dunkerquois reprend des réflexions engagées depuis longtemps. Le procès-verbal de la séance du 16 janvier 1854 de la chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer consacrée aux chemins de fer départementaux et à la liaison ferroviaires entre Arras, Douai et la côte, insiste, un demi-siècle auparavant, sur la nécessité de faciliter les débouchés maritimes en développant les infrastructures ferroviaires<sup>115</sup>, facilitant ainsi les relations commerciales. Doublées de moyens de communication rapide, les liaisons ferroviaires entre

---

<sup>111</sup> ADN, correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du Président de la Chambre de Commerce de Roubaix au Président du Comité Maritime et Colonial de Dunkerque, 1<sup>er</sup> juin 1899.

<sup>112</sup> ADN, Statuts du Comité dunkerquois maritime et colonial, 170 J 193.

<sup>113</sup> ADN, Comité dunkerquois maritime et colonial, exposé, 170 J 193.

<sup>114</sup> ADN, correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du Président de la Chambre de Commerce de Roubaix au Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, 29 janvier 1900.

<sup>115</sup> ADAM Alexandre, *Chemins de fer départementaux d'Arras et de Douai à Boulogne*, extrait du procès-verbal de la séance du 16 janvier 1854, Boulogne, Bercer Frères, 1854.

l'arrière-pays et la côte facilitent et élargissent le champ d'action des négociants, ce qu'illustre un télégramme envoyé à Roubaix par la chambre de commerce du Havre :

« Vous prions prévenir industriels que compagnies nord et ouest délivreront 15 mai billets aller-retour prix réduits valables jusqu'au 22 de Lille, Roubaix, Tourcoing, Fourmies pour vente publique laines au Havre »<sup>116</sup>.

La correspondance entre les chambres de commerce indique une stratégie d'alliance entre les ports et leur hinterland. Frontière du Nord mais surtout interface entre la nation et son empire, entre la petite patrie et l'outre-mer, la mer et les ports deviennent un enjeu constant d'attention. Derrière le discours sur l'importance du commerce maritime surgissent les inquiétudes des uns et des autres face à la faiblesse de la flotte de commerce française, confrontée à sa rivale traditionnelle, la flotte britannique<sup>117</sup>, ce qui entraîne des prises d'initiatives au niveau national, comme celle de la Société des études coloniales et maritimes, qui sollicite les acteurs locaux de l'économie pour défendre les intérêts commerciaux français :

« Des membres de la Société des Études Coloniales et Maritimes ont pris l'initiative de former un comité de défense des intérêts français d'outre-mer menacés par l'Angleterre. Nous espérons que vous voudrez bien vous unir à cette œuvre nationale, en nous apportant avec votre adhésion, le concours de votre patriotisme et de votre expérience... »<sup>118</sup>.

Sujet d'autant plus sensible, qu'à la même époque, la montée en puissance de la flotte allemande apparaît comme une nouvelle menace, qu'augmente encore la mise en service du canal de Kiel en 1895<sup>119</sup>. En 1898, le *Bulletin de la Société de géographie de Lille* publie un article intitulé « l'Allemagne puissance maritime »<sup>120</sup>, qui expose l'augmentation de « cent vingt-cinq pour cent » du tonnage de la marine marchande allemande depuis 1875, et l'auteur constate que c'est surtout le commerce avec les « pays d'outre-mer » qui prospère. Une situation d'autant plus préoccupante que cet effort s'accompagne de l'adoption d'un projet de

---

<sup>116</sup> ADN, correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Télégramme du président de la Chambre de commerce du Havre au Président de la Chambre de commerce de Roubaix, 14 mai 1881.

<sup>117</sup> MOTTE Martin, « L'occupation des espaces maritimes et littoraux : portée et limite d'une analogie à la lumière de Carl Schmitt », in DE PRENEUF Jean, GROVE Éric et LAMBERT Andrew (dir.), *Entre terre et mer. L'occupation militaire des espaces maritimes et littoraux*, Paris, Economica, 2014, p.38.

<sup>118</sup> ADN, correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du Baron de Cambourg, vice-président de la Société des Etudes Coloniales et Maritimes au président de la Chambre de Commerce de Roubaix, 11 décembre 1882.

<sup>119</sup> Sur ce sujet, lire :

MOTTE Martin, *Une éducation géostratégique : la pensée navale française, de la jeune école à 1914*, Paris, Economica, 2004.

<sup>120</sup> *Bulletin de la SGL*, L'Allemagne puissance maritime, 1898, t. 1, p. 362.

loi concernant l'augmentation du tonnage de la marine de guerre, comme le précise le Bulletin de la Société de géographie de Lille :

« Dans sept ans, l'Allemagne aura dix-sept cuirassés de premier rang, huit garde-côtes cuirassés, neuf croiseurs de premier rang, vingt-six croiseurs de second rang [...] »<sup>121</sup>.

Un autre sujet se rattache directement au commerce maritime, la défense des ports, places fortes des frontières maritimes, au même titre que Lille pour la frontière terrestre. La défense des ports est à la fois celle des voies d'accès à l'empire et des portes du territoire. Les préoccupations commerciales attachées à l'empire rejoignent donc des préoccupations stratégiques. En effet, complètement oubliée pendant la période 1870-1880, la question de la défense des côtes et des ports renaît en même temps que les dissensions avec le Royaume-Uni et la reprise de l'expansion coloniale dans les années 1880<sup>122</sup>. Cette nécessité d'assurer la défense des ports et donc la liberté d'action de la marine, conduit l'État à mener des travaux de réarmement des côtes de 1880 à 1890.

La prise de conscience du fait impérial par le patronat lillois se traduit évidemment par des initiatives concrètes. Parmi celles-ci, nous avons déjà relevé la participation des chambres de commerce locales à des missions d'exploration commerciale, notamment la Mission lyonnaise en Chine, qui permet d'enrichir à la fois les savoirs économiques et les savoirs coloniaux. La participation des patrons lillois aux compagnies de colonisation apparaît comme un élément concret de la prise de conscience de l'empire par le patronat local.

#### **D/ Mise en valeur des territoires, de l'exploration commerciale en Asie aux compagnies concessionnaires en Afrique**

La question de l'intérêt porté aux colonies permet de prêter une attention particulière à la participation des chambres de commerce de Lille et Roubaix à la Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine, avant de diriger notre focale sur l'Afrique centrale. Ces choix, en particulier le second, peuvent certes apparaître comme des parti pris, mais se justifient tout de même par l'engouement du public pour les missions d'exploration, en particulier celles menées par Pierre Savorgnan de Brazza, un engouement que l'explorateur mesure en personne à Lille lors de sa visite et de sa conférence dans les locaux de la société de géographie locale en 1882. Le Congo apparaît comme une colonie jeune, contemporaine,

---

<sup>121</sup> *Bulletin de la SGL, ibid.*

<sup>122</sup> BOULARD Emmanuel, « Le débat séculaire entre les armées sur la défense des côtes françaises et l'influence de la Première Guerre mondiale », in DE PRENEUF Jean, GROVE Éric et LAMBERT Andrew (dir.), *op. cit.* : p. 167.

ou presque, de la création de la plupart des sociétés de géographie française, dont celle de Lille. La question du Congo et celle de l'ouverture de son bassin se confond donc avec celle d'un regain d'intérêt pour la géographie et son apport dans les savoirs coloniaux, en particulier dans le cas de l'exploration du continent africain, mais aussi dans toute mission d'exploration commerciale.

D'autre part, la création d'une colonie française en Afrique équatoriale crée un espace de circulation entre deux entités, le Congo français et l'État indépendant du Congo, appelé à devenir le Congo belge, alors que les habitants du Nord sont habitués aux relations transfrontalières entre la France et la Belgique : cette reproduction en Afrique d'une situation vécue en Europe est tout à fait notable, car elle fait appel aux représentations du territoire national construit jusqu'aux limites du territoire voisin.

Sans reproduire exactement une situation bien connue dans la région, bien que Brazzaville et Matadi soient situées l'une en face de l'autre, tout comme les villes françaises et belges de part et d'autre des limites du territoire, la frontière entre les deux « colonies » occasionne échanges, comparaisons mais aussi coopérations et concurrences, autant de phénomènes observés entre le Nord et la Belgique. En outre, si pour la France, le Congo demeure vers 1900 une possession mineure, surtout en comparaison des territoires conquis en Afrique occidentale, pour les Belges, il représente « l'avenir colonial » de la nation : cette représentation devait définir par la suite des liens très étroits, presque affectifs, entre les Belges et leur colonie. La tentation est d'ailleurs grande pour les Belges d'agrandir leur domaine sur le Congo français, de faire bouger la frontière. Ainsi, en 1898, le colonel belge Thys, demande le bénéfice de l'exploitation de trente millions d'hectares sur la rive droite du Haut Oubangui, territoire limitrophe de l'État Indépendant du Congo. La dimension politique de l'établissement de la colonie du Congo français apparaît clairement en 1908-1909 lors du transfert de l'État Indépendant du Congo à la Belgique. Avec l'acceptation de ce legs, la Belgique entre en effet dans le club des puissances coloniales et acquiert un nouveau statut.

En 1885, avant ce transfert, la question de l'Afrique centrale entraîne la Conférence de Berlin, qui réunit, à l'initiative du chancelier Bismarck, les représentants de treize nations et aboutit à une série de dispositions pour garantir la liberté du commerce en Afrique noire et l'engagement d'améliorer les conditions morales et matérielles des indigènes<sup>123</sup>. De plus, la conférence reconnaît l'existence de l'État Indépendant du Congo, ce qui concrétise le rêve

---

<sup>123</sup> Allemagne, France, Royaume Uni, Belgique, Autriche-Hongrie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Russie, Turquie, Pays-Bas, Espagne et Italie.

impérial du roi Léopold II. Économie et politique unissent leurs efforts pour faire du Congo un espace colonial particulier.

L'Afrique équatoriale devient le terrain d'une âpre concurrence entre Européens, en particulier entre la France et le roi Léopold II, concurrence personnifiée par deux champions, Pierre Savorgnan de Brazza et Henri Morton Stanley. Brazza vante la valeur économique du passage qu'il découvre entre la vallée du Niari et celle de la rivière Doué, utilisable à la fois pour rapporter en France les richesses minérales, dont il prouve l'existence grâce à une importante moisson d'échantillons, mais surtout pour exporter les produits de l'industrie française. La démonstration des possibilités économiques offertes par le Congo s'inscrit donc dans la logique du musée colonial. En outre, Brazza témoigne de l'absence complète de tout élément musulman, ce qui suppose, selon lui, la possibilité d'exploiter la nouvelle colonie sans rencontrer l'opposition d'États puissants et hostiles, le colonisateur rencontrant une situation politique jugée favorable au développement de ses activités.

Quant à Léopold II, présenté comme un roi énergique mais raillé par les puissances coloniales, en particulier l'Angleterre, où on le traite de « philanthrope hurluberlu et de Don Quichotte africain », il apparaît capable, de par sa seule volonté, de créer des liens entre « un fort petit État, mais l'un des plus riches, l'un des plus actifs et, vu sa superficie, l'un des plus peuplé », un pays de négoce à la population industrielle et « une région immense de plus de deux millions de kilomètres carrés, peuplée d'une trentaine de millions d'indigènes »<sup>124</sup>.

Après l'exploration, se pose évidemment la question de la prise de possession et de la mise en valeur. Le choix de confier le Congo français à des compagnies concessionnaires apporte une réponse inspirée du succès de l'expérience belge, tout en désengageant l'État, et s'appuie sur les théories de Paul Leroy-Beaulieu exposées dans son livre *De la colonisation chez les peuples modernes*. Le patronat du Nord n'entend pas rester à l'écart du mouvement colonial, et porte son regard vers différents horizons. Alors que de 1895 à 1897, deux représentants du Nord participent à la Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine, initiative ambitieuse imaginée par le négociant Ulysse Pila (1837-1909), des représentants du patronat nordiste participent à la création et à la gestion de plusieurs compagnies concessionnaires en Afrique subsaharienne, en intégrant un réseau national d'entrepreneurs et d'investisseurs.

1/ Regards vers l'Asie : la participation des nordistes à la Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine

---

<sup>124</sup> Bulletin de la SGL, *Le Congo, colonie belge*, 1909, t.1, p. 335.

Étudiée par l'historien Jean-François Klein<sup>125</sup>, la Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine quitte Lyon le 13 septembre 1895, sous la direction du consul Rocher, afin d'étudier les moyens d'ouvrir la Chine du sud au commerce par la route du Tonkin, en détournant de Shanghai une partie des flux commerciaux existants. Le 20 mai 1895, la chambre de commerce de Lyon propose à celles de Paris, Lille, Marseille, Bordeaux, Rouen, Le Havre, Epinal, Reims, Annonay, Saint-Etienne, Roanne et Tarare de s'y associer, prenant la tête d'un projet d'envergure nationale, en demandant à chacune d'adjoindre un délégué à la mission<sup>126</sup>. La chambre de commerce de Roubaix arrive à rejoindre les chambres de commerce contactées par les Lyonnais, probablement, mais cela demeure incertain, en avançant son intérêt déjà manifesté pour l'Asie.

En effet, la correspondance de la chambre de commerce de Roubaix montre que celle-ci réfléchissait à l'opportunité d'occuper une place aux portes de la Chine depuis le début des années 1890. En 1892, le consul de France à Han-Keou, Haas<sup>127</sup>, vient donner dans la ville une conférence sur les possibilités de création de nouveaux débouchés en Chine, par les voies d'accès offertes par le Tonkin, comme l'indique une lettre du ministère du Commerce et de l'Industrie datée du 7 mai 1892 :

« [...] j'ai chargé sur sa demande M. Haas, Consul de France à Hankéou, d'une mission auprès de diverses chambres de commerce, dont le but est d'exposer avec la compétence qu'il doit à un long séjour en Asie, les moyens de développer notre exportation dans les provinces méridionales et occidentales de la Chine et notamment les avantages que comporte la route de pénétration dans ces provinces par Laokaï (Tonkin)... En dehors de cette conférence proprement dite, M. Haas communiquera aux producteurs intéressés une très importante collection des articles qui sont d'une vente courante dans la région visée [...] »<sup>128</sup>.

---

<sup>125</sup> KLEIN Jean-François, *Un Lyonnais en Extrême-Orient. Ulysse Pila, vice-roi de l'Indochine (1837-1909)*, Lyon, Lugd, 1994, 160 pages.

<sup>126</sup> KLEIN, *op. cit.* : p. 126.

<sup>127</sup>. En outre, Haas représente le ministère des Affaires Etrangères au 13<sup>ème</sup> Congrès national des sociétés de géographie à Lille du 1<sup>er</sup> au 7 août 1892 : Bulletin de la SGL, année 1892, t. 3

<sup>128</sup> Correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du Ministère du Commerce et de l'Industrie au président de la chambre de commerce de Roubaix, 7 mai 1892.

Cette conférence donne lieu à un article dans le Journal de Roubaix :

« Une conférence sur les avantages des voies de pénétration en Chine par le Tonkin par M. Frédéric Haas  
La conférence de M. Haas a eu lieu, ainsi que nous l'avons annoncé (donc annonce au préalable dans un numéro antérieur), lundi matin dans la salle de la bourse devant un auditoire malheureusement beaucoup trop restreint. Il est regrettable que des questions aussi importantes que celles de débouchés à ouvrir à nos produits soient encore accueillies avec autant d'indifférence (...) En terminant, M. Haas émet l'avis que c'est en ouvrant des débouchés nouveaux à notre activité commerciale, en amenant ainsi des centaines de millions dans les caisses de la France que nous travaillerons utilement à la solution des questions sociales qui s'agissent à notre époque (...) ».

Manifestement, la chambre de commerce de Roubaix s'intéresse beaucoup aux suggestions du consul, qui lui présente un vaste plan d'organisation d'une compagnie française de Chine, avec création de sept agences commerciales dans le pays, qui devait s'occuper particulièrement de l'importation en France des laines du Tibet. La chambre de commerce crée une commission, qui, après plusieurs mois d'études, conclut, le 1<sup>er</sup> décembre 1893, par un rapport négatif, le plan étant jugé trop vaste et les difficultés trop importantes pour ses moyens financiers.

La Mission lyonnaise se présente donc comme une véritable opportunité que saisissent les Roubaisiens et que traduit la correspondance entre la chambre de commerce de Roubaix et celle de Lyon :

« J'ai soumis à mes collègues de la chambre de commerce de Roubaix, dans notre séance du 5 de ce mois, l'offre que vous avez eu l'attention de nous faire au sujet de la mission d'exploration commerciale en Chine organisée par votre compagnie ainsi que le chiffre approximatif de la dépense et des frais d voyage et d'entretien d'un délégué roubaisien auquel vous voulez bien réserver une place dans votre future mission. Notre chambre de commerce s'est beaucoup intéressée à cette proposition et immédiatement elle a voté le principe de l'envoi d'un délégué et les ressources nécessaires pour couvrir tous les frais qu'entraînera cette délégation [...]»<sup>129</sup>.

La Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine accueille donc dans ses rangs deux représentants du patronat nordiste, Alexis Vial fils pour la chambre de commerce de Lille et Albert Waeles pour celle de Roubaix. La désignation des deux hommes relève de stratégies diamétralement opposées entre les deux villes. Alexis Vial, fils d'un industriel d'Armentières, membre de la Société de géographie de Lille, ami de Jules Scrive, comme l'atteste la correspondance entre les deux hommes disponible aux Archives départementales du Nord, semble avoir tout simplement été désigné par cooptation par les membres de la chambre de commerce de Lille.

En revanche, le recrutement d'Albert Waeles donne lieu à une véritable recherche, appuyée par au moins une annonce dans la presse locale, ce qu'atteste une lettre du président de la chambre de commerce de Lille au secrétaire général de la Mission lyonnaise, Henri Brenier, datée du 12 juillet 1895 :

« La Chambre de Commerce de Roubaix a fait publier dans les journaux un avis invitant les jeunes gens qui, par leurs études, l'enseignement reçu dans les institutions spéciales, par un stage dans une maison de négoce ou de fabrication et par leurs connaissances pratiques des affaires commerciales et industrielles de la

---

<sup>129</sup> Correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre du Président de la Chambre de Commerce de Roubaix, Julien Lagache, au Président de la Chambre de Commerce de Lyon, 8 juin 1895.

localité se croiraient suffisamment préparés pour rendre leur mission fructueuse...les demandes arrivent... »<sup>130</sup>.

La chambre de commerce forme une commission qui se charge de l'examen des dossiers de candidature<sup>131</sup>. Les archives nous apprennent que dix-neuf candidats ont postulé, certains ayant effectué des séjours plus ou moins longs à l'étranger, à l'image d'Arthur Defrenne, employé aux établissements Roussel Père et Fils, qui envoie son courrier le 19 juillet 1895 :

« [...] je m'embarquais en 1889 à mes risques et périls à destination de l'Amérique Méridionale que j'ai traversée de part en part histoire de me familiariser avec le climat des régions tropicales dans lesquelles j'espère tôt ou tard me créer une position honorable »<sup>132</sup>.

Une autre candidature, celle d'Alphonse Lesur, mentionne un séjour au Tonkin et un autre en Amérique du Sud pour les établissements Masurel. Originaire de Tourcoing, détail souligné dans sa lettre, travaillant pour une entreprise de la même ville, peut-être ne correspond-il pas au candidat espéré par les industriels roubaisiens, animés aussi par l'esprit de clocher ?

Le choix de la commission se porte sur Albert Waeles, né le 13 août 1870, employé aux établissements Mathon et Dubrulle :

« J'ai suivi les cours de tissage à l'École Nationale des Arts Industriels de Roubaix où j'ai obtenu le premier prix médaille de vermeil (...) Je parle et écris couramment l'anglais ayant passé deux ans à Londres (...) J'ai eu le premier prix de langue espagnole au cours de langues vivantes de Roubaix (...) incorporé au 1<sup>er</sup> Bataillon d'Artillerie de Forteresse à Lille (...) Rentré du service, je suis entré chez Messieurs Mathon et Dubrulle où, après une année d'échantillonnage, ces Messieurs m'ont confié la mise en route des commissions, poste que j'occupe encore actuellement... »<sup>133</sup>.

Jean-François Klein montre que la Mission lyonnaise fournit une « belle illustration des intérêts français au sud de la Chine »<sup>134</sup>. Dès le mois de novembre 1897, Ulysse Pila entreprend la fondation d'une société anonyme, qui a pour but de faire des opérations commerciales, mais aussi d'étudier toutes les questions industrielles et agricoles. Rabaud,

---

<sup>130</sup> Correspondance de la Chambre de commerce de Lille, Lettre du président de la Chambre de commerce de Lille au Secrétaire Général de la Mission Lyonnaise, Henri Brenier, 12 juillet 1895.

<sup>131</sup> Correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre de Georges Motte au Président de la Chambre de Commerce de Roubaix, 24 juin 1895.

<sup>132</sup> Correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre au Président de la Chambre de Commerce de Lille, 19 juillet 1895.

<sup>133</sup> Correspondance de la Chambre de commerce de Roubaix, Lettre d'Albert Waeles au Président de la Chambre de Commerce de Roubaix, 19 juillet 1895.

<sup>134</sup> KLEIN, *op. cit.* : p. 355.

délégué de la chambre de commerce de Bordeaux, et Alexis Vial en deviennent les directeurs généraux en Indochine. Ils arrivent au Tonkin au mois d'août 1898, poursuit Jean-François Klein, et installent les premiers comptoirs de la société à Haïphong, Hanoï et Mong-T'seu.

## 2/ Comment rentabiliser le Congo ?

Malgré le retentissement provoqué par l'action de Pierre Savorgnan de Brazza, l'expansion française en Afrique centrale a aussi ses détracteurs. En 1895, il faut encore six à huit mois pour atteindre les postes de l'Oubangui et de cinq à sept pour atteindre ceux de la Haute-Sangha. Ceci signifie que sans chemin tracé et sans matériel de transport fluvial adapté, rien que le ravitaillement des postes en vivres et en munitions absorbe toutes les ressources de la colonie française du Congo, empêchant tout réel développement économique. De plus, le transport d'une tonne de marchandises de la Haute-Sangha au port d'embarquement coûte trois mille francs, ce qui amène le commentaire suivant :

« On ne voit plus que l'or, l'argent et l'ivoire qui puissent supporter un pareil fret. Or, la colonie ne possède ni or ni argent et l'ivoire ne peut assurer seule la prospérité économique d'une colonie »<sup>135</sup>.

L'avenir du Congo semble bien incertain et cet avis a déjà été exprimé cinq ans plus tôt par le capitaine Trivier lors d'une conférence à la faculté des lettres de Lyon, conférence dont le *Bulletin de la Société de géographie de Lille* publie le compte-rendu :

« Je dois dire que c'est folie que de s'occuper de l'Afrique Centrale autrement que géographiquement. Le climat y est atroce, la vie difficile, et à moins d'une transformation complète des hommes et des choses, l'Européen n'y a pas d'avenir »<sup>136</sup>.

Dans son ouvrage *De la colonisation chez les peuples modernes*<sup>137</sup>, disponible à la fois à la bibliothèque de la Société de géographie de Lille et à celle du musée commercial et colonial, Paul Leroy-Beaulieu exprime les difficultés pour les Européens d'entretenir et de rentabiliser leurs colonies. Il commence sa démonstration en affirmant qu'il est très rare pour une colonie de fournir un revenu net à la métropole : jeune et peu développée, elle ne le peut pas, adulte et prospère, elle ne le désire pas toujours. Ainsi, il développe l'idée qu'il reste illusoire de coloniser pour tirer des bénéfices rapides, mais qu'il ne faut pas abandonner la

---

<sup>135</sup> *Bulletin de la SGL*, Entre le Congo et le Tchad, 1895, t. 1, p. 311-333.

<sup>136</sup> *Bulletin de la SGL*, Grandes conférences de Lille : une traversée de l'Afrique Australe, voyage du capitaine Trivier, 1890, t. 2, p. 220-273.

<sup>137</sup> LEROY-BEAULIEU Paul, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1874, 614 pages.

politique coloniale en prétextant l'importance des frais imposés momentanément à la métropole.

Autre point, une colonie administrée par des fonctionnaires et défendue par des soldats européens ne peut qu'entraîner des dépenses considérables, d'autant que la métropole ne peut chercher à y réduire ses dépenses par l'augmentation de la pression fiscale. Ainsi, l'impôt foncier et tous les impôts directs en général ne peuvent être établis aux colonies durant les premières années de leur existence, au moment où elles en ont le plus besoin. Pour Leroy-Beaulieu, la France, comme tous les États européens, doit en prendre son parti : l'établissement de colonies, même si le produit de la vente de ses terres servait entièrement à la satisfaction de ses besoins, ne peut qu'entraîner des dépenses que la colonie ne rembourse jamais à la métropole :

« Ces frais ne seront pas positivement des avances au point de vue du trésor, car la colonie devenue adulte, se refusera selon toute probabilité à les rembourser : il serait téméraire de vouloir tirer d'elle un revenu net sous prétexte des soins qu'on lui a donnés dans la première période de son existence, on risquerait de la blesser et de la pousser à des extrémités regrettables »<sup>138</sup>

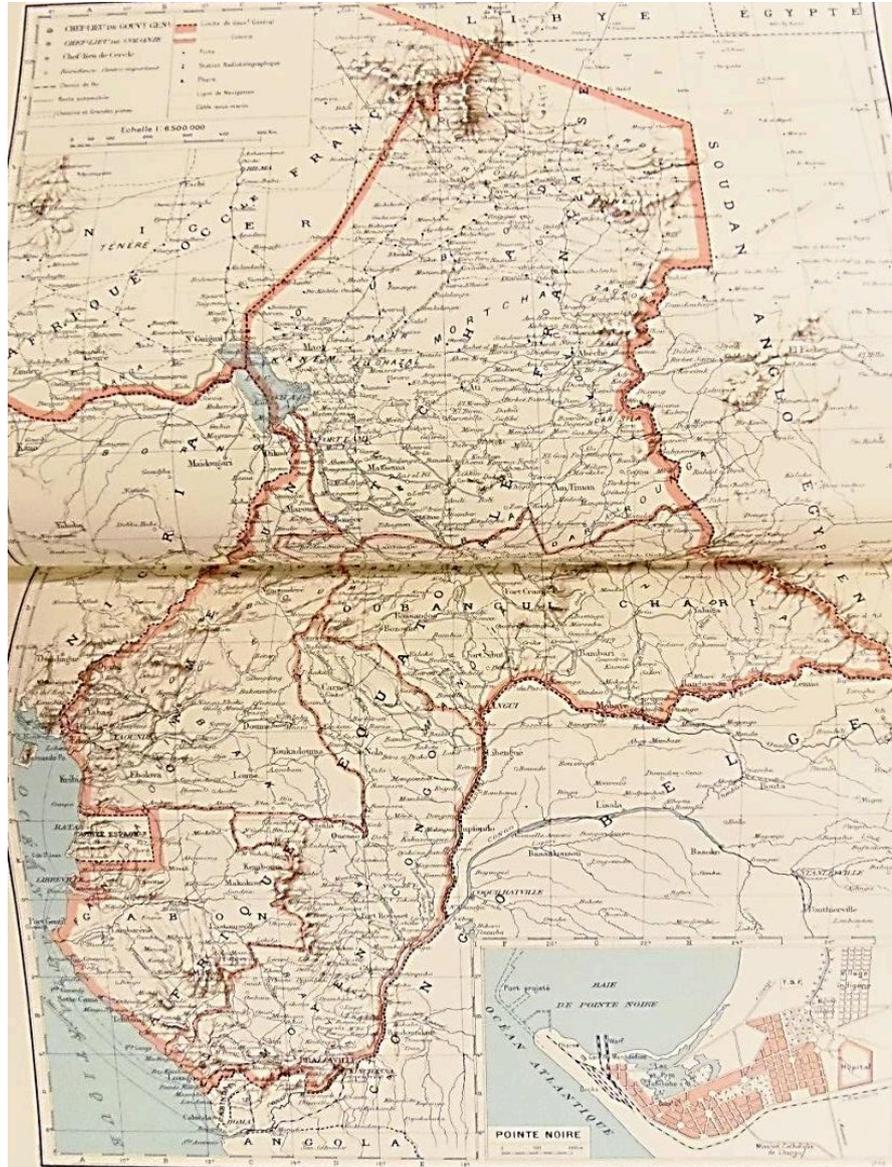
Mais, si les colonies ne remboursent pas directement les frais de leur création, poursuit Leroy-Beaulieu, elles n'en demeurent pas moins un placement avantageux une fois parvenues à l'âge adulte, à condition évidemment de bien choisir leur emplacement et un régime favorable à leur bon développement. En théorie, l'expansion coloniale ouvre donc des marchés nouveaux et accroît la circulation de marchandises. De plus, elle favorise le développement de l'esprit d'entreprise par la conquête des marchés coloniaux.

À l'époque, les possessions françaises en Afrique équatoriale sont divisées en quatre circonscriptions, le Gabon, le Moyen-Congo, le territoire de l'Oubangui-Chari et le territoire militaire du Tchad. Ces quatre circonscriptions forment en réalité trois colonies possédant leur autonomie administrative et financière, la colonie du Gabon, celle du Moyen-Congo et celle de l'Oubangui-Chari-Tchad, ce que montre la carte de L'Afrique équatoriale française publiée dans *L'Atlas colonial français* :

---

<sup>138</sup>LEROY-BEAULIEU, *op. cit.* : p. 528.

Carte de L'Afrique équatoriale française.  
(Source : *Atlas colonial français*, l'Illustration, 1929).

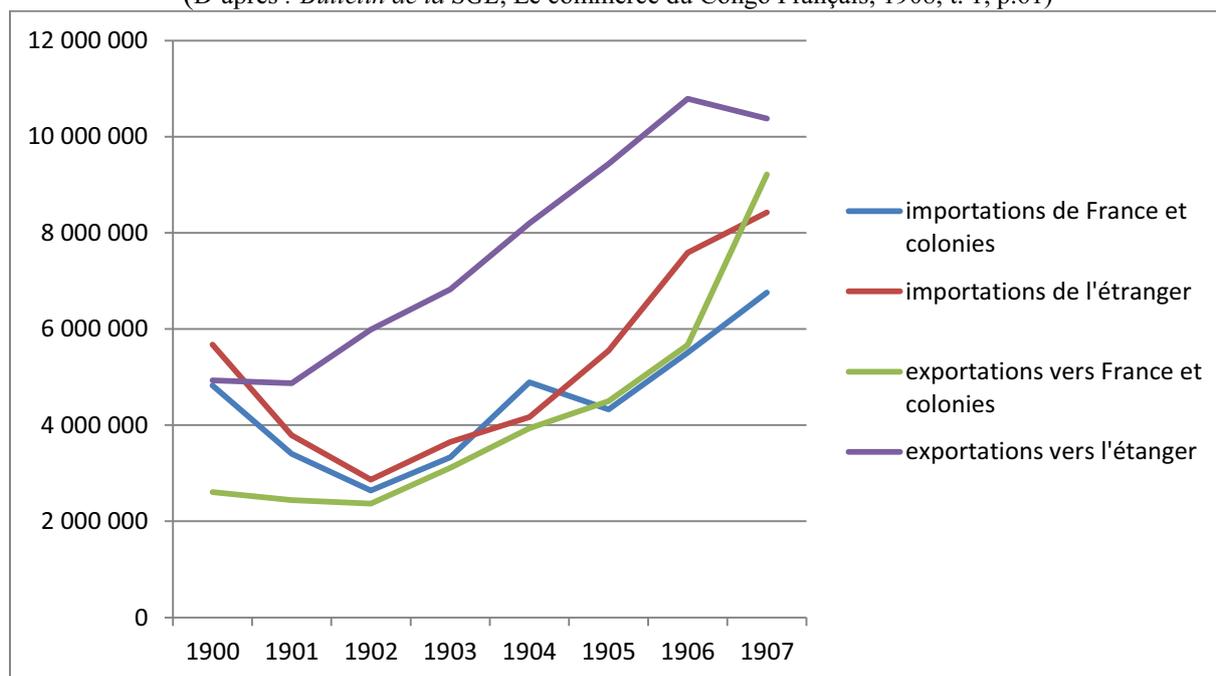


Dans tous les articles du *Bulletin de la Société de géographie de Lille* consacrés à l'Afrique centrale, la colonisation de ce territoire apparaît bien plus comme une entreprise économique que politique. La dimension politique de la colonisation de l'Afrique centrale s'exprime toutefois nettement lors de la Crise du Maroc et surtout au moment du transfert à la Belgique de l'État indépendant du Congo. En effet, lorsque les Allemands demandent à la France une partie du Congo français en compensation des droits qu'elle cède à la France au Maroc, avec l'établissement du protectorat français, le bulletin présente ce marchandage comme une catastrophe annoncée et défend la nécessité de sauvegarder les débouchés

maritimes de l’empire en Afrique centrale<sup>139</sup> tout en dénonçant les ambitions politiques allemandes dans la région<sup>140</sup>. Ainsi, si la France cédait à cette exigence, elle renoncerait à la fois à son ambition de former un grand ensemble dans la région mais aussi à d’importants avantages économiques, tout en encourageant les ambitions économiques de ses rivaux dans une région de l’Afrique où son commerce peine à supplanter la concurrence, comme le montre le graphique des importations et exportations de la colonie en 1911 :

Tableau 3 : le commerce du Congo français de 1900 à 1908 (en tonnes de marchandises)

(D’après : *Bulletin de la SGL*, Le commerce du Congo Français, 1908, t. 1, p.61)



Le graphique nous montre que les importations de France ne dépassent pas celles de l’étranger, sauf pour l’année 1904. Cette situation est d’autant plus préoccupante que l’écart se creuse fortement à partir de l’année 1905, et que le total des importations de France comprend aussi celles qui viennent des colonies, excluant des chiffres avancés, une partie de la production nationale. Si le constat pour les exportations semble de prime abord meilleur, avec des exportations vers l’étranger toujours supérieures aux exportations vers la France, il ne faut pas oublier que ces exportations concernent des matières premières destinées à fournir l’industrie européenne. En fournissant les économies rivales de la France, le Congo participe

<sup>139</sup> *Bulletin de la SGL*, Les ambitions allemandes en Afrique, 1911, t. 2, p. 117.

<sup>140</sup> D’autres articles du bulletin avaient déjà exprimé des inquiétudes face à la montée des prétentions allemandes, notamment :

Délimitation du Congo et du Cameroun, année 1908, tome 1, p. 337- 349.

L’expansion coloniale de l’Allemagne, année 1908, tome 1, p. 350.

de fait à la concurrence de l'industrie française et ne remplit qu'imparfaitement son rôle de fournisseur de la métropole.

### 3/ La participation des nordistes aux compagnies concessionnaires

La question du Congo belge touche aussi celle du Congo français et de sa mise en valeur en posant la double question de liens transfrontaliers tissés avec les industriels belges et de l'implication des patrons du Nord dans l'exploitation de la colonie.

L'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch a mis en évidence, dans sa thèse soutenue en 1970, les origines du régime concessionnaire au Congo français<sup>141</sup>. Elle a montré que l'exploitation économique de ce territoire est à la fois tardive et difficile et que, malgré les espoirs soulevés dans les années 1880 et la forte influence de Brazza, à l'origine des illusions entretenues sur l'avenir du Congo, des illusions d'ailleurs relayées par le *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, rien n'avait été mis en place à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle pour assurer le développement de la colonie. Or, le Congo demeure incapable de subvenir à ses besoins alors que les expéditions militaires vers le Tchad engagent la majeure partie de son budget.

Cette situation est d'autant plus préoccupante et décevante pour la France, que le Congo de Léopold II enregistre de forts bénéfices grâce à l'exportation du caoutchouc : 100 tonnes en 1890, 500 en 1895, 1300 en 1896, 2000 en 1898 et 6000 en 1901<sup>142</sup>. Si le roi reste le grand bénéficiaire de cette réussite économique, puisqu'il s'est proclamé propriétaire de toutes les terres vacantes du Congo, des sociétés privées ont reçu de vastes concessions et en tirent des bénéfices de plus en plus conséquents. Dès 1886, les Belges créent, sous l'impulsion du colonel Thys, une première compagnie concessionnaire, la Compagnie pour le commerce et l'industrie. En 1900, soixante-cinq compagnies exploitent des concessions au Congo.

Catherine Coquery-Vidrovitch soutient l'idée d'une démission de l'État<sup>143</sup>, qui renonce à engager les investissements nécessaires au développement du territoire, en espérant que l'initiative privée et les bénéfices tirés de l'exploitation des matières premières suffiront à mettre le pays en valeur. Remarquons à cet égard que cette mise en valeur s'apparente plus à une exploitation des ressources, suivant la pression des milieux d'affaires, qu'à un projet de développement prenant en compte l'avenir des populations. La situation des finances de la

---

<sup>141</sup> COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris, Mouton et Cie, 1972, 570 pages. (ouvrage tiré de la thèse de l'auteur).

<sup>142</sup> COQUERY-VIDROVITCH, *op. cit.* : p. 48.

<sup>143</sup> COQUERY-VIDROVITCH, *op. cit.* : p. 40.

colonie et le succès de la politique de Léopold II dans ce qui est devenu l'État Indépendant du Congo<sup>144</sup> décide l'État français à adopter le régime des concessions pour sa jeune colonie, sans que cette décision ne soulève l'objection des parlementaires.

En 1899, l'État français se résout donc à partager ce territoire en quarante concessions totalisant 700 000 kilomètres carrés sur les 900 000 de l'ensemble. Ces concessions sont concédées par décret avec cahier des charges après avis du ministre des colonies. Les concessionnaires consentent certains avantages fiscaux à l'État, une redevance annuelle fixe et un pourcentage de 15% sur les bénéfices de l'exploitation. Ils reçoivent en échange le monopole de l'exploitation du sol, en premier lieu du caoutchouc, ce qui exclut de fait les exploitants libres.

Dans sa contribution aux Études africaines offertes à Henri Brunshwig<sup>145</sup>, Roger Pasquier avance l'hypothèse d'un modèle de compagnie concessionnaire inspiré de l'expérience de la Compagnie commerciale et agricole de la Casamance (CCAC). Cette compagnie, considérée comme la plus ancienne des compagnies concessionnaires attribuées par la France, voit en effet le jour en janvier 1890, à l'instigation de Brosselard-Faidherbe et d'Albert Cousin, homme d'affaires « lié au patronat textile du Nord »<sup>146</sup>, qui reçoit la concession de la rive gauche de la Casamance le 14 août 1889 par décret du président de la République. En 1891, année où Paul Crépy, président de la Société de géographie de Lille en devient l'un des principaux actionnaires, le bulletin publie un article sur cette compagnie<sup>147</sup>. Discret sur les ambitions de Paul Crépy, l'article ne cite pas son nom. En outre, le texte est simplement signé « AM », probablement faut-il comprendre Auguste Merchier, secrétaire général de la société.

La question des compagnies de colonisation est l'un des sujets de discussion du 13<sup>ème</sup> congrès de géographie organisé à Lille du 1<sup>er</sup> au 7 août 1892. Le rapport de ce congrès<sup>148</sup> comporte une carte de la Casamance établie par Brosselard-Faidherbe, carte commentée par Isabelle Surun dans son article « French Military Officers as Cartographers in West Africa at the End of the 19<sup>th</sup> Century: The Case of Captain Brosselard- Faidherbe »<sup>149</sup>. Isabelle Surun insiste sur un

---

<sup>144</sup> COQUERY-VIDROVITCH, *op. cit.* : p. 49.

<sup>145</sup> PASQUIER Roger, « La Compagnie commerciale et agricole de la Casamance : prélude au régime concessionnaire du Congo ? », in *Etudes africaines offertes à Henri Brunshwig*, Paris, Editions de l'EHESS, 1982, p. 189- 206.

<sup>146</sup> PASQUIER , *op. cit.* : p. 194.

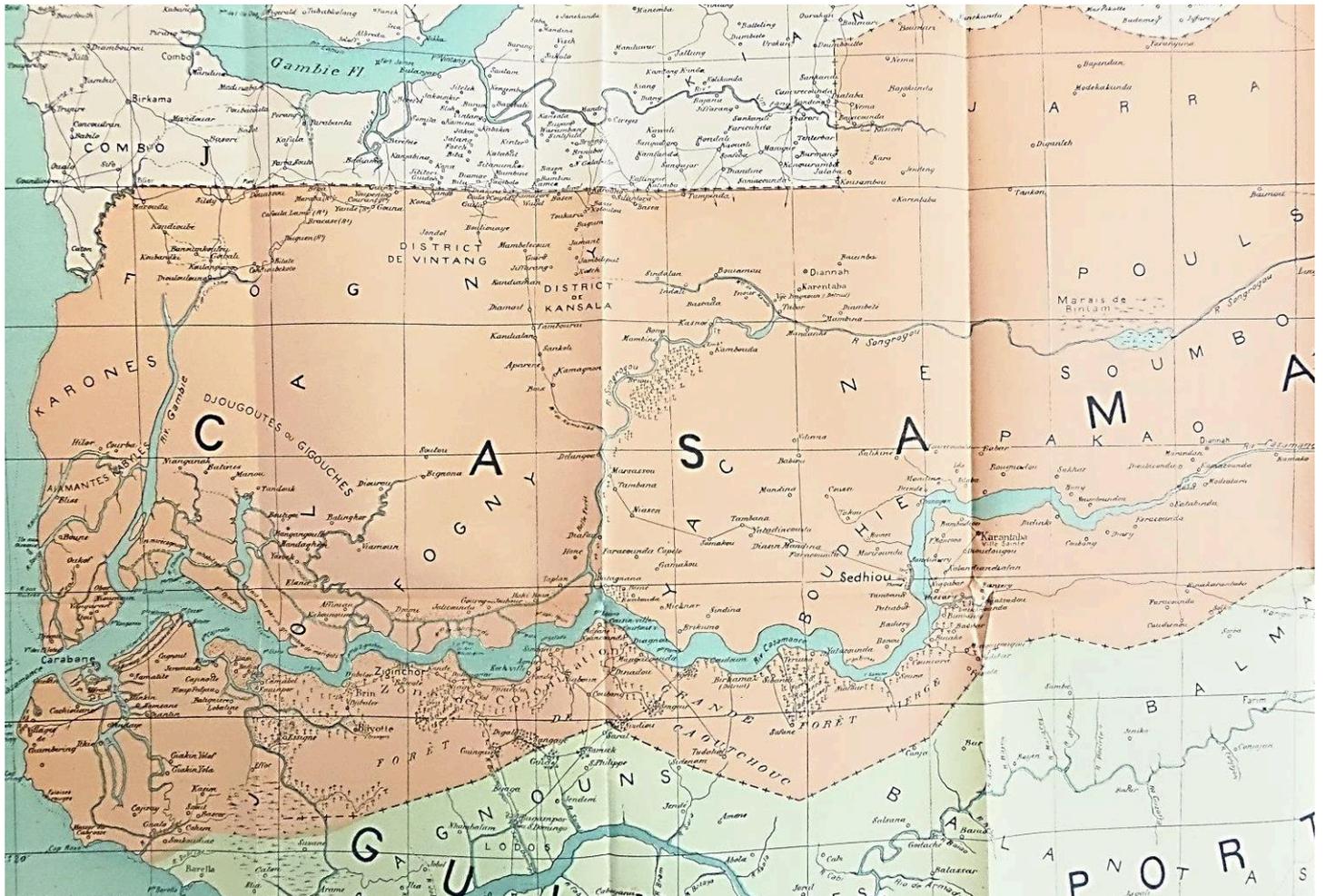
<sup>147</sup> *Bulletin de la SGL, Une compagnie française dans les Rivières du Sud*, 1891, t. 2, p. 288 – 289.

<sup>148</sup> Société de géographie de Lille, *Treizième congrès national des sociétés de géographie de Lille*, Lille, Danel, 1892, 545, p. 209.

<sup>149</sup> SURUN Isabelle, « French Military Officers as Cartographers in West Africa at the End of the 19<sup>th</sup> Century: The Case of Captain Brosselard- Faidherbe », *Journal of Historical Geography*, Special Issue, 37, 2011, p. 167- 177.

aspect essentiel du document (voir ci-dessous), qui présente une série de noms forgés à partir des patronymes d'individus liés à la compagnie, comme Roth-ville, Crépy-ville, Cousin-ville, Warenhorst-ville et même une Brosselard-ville, aux portes de Ziguinchor.

Carte de la Casamance, de la Gambie anglaise et de la région nord de la guinée portugaise, établie par le capitaine Brosselard-Faidherbe<sup>150</sup>.



Jules Roth était un Alsacien-Lorrain installé dans la région depuis plus de quinze ans alors que Warenhorst, diplômé d'une école de commerce, avait été chargé de dresser l'inventaire des ressources agricoles de la région lors de la mission d'étude menée par Brosselard en 1890.

Ces noms indiquent que les administrateurs de la CCAC, Albert Cousin en premier lieu, développent le sentiment d'œuvrer pour le long terme et d'inscrire leur action dans l'histoire. Ce sentiment de la pérennité de l'action coloniale est d'ailleurs exprimé par Paul Crépy dans son discours lors de la séance d'ouverture :

<sup>150</sup> Société de géographie de Lille, *Treizième congrès national des sociétés de géographie*, Lille, Danel, 1892.

« En cette année de centenaire [Paul Crépy évoquait le centième anniversaire du siège de Lille par les Autrichiens], les congrès se multiplient. Lille a eu son congrès de géographie ; Madrid et Gênes s'appêtent à fêter la mémoire de Christophe Colomb. Dans cent ans, nous ne serons plus là ; mais qui sait ce que nous réserve l'avenir ? Peut-être le congrès national de géographie, en 1992, fêtera-t-il d'une manière solennelle la grande œuvre accomplie en 1892 par les de Brazza, les Mizon, les Monteil, les Brosselard-Faidherbe, les Maistre, les Binger, les Nebout et tant d'autres, et le président d'alors rappellera-t-il le congrès de Lille ? »<sup>151</sup>.

En 1894, les industriels du textile du Nord figurent massivement dans la liste des actionnaires<sup>152</sup>. La question des compagnies de colonisation suscite le vif intérêt des sociétés de géographie aux alentours des années 1890. En 1892, lors du treizième congrès national des sociétés de géographie qui se tient à Lille, la séance du mardi 2 août au matin est consacrée entièrement aux compagnies de colonisation et donne lieu à un compte rendu d'une quarantaine de pages dans le rapport du congrès édité par la société. L'ordre du jour de la discussion concerne la nécessité de créer et d'organiser des compagnies coloniales. Parmi les adhérents à titre individuel au congrès se trouvent Albert Cousin et Warenhorst, administrateur de la CCAC.

Le cahier des charges de la CCAC, étudiée par l'historien Christian Roche dans sa thèse consacrée à l'histoire de la Casamance<sup>153</sup>, stipule les obligations et avantages suivants : les concessionnaires doivent s'abstenir de toute exploitation dans la partie des forêts distante de moins de deux kilomètres des villages et de un kilomètre des surfaces cultivées par les indigènes. D'autre part, la concession ne s'applique qu'aux forêts qui ne font pas l'objet d'une exploitation régulière et normale de la part des habitants, sauf dans le cas d'une entente entre le concessionnaire et les indigènes intéressés. Restent également en dehors de la concession les forêts ou partie de forêts sur lesquelles les indigènes possèdent des droits de propriété formellement reconnus. En outre, le concessionnaire doit verser au profit du budget du Sénégal une redevance fixe de cinq mille francs par an, redevance ramenée à mille francs pour les dix premières années.

En dehors de ces obligations, le concessionnaire a le droit d'exploiter les forêts de son choix, d'y ouvrir des routes et de créer des voies de communication, mais en respectant les propriétés indigènes, d'aménager des portions de forêts contigües ou séparées et de les

---

<sup>151</sup> Société de géographie de Lille, *Treizième congrès national des sociétés de géographie de Lille*, Lille, Danel, 1892, 545, p. 5.

<sup>152</sup> PASQUIER, *art. cit.* : p. 204.

<sup>153</sup> ROCHE Christian, *Histoire de la Casamance, conquête et résistance (1850-1920)*, Paris, Karthala, 1985, 402 pages.

enclore par des barrières, d'y élever les constructions nécessaires à l'exploitation et d'y créer des centres habités. À l'expiration de la concession, le concessionnaire peut conserver comme lui appartenant en propre par prescription, les terres ou forêts aménagées par lui. Christian Roche exprime que, les Casamançais ne sont évidemment pas consultés sur l'accaparement de leurs terres, ce que confirment les propos d'Albert Cousin, qu'il rapporte :

« Quant aux terrains, il [l'indigène] ne lui vient pas à l'esprit qu'ils puissent avoir une valeur, car il en prend selon ses besoins et suivant sa fantaisie : la forêt est si immense. Il serait donc bien étonné que le gouvernement ait pris tant de soin pour le protéger contre le concessionnaire, que, jusqu'au jour où il aura été suggestionné par un blanc mal intentionné, si ce n'est par l'administration coloniale elle-même... Mais alors, à partir de ce jour-là, il sera insupportable, il exagérera ses droits, surtout si, comme cela est advenu, il est soutenu par l'administration toujours prête à donner raison à l'indigène contre l'Européen »<sup>154</sup>.

Devant l'hostilité du conseil général du Sénégal, qui proteste et demande que les concessions en Casamance, territoire colonial, soient préalablement examinées par les pouvoirs locaux, la CCAC décide de s'installer à Ziguinchor, où une factorerie commerciale et agricole est construite sur un terrain acheté à la maison Blanchard de Marseille. Pour commencer l'exploitation agricole, elle acquiert un terrain tout près du village au lieu-dit « Kandé ». En octobre 1891, la société élimine un concurrent, en achetant les comptoirs de Maurel et Prom, et de Maurel Frères, en Casamance. En novembre, elle élève son capital à deux millions de francs, et, en 1892, elle réalise un bénéfice net de 184 272 francs.

Toutefois, la CCAC doit faire face à la réaction de sociétés rivales, qui passent à l'offensive, soit en achetant, comme la CFAO<sup>155</sup>, à Carabane, un terrain proche de la nouvelle factorerie, soit en obtenant des droits provisoires sur des concessions. La CCAC proteste auprès du gouverneur et du ministère contre les concessions de terrains accordées à la CFAO et à la société Flers Exportation, en invoquant son privilège exclusif sur les territoires situés sur la rive gauche de la Casamance.

En 1894, la CCAC proteste de nouveau, cette fois contre un nouveau mode de perception en Casamance qui touche les traitants. Selon une vieille coutume, les traitants payent aux chefs de villages une patente annuelle de 50 à 75 francs par travailleur employé. En fait, la plupart, après avoir promis, négligent de s'acquitter de cet engagement. Pour remédier à cette situation, l'administration coloniale décide de demander aux traitants opérant dans les villages autour de Carabane, Ziguinchor et Sédhiou, de payer payent directement à l'administrateur de cercle un droit de patente de 75 francs, dont 25 francs pour le chef de

---

<sup>154</sup> ROCHE, *op. cit.* : p. 196

<sup>155</sup> Compagnie Française de l'Afrique Occidentale.

village et 50 francs pour le budget régional. Pour la CCAC qui emploie 200 personnes, cela représente une somme de 15 000 francs.

En difficulté, à partir de 1893, la CCAC est obligée d'entrer avec la société Flers-Exportation dans un groupement de plusieurs entreprises coloniales, pour constituer en octobre 1894 la CCFA, Compagnie commerciale franco-africaine, qui opère tout le long de la côte occidentale, de Dakar au Congo. Il reste donc en Casamance deux sociétés, la CFAO et la CCFA. Au mois d'octobre 1895, un désaccord entre les membres du conseil d'administration de la CCFA amène la CCAC à négocier son retrait. Elle intente un procès pour reprendre son apport. Dès lors, les soucis ne cessent de croître et en octobre 1898, la CCFA disparaît pour faire place à une nouvelle société, la Compagnie du Caoutchouc en Casamance au capital de 500 000 francs. La CCAC apporte à la nouvelle société tout son actif moyennant l'attribution de 250 000 francs d'actions et de 40 % des bénéfices.

Cette incursion dans un épisode commun de l'histoire de la Casamance et de la région lilloise à travers l'évocation de la CCAC et de l'intérêt de certains Lillois pour les compagnies concessionnaires, nous permet d'aborder l'implication du patronat du Nord dans les compagnies concessionnaires de l'Afrique équatoriale, et de constater que le cas de Paul Crépy n'est pas isolé. En effet, Catherine Coquery-Vidrovitch parle de la création d'un véritable consortium appelé Al-Ké-Lé, du nom de territoires concédés (Alima, Nkémé-Nkényi et Léfini), formé par des industriels du Nord liés aux milieux d'affaires belges, qui contrôlent déjà près d'une dizaine de compagnies concessionnaires du Congo français<sup>156</sup>. Cet ensemble se crée autour de la concession de la M'Poko, détenue par l'industriel Jules Gratry.

Marcel Guillemot, commissaire adjoint du Congo à l'Exposition universelle de 1900, propose une notice sur le Congo français<sup>157</sup>, dans laquelle il répertorie les compagnies concessionnaires existantes à l'époque. Ce document précieux pour notre étude, qui figure déjà dans l'ouvrage de Catherine Coquery Vidrovitch, permet de mesurer l'implication du patronat du Nord dans les compagnies concessionnaires de l'Afrique équatoriale.

#### Les compagnies concessionnaires au Congo français.

(D'après : GUILLEMOT Marcel, *Notice sur le Congo français*, Paris, André, 1900, p. 105).

Nom du ou des concessionnaire(s)	Nom de la société et siège social	Territoire concédé	Superficie En km	Capital en francs
Ritaine-Descamps Industriel de Tourcoing	Société de l'Afrique française 24 rue des Petites Ecuries, Paris	Sangha	9 350	1 000 000
Tréchet frères Gratry et Motte Membres du CA	Compagnie française du Haut Congo 13 rue Grange Batelière, Paris	Likuala Mossaka	36 000	2 000 000

<sup>156</sup> COQUERY-VIDROVITCH, *op. cit.* : p. 67.

<sup>157</sup> GUILLEMOT Marcel, *Notice sur le Congo Français*, Paris, André, 1900, 160 pages.

Gimmig et Campagne	Compagnie de la Sangha 41 rue de Chateaudun, Paris	Gokoula et N'Daki	5 400	800 000
Mestayer	Compagnie des produits de la Sangha 11 rue Laffite, Paris	Sangha	9 650	1 500 000
Guynet	Société de l'Ekéla Sangha 20 rue Saint Georges, Paris	Sangha	5 040	700 000
Nouzaret	Société commerciale et agricole de la Kadéï Sangha 84 rue Lauriston, Paris	Mambéré	6 500	600 000
Nicol Bernain	Société de l'Afrique Equatoriale 52 avenue Kléber, Paris	Lobaï N'Ghié	33 850	1 200 000
<b>Cauvez, Motte-Bossut et Cordonnier (industriels du Nord)</b>	<b>Compagnie des caoutchoucs et produits de la Lobaï</b> 4 rue Le Peletier, Paris Bureau à Roubaix	Lobaï	32 400	2 000 000
Durand	Société de la Haute Sangha 17 rue Saint Marc, Paris	Mambéré et Kadéï	13 050	1 200 000
Gazengel <b>Albert Cousin membre du C.A.</b>	<b>Société de la Kadéï Sangha</b> 4 rue Le Peletier, Paris	Sangha	12 900	1 000 000
Gazengel	Société de l'Ogooué-N'Gounié 4 rue le Peletier, Paris	Ogooué	3 350	500 000
Faure et Boutelleau, Desbrières	<b>Compagnie française du Congo</b> 54 rue des Petites Ecuries, Paris Membre consortium Al-Ké-Lé Bureau à Lille (Compagnie M'Poko)	Likuala aux Herbes	55 100	3 000 000
Jacta-Decourcelle	Société agricole et commerciale de l'Alima 6 rue de Hanovre, Paris	Alima	20 200	800 000
David	Société du Baniembé 6 rue de Hanovre, Paris	Entre Lobaï et Ibenga	3 600	700 000
Siegfried, Baverat, Mollier et Dessort	<b>Société de l'Ibenga</b> Palais de la Bourse, Le Havre	Ibenga	14 200	1 500 000
Delineau	Compagnie franco-congolaise de la Sangha, 21 rue de Trévisse, Paris	Moyen Sangha	3 600	600 000
<b>Gratry</b>	<b>Société des établissements Gratry M'Poko</b> 11 rue de Pas, Lille	M'Poko	13 900	1 200 000
Collas	Société de la Sangha équatoriale 87 rue Taitbout, Paris	Basse Sangha	5 100	800 000
<b>Concessionnaire, Albert Cousin, Fondateur en 1889 de La CCAC</b>	Alimaïenne 8 rue Mogdor, Paris	Alima	8 300	800 000
Izambert	Compagnies générale du Fernand Vaz 46 boulevard Haussmann, Paris	Fernand Vaz	16 500	1 500 000
Romaire	<b>Société de la N'Kéni et N'Kémé</b> 54 rue des Petites Ecuries, Paris	N'Kémé et N'Kéni	1 200	700 000

	Membre consortium Al-Ké-Lé Bureau à Lille (Compagnie M'Poko)			
Devès	Société de la Sétte-Cama 10 rue Sainte-Anne, Paris	Sétte Cama	23 400	1 200 000
Vergnes, Lindenboom et Cie et Duvigneau de Lanneau	Compagnie française du Congo occidental 42 rue du Louvre, Paris	Nyanga	20 200	1 800 000
Leplus	Compagnie de la Haute N'Gounié 2 rue Pasquier, Paris	Haute N'Gounié	1 100	900 000
Monthaye	<a href="#">Société des factoreries de N'Djolé</a> 37 rue Auguste Comte, Le Havre	Basse N'Gounié	4 200	600 000
Compagnie française du Congo et des colonies africaines	Compagnie commerciale de colonisation du Congo français 10 rue d'Argenteuil, Paris	Nana Poundé	12 400	1 000 000
Jobet <b>Albert Cousin membre du CA</b>	Société de l'Ongomo 9 faubourg Poissonnière, Paris	Ongomo	8 200	800 000
Martin Emile <b>Albert Cousin membre du CA</b>	Non précisé	Mobaye	8 000	1 000 000
Rémy-Martin, Boulet, <b>Mahieu et Genestal Gratry et A. Motte Membres du CA</b>	<a href="#">La Kotto</a> 23 rue Taitbout, Paris	Kotto	37 000	2 500 000
De Briançon, Seguin et Montserrat	Compagnie du Kouango-Oubangui 2 rue Pasquier, Paris	Kouango	15 000	1 125 000
La Revellière	Compagnie du Kouango-Oubangui 2 rue Pasquier, Paris	Kouango	15 000	1 125 000
Normandin	Non précisé	Haute Mambéré	5 600	600 000
<b>Bouvier</b>	<a href="#">Compagnie agricole et commerciale de la Léfini</a> 54 rue des Petites Ecuries, Paris Membre consortium Al-Ké-Lé Bureau à Lille (Compagnie M'Poko)	Léfini	13 700	800 000
Société du Bas Ogooué	Société agricole et commerciale du Bas Ogooué 2 rue de Châteaudun, Paris	Bas Ogooué	2 200	600 000
Bazenet	Compagnie du Bavili M'Banio	Lagune M'Banio	2 800	400 000
Paquier, Mimerel, Kunkler	Compagnie de N'Goko-Ouessou 11 rue Laffite, Paris	Lagune N'Goko	2 800	1 250 000
De Kergariou <b>A. Motte membre Du CA Bureau à Lille (Compagnie M'Poko)</b>	<a href="#">Société bretonne du Congo</a>	Ombéla	2 800	1 000 000

Ce tableau nous permet de cerner le « paysage » des compagnies concessionnaires créées au Congo français. Les noms figurant en rouge sont ceux d'hommes d'affaires du Nord, dont la plupart sont impliqués dans plusieurs créations. Les noms en bleu identifient les compagnies dans lesquelles interviennent des hommes d'affaires du Nord.

Fabricant de cotonnades originaire de Courtrai en Belgique, Gratry crée la société anonyme Gratry Frères dont le siège social se trouve au 15 rue de Pas à Lille. L'immeuble accueille aussi le siège de la M'Poko et les trois compagnies de l'Al-Ké-Lé, la Compagnie française du Congo, la Société de la N'Kéni et N'Kémé et la Compagnie agricole et commerciale de la Léfini, y possèdent une représentation, ainsi que la Compagnie bretonne du Congo.

L'industriel Eugène Motte, maire de Roubaix, président des mines de Lens, administrateur des Caoutchoucs de l'Indochine est l'un des promoteurs de la M'Poko. En tant que souscripteur de l'Association coloniale d'Anvers, il établit probablement des liens qui expliquent en partie la place primordiale des diamantaires anversoises parmi les actionnaires de l'Al-Ké-Lé. Eugène Motte crée aussi avec un dénommé Cauvez, un commerçant de la région de Raismes, et un troisième associé du nom de Cordonnier, la Compagnie des caoutchoucs et produits de la Lobaye dont le siège se trouve à Paris, mais qui possède aussi un bureau à Roubaix.

Albert Cousin, promoteur de la CCAC et membre en 1899 du Conseil supérieur des colonies, devient aussi concessionnaire de l'Alimaïenne. Selon Catherine Coquery-Vidrovitch<sup>158</sup>, il participe aussi au conseil d'administration de la Guinéenne, une société franco-belge d'Anvers. Enfin, il siège aux conseils des compagnies Ongomo, Mobaye et de la Société commerciale et coloniale de la Kadeï-Sangha. La présence d'Albert Cousin dans ces différents conseils d'administration s'explique probablement par le succès éphémère, aux alentours de 1895, de la CCAC, qui rachète les établissements et le matériel des deux maisons de commerce implantées avant elle dans le but d'augmenter son capital et donner une plus grande extension à ses opérations<sup>159</sup>. Dès 1891, la CCAC affiche un bilan très honorable malgré un capital de départ relativement modeste de 800 000 francs. En effet, après seulement deux ans d'activité, elle réussit à exporter 2 035 403 kg d'arachides en coque, 137 269 kg d'arachides décortiquées, 228 178 kg de palmistes et 93 778 kg de caoutchouc. De plus elle construit deux appontements, l'un à Carabane et l'autre à Ziguinchor<sup>160</sup>.

---

<sup>158</sup> COQUERY-VIDROVITCH, *op. cit.* : p. 70.

<sup>159</sup> *Bulletin de la SGL*, Une compagnie française dans les Rivières du Sud, 1891, t. 2, p. 289.

<sup>160</sup> *Bulletin de la SGL*, *ibid.* : p. 289.

Nous pouvons formuler l'hypothèse que les concessionnaires de l'Ogomo, de la Mobaye et de la Kadeï-Sangha ont invité Albert Cousin à siéger dans leurs conseils dans l'espoir de bénéficier de l'expertise d'un connaisseur des compagnies concessionnaires. Le rôle qu'il y tient renforce l'hypothèse de Roger Pasquier, qui voit dans la CCAC un modèle pour la création d'autres compagnies, notamment au Congo. Pourtant, dès sa création, la CCAC se donne deux objectifs dont l'un ne correspond pas à ceux des compagnies créées en Afrique équatoriale. Le premier objectif était bien sûr de faire de la Casamance une colonie d'exploitation, et cet objectif est rapidement atteint. Le second, qui la différencie des compagnies concessionnaires du Congo, est de faire de la Casamance une colonie de peuplement<sup>161</sup>.

De ce fait, le bulletin fait la promotion de ce territoire dans l'article déjà cité, en le présentant comme un pays qui « échappe aux influences délétères qui rendent impossible un séjour prolongé au Sénégal et au Soudan » et en précisant que la CCAC est « décidée à faciliter l'établissement des Français qui désireraient y installer des centres agricoles ». En réponse à cet article, une lettre du correspondant de la société dans les Rivières du Sud<sup>162</sup>, Bonvalet, développe le même point de vue :

« En France, on se fait volontiers une idée terrible du Sénégal et des Rivières du Sud. On les croit mortels. Je vais essayer de réagir contre cette tendance fautive, cette exagération [...] On peut donc vivre et même vivre bien à la côte d'Afrique. En Casamance spécialement, vous avez toutes les productions d'Europe qui poussent très bien dans les jardins que les colons peuvent entreprendre autour de leur habitation »<sup>163</sup>.

Gratry participe quant à lui aux conseils de la Compagnie française du Haut Congo et de la Kotto aux côtés du député Alfred Motte, admis en sus aux conseils de la Compagnie de la Sangha équatoriale et de la Compagnie bretonne du Congo, ce qui explique probablement l'ouverture d'un bureau de la compagnie dans les locaux de la M'Poko à Lille.

En 1898, Albert Motte s'associe avec sept autres industriels du Nord et de la Belgique pour racheter la Compagnie propriétaire du Kouilou-Niari. Le coût de cette acquisition et la recapitalisation de la compagnie s'élève à trois millions de francs, dont 1, 3 millions de francs consacrés aux rachats des propriétés, répartis en actions de 500 francs de la manière suivante : 1 200 pour Albert Motte, 1 200 pour Henri Glorieux, industriel de Roubaix, 1 200 pour Jules Ritaine-Descamps, industriel de Tourcoing et concessionnaire de la Société de l'Afrique française, 1 200 pour Alexis Mols, industriel d'Anvers, 550 pour François Nicol,

---

<sup>161</sup> *Bulletin de la SGL, ibid.* : p. 289.

<sup>162</sup> *Bulletin de la SGL*, Lettre de notre correspondant dans les Rivières du Sud, année 1892, tome 2, p. 5- 9.

<sup>163</sup> *Bulletin de la SGL, ibid.*, p. 6.

concessionnaire de la Société de l'Afrique Equatoriale, 620 pour Anselme Hartog Van Minden, négociant à Paris et 30 pour Léon Lefebvre, industriel de Roubaix<sup>164</sup>. La compagnie possède un domaine de 25 000 kilomètres carrés couvrant la majeure partie des bassins du Kouilou et de la Nyanga. En tant que propriétaire de ses terrains et non concessionnaire, elle n'est soumise à aucune obligation hormis le paiement de la redevance foncière.

Claude Malon montre dans sa thèse d'importantes connexions entre les milieux d'affaires du Nord et du Havre autour de la création de compagnies concessionnaires<sup>165</sup>. Il cite le cas de la Société de l'Ibenga, , formée en 1899 par Trois hommes d'affaires havrais, Ernest Siegfried, Georges Raverat et Lucien Mellier, qui s'associent à un céréalier de Cambrai nommé Arthur Dessort, qui, pour faire aboutir l'autorisation de création, fait intervenir le député du Nord Paul Bersez et le sénateur Maxime Leconten un de ses parents. La compagnie La Kotto est créée à la demande du charentais Rémy Martin, du rouennais Gaston Boulet, du havrais Henri Génestal, futur maire du Havre, représentant de plusieurs compagnies de navigation de navigation d'Europe du Nord, et de l'industriel Arthur Mahieu, d'Armentières. Alfred Motte Gratry e intègrent le conseil d'administration. Claude Malon poursuit en évoquant la Société des factoreries de N'Djolé, qui résulte d'une stratégie franco lilloise. La concession Monthaye, qui possède son siège social au Havre, a pour actionnaires des industriels du textile de Lille, d'Armentières, de Dunkerque et de Béthune.

## Conclusion

Il peut paraître surprenant de mettre en perspective dans un même chapitre muséographie et ambitions économiques. Remarquons tout de même que si l'ouverture du musée commercial et colonial relève au départ d'une initiative du gouvernement, ce sont des membres de la bourgeoisie industrielle locale qui créent un outil de prospective à leur usage : muséographie et ambitions économiques s'accordent donc très bien. En effet, la muséographie particulière des musées commerciaux et coloniaux est bien à appréhender en fonction des ambitions économiques locales, chaque musée demeurant attaché à un territoire et à son activité. D'une certaine manière héritiers des cabinets de curiosités en vogue au XVIIIe siècle, ces musées reflètent le regard porté vers l'outre-mer des acteurs de l'économie.

---

<sup>164</sup> COQUERY-VIDROVITCH, *op. cit.* : p. 331.

<sup>165</sup> MALON Claude, *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, Presses universitaires de Caen, 2006, p.167-170.

La constitution de ces banques de données révèle aussi l'importance des réseaux de sociabilité. Les collections du Musée commercial et colonial de Lille, qui se forment le plus souvent par récupération de lots entiers, demande la mobilisation de réseaux professionnels et/ou personnels. La réussite du projet repose en grande partie sur les réseaux mis en place antérieurement par quelques personnalités lilloises, par exemple Jules Scrive, qui fait profiter le musée de ses liens avec Paul Dislère, liens doublé par ceux qui unissent Ernest Cornut au même personnage. Alexandre Eeckmann, secrétaire de la Société de géographie de Lille, joue lui aussi un rôle de premier ordre.

Par ailleurs, l'étude de l'implication du patronat du Nord dans une ambitieuse opération de prospective comme la Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine, révèle son intégration dans un réseau national, formés d'acteurs économiques aux préoccupations diverses, tels les soyeux de Lyon ou encore les négociants et armateurs du Havre.

Cet appui nécessaire des projets coloniaux sur les sociabilités est révélé par la mobilisation des réseaux locaux, nationaux et transnationaux, puisque cette étude révèle des connections importantes avec les milieux coloniaux belges, lorsque des représentants du patronat du Nord désirent participer à la mise en valeur des colonies, en participant à la création et à l'administration de compagnies concessionnaires en Afrique. En dehors de la recherche de bénéfices, cette participation illustre le « rêve d'ailleurs » de la bourgeoisie industrielle locale, un rêve concrétisé par la « fondation » de Roth-ville, Crépy-ville, Cousin-ville, Warenhorst-ville et Brosselard-ville le long du fleuve Casamance. Cette volonté d'inscrire leurs noms sur la carte traduit plus qu'une recherche de succès commercial de la part des fondateurs de la CCAC, qui, manifestement, indiquent leur désir de rejoindre le cercle des bâtisseurs d'empire, au même titre que Faidherbe, président d'honneur de la Société de géographie de Lille au moment où Paul Crépy en est devenu le président. Une étude sur les musées commerciaux et coloniaux montre bien les liens étroits qui existent entre formation de l'imaginaire et concrétisation des projets.

Il semble difficile d'aborder le thème des compagnies concessionnaires sans évoquer les abus et exactions qu'elles ont générés, ce qui permet d'en évoquer ici la réception régionale. Imputant la cessation du territoire congolais à l'État belge à la campagne anti congolaise menée principalement par les Anglais qui prétextent « une prétendue spoliation des indigènes [...] et citent de prétendus actes d'atrocité »<sup>166</sup>, le Bulletin de la Société de

---

<sup>166</sup> *Bulletin de la SGL*, Le Congo, colonie belge, 1909, t.1, p. 335.

géographie de Lille défend l'idée de la création de l'État indépendant du Congo puis de son rattachement à la Belgique motivé par les Africains eux-mêmes, dans leur volonté de se mettre sous la protection des Européens. Le point de vue semble pourtant évoluer rapidement vers une forme de débat contradictoire, puisque la même année, le bulletin donne l'occasion à Félicien Challay, de retour du Congo, d'exprimer ses critiques sur le monopole d'exploitation accordé aux compagnies concessionnaires, qu'il accuse d'agissements scandaleux envers les indigènes :

« Quant à la protection promise aux indigènes, mieux vaut n'en point parler. Les abus, les exactions et les crimes commis par les sociétés concessionnaires ne sont plus niables aujourd'hui ; des témoins impartiaux les ont fait connaître et une commission d'enquête envoyée par Léopold II en 1904 en a confirmé l'existence et dépeint les horreurs. Bref, les puissances signataires de l'Acte de Berlin ont non seulement le droit mais aussi le devoir de demander des comptes à l'homme ou aux collectivités responsables d'une semblable situation »<sup>167</sup>.

Favorisant le désengagement de l'État, ce qui aboutit tout d'abord à un sous-équipement de la colonie, le régime des concessions donne naissance à des abus motivés par la recherche du profit maximum et probablement aussi par le manque de formation des personnels européens préposés sur place à l'exploitation des ressources naturelles. Mais, les exactions dont sont victimes les Africains sont aussi causées par la volonté des Européens d'intégrer des populations dans les circuits d'une économie capitaliste alors qu'elles en ignorent tout. Les Européens ne prennent pas en compte les bouleversements que leur arrivée, puis leur installation, ont occasionné chez les indigènes. Peu informés, peu intéressés, ils n'ont probablement pas compris que l'exploitation du Congo saperait les bases de l'organisation économique et politique des peuples rencontrés. En 1905, à la suite du scandale Gaud et Toqué, le gouvernement français décide de diligenter une enquête en Afrique équatoriale et demande à Brazza d'y participer à la tête d'une commission. Félicien Challaye fait partie de cette commission et publie ses notes en 1935 dans un recueil intitulé *Souvenir de la colonisation*. Il y développe la thèse que, loin d'être vacantes, les terres concédées aux compagnies concessionnaires sont les propriétés collectives des tribus indigènes. Elles utilisent à leur profit les vastes étendues de savanes et de forêts sur lesquelles elles revendiquent des droits reconnus par les tribus voisines.

Or, rien dans les musées coloniaux n'est proposé pour initier les Européens aux réalités et à l'organisation des sociétés africaines. Ceci met en évidence une forme de déséquilibre dans cette muséographie tout à fait particulière, organisée uniquement en

---

<sup>167</sup> *Bulletin de la SGL*, Impressions sur le Congo français, 1909, T.2, p. 145-165.

fonction d'un but poursuivi par un groupe, sans prendre en compte l'existence de l'autre. Trop impliqué dans le projet économique visant à conforter la place de l'Europe dans le monde, le musée colonial aboutit en réalité à renforcer la méconnaissance des populations colonisées et participe à ce que l'historien Pierre Morando appelle un discours sur les Africains essentiellement utilitaire, diffusé par les bulletins des différents instituts coloniaux<sup>168</sup>.

---

<sup>168</sup> MORANDO Pierre, *Les instituts coloniaux et l'Afrique 1893-1940*, Paris, Karthala, 2007, p. 231.